THE UNIVERSITY OF JORDAN SERIALS DIVISION



Heures locales/Radio-Télévision



Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15022 – 7 F

– DIMANCHE 16 – LUNDI 17 MAI 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La nouvelle bataille de Kaboul

UNE quatrième bataille d'envergure est engagée dans la capitale de l'Afghanistan, qui était pourtant sortie presque indemne de la cruelle guerre de dix ans que l'URSS avait imposée au pays. Les combats et bombardements à Kaboul revêtent, depuis le 12 mai, une intensité sans précédent : la Croix-rouge a dénombré plus de 200 morts et 1 200 blessés. En outre, on signale, depuis quelques semaines, de sérieux affrontements ailleurs dans le pays – signe d'une dégradation générale de la situation.

L'accord de cessez-le-feu signé le 7 mars à Islamabad par les factions afghanes a ainsi volé en éclats, à la confusion des pays musulmans, le Pakistan, l'Iran et l'Arabie saoudite, qui l'avaient patronné, avant de lui donner la sanction d'un pèlerinage à La Mecque. Or les données du problème n'ont pas évolué depuis le *renversement*, fin avril 1992, du régime communiste par des factions islamistes capables de mettre l'Armée rouge à genoux, mais inaptes à organiser leur victoire.

L'ENJEU est la possession d'une ville qui n'est plus qu'un symbole, après avoir été la capitale d'un pays à présent éclaté en une *myriade* de fiefs qui ne se reconnaissent qu'une vague allégeance à une demi-douzaine de *pôles de* pouvoir ethniques et – ou – *religieux*. Deux hommes incarnent cette lutte sans merci : le général Massoud, *ministre* d'un gouvernement qui ne commande guère qu'à la moitié *de Kaboul*; et Gulbuddin Hekmatyar.

L'un et l'autre fondamentalistes, et d'esprit centralisateur, ces *adversaires* sont *pourtant* irréconciliables. Par-delà son propos politique – la création d'un Etat islamiste – M. Hekmatyar entend aussi (surtout ?) renouer avec l'ancestrale domination de ses frères de race pashtouns sur cette mosaïque afghane. Appartenant, lui, à la nébuleuse tadjika *persanophone*, *Ahmed Shah* Massoud voudrait incarner, sans trop l'expliciter, l'aspiration des minorités du nord du pays à un renversement des anciennes dominations ou, dans l'idéal, à une meilleure distribution des pouvoirs.

En théorie, le ministre de la défense a, *cette fois*, un avantage : il vient, selon toute apparence, de retrouver l'alliance, perdue depuis l'automne, du général Dostom. Dernier rempart du président Najibullah, le chef de guerre ouzbek lui avait donné l'estocade en se rapprochant de Ahmed Shah Massoud. Fer de lance, en *avril-mai puis août* 1992, des deux premières batailles de Kaboul, dont il avait reçu plus de coups que de profit, il était resté neutre en janvier-février.

A qui profitera « in fine » l'entrée en lice de cet homme capable, dit-on, d'aligner 50 000 hommes aguerris ? *Maître de la* « *capitale du* Nord », Mazar-i-Sharif, adossé à un Ouzbékistan puissant, reçu dans les capitales de la région qu'inquiète un démembrement de l'Afghanistan, Rashid Dostom pourrait bien, un jour, jouer son propre jeu. Serait-ce, alors, pour imposer sa vague vision « fédéraliste » de l'avenir ? En attendant, on sait bien qui perd, dans l'actuelle partie : les Afghans. A peine sortie du conflit que lui a imposé une puissance étrangère, la population souffre à présent d'une guerre civile sanglante, et qui, de surcroît, reporte indéfiniment sa reconstruction.

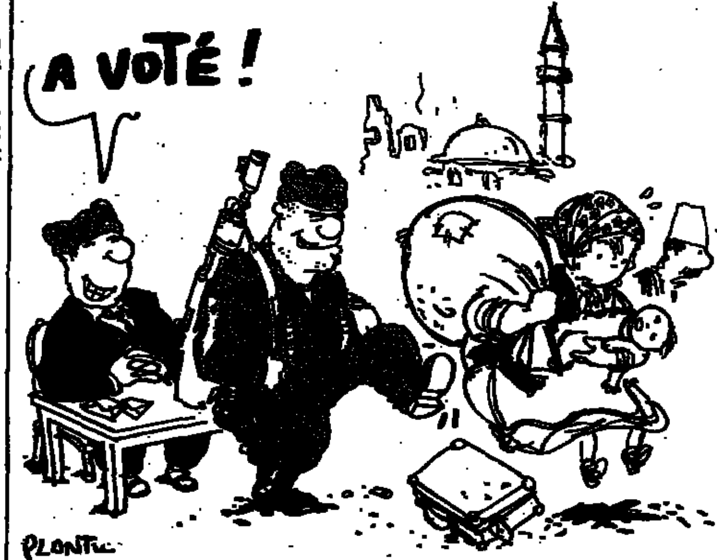


M 0146 - 0516 0 - 7,00 F

Tandis que les Serbes de Bosnie se prononcent par référendum

L'ex-Yougoslavie est devenue un test pour M. Clinton

Les Serbes de Bosnie étaient appelés à se prononcer, le 15 et le 16 mai, sur le plan de paix proposé par la communauté internationale. Tandis que les membres du Conseil de sécurité discutent des moyens à attribuer à la FORPRONU pour les enclaves musulmanes de Bosnie, Bill Clinton, pour qui la situation dans l'ex-Yougoslavie est devenue un test politique, a dû se défendre, vendredi, des critiques dont il faisait l'objet pour « irrésolution » et « manque de leadership ».



Lire page 3 l'article d'ALAIN FRACHON

L'intervention du RAID, la mort du forcené et la libération des enfants

Le ministre de l'intérieur a privilégié la sécurité des otages de Neuilly

La prise d'otages dans une école de Neuilly-sur-Seine a pris fin, samedi 15 mai, un peu avant 7 h 30. Profitant d'un moment d'assoupissement du ravisseur, constaté grâce à une caméra vidéo, les policiers du RAID sont entrés dans la classe. Un premier groupe a libéré les six enfants qui restaient, pendant qu'un deuxième tirait trois balles sur Eric Schmitt, quarante-deux ans, qui avait revendiqué un attentat à Neuilly. Le capitaine Evelyne Lambert, médecin des armées, restée avec l'institutrice auprès des enfants, a certifié que les six fillettes n'avaient rien vu de la mort du forcené. M. Pasqua a adressé ses félicitations aux policiers et aux deux femmes, promues chevaliers de la Légion d'honneur.

« *Le cauchemar est terminé, les otages sont en bonne santé, le forcené est mort* », a conclu le ministre de l'intérieur Charles Pasqua, samedi à 8 h 30 du matin, devant l'école maternelle de Neuilly-sur-Seine. Deux jours et deux nuits d'angoisse venaient d'être ponctués par l'intervention de l'unité d'élite de la police nationale. Les hommes du RAID, dans leurs uniformes noirs, avaient profité de l'assoupissement du preneur d'otages pour pénétrer dans la salle de classe. Ils avaient commencé à évacuer les six enfants, âgés d'environ trois ans, qui dormaient en présence du ravisseur.

Quand l'un des petits écoliers s'est mis à pleurer, le preneur d'otages s'est réveillé. Un groupe d'une dizaine d'hommes du RAID s'est occupé des enfants. Un deuxième groupe a « neutralisé » le ravisseur, qui menaçait de faire sauter des explosifs. « *Il n'aura pas fallu plus de trois secondes entre la prise de décision et la fin de l'opération*, dira plus tard un policier du RAID. *On a arraché les gamins qui se sont agrippés à nous. Ils ont été super.* »

Le preneur d'otages a été atteint de trois balles en pleine tête, par des policiers qui ont utilisé des armes munis de silencieux. Les derniers enfants ont aussitôt pu quitter la pièce, vers 7 h 30 du matin. Ils ont cédé la place aux démineurs, qui ont trouvé vingt et un bâtons de dynamite sur le corps du ravisseur, transformé en bombe humaine, et dans la salle.

PHILIPPE BROUSSARD et ERICH INCIYAN

Lire la suite page 8

La « bombe humaine »

par Edwy Plenel

« *C'est un grand chasseur de loups* », aurait dit l'institutrice Laurence Dreyfus aux six enfants otages pour les rassurer, en leur faisant croire à un jeu dans lequel l'homme cagoulé et armé aurait joué un rôle de contes et légendes. On ne saura jamais ce qu'a pensé de cette invention courageuse le preneur d'otages, dont le scénario méticuleux, extraordinairement maîtrisé dans son délire, semblait dire, au contraire : le loup, c'est moi. *Moi, qui ai décidé d'y jouer* parce que, dans ce monde devenu fou, l'homme est un loup pour l'homme.

Lire la suite page 8

George Soros, spéculateur et philanthrope

Emigré juif hongrois, le milliardaire américain réalise son rêve : dépenser son argent en faveur de la démocratie en Europe de l'Est

par Sylvie Kauffmann, Françoise Lazare et Yves-Michel Riols

George Soros n'a pas de problèmes de sommeil. « *Oui, je dors bien avec mes milliards* », dit-il, amusé. Pourquoi serait-il insomniaque ? Même en dormant, il continue de gagner de l'argent. En une nuit, le 16 septembre 1992, jour de forte bourrasque sur le système monétaire européen, la fortune de George Soros s'est enrichie de 1 milliard de dollars (1).

Depuis, en Grande-Bretagne, on l'appelle « *The man who broke the pound* » (« l'homme qui a cassé la livre »). Quand elle s'apaise enfin, la tempête monétaire de l'automne lui a rapporté quelque deux milliards de dollars. Sept mois plus tard, George Soros refait parler de lui, cette *fois sur le marché de l'or* : en rachetant, pour 400 millions de dollars, une participation dans l'une des plus grandes mines d'or des Etats-Unis, Newmont Mining, il fait grimper les cours *(lire page 15 la chronique « Devises et or »).*

A soixante-trois ans, cet homme placide, capable d'ébranler les banques centrales, affirme pourtant « *s'être retiré des affaires* ». « *J'ai des gens qui les gèrent, ma présence n'est plus nécessaire*, dit-il. *J'y consacre 10 % de mon temps, 20 % peut-être, mais pour les décisions stratégiques, pas pour la gestion au jour le jour.* » Dans la suite du Bristol, où, de passage à Paris cette semaine pour la sortie de son livre en France (2), il reçoit des journalistes du *Monde*, on cherche en vain l'arsenal du parfait magnat de la finance : ni collaborateurs fébriles ni petits écrans fournissant minute par minute l'évolution des marchés. « *Un téléphone, ça me suffit pour me tenir au courant* », sourit-il tranquillement. Lorsque le téléphone sonne, il répond en hongrois, sa langue maternelle. Et de son cartable de cuir, ce n'est pas un dossier de rapports financiers qu'il sort, mais le livre de Strobe Talbott, le nouvel ambassadeur itinérant du président Clinton pour l'ex-URSS, *At the Highest Levels*, « *un livre qui montre très bien que les Américains n'avaient pas compris les changements révolutionnaires à l'Est* ».

Car depuis le début des révolutions dans le bloc communiste, George Soros a entamé une nouvelle vie. Grand spéculateur devant l'Eternel à l'Ouest, il est philantrope à l'Est. A travers un réseau de fondations créées dans dix-huit pays ex-communistes, il participe à la construction de la démocratie en essayant de favoriser l'apparition de « *sociétés ouvertes* ».

Lire la suite page 4

(1) Un dollar vaut environ 5,40 francs.

(2) *Sauver la démocratie à l'Est*, Albin Michel.

Un entretien avec le premier ministre canadien

Brian Mulroney, qui abandonne ses fonctions le 1er juillet prochain, fait le bilan de ses neuf années au pouvoir et des mesures impopulaires qu'il a dû prendre. « *Un chef de gouvernement*, dit-il, *peut être soit populaire, soit efficace, mais pas les deux à la fois.* » M. Mulroney *évoque aussi la lettre que* Pierre Bérégovoy lui a écrite la veille de son suicide.

Lire page 5

Compromis en Allemagne sur les salaires des métallurgistes

Le patronat de la métallurgie et le syndicat IG Metall ont *trouvé, le 14 mai, un compromis qui repousse de deux ans* l'égalisation des salaires entre les parties occidentale et orientale de l'Allemagne.

Lire page 13 l'article d'ÉRIC LE BOUCHER

Cannes 93 : le vieux maître et le clochard

Akira Kurosawa, le vieux maître mal-aimé du cinéma japonais, a présenté – hors compétition – son dernier film, *Madadayo, une métaphore grinçante sur l'amour reçu et non* donné. Tandis qu'on découvrait *Naked*, de l'Anglais Mike Leigh, qui met en scène les tribulations d'un clochard métaphysique dans l'Angleterre post-thatchérienne.

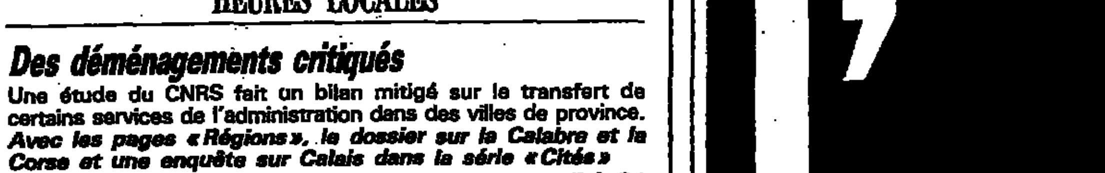
Lire page 11 les articles de MICHEL BRAUDEAU JEAN-MICHEL FRODON, COLETTE GODARD, DANIÈLE HEYMANN et JACQUES SICLIER

Ouverture de l'Opéra de Lyon

En présence du maire de la ville, Michel Noir, et du ministre de la culture, Jacques Toubon, l'Opéra de Lyon, conçu par l'architecte Jean Nouvel, a été inauguré avec la représentation d'une œuvre inachevée de Debussy, *Rodrigue et Chimène*, dirigée par Kent Nagano.

Lire page 12 l'article d'ALAIN LOMPECH

HEURES LOCALES



Des déménagements critiqués

Une étude du CNRS fait un bilan mitigé sur le transfert de certains services de l'administration dans des villes de province. ***Avec les pages « Régions », le dossier sur la Calabre et la Corse et une enquête sur Calais dans la série « Cités »***

pages 17 à 24

M. Chevènement au « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Jean-Pierre Chevènement, député socialiste du Territoire de Belfort, *fondateur et président du Mouvement des citoyens*, invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche à 18 h 30.

CHRONIQUE DES MARCHÉS

■ Devises et or ■ Marché monétaire et obligataire ■ Matières premières ■ Marché international des capitaux

page 15

L'événement :



GABRIEL GARCIA MARQUEZ

Prix Nobel de littérature

DOUZE CONTES VAGABONDS

Grasset

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 190 PTE; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez LM

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90
(de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne tarif sur demande.
pour vous abonner renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS - pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine - France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY - Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
PP Paris RP 301 MON 01

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a vingt-cinq ans

Le mois fou de mai 68

par Frédéric Gaussen

LE voyageur insouciant qui débarque à Paris, en ce mercredi 15 mai 1968, après deux semaines passées à l'étranger sans radio ni journaux, peut se demander s'il est bien éveillé. Il a quitté une France placide et plutôt sereine, venant de célébrer dans l'indifférence un 1er mai marqué par les habituelles zizanies syndicales. Il y a bien eu quelques chamailleries entre la CGT (qui défilait seule) et une poignée de trublions anars, probablement venus du campus de Nanterre en ébullition permanente, mais rien de bien méchant. Le lendemain, le premier ministre, Georges Pompidou, pouvait s'envoler tranquillement pour l'Iran. Tout était calme.

C'est pourquoi le spectacle qui s'offre ce jour-là à notre voyageur et les propos qu'on tient autour de lui sont proprement incroyables. Dans les rues jonchées d'une nuée de tracts et de journaux, on ne parle que de cette manifestation monstre qui a occupé la capitale tout l'après-midi du 13. De la gare de l'Est au Champ-de-mars, 1 300 000 personnes ont sillonné la capitale aux cris de *« Dix ans, ça suffit ! »*, *« De Gaulle à l'hospice ! »*, *« Nous sommes tous des enragés ! »*... En tête du cortège : trois jeunes gens dont les noms ne lui disent pas grand-chose – le *« Nanterrois »* Dany Cohn-Bendit, le président de l'Union nationale des étudiants de France, Jacques Sauvageot, et le secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement supérieur, Alain Geismar – devant une haie de drapeaux rouges et une grande banderole : *« Etudiants-Enseignants-Travailleurs solidaires »*. Et au coude à coude, mais loin derrière, tous les grands du syndicalisme – Georges Séguy (CGT), Eugène Descamps (CFDT), James Marangé (FEN) – et de la politique : le PCF, avec Waldeck-Rochet, Georges Marchais, Roland Leroy ; la FGDS, avec *Guy Mollet et François Mitterrand* ; le PSU, avec Pierre Mendès France...

La bouilloire de Nanterre

La manifestation s'est rendue à Denfert-Rochereau. De là, des groupes innombrables ont gagné le Champ-de-Mars, où ils ont discuté tard dans la soirée. Des discussions, il y en a partout depuis quelques jours – et en particulier à la Sorbonne, occupée par les étudiants depuis le 13 au matin, après Censier qui l'est depuis le samedi 11. Qu'ont-ils donc à se dire, ces étudiants et ces lycéens, ces ouvriers, ces employés, ces vendeurs, ces artistes, ces cadres, ces médecins, ces avocats, ces sportifs... qui semblent poursuivre, dans les amphithéâtres et les carrefours, dans les usines et les bureaux, d'interminables palabres, chaleureuses, échevelées, vives parfois, rarement agressives ? D'abord, ils parlent des événements incroyables qui se sont précipités depuis quinze jours. Et puis ils parlent de tout : de leur vie quotidienne et de l'avenir du monde, de l'impérialisme et de la société de consommation, de leur travail et de leurs plaisirs, de l'école et de leurs enfants, de théâtre et de politique, d'économie et de philosophie... Bref, de tout ce qui les intéresse... Tout peut se dire, tout est permis. *« Il est interdit d'interdire »*... lit-on sur les murs.

A force d'être répétés, exaltés devant lui, notre voyageur peut à présent reconstituer les événements des jours précédents.

Tout a commencé à Nanterre, cette faculté boueuse de la banlieue ouest de Paris, où s'entassent les étudiants que la vieille Sorbonne ne peut plus contenir. Cela fait longtemps que la tension monte dans cette bouilloire : l'application de la réforme Fouchet de l'enseignement supérieur se passe mal, gauchistes de tout poil (trotskistes, maos, situationnistes...) et « fafs » (fascistes) s'y affrontent régulièrement à coups de barres de fer, à propos notamment de la guerre du Vietnam. Et puis il y a cette histoire un peu folklo des cités universitaires, où les garçons veulent pouvoir entrer dans les bâtiments réservés aux filles...



FRANCE-SOIR

Geismar, Cohn-Bendit et Sauvageot en tête du défilé du 13 mai.

Cela fait un certain temps que tout cela dure, mais le climat devient de plus en plus pesant pour les enseignants et l'administration. Le 22 mars, un groupe d'« enragés » (c'est ainsi qu'ils s'appellent eux-mêmes, en hommage ironique aux révolutionnaires de 89) ont occupé pendant toute la nuit la salle du conseil de la fac. Huit d'entre eux sont convoqués devant le conseil de discipline, ce qui fait encore monter la pression. Alors, le 2 mai, à la demande du doyen Grappin (un homme pourtant libéral), le ministre de l'éducation nationale, Alain Peyrefitte, décide de fermer la fac pour quelques jours.

Un événement mineur et une décision logique et largement approuvée, mais qui auront des conséquences incalculables. « Chassés » de Nanterre, les étudiants en colère refluent à la Sorbonne. Le 3 mai, ils y tiennent meeting. Au fil des heures, l'atmosphère s'échauffe. En fin d'après-midi, le ministre de l'éducation nationale décide de faire évacuer les lieux par la police et de fermer la Sorbonne. Des étudiants sont arrêtés, ce qui provoque la fureur de leurs camarades. On attaque la police à coups de cailloux, de bouteilles, de grilles d'arbres arrachées. Celle-ci réagit durement. Il y a des blessés.

Le 4 et le 5 mai, plusieurs manifestants arrêtés sont condamnés, dont certains à des peines de prison ferme, et le 6 les étudiants de Nanterre comparaissent devant le conseil de discipline de l'université de Paris.

Meetings et manifestations se succèdent les jours suivants, de plus en plus fournis, de plus en plus décidés, avec trois mots d'ordre simples : libération des emprisonnés, réouverture de la Sorbonne, retrait de la police du Quartier latin. Le vendredi 10, la tension monte encore d'un cran, et les étudiants, qui se sont rassemblés à 16 h 30 place Denfert-Rochereau, refusent de quitter le Quartier latin. Toute la soirée, ils campent sur place et dressent des barricades. A 2 heures du matin, la police charge. La bataille de rue dure jusqu'à 5 h 30, faisant de nombreux blessés. La France entière, stupéfaite, a suivi les événements grâce aux radioreporters. Le samedi matin, les rues du quartier sont dévastées – pavés arrachés, arbres détruits, vitrines brisées, voitures brûlées... – et l'on entend à la radio la voix fiévreuse de Dany Cohn-Bendit appeler tous les syndicats à manifester leur solidarité avec les étudiants, par une grève et un grand défilé unitaire. Le choc des événements dans les esprits est tel que les responsables syndicaux ne peuvent se dérober. La libération des étudiants emprisonnés, le dimanche 12, ne change rien à l'affaire. Le 13 mai, le pays est arrêté et les Français sont dans la rue.

Une gigantesque auto-analyse

Cette grande journée populaire marque-t-elle la fin du mouvement et sa récupération par les forces syndicales « responsables », les manifs cédant la place aux négociations ? Le général de Gaulle le croit, qui, mardi 14, s'envole pour la Roumanie. Or c'est le contraire qui se produit.

Le chef de l'Etat n'aura pas eu le temps de prêter attention à un petit événement provincial : le déclenchement d'une grève sauvage à l'usine Sud-Aviation de Château-Bougon, près de Nantes, où le directeur et les cadres sont séquestrés dans leurs bureaux. C'est le déclic. Le lendemain, l'usine Renault de Cléon s'arrête ; puis celles de Flins et de Boulogne-Billancourt. Le samedi 18, lorsque le général de Gaulle revient, il y a deux millions de grévistes. Le lundi 20, ils sont six millions et le pays est arrêté.

Pendant ce temps, à Paris, tandis que la Sorbonne et l'Odéon occupés sont devenus des forums permanents, les manifestations se poursuivent, émaillées d'incidents de plus en plus violents. Le mouvement se radicalise, mais piétine. Il s'enkyste. Après la fête unitaire du 13 mai, un processus de décomposition s'engage. Dans les jours qui vont suivre, le mouvement diverge et plusieurs réalités se superposent :

– *dans les lycées et les universités*, les jeunes, mobilisés sur place, sont engagés dans une gigantesque auto-analyse de leur propre situation : l'organisation de l'enseignement, les relations avec les professeurs et les adultes en général, les finalités de l'éducation, les inégalités devant l'école, leur rôle de futurs cadres dans la société...

– dans les usines et les bureaux occupés, salariés et travailleurs remettent en question à la fois les salaires et l'organisation du travail, la hiérarchie, la gestion des entreprises et le capitalisme...

– dans la rue, les manifestations tendent à dégénérer et à prendre un caractère insurrectionnel par l'intervention de groupes violents dont les motivations sont peu claires. Les responsables étudiants, qui tiennent à garder aux manifestations leur caractère pacifique, sont de plus en plus débordés par des éléments provocateurs « incontrôlés »...

– sur le plan politique, on assiste très rapidement à un effondrement du pouvoir, de l'Etat et des partis. De retour de Roumanie, le général de Gaulle se trouve en face d'une situation incontrôlable, qu'il ne comprend pas. Le 24 mai, il annonce à la télévision un projet de référendum sur la participation qui tombe à plat. Il doit y renoncer le lendemain. Le gouvernement est désemparé. Seul le premier ministre, Georges Pompidou, entouré de quelques proches, parvient à garder son sang-froid. Le 25, il entreprend des négociations salariales avec les syndicats et le patronat, mais leurs conclusions seront rejetées par les ouvriers, à Boulogne-Billancourt.

Tandis que Georges Pompidou ne peut que constater que les leviers de commande ne répondent plus, les chefs de la gauche tentent, maladroitement, de s'adapter à la situation. Le 27, un grand meeting, au stade Charléty, rassemble les étudiants contestataires et la gauche « classique ». Mendès France (le seul paraissant capable d'établir un lien entre la rue et le régime) y participe, mais ne prend pas la parole. Le 28, François Mitterrand pose sa candidature en cas d'élection présidentielle et propose un gouvernement provisoire dirigé par Mendès France. Mais les communistes sont réservés.

Le 29, un coup de théâtre bouleverse la situation : à 11 h 45, le général de Gaulle s'embarque en hélicoptère, à Issy-les-Moulineaux, pour une destination inconnue. Toute la journée, il a disparu. On apprendra plus tard qu'il est allé à Baden-Baden rencontrer le général Massu. Lorsqu'il réapparaît par surprise, le soir même à 18 h 15, c'est pour reprendre en main une situation désormais sans autre issue : les étudiants n'ont pas de projet politique, et la gauche « classique », qui est rejetée par le mouvement, ne représente pas une alternative crédible. Dès le lendemain, de Gaulle annonce à la radio le maintien du premier ministre (qui avait présenté sa démission), le remaniement du gouvernement et la dissolution de l'Assemblée. Le jeudi 30, une massive manifestation de soutien, sur les Champs-Elysées, montre que l'opinion a basculé. Comme l'avait souhaité le général de Gaulle, *« la récréation est terminée »*.

Le 30 mai, les pompes à essence sont à nouveau approvisionnées, et notre voyageur pourra, avec la grande masse des Français, prendre la route pour le *week-end de la Pentecôte*.

Le 30 juin, les élections font entrer une majorité absolue de députés de droite à l'Assemblée.

"GRAND JURY"
RTL - Le Monde
JEAN-PIERRE
CHEVENEMENT
PRESIDENT DU MOUVEMENT DES CITOYENS
ANIMÉ PAR
HENRI MARQUE
AVEC ANDRE PASSERON
ET PIERRE SERVENT (LE MONDE)
DOMINIQUE PENNEQUIN
ET BEATRICE HADJAJE (RTL)
18 H 30
DIMANCHE
EN DIRECT
SUR
RTL



La guerre dans l'ex-Yougoslavie

La question de la Bosnie s'est transformée en test de la détermination du président américain

WASHINGTON

de notre correspondant

L'important n'était pas dans les réponses. Lors de la conférence de presse que Bill Clinton a donnée, vendredi 14 mai, l'important était dans les questions : toutes celles qui portèrent sur la Bosnie eurent trait à *« l'irrésolution »* manifestée par le président dans cette affaire, à son manque de *« détermination »* vis-à-vis des alliés des Etats-Unis, à ses *« hésitations »* dans la définition d'une politique. Bref, la question de la Bosnie s'est transformée en « test » des capacités de leadership du nouveau président.

M. Clinton, pour cette troisième conférence de presse depuis son arrivée à la Maison Blanche, voulait parler d'économie. Mais il a dû, comme lors de ses deux premières interventions, consacrer beaucoup de temps à la guerre dans l'ex-Yougoslavie. Il s'est défendu de mener une politique *« hésitante » : « J'ai une politique forte et claire* (mais) *vous ne pouvez obliger les protagonistes à vous obéir le doigt sur la couture du pantalon quand ils s'entre-déchirent depuis des siècles. »* La politique des Etats-Unis reste inchangée : il faut *« continuer à faire pression »* sur les milices serbes de Bosnie et sur la République de Serbie. Pour ce faire, la proposition américaine d'une action militaire à double détente, levée de l'embargo sur les armes et bombardements aériens, *« doit rester et reste sur la table »*.

M. Clinton ne perd pas espoir de voir les partenaires européens des Etats-Unis s'y rallier tôt ou tard. C'est une proposition, dit-il, *« qui n'a pas été rejetée de but en blanc »*. Un « leadership » flottant à l'égard des Européens que le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, lors de sa récente tournée, n'a pas su convaincre de la justesse du point de vue américain ? Là encore, M. Clinton s'en défend énergiquement : *dans un conflit qui est « au cœur de l'Europe »*, sur un théâtre où *« les Européens ont déjà déployé des forces »*, *« les Etats-Unis*, dit-il, *ne peuvent pas agir unilatéralement et ne doivent pas le faire »*. Ils doivent agir dans un cadre multilatéral, *« avec l'ONU »* ; il leur faut donc arriver à une position commune avec les Européens.

Le « syndrome vietnamien »

M. Clinton a *indiqué qu*'il *n'avait* pas encore pris de décision sur l'opportunité pour les Etats-Unis de déployer quelques centaines d'hommes en République de Macédoine, afin de dissuader toute agression serbe contre ce pays. Il a, en revanche, rappelé que l'avertissement lancé par le président George Bush au gouvernement de Belgrade à propos du Kosovo tenait toujours : *les Etats-Unis ne resteraient pas les* bras croisés si le régime serbe étendait la politique d' « épuration ethnique » à cette province du sud de la République de Serbie peuplée d'une écrasante majorité de Musulmans d'origine albanaise.

Cet ensemble de réponses a paru confirmer le seul vrai engagement pris par l'administration Clinton à l'égard de la Bosnie : les Etats-Unis ne sont prêts à y déployer des troupes que dans le cadre d'une force de maintien de la paix pour *faire observer un accord dûment* signé par toutes les parties en conflit.

Sur le fond, il n'est pas sûr que les Américains ne partagent pas la prudence du président. Prétendument *« enterré dans les sables de la guerre du Golfe »*, le *« syndrome vietnamien »* paraît plus lancinant que jamais. Les sondages montrent qu'une majorité d'Américains jugent que tous les camps dans l'ex-You*goslavie sont à peu près coupables* au même degré. Des éditorialistes réputés peu tendres pour le président, comme ceux du *Wall Street Journal*, ou ceux qui lui sont habituellement plus favorables, comme les commentateurs du *Washington Post* ou du *New York Times*, estiment que M. Clinton n'a pas commis d'erreur de fond face à une crise dont il a hérité. Si les Occidentaux *ont failli à leur tâche, dit la presse* américaine, c'est d'abord et avant tout la faute des Européens.

Mais la politique est aussi affaire de perception. Or la Maison Blanche, dans cette affaire comme dans d'autres, s'y est prise de telle *manière qu'elle a bel et bien donné* l'impression de *« vaciller »*, d'*« hésiter »*, de *« flotter »* ou d'*« osciller »*, pour reprendre quelques-unes des formules utilisées par les journalistes qui interrogeaient le président. Depuis près d'un mois, l'administration Clinton annonce, chaque semaine, qu'elle est décidée à passer à la pression militaire contre les Serbes et qu'elle se fait fort de convaincre ses alliés de la nécessité de cette escalade.

Pas d'engagement ferme

Les résultats n'ont pas suivi – semaine après semaine. Pis, face à une crise sans « bonne » solution, l'administration ne paraît pas vraiment convaincue du bien-fondé de sa proposition d'intervention militaire. Après tout, M. Christopher est parti en Europe non pas pour faire part d'une *« décision »* à laquelle serait parvenue l'administration mais d'une *« direction »* que les Etats-Unis souhaitent voir prendre et sur laquelle ils entendaient recueillir l'avis des Européens.

Omniprésente à la télévision, avec son cortège de massacres et de *misères, la crise bosniaque est deve*nue le principal casse-tête de politique étrangère de la nouvelle équipe à la Maison Blanche. Mais à aucun moment M. Clinton n'a pris soin d'expliquer longuement à ses compatriotes en quoi les intérêts des Etats-Unis étaient en jeu dans cette guerre. Il a, brièvement, avancé trois arguments : des préoccupations d'ordre moral face à « l'épuration ethnique », les *risques d'extension du* conflit et la question du respect des frontières internationalement reconnues. La crise en Bosnie, a-t-il expliqué, à ce propos, est *« à la fois une guerre civile et une guerre d'agression »*. Lors de la crise du Golfe et en Somalie, *« les alliés ont suivi les Etats-Unis »*, de bon ou de mauvais gré, explique Helmut Sonnenfeldt, un des spécialistes de politique étrangère de l'institut Brookings, *« parce que l'administration avait pris une décision claire »*. Cette fois, les alliés européens n'ont pas eu le sentiment d'un engagement ferme des Etats-Unis, dans un sens ou dans un autre, et n'éprouvent donc *pas le même degré de pression de la* part de Washington.

Même si la situation bosniaque est différente – ne serait-ce que parce qu'il s'agit d'une guerre que les Etats-Unis considèrent comme un problème avant tout européen, – l'administration Clinton n'a pas donné l'impression d'avoir une idée claire de ce qu'il fallait faire et, en ce sens, a pu laisser s'accréditer l'image d'un manque de « leadership ». Dans un article daté de Bruxelles, le *New York Times* cite *plusieurs responsables de l'OTAN* qui craignent que cela ne *« cause un dommage permanent à la crédibilité de l'Alliance et aux intérêts des Etats-Unis en Europe »*.

ALAIN FRACHON

Les Serbes de Bosnie se prononcent sur le plan Vance-Owen et sur l'indépendance de leur « république »

Les Serbes de Bosnie devaient se prononcer sur le plan Vance-Owen *samedi 15 et dimanche 16 mai*, lors d'un « référendum » qui, selon leur leader Radovan Karadzic, devrait déboucher sur la victoire du « non ».

Les autorités de Belgrade avaient espéré faire renoncer leurs alliés de Bosnie à ce référendum en organisant, vendredi, une réunion des dirigeants et « parlementaires » de Serbie, de Yougoslavie, de Croatie et de Bosnie. Mais les Serbes de Bosnie *ont refusé d'y participer et maintenu* leur projet de référendum. La réunion de Belgrade s'est conclue, après trois heures de débats houleux et le départ bruyant des députés serbes ultra-nationalistes, par une déclaration de soutien au plan Vance-Owen, sans qu'aucune nouvelle mesure contre les Serbes de Bosnie soit envisagée.

Deux questions sont posées lors de la consultation de samedi et dimanche, laquelle, vues les circonstances, ne répond guère aux critères démocratiques. L'une porte sur le plan de paix que propose la communauté internationale pour la Bosnie, et auquel le président serbe Slobodan Milosevic s'est récemment rallié ; l'autre sur l'indépendance de la « république serbe » auto-proclamée en Bosnie.

En raison des importantes migrations provoquées par la guerre, on ignore en fait quelle est la population de cette « république serbe » et qui sont ses électeurs. 900 000 bulletins de vote ont été imprimés pour chacune des deux questions et sont distribués dans les commissions municipales des 84 communes de la « république ». La Bosnie-Herzégovine comptait, selon le recensement de 1991, 1,5 million de Serbes, soit un tiers de la population bosniaque, auxquels ils faut ajouter, selon l'un des organisateurs du scrutin, un peu plus de 200 000 personnes qui s'étaient déclarées Yougoslaves et sont en fait *« des Serbes infectés par l'esprit yougoslave »*. Les soldats devaient voter *« dans les casernes et les tranchées, sur les lignes de front »*. Les Serbes originaires de Bosnie réfugiés en Serbie et au Monténégro devaient également être consultés.

A la veille de ce référendum, les milices serbes ont poursuivi leur offensive dans la région de Brcko (au nord), qui contrôle le couloir reliant les territoires serbes de l'est et de l'ouest de la Bosnie. Dans la soirée de vendredi, Radio Sarajevo faisait état de la poursuite de bombardements, au canon de char notamment, en indiquant cependant que les attaques d'infanterie avaient cessé. *Le HCR a d'autre part essuyé* un nouvel échec dans l'acheminement de l'aide humanitaire vendredi : un convoi destiné à Srebrenica (Bosnie orientale) a dû faire demi-tour et le général Ratko Mladic, chef de l'armée serbe de Bosnie, a envoyé un ultimatum au général Morillon, qui commande la FORPRONU, en posant ses conditions à l'accès des « casques bleus » aux enclaves de Srebrenica et Zepa, parmi lesquelles toujours le désarmement des forces musulmanes.

La France doit « revoir sa position »

A Mostar, une accalmie était perceptible vendredi, seuls des tirs sporadiques d'armes légères se faisant entendre tandis que les blindés de la FORPRONU patrouillaient la ville. La radio croate a annoncé que 400 prisonniers civils avaient été relâchés vendredi. Selon des sources bosniaques et onusiennes, entre 1 500 et 2 000 avaient été regroupés *les jours précédents par les forces* croates dans une usine désaffectée de la région. Il était question vendredi d'une possible rencontre entre les président croate, Franjo Tudjman, et bosniaque Alija Izetbegovic, mardi prochain à Mostar. Si elle a lieu, les médiateurs internationaux David Owen et Thorvald Stoltenbreg devraient y participer.

D'autre part, les consultations internationales se poursuivent, notamment autour du mémorandum présenté par la France au Conseil de *sécurité pour définir* les *moyens* de garantir la protection des zones musulmanes de Bosnie *(voir ci-dessous)*. Cependant, le ministre des affaires étrangères de Bosnie, Haris Silajdzic, a demandé vendredi à la France et à la communauté internationale de revoir leur position à propos notamment de l'embargo sur les ventes d'armes à son pays. *« Nous espérons que la France reverra sa position »*, a-t-il dit au terme d'une rencontre avec le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, au Quai d'Orsay.

Le chef de la diplomatie bosniaque a souligné que seul l'envoi d'armes aux combattants bosniaques permettrait à ses *compatriotes de* vivre dans une meilleure sécurité. *« Dans le cas contraire, la communauté internationale serait complice d'un génocide »*, a-t-il ajouté. Haris Silajdzic a aussi mis en doute la bonne foi des Serbes de Belgrade et a souligné l'inefficacité des sanctions économiques prises par les Nations unies : *« des sanctions sont appliquées depuis un an... On en voit les résultats. »* – *(AFP, Reuter.)*

La visite de M. Mitterrand à Athènes

« Convergences » franco-grecques sur les Balkans

Lors d'une visite à Athènes, vendredi 14 mai, François Mitterrand s'est notamment entretenu avec le président grec, Constantin Caramanlis, le premier ministre, Constantin Mitsotakis, et le chef de l'opposition socialiste, Andréas Papandréou. M. Mitterrand a été fait docteur *honoris causa* de l'université de sciences politiques Panteios.

ATHÈNES

de nos envoyés spéciaux

Le séjour à Athènes de M. Mitterrand a revêtu, malgré sa brièveté, un caractère politique attesté par les deux parties. La presse hellénique a accordé une large place à cette visite, d'autant plus appréciée que les positions de la Grèce sur la Macédoine et plus généralement ses sympathies pour la Serbie l'ont isolée de ses autres partenaires de la Communauté européenne. A l'issue de son déjeuner avec le chef de l'Etat français, M. Mitsotakis a déclaré, à propos des Balkans : *« Nous sommes très proches »*, en ajoutant que les politiques des deux pays *« concordent »*. Dans l'entourage de M. Mitterrand, on soulignait qu'Athènes et Paris ont *« des zones de convergence importantes »*, et que l'atmosphère de ce déjeuner – auquel participaient notamment le cinéaste Costa Gavras et le compositeur Mikis Théodorakis, ancien député communiste qui a rallié le parti conservateur (Nouvelle Démocratie) de M. Mitsotakis – avait été *« extrêmement cordiale »*.

La délégation française s'est encore *« réjouie que la Grèce, dans un environnement balkanique déstabilisé, représente un facteur de stabilité et puisse être une sorte de point avancé de la Communauté européenne »* dans cette région. Elle s'est aussi félicitée des dernières initiatives grecques sur le conflit bosniaque (sommet d'Athènes et visite de M. Mitsotakis à Pale pour tenter de convaincre le « parlement » des Serbes bosniaques d'accepter le plan de paix Vance-Owen), jugées *« tout à fait positives »*.

Sur le dossier macédonien, l'entourage du président français soulignait que la position adoptée par Paris a eu pour objectif d'éviter que le différend entre Athènes et Skopje *« ne dégénère en conflit ouvert entre pays de la zone »*. M. Mitsotakis a manifesté, indiquait-on, sa volonté d'arriver à un *« compromis raisonnable »*, ce qui ne signifie pas que la querelle puisse trouver une solution rapidement. Quant à la possibilité évoquée par Bill Clinton d'envoyer des troupes en Macédoine pour assurer le maintien de la paix, l'entourage du chef de l'Etat français a indiqué qu'un tel déploiement, dans le cadre de l'ONU, *« ne pourrait pas être négatif »*.

Pour une Europe « ouverte »

M. Mitterrand a saisi l'occasion de son discours de remerciement, à l'université Panteios, pour la remise de son titre de docteur *honoris causa*, pour révéler – ou confirmer – quelques-unes des raisons qui justifient son attachement à la Grèce, et tout particulièrement à Athènes, *« lieu originel où sont mes références »*, a-t-il dit. *« Quelles que soient les variations de la vie politique, il existe comme un ciment, qui lui ne bouge pas, dans les relations entre la Grèce et la France, et je m'en flatte ! »*, a lancé le chef de l'Etat.

A partir d'une réflexion sur l'Athènes antique, M. Mitterrand s'est livré à un long éloge de la démocratie, et de la politique elle-même, complété d'un plaidoyer pour une Europe *« ouverte »*, *« avant-poste de la démocratie »*, qu'il a opposée à une *« idée jalouse, frileuse et suffisante de l'Europe »*. Il a invité les Européens à ne pas *« faire la sourde oreille aux appels qui s'élèvent des quatre coins du monde »*, et ajouté qu' *« il y a une servitude moderne »* incarnée à ses yeux par le tiers-monde.

Seule éventuelle – et très vague – allusion à la cohabitation en France, M. Mitterrand, après avoir reconnu les limites de la démocratie athénienne d'où étaient exclus esclaves, métèques et femmes, a déclaré : *« Nous réintégrons les esclaves, les métèques – pas toujours, – et les femmes... »* En tout cas, pour les relations internationales, la gestion du *« domaine partagé »* entre le président et le ministre RPR des affaires étrangères, Alain Juppé, ne provoquerait pas, pour le moment, de difficulté : on souligne même dans l'entourage du président que M. Juppé s'est *« excellemment »* exprimé en suggérant de prendre *au* mot le président serbe Slobodan Milosevic, après le retrait de son soutien aux Serbes bosniaques, murés dans leur refus du plan Vance-Owen.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI et DIDIER KUNZ

□ **Des délégations croate et bosniaque sont attendues à Lourdes.** – Près de vingt mille soldats de vingt-quatre nations participent, du 14 au *16 mai 1993*, au 35ᵉ pèlerinage militaire international à Lourdes (Hautes-Pyrénées). Temps fort du calendrier spirituel des sanctuaires de la cité mariale, ce pèlerinage regroupait essentiellement, jusqu'en 1990, des participants originaires des pays de l'Europe occidentale ou des armées de l'OTAN stationnées en Europe. Parmi les délégations nouvelles, sont attendus, cette année, des Albanais, *des Lituaniens*, des Argentins, mais aussi cinquante-cinq militaires de Croatie conduits par Mgr Juraj Jezerinac, évêque auxiliaire et vicaire général de l'archevêché de Zagreb. Pour appuyer l'image d'une hypothétique réconciliation dans l'ex-Yougoslavie, une délégation de dix militaires catholiques de Bosnie-Herzégovine était annoncée à Lourdes mais, selon la *direction du pèlerinage, seul* Mgr Vinko Puljic, archevêque de Sarajevo, aurait finalement obtenu un visa de sortie de la capitale bosniaque. – *(Corresp.)*

Le mémorandum français remis à l'ONU

Quelques dizaines d'observateurs ou 40 000 « casques bleus »

Dans un mémorandum remis ces jours derniers aux autres membres du Conseil de sécurité de l'ONU, la France propose différentes options pour la protection des villes et enclaves musulmanes déclarées il y a quelques jours « zones de sécurité » par la résolution 824 de l'ONU (Sarajevo, Tuzla, Zepa, Gorazde, Bihac, Srebrenica).

« Par zone de sécurité, dit le mémorandum, *on entend une zone encerclée, où l'aide humanitaire est assurée et où l'on interdit toute agression (...). L'objectif général du projet devrait être de donner un coup d'arrêt aux conquêtes territoriales des forces serbes et d'obtenir une solution négociée entre les parties intéressées. (...)*

» Le mandat de la FORPRONU devrait être modifié, (...) une nouvelle résolution devrait prévoir explicitement le recours à la force par tous les moyens nécessaires.

» (...) Trois options sont envisageables :

» – deux options légères, qui consistent soit, en l'absence d'unités constituées, à matérialiser une présence symbolique de l'ONU [déploiement de simples équipes d'observateurs], *soit à assurer le contrôle d'un périmètre restreint avec des effectifs relativement faibles* [5 000 hommes à Sarajevo, 900 dans chacune des autres zones] ;

» – une option lourde qui consiste, sur un large périmètre, à assurer la libre circulation des forces de l'ONU et à empêcher toute agression ennemie, notamment avec son artillerie. Le volume des forces nécessaires (...) s'élève alors à une division (15 000 à 20 000 hommes) pour Sarajevo et une brigade (5 000 hommes) pour chacune des quatre autres zones.

» Dans tous les cas il convient de prévoir une unité d'intervention (3 000 hommes) et l'utilisation de moyens aériens (en partie déjà déployés) si l'on veut faire face à d'éventuelles agressions majeures. »

Le texte énumère les missions qui seraient celles des « casques bleus » dans les différentes options (observation ou contrôle *du cessez-le-feu*, soutien à la population, etc.). Seule l'option « lourde » prévoit de *« maintenir ouverts un ou plusieurs couloirs logistiques à travers les zones serbes »*. Elle seule permettrait, *« le cas échéant »*, de regrouper les armements lourds et de procéder à la démilitarisation.

Le texte se conclut par un appel à Washington et Moscou : *« Il nous paraît que la participation effective sur le terrain des Etats-Unis et de la Fédération de Russie aux côtés des pays déjà engagés conférerait une crédibilité accrue à un tel concept de zones de sécurité et pourrait rendre suffisantes les options légères (...). »*

ALLEMAGNE

Les Verts et Alliance 90 fusionnent

Réunis en congrès à Leipzig, les 750 délégués du Parti vert allemand et de l'Alliance 90 ont approuvé, vendredi 14 mai, la fusion des deux formations décidée en janvier dernier par leurs instances dirigeantes. Les Verts, fondés en Allemagne de l'Ouest en 1979, furent le premier parti écologiste et pacifiste européen à faire leur entrée, en 1983, dans un Parlement national, le Bundestag. En 1990, lors des premières élections législatives de l'Allemagne unifiée, ils échouèrent à franchir la barre des 5 % nécessaires pour avoir des députés.

Alliance 90 est un mouvement issu des comités de citoyens de RDA qui avaient animé le mouvement populaire hostile au régime d'Erich Honecker.

ITALIE

Une vingtaine de blessés dans un attentat à la voiture piégée à Rome

Un attentat à la voiture piégée a fait une vingtaine de blessés, dont deux sérieusement atteints, et causé des dégâts matériels importants, vendredi soir 14 mai, dans un quartier résidentiel de Rome. La déflagration s'est produite vers 21 h 40, via Fauro, dans le quartier Parioli. Elle a éventré un immeuble et fait sauter les vitres à 500 mètres à la ronde. Selon les premiers éléments de l'enquête, elle a certainement été provoquée par une voiture piégée, dont les débris ont été projetés sur environ 150 mètres. Deux des blessés se trouvent dans un état grave. L'objectif de l'attentat pourrait avoir été le présentateur de la télévision privée Canale 5, une des chaînes de Silvio Berlusconi, Maurizio Costanzo, animateur d'un programme très suivi, le « Maurizio Costanzo Show », qui a fait notamment de nombreuses campagnes contre la Mafia. Le présentateur et son chauffeur, suivis d'une voiture d'escorte, venaient de quitter comme chaque soir le Théâtre Parioli, après l'enregistrement de l'émission, quand la déflagration s'est produite, dans la rue même où se trouve l'entrée de l'établissement. *« Cet attentat a pour objectif de provoquer la panique, d'entraîner la perte de confiance en l'Etat au moment où celui-ci est institutionnellement fort »*, a déclaré le chef de la police, Vincenzo Parisi. *« On ne peut rien exclure, il est encore trop tôt »*, a-t-il ajouté, à propos de l'hypothèse d'un attentat de la Mafia. *« Il s'agit d'un attentat de très grand impact : faire exploser une voiture au cœur d'un quartier de la ville est un acte de forte intimidation. »* – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

EUROPE

Le sommet de la CEI à Moscou

Le projet d'union économique entre les Républiques de l'ex-URSS a du mal à se concrétiser

Le sommet des pays membres de la CEI, consacré à la mise en place d'une union économique et monétaire entre ces Républiques issues de l'ex-URSS, a abouti à la mise en place de commissions de coordination techniques, sans toutefois rapprocher sensiblement les partisans de l'accélération et ceux du freinage de cette intégration économique.

MOSCOU

de notre correspondant

Même «couronnés de succès», les sommets de la CEI ne font plus recette. La dernière réunion des chefs d'Etat de l'ex-URSS, vendredi 14 mai, à laquelle ont participé des représentants de dix pays (1), s'est déroulée aussi bien qu'on pouvait l'espérer, avec des résultats eux aussi à la mesure des possibilités. On a signé une solennelle déclaration affirmant la nécessité de créer une «union économique» entre les pays membres. Boris Eltsine, qui présidait la réunion, a célébré ce *«tournant dans la vie de la Communauté»*, qui aborde une étape *«qualitativement nouvelle»*. Après quoi il est rapidement apparu que tout restait à faire, et en particulier la mise au point, d'ici le mois de juillet, des «vingt-cinq documents» définissant cette union économique. Que le président du Turkménistan, M. Niazov, n'avait pas signé, que d'autres avaient accompagné leur signature de réserves. Et qu'on n'était même pas d'accord sur les mots, le président ukrainien, Leonid Kravtchouk, ne voulant pas entendre parler d'«union», un terme qui rappelle selon lui, trop de mauvais souvenirs soviétiques.

Comme toujours, on a constaté que certains «poussaient», et d'abord le Kazakh Noursoultan Nazarbaev, tandis que d'autres, l'Ukraine en tête, freinaient. M. Kravtchouk a souligné que le texte signé n'était rien d'autre qu'une déclaration d'intentions, et que la question de l'adhésion ou pas de tel ou tel membre se poserait le moment venu. M. Eltsine lui-même a convenu qu'il y aurait divers degrés d'intégration, selon le choix particulier des Etats et selon qu'ils resteront ou non dans la zone rouble.

Mais surtout, certains des enjeux essentiels sont restés dissimulés. Un petit coin du voile a tout de même été levé lorsqu'un journaliste biélorusse a demandé à M. Eltsine s'il était vrai que la Russie voulait contraindre les candidats à l'adhésion à cette future «union économique» à signer en même temps le pacte de sécurité collective qui lie à ce jour sept Républiques de l'ex-URSS et où Moscou joue évidemment un rôle dirigeant. Le président russe a répondu en substance qu'il était trop tôt pour en parler et qu'on verrait plus tard.

Quelques décisions longtemps attendues concernant les institutions de la CEI ont malgré tout été prises, avec la création d'un «comité exécutif», sorte de secrétariat technique de la communauté, et d'un «comité consultatif de coordination», présidé à tour de rôle par un vice-premier ministre d'un Etat membre – les dénominations retenues montrent que ces organes n'auront aucun pouvoir de décision. Pour le reste, on a une fois de plus proclamé l'urgente nécessité de constituer une banque commune destinée à faciliter les règlements entre pays membres : la décision date d'octobre dernier et n'a toujours pas été suivie d'effet.

Le Kirghizstan hors de la zone rouble

Contrairement aux habitudes, ce sommet, prévu pour la fin du mois, avait été avancé : il s'agissait apparemment de réagir à la décision prise unilatéralement par le Kirghizstan de sortir, de son propre chef et sans avoir consulté ses partenaires, de la zone rouble. Cette petite République d'Asie centrale, dépourvue de matières premières et dans une situation économique très délicate, a longtemps passé pour l'un des partisans les plus zélés de l'intégration économique avec ses partenaires de l'ex-URSS, mais elle a tiré les conséquences d'une situation de plus en plus intenable pour les partenaires de la Russie, entraînés dans la spirale de l'inflation russe, et que Moscou menace de priver de crédits. Depuis le 14 mai, l'usage du rouble est en principe interdit au Kirghizstan, au profit du «som», dont la valeur de départ a été fixée à 200 roubles. Ce pays compte sur le Fonds monétaire international pour l'aider dans cette difficile opération. Le FMI lui a accordé le 11 mai une allocation de 62 millions de dollars, auxquels s'ajoutent des crédits aux importations de la Banque mondiale, du Japon, de la Suisse et des Pays-Bas pour un total de 130 millions de dollars.

Le pas décisif franchi par les dirigeants de Bichpek a provoqué un certain émoi, en particulier parmi les autres pays d'Asie centrale ex-soviétique, qui ont pris des mesures de protection, pour éviter que le Kirghizstan ne déverse sur leurs propres marchés les quantités de roubles ainsi récupérées, un risque d'ailleurs limité par les dimensions réduites de l'économie kirghize.

JAN KRAUZE

(1) Russie, Ukraine, Biélorussie, Moldavie, Arménie, *Kazakhstan*, *Ouzbékistan*, Tadjikistan, Turkménistan, Kirghizstan.

GÉORGIE

MM. Eltsine et Chevardnadze sont d'accord pour appeler à un cessez-le-feu en Abkhazie

Le président russe Boris Eltsine et son homologue géorgien Edouard Chevardnadze se sont mis d'accord, vendredi 14 mai, sur une série de mesures destinées à tenter de mettre un terme au conflit abkhaze, dans l'ouest de la Géorgie.

Les deux dirigeants sont convenus d'appeler à un cessez-le-feu, qui doit entrer en vigueur le 20 mai. Selon M. Chevardnadze, cité par l'agence russe RIA, le cessez-le-feu serait suivi du retrait des armements lourds de la zone de conflit et d'une interdiction de survol de la région.

L'Abkhazie est depuis neuf mois le théâtre de combats meurtriers entre les forces régulières de Tbilissi et les rebelles séparatistes. La Géorgie accuse l'armée russe déployée dans la région d'approvisionner les Abkhazes en armes. – *(Reuter, UPI.)*



George Soros spéculateur et philanthrope

Suite de la première page

Ses fondations, il leur consacre, dit-il, la majeure partie de son temps et 50 millions de dollars par an, auxquels il faut ajouter, en 1992, un don de 100 millions de dollars pour aider la recherche scientifique à se relever en Russie, un don de 50 millions d'aide humanitaire à la Bosnie, et un prêt de 25 millions à la Macédoine.

Pour le jeune juif hongrois qu'il fut, contraint de vivre sous de faux noms sous l'occupation allemande avant de fuir le communisme à dix-sept ans, c'est une fabuleuse revanche. Lorsque le jeune Soros arrive à Londres en 1947, essentiellement nanti d'une solide image paternelle, il cherche un financement pour ses études. Econduit par une association de la communauté juive qui lui refuse une bourse, il fait de petits boulots, puis, un jour, se casse une jambe en travaillant sur une voie ferrée. Il saisit l'occasion pour reformuler sa demande de bourse, qu'il obtient cette fois, non sans avoir tiré une larme au président de l'association auprès duquel il s'était offusqué que des juifs aient pu refuser de l'aide à l'un des leurs dans le besoin – tout en dissimulant qu'il touche déjà de l'Etat des indemnités pour son accident du travail. Cette expérience lui apprendra que *«la tâche du demandeur est de tirer de l'argent de la fondation et que la tâche de la fondation est de se protéger»*. Bien plus tard, à la tête de ses propres fondations, il saura s'en souvenir.

Il entre à la London School of Economics, où il apprend, bien sûr, les métiers de l'économie et de l'argent, mais aussi se familiarise avec les théories du philosophe Karl Popper, dont le livre *la Société ouverte et ses ennemis* est pour lui une véritable révélation. Après un passage à la City, il part pour l'Amérique en 1956, alors que dans sa ville natale, Budapest, les chars soviétiques écrasent le soulèvement hongrois.

La consécration de Wall Street

A Wall Street, il fait son chemin comme analyste financier jusqu'au jour où, enfin, il saute le pas et passe de l'autre côté : en 1969, il crée son propre fonds d'investissement, le Quantum Fund, enregistré à Curaçao. Enfin, il va pouvoir *«gagner de l'argent»*, une activité qui commence réellement à rapporter gros au début des années 70.

Jamais autant que ces derniers mois, il n'aura été reconnu comme l'un des grands financiers sur les places internationales. Les marchés financiers aiment les symboles et les personnalités phares – Henry Kaufman, le *«gourou»* de Salomon Brothers, Ivan Boesky, le magicien des fusions-acquisitions, ou Elaine Garzarelli, analyste financier de Shearson Lehman Hutton, sacrée vedette du jour au lendemain pour avoir prédit – bien mieux, d'ailleurs, que Soros – le krach d'octobre 1987. Aujourd'hui, c'est au tour de George Soros d'accéder à la notoriété, pour son rôle dans la tempête monétaire de septembre, tel que des membres du gouvernement français ont discuté alors avec lui pour le convaincre de la stabilité du franc. Non sans succès, visiblement, puisque George Soros affirme avoir *«joué un rôle constructif dans la défense du franc»* – *«non par civisme*, précise-t-il, *mais parce que c'était mon jugement, que la défense du franc serait couronnée de succès»*.

En revanche, il affirme n'avoir eu aucun contact avec les responsables britanniques pendant cette période. Auraient-elles pu le convaincre de ne pas spéculer contre la livre sterling ? Baissant les bras devant la spéculation (le Quantum Fund avait à lui seul investi 10 milliards de dollars dans la bataille), Londres fut finalement contrainte d'annoncer le retrait de la livre du système monétaire européen le 16 septembre au soir.

Il y a maintenant un «effet Soros». Apprend-on que le milliardaire s'intéresse aux titres japonais ? Aussitôt, la hausse du marché nippon s'accélère. Lorsqu'à Washington il y a deux semaines, le chancelier de l'Echiquier, Norman Lamont, propose que le Fonds monétaire international vende une partie de ses réserves d'or pour financer de nouveaux crédits aux pays les plus pauvres, on le soupçonne immédiatement de vouloir se venger de Soros, pourfendeur de la livre, en espérant secrètement faire chuter ainsi les cours de l'or... Un soupçon que n'est pas loin de partager George Soros : *«C'était aussi mon impression»*, avoue-t-il sans complexe, tout en reconnaissant que l'idée de mettre en vente de l'or du FMI *«n'est pas mauvaise»* !

Le financier américain est très pessimiste sur la conjoncture mondiale, notamment européenne : *«Je crois que nous sommes dans une dépression dont il sera difficile de sortir.»* Ce jugement le conduit à anticiper une baisse massive des taux d'intérêt en Europe, qui ne s'est toutefois pas concrétisée aussi rapidement qu'il l'avait prévu.

Discret jusque-là, l'homme sort de l'ombre. Soros, l'anti-Donald Trump, le roi de l'immobilier new-yorkais ? Pas de luxe tapageur – ni yachts ni jets privés, quatre maisons ou appartements entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Pas de vie privée retentissante – trois enfants d'un premier mariage, un divorce, deux petits garçons d'un second mariage, il y a dix ans avec une jeune historienne de l'art, Susan Weber. La presse populaire britannique a bien déniché une histoire de bouteille de Chateau-Lafitte à 5 000 francs scandaleusement *gaspillée dans un infâme* goulash, complaisamment révélée par un maître d'hôtel licencié, mais sans vraiment faire mouche. Insensible aux courtisans, George Soros se déplace généralement seul, ou accompagné d'un unique collaborateur, en Concorde, sur des lignes régulières ou, à défaut, en petit avion privé de location. Mais, reconnaît-il, c'est vrai, *«il y a un grand changement»* : il accepte à présent d'être un personnage médiatique. *«J'ai trop réussi dans la finance*, explique-t-il candidement. *Mon fonds d'investissement a connu une croissance de 30, presque 40 % par an. Sur vingt ans, ça donne des résultats fantastiques ! Je suis donc devenu reconnu sur les marchés, ce qui a encore accru ma puissance. C'est dangereux car quand on monte très haut, on peut aussi tomber très bas... Mais en même temps, ça me permet de me faire entendre, et j'utilise cette possibilité.»*



Ayant atteint le monde des riches et des puissants, c'est donc sur la grande politique – essentiellement sur sa vision de l'avenir de l'Europe de l'Est et de la Russie – que George Soros veut désormais se faire entendre. Il a le grand mérite de s'être intéressé à l'Est au moment où tout n'y était pas encore joué. Nul ne conteste aujourd'hui, par exemple, le rôle *de la fondation Soros en Hongrie*, où il s'implante dès 1984, cherchant, dit-il, à *«provoquer de petites fractures dans le communisme»*.

A Budapest à la fin des années 80, les locaux de la fondation, sur l'une des hauteurs de Buda, sont déjà un petit foyer de démocratie, où l'on rencontre autour de micro-ordinateurs, de photocopieuses et de tasses de café fumantes tout ce que la Hongrie compte de gens brillants et indépendants, déjà sortis, dans leur tête, du communisme. En accordant des bourses d'études ou de recherche, en facilitant les contacts culturels, en aidant les publications indépendantes, la fondation Soros finance en fait l'opposition.

Les putschs de Moscou

Les fondations de George Soros connaissent des fortunes diverses selon les pays. En Chine, il abandonne assez vite après s'être fait infiltrer par les services de sécurité. En Pologne, il fait une première tentative avec des intellectuels de Solidarité mais sans grand succès ; George Soros en conclut, comme Stefan Batory, noble hongrois devenu roi de Pologne dont la fondation à Varsovie porte le nom, que *«l'on peut faire beaucoup pour les Polonais, mais pas grand chose avec eux»*... L'histoire de sa fondation à Moscou, *«très parallèle à l'évolution de la société russe»*, commence, elle, en 1987. Sakharov décline l'offre de collaboration de Soros, convaincu que sa fondation va être noyautée par le KGB. *«On a commencé comme une organisation soviétique*, dit Soros. *Il nous a fallu deux putschs dans la fondation pour corriger la trajectoire, et cinq ans pour arriver à fonctionner.»*

Car l'une des clés de la méthode Soros, outre d'éviter les institutions, c'est de confier les fondations à des collaborateurs recrutés sur place, au lieu d'envoyer des Occidentaux. En URSS, se souvient George Soros, *«les premiers formaient une clique et ont créé une fondation dans la fondation. Je n'arrivais pas à changer leur façon de travailler. Alors on a fait un putsch, de l'intérieur, comme au Kremlin : le directeur est arrivé à la réunion comme directeur, il est sorti comme ex-directeur. Puis celui qui avait arrangé le putsch, le conseiller juridique de la fondation, a pris le pouvoir. Il était «politiquement correct» mais il s'est révélé pire dictateur que les précédents. Alors au bout d'un an, j'ai dû organiser un autre putsch, pendant qu'il était en Amérique...»* Prémonition d'un second putsch au Kremlin ? Pas plus que les dirigeants occidentaux, George Soros ne voit d'alternative au président Eltsine, bien qu'il ait *«perdu son élan»*.

Depuis un an, après *«un changement révolutionnaire qui me donne un peu d'espoir pour la Russie»*, la fondation a enfin réussi quelques programmes, en particulier celui consistant à aider le ministère de l'éducation à remplacer tout l'enseignement du marxisme-léninisme par celui des sciences humaines. Beaucoup repose sur le choix des personnes, pour lequel Soros peut se décider en cinq minutes, sur un instinct, un coup de cœur, une intuition. *«Parfois, nous n'avons pas trouvé le contact*, dit-il. *Par exemple en Lituanie nous avons fait du très bon travail, pas en Lettonie. Quand je dis «nous», en réalité c'est moi : au départ, il faut un contact personnel.»* Une fois qu'il a choisi, il fait totalement confiance, y compris sur l'argent. L'utilisation des fonds est décidée sur place, par chacune des fondations, et une copie des comptes envoyés à New-York. *«Il responsabilise les gens en Europe de l'Est»*, relève Sandra Pralong, qui dirige la fondation Soros en Roumanie.

En Pologne, George Soros a su écouter, puis changer d'avis : *«J'ai essayé d'introduire la formule qui avait réussi en Hongrie. Mais sur place les gens ont résisté, ils avaient une autre conception. Or c'est eux qui avaient raison.»* La fondation Stefan Batory est à présent le fleuron des fondations Soros.

Bête noire de l'extrême droite hongroise

Pourtant pour George Soros, l'âge d'or des fondations, celui *«du bon vieux temps des sociétés fermées»*, est terminé. L'avènement de nouveaux régimes l'a placé face à des difficultés inattendues. A Budapest, il est devenu la bête noire des mouvements d'extrême droite, aux yeux desquels il incarne tout ce qu'ils détestent : il est juif, riche et étranger. Nommément attaqué dans des pamphlets l'an dernier par les ténors de la droite hongroise, Istvan Csurka et Gyula Zacsek, il proteste auprès du premier ministre, Jozsef Antall, avec lequel ses relations se dégradent.

En Slovaquie et en Roumanie, les milieux nationalistes l'accusent d'être un *«agent hongrois»*. Mais la pire déconvenue lui est infligée à Prague, où il a installé son projet le plus cher, l'Université d'Europe centrale : le premier ministre tchèque, Vaclav Klaus, *«qui n'est pas mon meilleur ami*, relève-t-il avec un sourire un peu forcé, *est un adepte du marché libre, très dogmatique, qui veut devenir membre de la CEE et tourner le dos à l'Europe de l'Est»*. N'ayant que faire d'une université qui l'ancre dans un ensemble dont il cherche à sortir, M. Klaus a donc dénoncé l'arrangement conclu entre ses prédécesseurs au gouvernement, proches de Vaclav Havel, et M. Soros, d'autant plus facilement que, reconnaît ce dernier, *«l'arrangement était faible car mes amis là-bas, les vrais démocrates, sont très faibles !»*. A la suite de cette *«très pénible»* aventure, George Soros a décidé de plier bagages et de rapatrier l'Université à Budapest dans les deux ans. A Prague, *«je ne vois pas l'énergie sur laquelle je pourrais m'appuyer. Je me sens de trop. Klaus veut poursuivre ses intérêts étroits, moi j'ai une conception plus large de mes intérêts : vivre dans un monde de sociétés ouvertes»*.

L'impitoyable spéculateur de Wall Street se serait-il donc métamorphosé en saint George ? Intellectuel frustré – les longs chapitres théoriques de son livre l'attestent, – George Soros trouve indubitablement son compte dans la philantropie. *«Mon engagement en Europe de l'Est a transformé ma vie*, écrit-il. *Pendant la révolution, mon propre rôle a largement dépassé le cadre de mes fondations. Je suis devenu une sorte d'homme d'Etat sans Etat. Ce rôle me plaît. J'ai beaucoup d'estime pour mon personnage, à la fois d'un point de vue subjectif et objectif. Objectivement, je travaille pour le bien de l'humanité.»* C'est l'image, affirment des gens qui le connaissent bien, qu'il voudrait laisser à la postérité. Il est devenu aussi disert sur cette partie de son activité que lui et ses collaborateurs du Quantum Fund restent secrets sur leurs fonds d'investissement, refusant souvent de recevoir les représentants des plus prestigieuses publications financières anglo-saxonnes.

Redoutant que le nationaliste Milosevic ne fasse des émules, Soros met en garde les dirigeants est-européens contre le phénomène *«nadi»* (acronyme de *«national dictatorship»*) qu'il voit s'installer, çà et là, dans le lit du communisme . Au passage, il demande à la CEE de se servir des *«moyens de pression dont elle dispose»*, c'est-à-dire de l'aide, pour contraindre les nouveaux régimes de l'Est à respecter toutes les règles *démocratiques, par exemple lorsque «le gouvernement hongrois institue un véritable monopole des médias audiovisuels»*. Malheureusement pour lui, car il en tire de toute évidence une certaine amertume, les grands de ce monde ne font guère de cas des visions politiques de George Soros.

SYLVIE KAUFFMANN
FRANÇOISE LAZARE
et YVES-MICHEL RIOLS

AMÉRIQUES

Canada : un entretien avec le premier ministre

« Un chef de gouvernement peut être soit populaire, soit efficace, mais pas les deux à la fois », nous déclare M. Mulroney

Brian Mulroney, qui abandonne le 1er juillet prochain ses fonctions de premier ministre du Canada, qu'il occupe depuis 1984, vient d'effectuer une visite officielle de deux jours à Paris, au cours de laquelle il a été notamment reçu par M. Mitterrand et M. Balladur. Avant de rentrer vendredi 14 mai à Ottawa, M. Mulroney nous a accordé un entretien au cours duquel il a fait le bilan de son action en insistant sur la nécessité, pour un chef de gouvernement, de prendre des mesures souvent impopulaires.



« Vous étiez, il y a quelques jours, à Moscou. Etes-vous toujours aussi convaincu de la nécessité pour les Occidentaux d'aider la Russie de Boris Eltsine ?

– J'en suis convaincu. J'ai trouvé Boris Eltsine en grande forme après le référendum, ce qui n'était pas le cas à notre dernière rencontre à Vancouver, au sommet avec Bill Clinton : il était épuisé et quelque peu découragé, car les problèmes à ce moment-là paraissaient insurmontables. Je l'ai retrouvé confiant, vigoureux, prêt à agir, d'abord au niveau constitutionnel, au niveau des changements de structures du gouvernement, tels que le renvoi du vice-président. Mais le défi économique demeure entier pour lui. La transformation de l'économie en un instrument moderne de production peut prendre non pas des mois ou des années, mais des décennies... D'abord, seuls les Russes peuvent sauver la Russie. Il va falloir qu'il continue à jouer son rôle de rassembleur et qu'il conserve toute sa crédibilité. Ensuite, il faudra que le G7 et les autres pays développés maintiennent leur aide, proposition à laquelle le Canada adhère. Notre aide financière est la deuxième des pays du G7 *per capita*, précédée seulement par celle de l'Allemagne.

» Les engagements pris à Londres en 1991 n'ont pas été respectés intégralement par le G7. Cette fois-ci, il y a une promesse formelle qui sera entérinée à Tokyo dans quelques semaines, et il est absolument indispensable que tout cela soit effectivement livré entre les mains du gouvernement russe, dans les meilleurs délais. Il en a grandement besoin.

» Comparons les promesses faites par le G7 : aides directes, garanties bancaires, garanties d'emprunts, et le montant réellement remis. Vous verrez qu'il y a une marge importante entre les deux. Boris Eltsine rentre chez lui en disant : mes collègues du G7 ont tellement confiance en moi qu'ils m'ont promis 43 milliards de dollars. Le problème est que six mois plus tard ses adversaires lui demandent : où sont ces 43 milliards ? Si le G7 s'engage à fournir 50 milliards, il doit livrer 50 milliards.

» Je ferai une parenthèse : c'est comme pour les Nations unies. A l'heure actuelle, sur 181 pays membres, il y en a 41 seulement qui ont payé leur cotisation annuelle, ainsi que les cotisations spéciales pour les forces de maintien de la paix. M. Boutros-Ghali est obligé de passer son temps à aller quêter de l'argent auprès des pays riches pour payer les interventions du Conseil de sécurité. Chaque année, le 1er janvier, l'ambassadeur canadien aux Nations unies remet un chèque pour payer à l'avance toutes nos cotisations. Je pense que c'est une bonne formule pour nos engagements ultérieurs.

– Etes-vous favorable à la création d'une force permanente des Nations unies qui serait disponible à tout instant pour intervenir dans des missions de maintien de la paix ?

– C'est une possibilité. Je ne l'exclus pas du tout, mais imaginez les problèmes financiers que cela poserait aux Nations unies. Ils ont un déficit, dans ce domaine, de 2,7 milliards de dollars, et ils n'ont pas le pouvoir de récupérer les fonds qui leur sont dus. Il se peut qu'on décide d'avoir de nouvelles dispositions qui permettraient la présence dans les pays membres de troupes affectées exclusivement aux Nations unies, sous le contrôle du secrétaire général. Ce n'est pas une proposition qui nous effraie et nous serions prêts à collaborer dans ce sens-là.

– Précisément, des soldats canadiens se trouvent actuellement dans l'ex-Yougoslavie, sous le casque bleu des Nations unies. Est-ce que vous pensez qu'il faut intervenir militairement en Bosnie

– Il y a deux propositions complètement différentes et peut-être incompatibles. Nous avons la résolution actuelle en vertu de laquelle les troupes françaises et canadiennes sont sur le terrain, en exécution d'un mandat des Nations unies. Aujourd'hui, il y a 5 000 Français et 2 500 Canadiens. Actuellement, nous sommes protégés par la force morale des Nations unies. Nous sommes à l'abri d'une attaque parce que nous sommes là pour maintenir la paix. Si nous changeons ce mandat pour les Français, les Canadiens et les Britanniques, il faut solliciter auprès du Conseil de sécurité une nouvelle résolution qui nous permettrait entre autres de rapatrier nos troupes qui sont dans l'ancienne Yougoslavie. Nous ne sommes pas hostiles à l'utilisation de la force, mais nous sommes déjà sur le terrain. Il y a des ressortissants français et canadiens qui peuvent être tués sur-le-champ s'il y a un conflit entre ces résolutions.

– Le Canada a décidé de rapatrier toutes ses troupes d'Europe. Ce geste est passé un peu inaperçu. Quel sens lui donnez-vous ?

– L'OTAN a perdu son adversaire. Il est gênant d'entretenir une armée pour repousser un adversaire qui n'est plus là. Mais on n'a pas abandonné l'Europe pour autant. Nous étions les premiers à être présents en Yougoslavie. Le Canada s'engage plus efficacement envers l'Europe en ayant des soldats dans l'ex-Yougoslavie aujourd'hui, plutôt qu'en ayant des soldats oisifs dans le sud de l'Allemagne, attendant une confrontation qui ne viendrai pas. Je pense que c'est une décision stratégique importante, mais qui n'affecte en rien notre engagement fondamental envers l'Europe.

La francophonie expliquée aux Américains

– Le triangle Paris-Ottawa-Québec ne fait plus guère parler de lui. A votre avis, la querelle est-elle définitivement enterrée ?

– Entre Paris et Ottawa, nous avons maintenant les relations les plus fécondes et les plus respectueuses. Nous sommes très fiers de cette réussite. Le geste politique de 1984, posé par mon gouvernement à l'occasion de la première visite en Amérique du premier ministre Laurent Fabius, a permis l'organisation de sommets de la francophonie. Ces sommets sont devenus d'extraordinaires instruments pour l'épanouissemement du fait français à travers le monde. La France et le Canada, les deux plus grands pays francophones au monde et les deux plus riches, soutiennent financièrement *grosso modo* l'opération. Et nos relations au niveau international ont une grande valeur pour mon gouvernement. J'en ai longuement parlé aux présidents Reagan, Bush et Clinton.

– Les Américains vous comprennent-ils quand vous leur expliquez cela ?

– J'ai dit récemment à M. Clinton : il faut que vous compreniez que le président de la République française a deux responsabilités. Il a d'abord celle de diriger la France, mais il a, en outre, une responsabilité internationale pour la promotion du français à travers le monde. Et nous, les anglophones, avons parfois tendance à considérer cela comme de la petite bière ! Mais si cette responsabilité n'est pas acceptée par le président de la République, il faillit à sa tâche. C'est pourquoi vous voyez le président de la République française, dans certaines occasions, exiger le respect de la langue et de la culture françaises. Certains trouvent cela ennuyeux, prétentieux. Moi je dis : non, ce n'est pas cela du tout. Le Canada est très heureux de l'évolution de ce dossier, très heureux de ses relations avec M. Mitterrand et son premier ministre, M. Balladur. Des relations privilégiées existent et vont continuer d'exister. Les chicanes de tapis rouges et de drapeaux, c'est du folklore, du passé.

– Vous avez évoqué, au cours de votre visite à Paris, cette pomme de discorde qui subsiste entre la France et le Canada, à savoir le problème des pêches. Ce dossier va-t-il finir par se régler en bonne entente ?

– Le problème est le suivant : il ne reste plus de poissons. Est-ce la faute des Russes, celle des Espagnols ou celle des Terre-Neuviens ? Qui le sait ? En tout cas, il n'en reste plus pour personne. Nous prenons maintenant des mesures de conservation et nous essayons de reconstituer ce stock fabuleux qui a nourri une partie importante de l'Europe depuis quatre cents ans. Nous le faisons avec l'aide de la Communauté. Mais je reconnais qu'il y a un problème particulier en ce qui concerne Saint-Pierre-et-Miquelon. Certaines suggestions ont été faites par le premier ministre Balladur. Nous allons les examiner attentivement.

Une opinion publique injuste ?

– Vous allez quitter votre poste de premier ministre du Canada le 1er juillet après l'avoir occupé pendant neuf ans. Neuf années pendant lesquelles on a souvent dit au Canada et à l'étranger que vous étiez le « mal-aimé » de la politique canadienne. Avez-vous l'impression que l'opinion publique a été injuste envers vous ?

– J'ai au contraire connu les sommets de la popularité : 63 % des Canadiens ont estimé que j'étais, et de beaucoup, le meilleur des premiers ministres qu'ils aient jamais vus. C'était au début de mon premier mandat et je n'avais encore rien fait... Et lorsque j'ai commencé à prendre des décisions difficiles, petit à petit, j'ai perdu de la popularité. Je pense que de nos jours un chef de gouvernement peut être soit populaire, soit efficace, mais pas les deux à la fois. Les problèmes sont trop complexes, ceux dont on hérite pèsent trop lourd.

» Le jour où j'ai prêté serment, pour chaque dollar reçu en impôts, le gouvernement canadien versait 1 dollar et 33 cents aux contribuables canadiens. Qu'est-ce que cela veut dire ? La dette nationale, sous mon prédécesseur *(NDLR : Pierre Elliott Trudeau)*, a été multipliée par onze ! Le déficit, inexistant le jour où il a pris ses fonctions, était le plus élevé du monde occidental le jour de sa démission : 39 milliards de dollars canadiens. La progression dans les dépenses sociales a été de 14 % chaque année pendant quinze ans, sans aucune augmentation de la productivité. Au lieu d'acheter des points de popularité à coups de milliards empruntés, comme mon prédécesseur avait fait, j'ai décidé de gérer avec une certaine rigueur.

» Quelles en sont les conséquences aujourd'hui ? Notre taux d'inflation sera de 1,9 % pour 1993, le plus bas des grands pays du monde, et de 1,5 % l'année prochaine. Notre taux de croissance, cette année, sera de 3,3 %. Les taux d'intérêt tournent autour de 6,5 %, le plus bas niveau depuis vingt ans. Et le taux de croissance des dépenses gouvernementales a été ramené à 2 % cette année. On a privatisé vingt-trois sociétés en éliminant 90 000 postes au niveau fédéral, on a « dégraissé » l'appareil, on a supprimé des subventions. En outre – et c'est pour moi le plus important, – notre productivité nationale cette année s'est améliorée de 2,8 %. Nous sommes sur la voie d'une relance spectaculaire et durable. Pourquoi ? Parce que nous sommes devenus compétitifs. Choisir entre popularité et courage, tel est le dilemme. J'ai été très aimé, très populaire, tant que je n'avais pas réformé la fiscalité, que je n'avais pas mis en vigueur la TVA, le traité de libre-échange avec les Etats-Unis, puis signé celui avec le Mexique.

» On choisit de faire de la politique pour quoi faire ? Pour éviter de prendre des décisions, pour être populaire ? Si vous voulez être populaire, faites-vous élire marguillier de paroisse !

» Je crois que j'ai été très bien traité. Lors de ma première élection, en 1984, mon parti a remporté 211 sièges de députés, le chiffre le plus imposant de l'histoire du Canada. On a dit après cela que j'étais fini. Quatre ans plus tard, j'ai remporté 171 sièges, un nouveau gouvernement majoritaire. En trente-cinq ans, aucun premier ministre n'avait remporté deux majorités successives. Et je suis le premier chef de gouvernement conservateur à l'avoir fait depuis 1891. Je ne peux pas me plaindre !

– Pensez-vous que le dossier constitutionnel ait été un facteur aggravant dans votre impopularité ? Nous savons que vous vous êtes battu pour faire passer l'accord du lac Meech et celui de Charlottetown. L'art du compromis, disiez-vous, est une tradition canadienne. Croyez-vous qu'un compromis soit encore possible après vous ?

– Oui, je le pense. Mais cela dépend de la façon dont vous envisagez vos responsabilités. Il n'est pas difficile pour un premier ministre canadien de formuler des propositions constitutionnelles qui fassent l'affaire du gouvernement fédéral et des neuf provinces anglaises et de les imposer au pays, sans le Québec. C'est ce que mon prédécesseur a fait. Ses propositions constitutionnelles ont été rejetées par l'Assemblée nationale du Québec et repoussées par les Québécois francophones.

» Moi, je pense que des propositions constitutionnelles doivent refléter la réalité canadienne, y compris bien entendu la réalité francophone, et la réalité québécoise. A deux occasions, j'ai obtenu l'unanimité, la signature des premiers ministres provinciaux sur un document constitutionnel. Pour l'accord du lac Meech, à la toute dernière minute, un des premiers ministres a décidé de ne pas le soumettre à un vote, comme il était convenu. Quel était donc mon devoir de premier ministre ? D'imposer un vote à Terre-Neuve ou ailleurs ? Je ne le pense pas. Le projet de Charlottetown a lui aussi été signé par les provinces, par les quatre associations amérindiennes et les deux gouvernements territoriaux. Loin d'être parfait, ce document reflète assez bien une certaine vision du Canada.

» Nous avons des gens au Canada qui persistent à vouloir atteindre la perfection. Moi, tout ce que j'ai pu offrir, c'est cette unanimité, reflet d'un réalisme politique respectueux des traditions les plus nobles de mon pays. Ce projet a été soumis à référendum et rejeté. Le tour est venu à un autre ou une autre, venant peut-être d'une autre province, de trouver une formule qui suscitera l'enthousiasme des Canadiens. Ce que j'avais à faire, je l'ai fait, et l'histoire me jugera. J'ai rempli mes devoirs de premier ministre engagé. Oui, j'ai été attaqué et j'en ai payé le prix. Je suis en bonne compagnie : John Major, Helmut Kohl, Margaret Thatcher, George Bush, nous sommes tous mal aimés...

Une lettre de Pierre Bérégovoy

– Vous avez reçu une lettre de Pierre Bérégovoy écrite la veille de sa mort. Est-ce que vous pouvez nous dire ce qu'elle contenait ? Et ce que cela vous a inspiré ?

– Après la défaite de la gauche, j'avais écrit à Pierre Bérégovoy, que je connaissais depuis dix ans et que j'aimais bien, pour lui dire qu'il avait fait un excellent travail dans les circonstances les plus difficiles. Le jour de son décès, je me trouvais à New-York, et l'ambassade du Canada à Paris m'avise que la veille j'avais reçu une réponse de la main de Pierre Bérégovoy. On me l'a remise le lendemain à New-York. Il y parlait de notre amitié, de nos relations et de ce que j'ai cru comprendre être la responsabilité personnelle qu'il portait sur ses épaules dans la situation économique difficile que traversait la France. Il mentionnait surtout le chômage. La situation de l'emploi le troublait profondément.

» Je vois maintenant à quel point il portait, à tort, je pense, complètement à tort, sur ses seules épaules cette responsabilité. J'ai été très touché, j'en ai parlé au président de la République, je lui ai même montré la lettre hier à l'Elysée, et il était particulièrement ému. Mais, d'autre part, je pense qu'il était peut-être heureux de voir cette lettre, une des dernières sans doute, sinon la dernière, de Pierre Bérégovoy. »

Propos recueillis par
DOMINIQUE DHOMBRES
et **MARTINE JACOT**

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Le mouvement de Nelson Mandela veut discuter avec l'extrême droite

Le Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela, inquiet de l'influence croissante de l'extrême droite, a indiqué, vendredi 14 mai, qu'il allait immédiatement tenter de rencontrer les dirigeants extrémistes. Les pourparlers auront pour but de *« trouver une solution pacifique »* aux problèmes du pays, a déclaré le mouvement, au terme d'une réunion de trois jours dans un lieu tenu secret.

L'ANC a souligné qu'il était particulièrement préoccupé par la formation, le 7 mai, du Front du peuple afrikaner (AVU, extrême droite). Dirigé par un comité d'anciens généraux de l'armée et de la police, l'AVU regroupe des mouvements néonazis, des partis politiques et des syndicats blancs. *« La rhétorique d'extrême droite a trouvé un écho auprès de nombreux Blancs qui craignent les changements et sont soumis à des pressions économiques sévères en conséquence de la récession... Un racisme belliqueux n'offre pas de solution réelle aux problèmes de ces gens »*, estime l'ANC, qui se déclare convaincu qu'*« une solution pacifique, dans les intérêts de tous les Sud-Africains, peut être trouvée par les négociations »*.

Par ailleurs, le procureur général du homeland « indépendant » du Ciskei s'apprête à poursuivre 70 militaires, pour le massacre de 28 manifestants de l'ANC, tués lors d'une marche sur Bisho, le 7 septembre dernier. Les soldats du Ciskei avaient ouvert le feu à l'arme automatique sur une foule d'environ 80 000 manifestants de l'ANC. – *(AFP.)*

□ **45 morts dans une mine de charbon.** – Quarante-cinq corps ont été retirés de la mine de charbon de Middelburg, au sud de Johannesburg, où un coup de grisou s'est produit jeudi 13 mai, a annoncé, vendredi, la radio sud-africaine, en soulignant que huit mineurs étaient toujours portés manquants. – *(AFP.)*

Petit-fils du fondateur de l'apartheid

Wilhelm Verwoerd en campagne pour l'ANC

LE CAP

de notre envoyé spécial

Plusieurs centaines de Noirs, de métis et de Blancs, réunis, jeudi 13 mai, à Parow, petite ville des faubourgs du Cap, ont applaudi, debout, le nom de Verwoerd. Cet hommage n'était pas destiné à Hendrik Verwoerd, grand architecte de l'*apartheid* et ancien premier ministre assassiné en 1966, mais à son petit-fils, Wilhelm, vingt-neuf ans, professeur de philosophie politique à l'université de Stellenbosch. Militant de l'ANC depuis un an (*le Monde* du 8 avril), Wilhelm Verwoerd participait à sa première réunion politique.

La gorge nouée par l'émotion, il a retracé son parcours de jeune héritier de la grande tribu blanche. Répondant au président De Klerk qui s'excusait, il y a peu, pour les dommages causés par l'apartheid, Wilhelm Verwoerd a eu les mots que le chef de l'Etat n'avait pas su trouver : *« Ce fut une injustice faite à des millions d'hommes qu'il faut aujourd'hui réparer. »*

A Parow, l'ANC a lancé sa campagne de séduction en direction d'une communauté blanche effrayée par la violence et angoissée par un avenir incertain. Depuis longtemps déjà, Nelson Mandela pressait les Blancs de ne pas quitter l'Afrique du Sud et leur demandait d'assumer leur rôle dans la transformation du pays. Dans la petite cité blanche, les orateurs de l'ANC se sont exprimés en afrikaans et, pour la première fois, *Que Dieu sauve l'Afrique*, l'hymne des mouvements de libération noirs, fut chanté dans la langue des Afrikaners et non pas en xhosa ou en zoulou.

A l'extérieur de la salle où se tenait la réunion, la trentaine de militants néonazis du Mouvement de résistance afrikaner (AWB), bouche pincée et épaules basses, n'est pas revenue de cette outrecuidance.

GEORGES MARION

EN BREF

□ **CENTRAFRIQUE : nouvelle candidature à l'élection présidentielle.** – Jeanne-Marie Ruth Rolland, cinquante-six ans, présidente du Parti républicain centrafricain (PRC), a annoncé, jeudi 13 mai, sa candidature à l'élection présidentielle du 17 octobre prochain. Ministre de la santé, des affaires sociales, de la condition féminine et de la solidarité nationale, elle devient ainsi le septième candidat déclaré à l'élection présidentielle. Seule femme candidate à ce scrutin, elle a justifié sa décision par le fait qu'elle avait *« toujours œuvré pour les plus pauvres et les plus démunis »*. Ses activités dans l'opposition l'avait conduite en prison pour cinq ans, au début du régime de l'actuel chef de l'Etat, le général André Kolingba. – *(AFP.)*

□ **ÉTATS-UNIS : quarante ans de prison pour un homme reconnu coupable d'un viol avec préservatif.** – Un Américain âgé de vingt-huit ans a été condamné vendredi 14 mai à quarante ans de prison, avec une période de sûreté de dix ans, pour un viol qu'il niait, affirmant que sa victime était consentante puisqu'elle lui avait demandé d'utiliser un préservatif. Joel Valdez a été condamné à Austin (Texas) par un jury composé de huit femmes et quatre hommes. Sa victime, Elisabeth Wilson, a remercié le jury. Joel Valdez l'avait violée sous la menace d'un couteau, et elle lui avait demandé de mettre un préservatif, par crainte du sida. – *(AP, Reuter.)*

□ **MALI : un chef rebelle touareg renonce aux armes.** – Le chef rebelle Rhissa Ag Sidi Mohamed a annoncé, jeudi 13 mai, à Bamako qu'il n'était *« plus question de reprendre les armes »* sauf en cas de nécessité absolue. Dernier chef rebelle touareg à avoir rallié le pacte national signé en avril 1992 entre le gouvernement malien et les Mouvements et Fronts unifiés de l'Azawad (MFUA), Rhissa Ag a dit qu'il défendrait désormais ses droits dans le cadre d'un parti. Secrétaire général du Front populaire de libération de l'Azawad (FPLA), il a ajouté que le congrès extraordinaire de son mouvement se tiendrait en juin, dans la région de Gao, dans le nord du Mali. – *(Reuter.)*

□ **MEXIQUE : un mort et plus de cent blessés dans des affrontements entre étudiants de tendances politiques opposées.** – Des affrontements qui ont eu lieu dans la nuit du jeudi 13 au vendredi 14 mai entre étudiants de tendances politiques opposées pour le contrôle de l'Ecole d'études supérieures d'agriculture de Ciudad-Juarez, dans le nord du Mexique, près de la frontière avec les Etats-Unis, ont fait un mort, plus de cent blessés, dont vingt-quatre par balles, et abouti à deux cents arrestations. – *(AFP.)*

□ **NIGER : un nouveau président pour l'Assemblée.** – Le candidat de la majorité, Moumouni Adamou Djermakoye, a été élu, vendredi 14 mai, président de l'Assemblée nationale du Niger. Les cinquante députés de la majorité ont voté pour lui, tandis que les trente-trois élus de l'opposition, qui n'avait pas présenté de candidat, n'ont pas participé au vote. Colonel à la retraite, M. Djermakoye avait déjà été élu le mois dernier à ce poste mais la Cour suprême avait annulé l'élection après le dépôt d'une plainte par l'opposition. – *(AFP.)*

□ **VENEZUELA : l'état d'urgence décrété à Caracas.** – Les autorités vénézuéliennes ont décrété vendredi 14 mai l'état d'urgence dans la capitale, Caracas, pour juguler les mouvements de violence qui se sont multipliés à l'approche d'une décision de la Cour suprême sur la culpabilité éventuelle du président Carlo Andres Perez dans une affaire de détournement de fonds publics. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

SÉNÉGAL : les élections législatives

Le Parti socialiste conserve la majorité absolue

Le Parti socialiste (PS) du président Abdou Diouf a conservé la majorité absolue à l'Assemblée nationale, avec 84 députés sur 120, mais en a perdu 19, a annoncé, vendredi 14 mai, à Dakar, le président de la commission nationale de recensement des votes en publiant *les résultats des élections législatives* du 9 mai. Le Parti démocratique sénégalais (PDS), principale *formation de l'opposition*, a obtenu 27 sièges, soit un gain de 10 députés par rapport à 1988.

Quatre autres formations ou coalitions de partis font, pour la première fois, leur entrée à l'Assemblée nationale en se partageant les 9 sièges restants. Il s'agit de la Ligue démocratique (3 députés); de la coalition «Japoo» (3), qui regroupe le Parti africain pour la démocratie et le socialisme (PADS), la Convention des démocrates et patriotes, le Rassemblement national démocratique (RND) et des représentants de la société civile; du Parti africain de l'indépendance et du travail (2); et de l'Union démocratique sénégalaise-Rénovation (1). L'Assemblée nationale sortante était composée de 103 députés PS et 17 PDS. Le taux de participation a été de 40,74 %, contre 51,46 % lors de l'élection présidentielle le 21 février.

Les résultats confirment la tendance enregistrée au lendemain du scrutin présidentiel : maintien du PS au pouvoir mais avec une sensible érosion, poussée de l'opposition, principalement du PDS. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Protestations après l'agression du correspondant de RFI.** – Les organisations professionnelles de la presse – africaines et internationales – ont exprimé *«énergiquement»* vendredi 14 mai, leur indignation à la suite de l'agression, la veille, du correspondant de Radio France internationale (RFI), Nicolas Balique, par des militants du Parti démocratique sénégalais. L'agression est survenue près du domicile du secrétaire général du PDS, Abdoulaye Wade. Le correspondant de RFI, qui venait de s'entretenir avec le dirigeant d'opposition, a été frappé par des militants du parti au visage et au ventre. Il dit n'avoir dû son salut qu'à sa fuite et précise que sa voiture, qui contenait divers objets personnels dont son matériel de reportage, a été brûlée. – *(Reuter.)*

ANGOLA : reprise des pourparlers à Abidjan

Le gouvernement et l'UNITA sont toujours en profond désaccord

Après plus d'une semaine d'interruption, les négociations ont finalement repris à Abidjan, vendredi *14 mai*, dans un climat de grande tension. L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) a *«radicalisé ses positions»*, et cela pourrait conduire à *«la rupture»*, a estimé le général Higino Carneiro, chef de la délégation gouvernementale à *l'issue de la première séance d'entretiens* au cours de laquelle l'UNITA a réitéré son refus d'évacuer *les villes qu'elle contrôle.*

En ouvrant la séance plénière, la *représentante* des Nations unies, Margaret Anstee, qui préside la réunion, avait souligné, que les pourparlers étaient entrés *«dans leur phase la plus cruciale»*. *«L'attente est immense en Angola, en Côte-d'Ivoire, mais aussi dans la communauté internationale»*, avait-elle déclaré. A New-York, le Conseil de sécurité s'est déclaré *«profondément préoccupé»* par la situation en Angola *et a exprimé le* souhait de voir les négociations d'Abidjan aboutir à une conclusion heureuse *«le plus tôt possible»*. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6040

HORIZONTALEMENT

I. Constituerait un sérieux handicap sur un champ de courses. L'avocat le trouve souvent dans sa manche. – II. Est victime d'une affection dont il ne saurait rougir. Présente un caractère pointu ainsi qu'un accent aigu. – III. Participe. Donne à certains êtres une apparence cyclopéenne. Pratiques. D'un auxiliaire. – IV. Homme de lettres. Ville de la Haute Egypte. Agent de *transmissions*. – V. Telle une nature peu fréquentable. A des vertus *désaltérantes*. – VI. Tels des auteurs captivants ou diffus. Est souvent parée de plumes d'autruche. Préposition. – VII. Nourrit de très jeunes vertébrés. Un bien... fait n'est jamais perdu. – VIII. Abréviation. Incident fâcheux. – IX. Remercie l'amphitryon musulman. Obligent à faire preuve d'une certaine distinction. Carrefour ferroviaire. – X. Ancien titre honorifique. Fut ardente, à Pompéi. Base de formation de certains secrétaires. – XI. Conserva ses dessous jusqu'à ce que son mari ait pris le dessus. Fut pendant longtemps unique en son genre. – XII. Pronom. Article. En disparaissant, il immortalisa une mer. – XIII. Une fonction très bien assurée par Cyrano. Sont plus que buvables. – XIV. *Administra un somnifère.* Dérèglement d'un précieux régulateur. – XV. Pression due à l'attraction des corps. Peut être lié à un crapaud.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I										■					
II									■						
III			■							■			■		
IV					■						■				
V		■						■		■				■	
VI		■						■					■		
VII					■										■
VIII		■				■								■	
IX					■		■					■	■		
X				■					■						
XI	■									■				■	
XII			■		■	■		■			■				
XIII										■					■
XIV							■								
XV									■					■	

VERTICALEMENT

1. Il a envie d'en finir au plus vite. Une beauté à ravir. – 2. Orifice. *Trou pas cher.* – 3. *Fin de participe.* Idylle. Ne peut s'utiliser qu'avec mesure. – 4. Affection bénigne. *Un homme qui compte* sans dépenser. – 5. Éventuel compagnon. Lui. Abréviation marginale. Ne touche pas toujours l'oreille quand il est sourd. – 6. Pilote de la flotte aérienne. Est en passe de trouver la bonne voix. Fait le succès de plus d'un derby. – 7. On *peut y trouver une place, mais* aucun débouché. Conseiller technique dans le prêt-à-porter. – 8. Cellule de nonnette. Lieu de passage. Interjection. – 9. Plus pensif qu'expressif. On y danse la sardane. – 10. Incroyant. Boucles et lacets ornant une botte. – 11. Pièce «meublée». Ce peut être un tendre charme. Annonce une explication. – 12. Refroidir. Dont la prudence a théoriquement doublé. – 13. Exprime un manque de considération. Degré. Quelque chose de révoltant. Feu follet. – 14. Protecteur des mineurs. Conjonction. Quartier de Séville. Point. – 15. *C'est tout l'éclat qu'on peut* attendre des cruches. Champ de manœuvres. Pigeonné.

Solution du problème nº 6039

Horizontalement

I. Mausolée. – II. Ecraseurs. – III. Gingembre. – IV. Edéa. Péon. – V. Ré. Chien. – VI. Peur. EV. – VII. Pé. Marée. – VIII. Marie. – IX. Oil. Roues. – X. Tee. Ultra. – XI. Uns. Sées.

Verticalement

1. *Mégère.* Motu. – 2. Acide. Païen. – 3. Urne. Perles. – 4. Sagace. – 5. Osé. Humérus. – 6. Lempira. *Olé !* – 7. *Eubée.* Route. – 8. Erronée. Ers. – 9. Sen. Versa.

GUY BROUTY

ASIE

CAMBODGE : malgré la menace des Khmers rouges

La campagne électorale bat son plein

Deux personnalités, Hun Sen, premier ministre à Phnom-Penh depuis 1985, et le prince Norodom Ranariddh, l'un des fils du prince Sihanouk, émergent dans la rude bataille en cours pour les élections qui seront organisées du 23 au 28 mai.

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Ils sont deux à tenir la vedette : Hun Sen et le prince Ranariddh. Hun Sen est la locomotive du PPC, le Parti du peuple cambodgien, qui contrôle l'administration et les forces armées du régime de Phnom-Penh. Le prince est le président du FUNCINPEC, un mouvement fondé à Pyongyang en 1981 par son père. Les deux hommes appartiennent à la même génération (quarante-deux ans pour le premier, quarante-neuf pour le second). Bons orateurs, ils tiennent l'un et l'autre de longs discours sans notes. La comparaison s'arrête là.

Par ses mimiques, ses intonations, sa silhouette, sa façon de gesticuler et une forte ressemblance physique, le prince Ranariddh rappelle étrangement son père il y a vingt-cinq ans. Il joue à fond de cette carte. Norodom Sihanouk a beau rester à Pékin – et annoncer qu'il ne regagnera le Cambodge qu'après le scrutin prévu du 23 au 28 mai, – le FUNCINPEC fonde ses espoirs sur lui. L'affiche la plus répandue de cette formation montre Ranariddh, en uniforme de commandant en chef de l'Armée nationale sihanoukiste (rebaptisée ANKI, Armée nationale du Kampuchéa indépendant), au pied d'un «Monseigneur Papa» assis dans un fauteuil Louis XV et souriant. La légitimité royaliste sous-tend son discours électoral.

Le régime corrompu de Phnom-Penh, affirme-t-il, a été mis en place par les *yuôn* (terme péjoratif pour désigner les Vietnamiens). Si le PPC l'emporte, ce sera de nouveau la guerre avec les Khmers rouges. Reprenant le raisonnement de son père, Ranariddh se prononce pour une solution politique, donc pour une *«réconciliation nationale»* avec les Khmers rouges. Son discours est émotionnel : il va de la dénonciation, fort populaire, de la présence d'une forte communauté de *yuôn* au Cambodge, au rappel de la paix qui régnait lorsque le père était au pouvoir.

La sécurité du scrutin

Le thème dominant de la campagne de Hun Sen est simple : les Khmers rouges et le FUNCINPEC, c'est blanc bonnet et bonnet blanc. Une victoire du FUNCINPEC, dit-il, ramènera les hommes de Pol *Pot*, *«responsables d'un génocide»*, dans le système. Et, comme dans les années 70, les Khmers rouges s'empareront à nouveau du Cambodge. Ce discours est repris inlassablement par les cadres de l'administration de Phnom-Penh. Aux bonzes, on rappelle que le régime en place a refait du bouddhisme *une religion d'Etat. Aux commerçants*, à l'oreille plus sensible, on répète que la *«stabilité»* actuelle vaut mieux *qu'un plongeon dans* l'inconnu.

S'appuyant sur l'appareil d'Etat, M. Hun Sen draîne les plus grandes foules. Le prince Ranariddh se plaint, avec de bons arguments, des entraves mises sur son chemin par le pouvoir de Phnom-Penh. Meurtres d'agents électoraux, aggressions, discours et slogans au vitriol : la campagne est rude – d'autant qu'elle a lieu, au moins depuis deux semaines, sous la menace d'attaques khmères rouges qui ont déjà contraint l'APRONUC, l'autorité de l'ONU pour le Cambodge, à ramener le nombre des centres de vote à moins de 1500, au lieu des 1800 prévus il y a trois mois. Comme le scrutin ne pourra avoir lieu dans les zones d'insécurité, il reste à voir dans combien de secteurs, le jour J, *les Khmers rouges* seront parvenus à décourager les électeurs.

Le PKD («Parti du Kampuchéa démocratique») doit, d'ailleurs, amèrement regretter de n'avoir pas saboté plus sérieusement l'enregistrement par l'APRONUC, l'hiver dernier, de 4,7 millions d'électeurs. Car il y a eu, au moins à ce moment-là, un engouement pour une opération dès lors couronnée de succès. Aujourd'hui, les Khmers rouges déchirent les cartes d'électeur, font sauter les trains, tentent de perturber le trafic routier et, même, d'enrayer l'opération électorale dans les provinces les plus disputées : celles de Siem-Réap et de Kompong-Thom. Les intimidations et les exactions sont aussi le fait, au demeurant, de gens du régime, de sorte que nombre de Cambodgiens ont retrouvé une peur un peu *oubliée en 1992.*

La campagne entre dans les derniers jours : elle prendra fin le 19 mai. Tous les dérapages sont encore possibles. La sécurité du *scrutin s'*ordonne sur deux lignes : les «bérets bleus» de l'APRONUC assureront la «défense rapprochée» des bureaux de vote, *et l'armée de* Phnom-Penh sera chargée de la « défense éloignée». Tandis que, chaque jour, une cinquantaine de meetings sont recensés par l'APRONUC à travers le pays, tout le monde spécule sur la capacité des Khmers rouges à saboter le scrutin : grenades dans les villes, opérations de commando ou tirs de mortiers dans les campagnes? Cambodgiens et gens de l'ONU retiennent leur souffle. Quant aux nombreux Vietnamiens présents dans le pays, après l'exode qui a débuté en mars à la suite de massacres perpétrés par les Khmers rouges, ils préfèrent aller attendre chez eux les résultats d'une opération qui décidera de leur avenir.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **AFGHANISTAN : diplomates libérés.** – Trois diplomates ont été libérés après trois semaines de captivité en Afghanistan. Jack Dodds, britannique, Stephen Elhert, allemand, et Gert Piening, néerlandais, sont arrivés en bonne santé, vendredi 14 mai, à Quetta, au Pakistan. Officiers de liaison chargés de la lutte anti-drogue, en poste à Islamabad, ils avaient été enlevés le 23 avril, *après s'être aventurés* en Afghanistan. Leurs ravisseurs, des membres de la tribu Noorzaï, impliquée *dans* le trafic de drogue, réclamaient que deux des leurs, détenus au Pakistan pour trafic d'armes, soient relâchés. – *(AFP.)*

□ ***CHINE* : la querelle avec Londres s'envenime.** – Le gouvernement chinois a condamné l'entretien accordé mercredi 12 mai au *dalaï-lama* par le ministre des affaires étrangères britannique Douglas Hurd. Pékin accuse Londres de soutenir le séparatisme du chef tibétain en exil. Un quotidien officiel chinois a, par ailleurs, accusé le gouverneur de Hong-kong, Chris Patten, en visite à *Wahington*, d'agir comme une *«prostituée»* : en avançant un projet de réformes démocratiques, il voudrait, en fait, *internationaliser la question* de la restitution de la colonie à la Chine, prévue pour 1997. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

LOIN DES CAPITALES

Darjeeling «reine des collines» déchue

DARJEELING

de notre envoyé spécial

LE choc est rude. Le visiteur, fort de ses lectures, attend de Darjeeling une certaine tenue. Les agences de tourisme indiennes ne continuent-elles pas, au demeurant, de parler de *«la reine des collines»* à propos de cette station de l'Himalaya? Pourtant, le sentiment d'une irrépressible paupérisation étreint le voyageur à voir ces rues défoncées et bordées d'édifices dont beaucoup tirent la cité vers le bidonville.

La cité entière est désormais livrée aux *hawkers*, ces marchands à la sauvette qui proposent au chaland quelques carrés de tissu ou six tomates ou oranges. Seule réconcilie avec Darjeeling la vision panoramique du cirque de collines où, de 2 400 à 2 100 mètres, s'étagent ses maisons, surtout lorsque, l'horizon se dégageant, resplendit le Kanchenjunga, deuxième sommet de la planète.

La ville, il est vrai, a eu ses vicissitudes. *«Imaginez-la lorsque l'administration britannique s'y transportait, l'été, de Calcutta»*, nous explique un général indien qui a pris sa retraite dans le district. D'évidence peu nostalgique du passé colonial, l'officier n'en est pas moins sensible à ce qui fut un étonnant décorum : *«Nul n'était admis dans les hauts de la ville s'il n'était pas habillé selon les convenances anglaises. Avant l'indépendance, des Indiens ont été admis au rituel de la promenade, en calèche ou à pied, en se pliant au code vestimentaire. La construction d'édifices était réglementée. Le bas, avec ses marchés, était laissé aux serviteurs et à leur famille»*. La cité a gardé son lustre dans les années cinquante.

Le séisme est survenu lorsque les ruraux des alentours sont venus en masse à Darjeeling, *en quête d'opportunités. En vingt ans*, la population a doublé, atteignant sans doute, à présent, 150 000 – qui sait au juste? *Nombre des nouveaux venus étaient originaires du* Népal voisin. La migration vers une Inde plus riche est une affaire ancienne pour les sujets *du royaume himalayen, qui ont fini par dominer* ethniquement non seulement Darjeeling, mais aussi le Sikkim, le Bhoutan et diverses *régions de l'Assam, donnant crédit au fantasme d'un «complot»* pour la création d'un *«grand Népal»*.

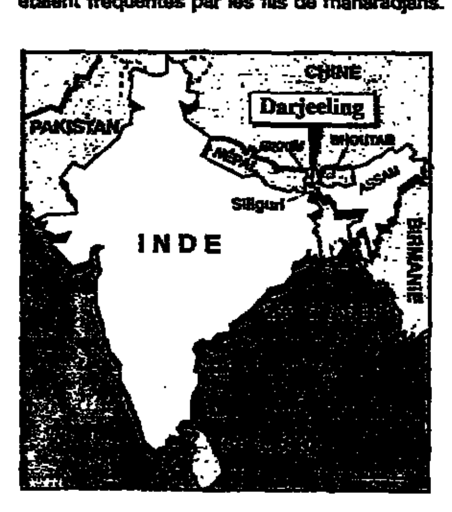
Au siècle dernier, les Népalais ont d'abord été appelés ici pour cueillir le thé sur les domaines que venaient de créer des Britanniques. Leur patiente robustesse, leur courage silencieux les ont désignés comme *«race martiale»* au colonisateur qui, sous l'appellation de «Gurkhas» – du nom de la principauté d'où était partie l'unification du Népal *au dix-huitième siècle – en a enrôlé des milliers* dans les régiments de la Couronne. Jusque dans les années 50, Darjeeling abritait un grand centre de recrutement des Gurkhas.

Parmi eux figuraient des Sherpas, vite repérés, pour leurs qualités de montagnards, par les organisateurs des expéditions hima*layennes qui, jusqu'en 1951, partaient surtout* de Darjeeling, puisque Katmandou refusait les étrangers. C'est ainsi qu'un homme né à *Thame, au Népal, est venu, à dix-huit ans, en* 1932, chercher du travail dans la «capitale d'été» : Tenzing Norkay avait déjà participé, *de 1936 à 1952*, à six expéditions infructueuses à l'Everest – le *«Chomolongma»*, dans sa langue – avant de le vaincre, le 29 mai 1953, en compagnie du Néo-Zélandais Edmund Hillary. C'est Nawang Gombu – un petit homme affable, lui-même deux fois vainqueurs du «Toit du monde», qui a succédé ici à son oncle Tenzing comme directeur technique de l'École de montagne – qui nous fait ce récit, puis nous conduit, dans un parc, à la statue élevée au premier vainqueur de l'Everest sur le lieu de *sa crémation*, en 1986.

Le déclin des «quatre T»

Une autre coup a atteint Darjeeling ces derniers lustres : *le repli de ses activités économiques. «La «reine des collines» avait quatre fleurons à sa couronne*, nous explique un Bengali, M. Sengupta. *Les Anglais parlaient des «quatre T» : tea, tourism, teaching et timber* [le thé, le tourisme, les écoles et l'abattage du bois]. *Tous ont périclité.»*

L'abattage a été purement interdit, pour freiner l'érosion. Les collèges, quant à eux, ont perdu de leur lustre depuis l'époque où ils étaient fréquentés par les fils de maharadjahs.



Quelques institutions demeurent, pourtant : Saint-Joseph, Saint-Paul, Loretto... Elles sont toujours tenues *par des chrétiens, protestants* surtout, mais les jésuites gardent la cote.

Le thé demeure, lui, la gloire de Darjeeling. Si *loin que se pose le regard*, ce ne sont que pentes plantées des petits buissons vert tendre taillés à hauteur d'homme – ou plutôt de femme, puisqu'il n'y a plus que des cueil*leuses. Les grands domaines – soixante-*quinze dans le district – commencent à Kurseong, à mi-chemin de la vertigineuse route qui monte, en trois heures pour 80 kilomètres, de la plaine torride de Siliguri. A Londres, ce sont encore les thés de Darjeeling qui font les enchères record. Mais la perte récente du marché soviétique a conduit maints planteurs au désarroi. Une agitation sociale endémique ajoute encore aux difficultés.

Le tourisme, enfin, a bénéficié d'un regain de passages depuis l'ouverture, en 1990, du Sikkim voisin. La randonnée de moyenne montagne (trekking) tient la vedette. Le petit train à vapeur avec ses trois wagons d'opé*rette, qui monte, en huit ou neuf heures, ses* voyageurs depuis Siliguri, a aussi ses amateurs. Pourtant, c'est la quête nostalgique du passé qui appelle ici le plus grand nombre, et d'abord des Britanniques. Pour eux, une seule adresse : le Windemere. Admirablement tenu par une famille tibétaine dont Alexandra David-Neel disait déjà du bien vers 1917, les Tenduf La, l'hôtel est unique pour les attentions qu'il procure : le feu dans la cheminée des chambres, qui dégourdit l'air frais du soir, la bouillote glissée *dans les lits... De plus, on* y *«filtre et bout l'eau depuis 1939, de sorte que, depuis lors, nul n'a ici été malade»* !

Hélas, les saisons ont été perturbées par un séisme aux effets durables : la revendication d'un *«Gurkhaland»* séparé du Bengale oriental, Etat dont fait partie Darjeeling. C'est en 1986 que les violences ont commencé. Elles ont duré deux ans et fait 300 *morts*. Elles avaient été lancées par un ex-sous-officier gurkha, Subhas Ghising, qui a fini par obtenir, en 1988, la *création d'un «Conseil* des collines» autonome. L'échec de cette instance vient de conduire M. Ghising à relancer *l'agitation.*

Même si les circonstances sont désormais peu propices au séparatisme, la «reine des collines» retient son souffle. On murmure volontiers aujourd'hui contre M. Ghising, *«autocrate incompétent et corrompu»*. L'idée progresse d'un rattachement au Sikkim, qu'un premier ministre talentueux, N. B. Bandhari, a lancé vers la prospérité par une utilisation judicieuse des crédits de New-Delhi, après la conversion forcée du royaume en vingt-*deuxième Etat de l'Union, en 1975. Or c'est* le chogyal du Sikkim qui, au début du dix-neuvième siècle, avait cédé Darjeeling à la Compagnie des Indes, désireuse d'y créer un établissement pour ses cadres tuberculeux. De quoi conforter hindous et bouddhistes, ici l'immense majorité, dans leur conviction que la vie est un éternel recommencement !

JEAN-PIERRE CLERC

هكذا من الأصل

Lancée par MM. Marcellin et de Villiers

L'Association des républicains et indépendants n'exclut pas de se constituer, à terme, en groupe parlementaire

Alors que Raymond Marcellin, « tuteur » de l'Association des républicains et indépendants, récemment créée au sein du groupe UDF de l'Assemblée nationale, conçoit celle-ci comme un simple « groupe de travail », Philippe de Villiers, qui en est l'un des animateurs, n'exclut pas de la transformer, le moment venu, en un groupe parlementaire distinct de celui de l'UDF.

L'annonce, le 12 mai, de la constitution d'une Association des républicains et indépendants, regroupant vingt-huit députés tous issus du Parti républicain (*le Monde* du 14 mai), a suscité un certain trouble au sein du groupe UDF de l'Assemblée nationale (1). Philippe Vasseur, secrétaire général du Parti républicain, s'est efforcé, jeudi 13 mai, de le dissiper. Soulignant qu'il avait été *« parfaitement informé »* de cette initiative, M. Vasseur a expliqué que *« des députés ont légitimement le droit de se rassembler pour essayer de faire passer un certain nombre de thèmes qui leur tiennent à cœur »*. *« Plus nous serons capables de gérer notre pluralité, plus nous serons forts »*, a-t-il conclu.

Une ambiguïté semble pourtant demeurer sur cette « gestion ». Dans l'esprit de Raymond Marcellin, qui entend être le tuteur historique d'une association qui avait existé jusqu'à l'élection présidentielle de 1988, il ne s'agit que de favoriser et d'encadrer la réflexion de parlementaires désirant échapper à la *« politique politicienne. »*

L'ancien ministre de l'intérieur nous a précisé que *« ce groupe de travail »* aura l'avantage *« de pousser le PR à prendre position sur les grands problèmes »* et sera *« un facteur de modération »*, afin *« de maintenir dans la droite républicaine ceux qui auraient tendance à diverger »*.

Les prétentions de Philippe de Villiers apparaissent radicalement divergentes, pour ne pas dire opposées. Limitant le rôle de M. Marcellin à un simple parrainage dû à l'ancienneté, les proches de l'animateur de Combat pour la France ne dissimulent pas que *« la vocation de cette association est de devenir un outil politique »*.

« Aile droitière »

Après avoir perdu la bataille de l'anticohabitation, M. de Villiers cherche une nouvelle planche d'appel pour rebondir et exploiter, à sa façon, la « dérive centriste » du gouvernement Balladur.

Pour lui, cette association jette les bases souterraines d'un nouveau groupe parlementaire qui pourrait se constituer dans les mois à venir. Si, par exemple, les députés centristes, qui se sont également regroupés dans une association, décidaient, après le délai de six mois d'essai qu'ils se sont imparti, de reprendre leur autonomie par rapport au groupe UDF. Si, encore, il advenait que la cohésion de ce groupe UDF se brise sur une question fondamentale, ce qui, au vu du débat sur le code de nationalité qui vient d'avoir lieu, n'est pas simple vue de l'esprit.

Charles Millon, président du groupe UDF, feint pour l'heure de ne point trop se soucier de cette agitation, susceptible, pourtant, d'entamer son autorité. Son entourage n'imagine pas que cette association, *« faite de bric et de broc »*, puisse longtemps subsister. Sa naissance crée néanmoins déjà quelques frictions au sein du Parti républicain.

Commentant les résultats du débat sur le code de nationalité, Gilles de Robien, député de la Somme, qui vient de prendre en charge au sein du nouveau bureau exécutif de ce parti les fédérations, s'est inquiété, dans *le Figaro* du 14 mai, de l'influence de *« cette aile droitière de la majorité »*.

Le suspectant de vouloir *« mettre le feu aux poudres »*, M. de Robien souhaite que *« son ami Philippe de Villiers se contente d'allumer les feux d'artifice du Puy du Fou »*. *« La cohésion sociale*, estime-t-il, *exige plus de sagesse et moins de politique-spectacle. »*

DANIEL CARTON

(1) Les noms des vingt-huit députés adhérant à l'Association des républicains et indépendants sont les suivants : Raymond Marcellin (Morbihan), Alain Griotteray (Val-de-Marne), François d'Aubert (Mayenne), Francis Delattre (Val-d'Oise), Philippe Mathot (Ardennes), Philippe de Villiers (Vendée), Joël Sarlot (Vendée), Claude Gatignol (Manche), Daniel Colin (Var), Jean-Louis Beaumont (Val-de-Marne), Michel Godard (Morbihan), Hubert Falco (Var), Aimé Kerguéris (Morbihan), Jean Roatta (Bouches-du-Rhône), Roland Blum (Bouches-du-Rhône), Yann Piat (Var), Roger Lestas (Mayenne), Pierre Micaux (Aube), Hubert Bassot (Orne), Alain Mayoud (Rhône), Guy Tessier (Bouches-du-Rhône), Gérard Trémège (Hautes-Pyrénées), Antoine Carré (Loiret), Gilbert Gantier (Paris), Jean-François Deniau (Cher), Arthur Paecht (Var), Christian Gourmelen (Val-d'Oise), Charles Ehrmann (Alpes-Maritimes).

□ **Jacques Chirac « approuve pleinement » le plan Balladur.** – Jacques Chirac écrit dans l'éditorial de *l'Essor du Limousin*, cette semaine, qu'il *« approuve pleinement les décisions qui viennent d'être annoncées par Edouard Balladur »*. Il s'agit, selon le président du RPR, de *« la première entreprise sérieuse depuis 1988 de rééquilibrage structurel de nos comptes sociaux »*. *« C'est pour éviter que la situation ne se dégrade encore et pour pouvoir construire sur du solide qu'il fallait agir vite et fort »*, ajoute-t-il.

En conflit avec son premier adjoint

Charles Deprez (UDF-PR) se démet de ses fonctions de maire de Courbevoie

Charles Deprez, maire (UDF-PR) de Courbevoie (Hauts-de-Seine), a déclaré, vendredi 14 mai, qu'il s'était démis de cette fonction, le 12 mai, lors du conseil municipal, pour provoquer un *« renouvellement »* de la municipalité, au sein de laquelle il s'oppose au premier adjoint, Jean-Yves Haby, député, également membre du Parti républicain. Maire depuis trente-quatre ans, Charles Deprez est candidat à sa propre succession contre Jean-Yves Haby.

Selon ce dernier, le conflit entre le maire et lui-même avait débuté entre le premier et le second tour des élections législatives de mars dernier. *« Charles Deprez m'a alors fait comprendre qu'il voulait revenir sur la succession envisagée entre lui et moi, qui devait conduire à ma désignation comme tête de liste aux municipales de 1995 »*, a déclaré M. Haby. Le député a indiqué qu'il avait reçu une lettre de soutien de Philippe Vasseur, secrétaire général du PR, dans laquelle celui-ci appelle *les élus PR du conseil* municipal à voter pour M. Haby.

La majorité municipale est composée de 35 membres : 13 PR, 5 RPR, 5 UDF et 12 divers droite. Dans la minorité siègent 4 conseillers socialistes, 2 communistes, 1 indépendant et 3 membres du Front national.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

L'énigme de la démocratie

LES DÉSENCHANTEMENTS DE LA LIBERTÉ
de Guy Hermet. Fayard, 336 pages, 140 F.

C'EST l'histoire d'un spécialiste confirmé et reconnu dans son domaine, celui de la science politique, que sa connaissance du sujet, l'évolution du monde et son intuition personnelle conduisent, au début des année 90, à entreprendre un travail de recherche sur le thème de la transition démocratique. Il ne part pas à l'aventure, il sait, en gros – il croit savoir, – où il va et l'actualité sert son dessein : son objectif est d'analyser avec la rigueur de sa discipline une mutation qui, par son ampleur et sa diversité, marque une étape historique.

Au départ de l'entreprise, il y a une sorte d'évidence mais, chemin faisant, le chercheur achoppe sur la confusion, voire le chaos, de la réalité qu'il examine : les fruits que l'histoire produit sont loin de tenir les promesses des fleurs. C'est ainsi que son livre sur la sortie des dictatures dans les années 90, qui devait s'intituler *le Temps de la démocratie*, est paru, il y a peu, sous le titre *les Désenchantements de la liberté*. Il n'en est pas moins passionnant et, à quelque chose la déception étant bonne, il est, sans doute, plus utile pour la suite.

Cette histoire n'est pas seulement celle de la déconvenue de Guy Hermet, chercheur honnête qui, en refusant de plier les faits à ses désirs, rend compte de son cheminement contrarié : elle concerne tous ceux qui s'interrogent sur le nouvel état du monde et qui ont quelque raison de s'inquiéter de ce qui sortira des bouleversements considérables qu'il a connus ces dernières années. L'auteur des *Désenchantements de la liberté* ne leur apporte pas que le reflet de leurs propres désillusions – quand il ne les dérange pas carrément dans leur confort – car si son travail est utile c'est bien parce que au-delà de l'optimisme et du pessimisme, il propose une vision plus lucide des choses. La lucidité n'est, bien souvent, que la manière la plus positive de digérer ses déconvenues et d'en prévenir de nouvelles.

A cette fin, Guy Hermet ramène ses lecteurs à la dure et complexe réalité des faits qui ne s'accommodent ni des idées reçues ou à la mode ni des doctrines simplistes et des politiques ou engouements à visée courte. Ce travail de décapage s'appuie sur une information dont la richesse permet d'aligner les exemples, d'établir des comparaisons, là où elles sont possibles, de souligner les nuances et les contradictions, partout où se perçoit une potentialité, une velléité, de passage à la démocratie. Il est rare qu'une telle base de réflexion sur la genèse démocratique soit, à travers l'histoire contemporaine et l'actualité, offerte au public pour l'instruire de la difficulté et de la multiplicité des processus qu'elle met en jeu. Loin d'apparaître comme une voie royale pour une finalité évidente, elle s'apparente plutôt à la résolution d'une énigme à la sortie d'un labyrinthe.

Souvent, l'énigme se pose avant même l'avènement du changement espéré : pourquoi tel bunker, bâti pour durer, explose, sans intervention extérieure ? Et pourquoi à ce moment-là ? Les réponses ne sont jamais simples et ne peuvent s'étudier que cas par cas. L'auteur passe de *« l'excellence du modèle espagnol »* à la libéralisation de l'ex-empire soviétique, sans oublier les exemples latino-américains, africains et asiatiques. A lui seul, ce voyage dans le temps et l'espace mérite l'attention, tant par l'assemblage des expériences si diverses qu'il rappelle que par les observations que formule l'auteur, à contre-courant, non seulement des clichés, mais des idées et des sentiments les plus communément et honorablement partagés.

On aura les mêmes surprises avec cette autre interrogation essentielle concernant les conditions nécessaires à l'établissement de la démocratie. Celle-ci ne serait-elle qu'un luxe réservé aux pays nantis et, de surcroît, étroitement lié à l'économie de marché ? L'auteur s'insurge contre cette idéologie à la mode avec la même indignation qu'il dénonce ceux qui reniaient *« la liberté pour les pauvres au bénéfice de la tyrannie des guérillas révolutionnaires »*. Ce sont parfois les mêmes, assure-t-il. Guy Hermet constate que la misère matérielle frappe à des degrés divers tous les terrains de démocratisation et que l'échelle de la détresse ne permet pas, à elle seule, d'établir celle de la gouvernementabilité démocratique.

Historiquement, la démocratie est née en Europe de l'Ouest dans les pays qui n'étaient pas les plus avancés sur le plan économique (l'Allemagne par rapport à l'Angleterre) et, actuellement, pour s'en tenir à ce seul exemple, parce qu'il est le plus massif, l'Inde se classe au premier rang des démocraties sur le plan quantitatif et parmi les nations les plus pauvres du monde. La question mérite d'être inversée : ne serait-ce pas la démocratie qui apporterait un avantage propre en matière de développement ?

L'auteur s'interroge de la même façon sur l'obstacle que certaines religions opposeraient à la reconnaissance de tout pouvoir démocratique. Il ne perçoit, à cet égard, que des décalages chronologiques car, d'une manière générale, les dieux ne sont pas démocrates. La vraie différence entre les religions lui paraît liée à leur capacité de s'appuyer sur des organisations vouées à agir dans le siècle et à mettre en œuvre des stratégies politiques, lesquelles peuvent, paradoxalement, participer à la naissance du pluralisme démocratique.

Au terme de ce survol des terres de démocratisation et de cette analyse des préalables, conditions et recettes dont on prétend baliser leurs espérances, la leçon qui s'impose est celle de la modestie et de la prudence. Guy Hermet voudrait aussi, au risque d'opérer une sélection cruelle, y ajouter celle du discernement. Parmi la pléthore de candidats à la démocratie, qui caractérise l'époque et qui crée une surcharge ingérable sur le champ, il préconise de soutenir les promesses démocratiques des sites les plus fertiles, plutôt que de dispenser tous azimuts *« des paroles réconfortantes et des ressources trop maigres »*, ou de céder à *« une préférence subjective recouvrant des anticipations erronées »*.

Il y a, dans l'immédiat, mieux à faire, selon lui, dans *« la demi-douzaine de pays d'Amérique latine qui sont mûrs pour la démocratie »* que dans l'ex-empire soviétique, à l'exception des pays de l'ancien espace austro-hongrois. Le besoin de discernement s'impose ailleurs car, dit-il, *« nul ne devrait confondre la transition à Taïwan ou au Chili avec celle du Pérou, du Bénin ou de l'Algérie »*, de même qu'il faudrait se garder de tous les dogmatismes, qu'ils relèvent de l'angélisme, ou de l'obéissance aux règles de l'économie de marché comme *« aux normes techniques de l'ingénierie politique occidentale »*.

Guy Hermet n'est pas neutre ; il s'engage, bouscule la routine des bons sentiments et des réflexes intellectuels, secoue ses lecteurs, pour leur plus grand bien dans la mesure où il leur apporte matière à réfléchir sur ce qu'il y a de plus intéressant actuellement dans le spectacle du monde et sur l'intelligence de leurs chères convictions.

Réuni en conseil national

Génération Ecologie rompt le silence

Le conseil national de Génération Ecologie, qui doit se réunir, dimanche 16 mai, pour la première fois depuis les élections législatives, sera saisi des travaux de la « commission du bilan », créée au lendemain du scrutin. Celle-ci, qui avait adressé un questionnaire à tous les candidats de GE, a reçu en outre plusieurs dizaines de contributions sur la stratégie à conduire dans les prochaines années. Nous publions ci-dessous un extrait de celle de Guy Aznar, secrétaire national de Génération Ecologie.

POINT DE VUE

Un mouvement de contestation ou de gouvernement

par Guy Aznar

L'ÉCOLOGIE politique est à un tournant de son histoire : *selon le choix qui sera fait*, elle disparaîtra de la scène politique ou bien elle deviendra le catalyseur de la démocratie du futur.

Il est clair que, de toute façon, les écologistes doivent retrouver leurs racines environnementalistes. C'est là que résident leur fondement existentiel, leur histoire, leur crédibilité. C'est la vocation que le public leur attribue. C'est le domaine qui correspond à la compétence de ses militants et de ses cadres. L'environnement n'est pas un recentrage limitatif sur « les petites fleurs et les oiseaux », c'est une grille de lecture du monde, non exclusive mais qui a sa pertinence et qui amène à porter des jugements sur la politique économique, la politique énergétique, celle des transports, etc.

L'enracinement environnemental étant, supposons-le, une chose entendue, il existe deux manières de se situer politiquement : comme un mouvement de contestation ou comme un mouvement de gouvernement. Il n'est pas inutile de préciser les deux scénarios.

Le scénario de contestation *consiste à développer un mouvement* qui manifeste sa spécificité dans la protection de l'environnement. Il retrouve de ce fait les racines contestataires historiques du mouvement et cherche à remettre en cause, à travers sa grille de lecture environnementale, les choix politiques des pouvoirs en place. Il *peut présenter* des candidats à des élections municipales, régionales, pour défendre la cause de l'environnement, mais n'a aucune vocation à se présenter à des élections législatives ou présidentielles. S'il le fait, c'est par provocation, pour occuper les écrans, non pour gagner.

Le scénario de gouvernement consiste à développer un mouvement qui prétend reconstruire un discours global sur la société, comme s'il devait un jour en assurer la gestion. Sa grille de lecture environnementale est le point de départ d'une réflexion systémique qui doit embrasser tous les sujets. La question sous-jacente étant : faut-il avancer seuls, entre écologistes, en se donnant le temps qu'il faut pour devenir compétents et crédibles sur tout, ou bien faut-il *développer cette réflexion* avec d'autres courants de pensée ? Dans ce dernier cas, les écologistes reconnaîtraient que leur apport n'est qu'un élément de réflexion parmi d'autres. Avec humilité, ils accepteraient de faire partie d'un puzzle. Pourquoi les écologistes deviendraient-ils les *catalyseurs*. d'une nouvelle réflexion sociale ? Parce qu'ils constituent de fait un courant sociologique composé de gens qui se sont réunis sur des valeurs, sur une certaine conception des rapports entre l'homme et la société, sur un projet planétaire essentiel et généreux. Parce qu'ils incarnent *des idéaux collectifs*, parce qu'ils constituent une force neuve, moins usée que d'autres par la vie politique, parce qu'une bonne partie de la jeunesse se reconnaît en eux. Quel seraient le concept unificateur, le signal de ralliement qui feraient de ce nouvel ensemble le lieu d'imagination de la société du siècle 21 ?

Solidarité autonomie

Personnellement, le point focal me paraît se situer autour du binôme solidarité-autonomie, qui *définit la relation dialectique* de l'homme au monde et qui diffère de manière significative des anciens concepts. Solidarité ne fait pas partie d'une démarche exclusivement gestionnaire, parce que c'est un vocabulaire d'amour. A ce terme, on peut accoler le mot de « partage », qui est la forme organisationnelle de la solidarité (partage des ressources, de l'emploi, du savoir, de l'espace).

L'autonomie est la couleur complémentaire de la solidarité. C'est le droit à l'aventure individuelle, qui va être rendue bientôt possible par la libération du temps, le droit à la liberté, à la transgression, à la différence. En brandissant l'étendard solidarité-autonomie, les écologistes sortiraient alors de l'écologie environnementale pour *revendiquer plutôt l'« écosophie »*, dont parlait notre ami Félix Guattari.

Parti de contestation ou parti de gouvernement, démarche solitaire ou fusionnelle, les deux voies sont respectacles. L'une est plus ancrée dans la pureté des origines, l'autre constitue une négociation difficile avec la réalité. C'est l'alternative éternelle entre Antigone la rebelle et Créon le gestionnaire. Pour ma part, j'adore les élans de cœur d'Antigone, mais je ne peux oublier qu'elle s'est emmurée elle-même dans son tombeau.

► **Guy Aznar, sociologue, est secrétaire national de Génération Ecologie, chargé du travail et de l'emploi.**

La réforme du code de la nationalité

Harlem Désir dénonce la « mise en cause du droit du sol »

Harlem Désir, membre de Génération Écologie, a déclaré, vendredi 14 mai, que *« les dérapages et la surenchère auxquels l'on vient d'assister »* dans l'examen de la réforme du code de la nationalité à l'Assemblée nationale *« montrent bien qu'il ne fallait pas mettre le doigt dans cet engrenage »*.

Selon l'ancien président de SOS-Racisme, *« cela rend d'autant plus incompréhensible la position de soutien au texte, adoptée sans véritable débat par le bureau national de Génération Écologie »*, qui *« ne devrait pas accepter de mise en cause du droit du sol »*.

Le Mouvement des réformateurs, animé par Jean-Pierre Soisson, *« condamne »*, lui aussi, la réforme. L'ancien ministre de l'agriculture a déclaré, vendredi, que le gouvernement avait *« durci le texte initial »* et *« donné des gages à l'aile droite de sa majorité »*.

« Il a fait adopter un texte qui contient des ferments d'exclusion et qui ne contribuera pas à l'intégration », estime M. Soisson. Yves Jouffa, président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme, indique, dans un entretien à paraître dans l'hebdomadaire *Tribune juive* (daté 20 mai), qu'il *« souhaite que François Mitterrand fasse un geste »* au sujet de cette réforme. *« Je le lui dirai, si j'ai, prochainement, l'occasion de le rencontrer »*, précise-t-il.

Fermement opposé à cette réforme, M. Jouffa ajoute : *« On s'est battu contre la double peine, mais il y aura, désormais, une triple peine : la condamnation pénale, l'interdiction de devenir français et, éventuellement, l'expulsion. Les juifs de France s'honoreraient en prenant position contre ce texte. »*

M. Jouffa estime, en effet, que *« quand on commence à toucher un cheveu d'un Arabe ou d'un Africain, vous pouvez être sûr que, demain, c'est toute la chevelure d'un juif qu'on enlèvera »*.

SOCIÉTÉ

Le dénouement de la prise d'otages

La prise d'otages à l'école maternelle du Commandant-Charcot de Neuilly-sur-Seine, commencée jeudi matin 13 mai, s'est terminée, samedi 15 mai, à 7 h 25. Le ravisseur un homme de quarante-deux ans nommé Erick Schmitt, a été tué de trois balles *dans la tête par les policiers d'élite* du RAID (Recherche-Assistance-*Intervention*-Dissuasion), qui, selon un communiqué du ministère de l'intérieur, avaient profité d'un moment d'assoupissement du preneur d'otages. Les policiers, qui avaient réussi à installer un dispositif vidéo dans la classe, y avaient *pénétré afin d'évacuer les six* enfants et l'institutrice.

Charles Pasqua, au cours d'une conférence de presse, a félicité les *services* de police et du RAID qui ont ainsi permis la libération des otages. *«Il était important que la force reste à la loi»,* a déclaré le ministre de l'intérieur. M. Pasqua, M. Sarkozy, maire de Neuilly-sur-Seine et ministre du budget, ainsi *que M. Bayrou, ministre de l'éducation* qui s'est aussi rendu sur les lieux, ont rendu hommage en particulier à Laurence Dreyfus, l'institutrice, qui *«a joué un rôle déterminant dans cette affaire»,* selon M. Pasqua. De son côté, M. Mitterrand, rentré à Paris après un séjour officiel à Athènes, a également transmis ses félicitations *«à tous ceux qui ont pris part à la libération des enfants retenus en otages».*

[redacted]

La sécurité des enfants privilégiée

Suite de la première page

Un système de mise à feu, en état de marche, et *«actif»* en langage policier (c'est-à-dire pouvant être actionné), comprenant des détonateurs électriques, avait été disposé dans la salle de classe. La carte d'identité française d'un homme âgé de quarante-deux ans a aussi été trouvée en possession de ce dernier, sans qu'il soit du tout sûr qu'elle corresponde à la véritable identité du ravisseur. Une carte au nom d'Erick Schmitt, né en Algerie le 31 juillet 1951 et demeurant à Rosny-sous-Bois.

Un peu avant huit heures, la centaine de journalistes de la presse française et internationale *ont pu voir des hommes du RAID* sortir du bâtiment en frappant dans leurs mains. Puis ils ont cru distinguer les enfants quittant le groupe scolaire Commandant Charcot à bord de voitures banalisées et en compagnie de leurs parents. Le drame de la première *prise d'écoliers en otages jamais* survenu en France était dénoué. Au terme de quarante-sept heures de négociations, de dialogues et de tensions, entre un ravisseur cagoulé et les négociateurs.

Très vite, l'homme a demandé que le chef du RAID, Louis Bayon, soit celui qu'il autorisait à pénétrer dans la pièce pour mener les tractations. *Le policier a pénétré à plusieurs* reprises dans la classe, où le preneur d'otages se tenait dans un coin tandis que les enfants se trouvaient à l'autre bout de la pièce. Libre de ses allées et venues, l'institutrice s'occupait des enfants, les calmant en leur racontant des contes, épaulée à diverses reprises par un médecin-capitaine des armées, Evelyne Lambert. Se présentant comme un chef d'entreprise, l'homme avait alors reconnu qu'il était bien à l'origine de l'attentat à l'explosif commis, *dans la* nuit du 7 au 8 mai, dans un parking de Neuilly et revendiqué par un texte signé des initiales «HB».

Un troc efficace et terrible

«Dans les jours prochains aura lieu une explosion, signée HB et revendiquée pour affirmer sa capacité de destruction, soulignait ce texte. *Elle sera cette fois purement symbolique et de faible importance, et aucune victime ne sera à déplorer (...) Son unique but est d'annoncer l'imminence d'une opération d'envergure à la police et au ministre de l'intérieur, en particulier. Cette affaire va sensibiliser la France entière et mobiliser tous les médias, qui auront de quoi largement satisfaire le public. Elle sera de nature à ébranler très sérieusement le pouvoir en place, qui risquera de voir toute la population, réunie pour une fois, se dresser contre lui et manifester violemment en réclamant des têtes importantes.»*

Relu après la prise d'otages, ce texte prend toute sa signification quand on sait que les divers documents remis par le ravisseur aux autorités, pour poser ses conditions et imposer ses consignes, portaient la même signature «HB». C'est sous ce paraphe que l'on pourra lire le récit mouvementé des deux journées d'angoisse et de négociations. Aux négociateurs le ravisseur confiera que «HB» signifie *Human Bomb.*

Jeudi et sa nuit avaient *été* le temps de la libération d'enfants au gré d'un «troc» efficace et terrible : une vie en échange d'un sac de billets de cinq cents francs, une autre pour des coupures de dollars américains ou de marks allemands; une bonne grâce obtenue du ravisseur contre un téléviseur, un téléphone ou une rencontre avec un *journaliste de TF1*; le ministre de l'intérieur accepta même de lui faire parvenir sa carte d'identité pour prouver qu'il suivait bien l'affaire en personne. Réclamant cent millions de francs, l'homme en avait finalement rabattu pour quarante, puis avait exigé cinquante millions de francs. La somme avait été tirée des caisses de la Banque de France, puis entreposée au *ministère de l'intérieur.*

Cette stratégie du «donnant-donnant» avait tout d'abord payé; sur les vingt et un enfants présents dans la classe des «petits» de la maternelle de Neuilly, jeudi matin, quinze avaient ainsi pu retrouver la liberté. Le ravisseur affichait un grand calme, étant même *attentif* aux enfants et allant jusqu'à jouer avec eux. Il avait ainsi réclamé une caméra pour réaliser une cassette vidéo qui sera diffusée aux parents.

Mais la tension est allée crescendo, le lendemain : plus aucune libération n'était intervenue depuis vendredi 14 mai à une heure du matin. Le ravisseur refusait de se séparer des six derniers enfants que, dans la prose écrite au moyen d'un ordinateur qu'il avait remise aux policiers, il considérait comme autant de *«boucliers».* Dans l'après-midi, la totalité de la rançon issue de la Banque de France avait été apportée à l'école de Neuilly à bord d'une voiture *break* chargée de volumineuses cantines métalliques de couleur bleue.

L'homme avait paru soulagé quand des sacs contenant des liasses de billets lui avaient été apportées. L'argent, qui avait jusqu'alors été sa seule obsession avait cédé la place aux exigences drastiques posées par le ravisseur en ce qui concerne sa propre *sécurité.* Si bien qu'en fin d'après-midi, l'homme exigeait de partir avec l'ensemble de la rançon, un enfant et deux adultes en otage, en échange de la totalité de la rançon et *des garanties de pouvoir* s'échapper sain et sauf.

Aux commandes dans son bureau de la place Beauvau, Charles Pasqua pilotait l'opération en maintenant la ligne qui a été constamment celle du dispositif mis en place à Neuilly : *priorité* absolue à la vie des enfants, sang-froid et patience maximale. Le recours à la force n'était envisagée, insiste-t-on au cabinet du ministre, que *dans le cas où la sécurité* des enfants serait immédiatement mise en danger ou si des violences physiques étaient commises. Il n'était pas davantage question de laisser le *ravisseur s'échapper* avec un seul enfant.

Le «patron» du RAID, auquel s'était joint le procureur de la République de Nanterre, Pierre Lyon-Caen, qui *a traité directement* avec le ravisseur, feignit alors d'accepter le «marché» proposé par le preneur d'otages. L'idée était de reprendre les négociations après *la libération des cinq premiers* enfants. Louis Bayon proposa de troquer les explosifs contre une arme de poing, ce qui fut accepté par le ravisseur à la tombée de la *nuit. Puis ce dernier,* de plus en plus tendu, revint sur cet engagement, multipliant les objections et réclamant qu'on lui donne une nouvelle nuit pour réfléchir. Un *système de «sonorisation» permettant* d'écouter ce qui s'y passait dans la classe a finalement décidé les policiers à intervenir, quand ils ont eu la certitude, grâce à la *caméra vidéo qui avait été* installée, que le ravisseur, après deux nuits sans dormir, s'était assoupi.

PHILIPPE BROUSSARD et ERICH INCIYAN

Des précédents à l'étranger

Si la France avait, jusqu'à présent, été épargnée par les prises d'otages dans les écoles, d'autres pays, et particulièrement les Etats-Unis, ont connu le développement de ce phénomène au cours des dernières décennies.

• En Californie, en 1992 : un ancien lycéen prend plus de quatre-vingts élèves en otage dans un lycée d'Olivehurst. Il *en tue trois,* ainsi qu'un professeur, et blesse une dizaine d'élèves avant de se rendre.

• En Alaska, en 1988 : un homme garde quatre-vingts enfants en *otage dans une* école élémentaire de Tuscaloosa; il les libère sains et saufs après douze heures.

• Dans l'Illinois, en 1988 : une femme pénètre dans une école élémentaire de Winnetka *et ouvre le feu. Un enfant* est tué, cinq blessés. La femme retourne ensuite l'arme contre elle.

• En Union soviétique, en 1988 : quatre hommes et une femme prennent le contrôle d'un car transportant trente écoliers dans le nord du Caucase. Les autorités accèdent à leurs exigences et leur remettent l'équivalent de 15 millions de francs ainsi qu'un avion pour se rendre en Israël. Il n'y a pas de victimes. Puis les ravisseurs sont remis par Israël aux autorités soviétiques pour qu'elles les jugent.

• Dans le Wyoming, en 1986 : un couple armé d'une bombe prend cent soixante-sept adultes et enfants en otage *dans une école élémentaire* de Cokeville, exigeant une rançon de 300 millions de dollars. Ils sont tués tous les deux, elle apparemment par *l'explosion accidentelle de l'engin,* lui apparemment en se suicidant.

• Aux Pays-Bas, en 1977 : des extrémistes des Moluques du Sud détiennent cent cinq écoliers en otage à Bovensmile. *Tous les enfants sont* libérés sains et saufs au bout de quatre heures.

La presse étrangère en haleine

Il est rare que l'actualité intérieure en France fasse la une des journaux britanniques et américains. La prise d'otages de Neuilly-sur-Seine échappe à cette règle. Après avoir brièvement annoncé l'affaire, en première page, vendredi 14 mai, le journal britannique *The Guardian* y est revenu, samedi 15 mai, avec un ensemble texte et photo qui occupe plus de la moitié de sa une. De son côté, *The Independent* est resté fidèle à une ligne éditoriale qui privilégie la politique étrangère et nationale, mais un article sur l'affaire débutait néanmoins en première page. Même le *Financial Times*, le quotidien britannique des affaires, aborde le sujet en une sur une colonne.

Côté télévision, la BBC et nombre de chaînes américaines ont filmé les événements ou ce qu'on pouvait en voir de l'extérieur de l'école. Le ton général était sobre alors que le dénouement de l'affaire se faisait attendre mais ne gommait rien d'un drame qui a tenu en haleine l'opinion en France et au-delà. Dans la presse américaine, l'*International Herald Tribune* a suivi l'affaire de très près également. Vendredi 14 et samedi 15 mai, texte et photos occupaient *une place notable en première* page.

En Espagne, *El Pais* du samedi 15 mai consacrait l'essentiel de la page 6 à l'événement. Quant à *la Libre Belgique*, ce journal se demandait en première page et sous une photo si les autorités n'étaient pas *«résignées à céder».* La *«neutralisation»* du preneur d'otages samedi matin a clos provisoirement ce débat.

Y. M.

□ **Nicolas Sarkozy, maire de Neuilly : *«La police et le RAID ont été sensationnels».* –** *«La prise d'otages a duré 45 heures, 59 minutes et 59 secondes. Il n'y a qu'une seconde qui fut bonne»*, a déclaré samedi matin 15 mai Nicolas Sarkozy, ministre du budget et maire de Neuilly-sur-Seine. *«La police et le RAID ont été sensationnels. L'institutrice merveilleuse. Tout s'est fait dans un climat de confiance»*, a-t-il ajouté.

Le communiqué du ministère de l'intérieur

Après la libération des otages de l'école Commandant-Charcot à Neuilly, le ministère de l'intérieur a publié le communiqué suivant :

«A 7 h 25, ce samedi 15 mai, profitant d'un moment d'assoupissement du preneur d'otages, les policiers du RAID ont pénétré dans la classe afin de sortir les six enfants et l'institutrice. L'homme s'est réveillé. Les policiers du RAID ont fait usage de leur arme afin d'assurer la sécurité des otages. L'homme est mort sur le coup.

» Il y avait vingt et un bâtons de dynamite dans la classe dont seize autour de sa ceinture. Le dispositif de mise à feu était opérationnel. Le ministre de l'intérieur a aussitôt prévenu le premier ministre et le président de la République du succès complet de cette opération.»

La «bombe humaine»

Suite de la première page

Moi, Erick Schmitt, inconnu des services de police, sauf pour des excès de vitesse, qui a choisi d'endosser l'habit d'un méchant «Batman» d'apocalypse et de série américaine : *Human Bomb*, cet *«HB»* qui, par l'explosion d'un engin artisanal, à Neuilly déjà, le 8 mai, avait voulu *«annoncer l'imminence d'une opération d'envergure»* destinée à *«sensibiliser la France entière»*, *«mobiliser tous les médias»* et *«ébranler très sérieusement le pouvoir en place»* .

Bombe humaine... *Homo sapiens, Homo demens*, indissociables, cousins pour l'éternité... L'ambivalence est au cœur du «fait divers», cette catégorie qui n'en est pas une, où l'on range en vrac tout ce qui dérange et intrigue, fascine et effraye, parce que s'y dévoile brusquement l'envers trouble et mystérieux de l'humanité. Dérèglement *du social soudainement* incarné dans une histoire individuelle unique, il semble un miroir énigmatique de nos démences ordinaires.

Dans l'organisation de sa mission suicide, qui était dès le départ une façon de choisir sa mort, Eric Schmitt nous renvoie l'image monstrueuse d'un monde où ne compterait que la mise en scène des médias – *«qui auront de quoi largement satisfaire le public»*, avait-il promis dès le premier texte signé *«HB»* –, où l'argent, l'argent fou, primerait sur la vie – 100 millions de francs, en coupure usagées *et en lingots d'or, telle semblait sa* seule exigence –, où l'informatique, que l'on a dite «conviviale», serait soudain mise au service de terrifiants chantages – tous les textes de *Human Bomb* sortaient d'un ordinateur –, et où une politique de plus en plus personnalisée deviendrait la cible de duels délirants – il réclama la carte d'identité de Charles Pasqua afin d'être certain que le ministre de l'intérieur, et nul autre, était bien son interlocuteur.

Au choix de Neuilly, à cette façon de dire qu'aucune humanité *n'est à l'abri, même celle des plus* riches et des plus protégés, s'ajoute surtout le symbole de l'enfance . L'enfance comme dernier interdit, comme territoire intouchable. Et c'est en ce sens que ce drame de mort parlait à tous de vie, de vies *à protéger, à sauver,* avant toute autre chose, avant même d'envisager l'arrestation de celui qui les avait pris en otages. C'est ce qu'a immédiatement compris le ministre de l'intérieur dont les consignes furent de calme et de prudence. Seul maître de la négociation – au point de demander au maire de Neuilly *et ministre du budget* de laisser faire les professionnels, malgré *son émoi légitime* –, M. Pasqua, en liaison avec le procureur de Nanterre, le préfet des Hauts-de-Seine, le chef de la police judiciaire parisienne et le «patron» du RAID, a choisi la patience et le silence . Comme si l'irruption de la démence appelait à la raison.

Seul semblait de trop, et nombre de journalistes l'ont compris, le spectacle médiatique. Comme si nos indiscrétions et nos curiosités étaient soudain inhumaines.

EDWY PLENEL

Les conditions d'accès aux locaux scolaires

Dans les écoles maternelles et primaires, la surveillance des enfants et l'accès aux locaux sont fixés par une circulaire du 6 juin 1991. Les écoles maternelles font l'objet de dispositions particulières. A l'arrivée à l'école, *«les enfants doivent être remis par les parents ou les personnes qui les accompagnent, soit au service d'accueil, soit au personnel enseignant chargé de la surveillance».* A la fin de chaque demi-journée, *«ils sont repris par les parents ou par toute personne nommément désignée par eux, par écrit, et présentée par eux au directeur».*

Ces dispositions limitent donc forcément l'accès des locaux scolaires aux personnes extérieures. Toutefois, dans chaque établissement, c'est le *conseil d'école qui* fixe les modalités d'accueil des enfants et de leurs parents dans l'école. Dans ce cadre, la plupart des écoles maternelles *autorisent* les parents à *entrer* dans l'établissement, voire dans les salles de classe, pour accompagner et reprendre leurs enfants.

DÉFENSE

«La France ferait une grave erreur en sacrifiant ses crédits militaires»

estime M. Léotard à l'IHEDN

Devant *«un ordre mondial qui s'est relâché»* et devant la nécessité d'*«une rénovation de l'Alliance atlantique et de nos relations avec les Etats-Unis».* François Léotard, ministre d'Etat, ministre de la défense, a estimé, samedi matin 15 mai, à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), à Paris, qu'il fallait *«désormais repenser l'OTAN»* et *«ne pas sacrifier les crédits militaires»* de la France. Invitant les stagiaires de l'IHEDN à une *«lancinante réflexion»* qui aurait pour point de départ et de référence *«le mois de juin 1940»*, la date de l'appel à la résistance du général de Gaulle, M. Léotard s'est alors exclamé : *«Que les événements tragiques qui ensanglantent les Balkans nous servent, enfin, de leçon !».*

«Tant que les Européens n'auront pas réalisé une unité politique a minima, qui permette l'élaboration d'un système organisé de sécurité, qui puisse assurer un équilibre même relatif, la présence des Américains sera une nécessité vitale pour l'ensemble du continent, estime le ministre. *L'Alliance a pour vocation de protéger ses membres contre une agression, d'où qu'elle vienne. De l'Est, assurément. Du Sud (...) si des événements excessifs l'y contraignent (...). Cela suppose, désormais, de repenser l'OTAN. Il est absurde de la confiner au seul rôle de protection contre une menace qui n'apparaît plus sinon comme vraisemblable, du moins comme unique (...) au moment où les pays d'Europe centrale, danubienne et balkanique tiennent l'Alliance comme un modèle aujourd'hui, comme un tuteur peut-être, un arbitre demain.»*

«Notre pays ferait une grave erreur en sacrifiant ses crédits militaires, considère M. Léotard. *Les risques de crises et de conflits sont différents. Mais ils demeurent importants : relâcher notre effort pourrait nous coûter cher». «Le premier ministre lui-même écrit qu' «il est indispensable que la défense revienne au premier plan des préoccupations nationales». Je partage ce sentiment»*, a conclu le ministre.

EN BREF

□ **FOOTBALL : match nul entre le Paris-Saint-Germain et Bordeaux lors d'une rencontre avancée du *championnat de France.* –** En match avancé de la trente-cinquième journée du championnat de France de football, Bordeaux et Paris-SG ont fait match nul (1-1), vendredi 14 mai, au parc Lescure de Bordeaux. Les deux buts ont été marqués par Alain Roche pour le PSG à la 23e minute et par Christophe Dugarry pour le club des Girondins à la 43e minute, à la suite d'une grossière erreur de Bernard Lama, gardien du PSG et de l'équipe de France.

□ **Suicide de l'un des ravisseurs de Paul Van den Boeynants. –** Patrick Haemers, quarante ans, l'un des ravisseurs présumés, en 1989, de l'ancien premier ministre belge Paul Van den Boeynants, a été retrouvé mort dans la nuit du jeudi 13 au vendredi 14 mai dans sa cellule de la prison de Forest, près de Bruxelles. Son procès devait commencer le 19 avril, mais il avait été reporté, faute de jurés. Ceux-ci s'étaient tous désistés. Le 3 mai, deux coaccusés, Philippe Lacroix et Basri Barjami, *s'étaient* évadés de la prison bruxelloise. A la suite de ces incidents, l'opposition avait mis en cause le ministre de la justice, M. Melchior Wathelet, et réclamé sa démission. – *(AFP.)*

STEPHANE GRAPPELLI
Mardi 18 mai 20 h 30
au Carnergie Hall
ou
à Amiens ?

REBIRTH BRASS BAND
Mardi 18 mai 18 h
à la Nouvelle Orléans
ou
à Amiens ?

MICHEL PETRUCCIANI
Mercredi 19 mai 20 h 30
à Los Angeles
ou
à Amiens ?

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

de Neuilly-sur-Seine

Laurence Dreyfus, « institutrice Courage »

C'est son premier poste. L'an dernier encore, elle était en formation à l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) d'Antony (Hauts-de-Seine). C'est sa première expérience, après quelques stages, des enfants de classe maternelle puisqu'elle remplaçait, depuis le début de l'année, une institutrice en congé de maternité. Et elle avait la chance de faire ses premiers pas d'enseignante dans une école particulièrement *«bien fréquentée»*, comme on dit. Le groupe scolaire Charcot accueille, en effet, dans ses huit classes maternelles, quelque deux cent trente élèves du quartier le plus chic de Neuilly, enfants de familles huppées, de grands patrons ou de diplomates.

Bref, c'était un début de carrière paisible pour cette jeune femme blonde de trente ans, haute comme deux bambins de maternelle, elle-même mère d'une petite fille de vingt mois. Et que ses anciens formateurs, comme ses actuels collègues, décrivent unanimement comme *«équilibrée, discrète et bonne organisatrice»*. Selon ses proches, son choix d'enseigner dans les petites classes de maternelle répondait à une vraie vocation, fondée sur une attention et un attachement chaleureux aux jeunes enfants.

Brusquement, ce cours tranquille a basculé. Depuis que, jeudi 13 mai, une demi-heure après le début de la matinée, un homme cagoulé de noir est entré dans sa classe et qu'elle a compris que ses élèves, ses «enfants» étaient pris en otage, Laurence Dreyfus a été projetée au centre de ce fait divers insensé et dramatique.

D'autres auraient pu «craquer», accentuer la tension dans la classe, faire peser une pression dangeureuse sur le preneur d'otages, laisser s'installer la peur et l'angoisse chez les vingt enfants retenus initialement, et surtout chez les six derniers, enfermés pendant deux interminables journées et deux nuits, après que quatorze enfants eurent progressivement été libérés.

Pendant quarante-six heures, infatigable malgré quelques problèmes de santé, Laurence Dreyfus aura fait preuve d'un calme, d'un *«cran»* et d'un courage remarquables, soulignés par tous ceux qui ont participé aux laborieuses négociations. C'est elle qui a été la première interlocutrice du preneur d'otages et qui aura su établir avec lui une relation suffisamment confiante pour qu'il la laisse sortir de la salle de classe et donner aux parents des nouvelles de leurs enfants. C'est elle, surtout, qui a su trouver immédiatement les mots pour rassurer les enfants, faire passer le drame pour un jeu, et puis, forcément, au fil des heures, répondre aux questions des gamins, inventer sans cesse les mots, les activités, les gestes capables de les calmer.

Pour Laurence Dreyfus, le plus dur risque de venir maintenant, avec le contrecoup de cette terrible tension. Pour l'institutrice, rien ne sera plus comme avant. Ni avec ces enfants auxquels elle a, deux jours durant, évité le pire. Ni avec leurs parents. Ni avec l'école. Et c'est maintenant, sans doute, qu'elle aura le plus besoin de ces bouquets de fleurs anonymes déposés depuis deux jours à l'école Charcot de Neuilly, accompagnés de ce simple mot : *«Courage.»*

G. C.

ENVIRONNEMENT

Malgré l'opposition des Japonais et des Norvégiens

Le moratoire sur la chasse à la baleine est prolongé

La Commission baleinière *internationale* (CBI), *réunie* du 10 au 14 mai à Kyoto, a non seulement maintenu l'interdiction de la chasse commerciale, mais encore adopté deux orientations qui témoignent de la prépondérance des pays protecteurs au sein de l'organisation : au principe d'un sanctuaire baleinier en Antarctique (*le Monde* du 15 mai), s'est ajouté le souci nouveau de la CBI d'élargir ses compétences à la protection des petits cétacés comme les dauphins.

KYOTO

de notre envoyé spécial

Créée en 1946 pour arbitrer les intérêts entre pays chasseurs, la Commission baleinière internationale (CBI) tend à s'adapter à une réalité nouvelle : une opinion mondiale massivement opposée à la chasse à la baleine. Une évolution qui a le don d'irriter le Japon, hôte de la conférence et en même temps partisan résolu de la chasse baleinière. *«La CBI devient une institution de défense des droits des baleines au détriment de ceux des humains. On est en train de créer de nouvelles vaches sacrées»*, a protesté le représentant japonais, Kazuo Shima. Aucune de ses propositions n'a été retenue, sinon une résolution appelant à reconnaître la *«détresse sociale»* des communautés vivant de la chasse. L'aval donnée par la CBI au principe d'un sanctuaire baleinier en Antarctique peut être considéré comme une victoire de la France, qui avait demandé l'interdiction de toute chasse commerciale au-delà du 40e parallèle sud. Mais la proposition française n'aurait pu obtenir les trois quarts des votes nécessaires à son adoption. C'est donc une résolution de compromis, préparée par la Suisse, qui a permis de débloquer le débat. *«Un pas en avant qu'on aurait souhaité plus décisif, mais qui ménage l'avenir»*, estime M. Xavier Dufresne de la Chevalerie, commissaire français auprès de la CBI.

Un groupe de travail sera chargé d'étudier les modalités de mise en œuvre d'un tel sanctuaire. Il se réunira dans le courant de l'année en Australie pour examiner *«les thèmes politiques, écologiques, géographiques et financiers de ce sanctuaire»*. Lors de la prochaine conférence baleinière, qui se tiendra au Mexique, le groupe de travail présentera une nouvelle proposition, plus complète et mieux argumentée que *«la grande et belle idée française»*.

La création d'un sanctuaire aura au moins un avantage, selon la France : il permettra de pallier les insuffisances de la nouvelle méthode d'évaluation des populations de cétacés étudiée par le comité scientifique de la CBI. Cette méthode, fondée sur un modèle mathématique, est jugée insatisfaisante par beaucoup. Le Japon et la Norvège ont demandé la mise en place au plus tôt de ce système, qui permet d'établir des quotas de capture. En rejetant cette demande, la conférence a *de facto* maintenu le moratoire, déjà prorogé l'année dernière, sans même soumettre la prorogation au vote.

Les arguments scientifiques évoqués à Kyoto ont été éclipsés par des considérations politiques et les pressions en coulisse exercées par les grands pays sur les micro-Etats des Caraïbes et du Pacifique. Pressions de la rue aussi : l'extrême droite gangstérisée est venue à la rescousse des coopératives de pêche nippones en vociférant des slogans nationalistes et en s'en prenant notamment à la France.

Arguments «émotionnels»

La conférence de Kyoto a donc finalement accentué l'opposition entre les pays favorables à une reprise de la chasse et ceux qui s'y opposent. Comme les Norvégiens ont décidé de reprendre unilatéralement, dès juin prochain, la chasse côtière à la baleine dans l'Atlantique (où vivraient 86 700 petits rorquals), les Etats-Unis ont menacé de boycotter les croisières à bord de navires norvégiens. Le chef de la délégation norvégienne, Jan Arversen, a répliqué que son gouvernement devrait reconsidérer son appartenance à la CBI, comme l'avait fait l'Islande en quittant l'organisation l'an dernier. Les Japonais reprochent aux Etats protecteurs de se laisser influencer par les organisations non gouvernementales : *«Ce sont elles et non les Etats qui ont écrit le scénario de cette conférence»*, nous dit-il.

La conférence a demandé au Japon de reconsidérer la procédure d'octroi des permis de chasse à objectifs scientifiques (300 baleines par an). Les Japonais soutiennent que ces recherches sont notamment destinées à étudier les moyens de réduire le temps d'agonie des baleines, par l'utilisation d'un harpon électrique. L'émotion suscitée par la mise à mort des baleines dans les pays occidentaux, estiment-ils, devrait inciter ceux-ci à réfléchir sur des pratiques admises telle que la corrida. Les Japonais allèguent aussi leurs comptages, opérés par extrapolation. Selon ces estimations, il y aurait 760 000 petits rorquals dans l'hémisphère Sud, ce qui permettrait d'en chasser 2 000 par an sans compromettre la survie de l'espèce. *«Notre approche doit être scientifique et non pas émotionnelle»*, estime M. Shima.

Ayant renoncé à obtenir la levée du moratoire, Japonais et Norvégiens ont tenté de faire valoir les droits des petites communautés indigènes qui vivent de la chasse à la baleine, comme les Esquimaux. Les Japonais font aussi valoir que la consommation de viande de baleine s'inscrit dans leur tradition alimentaire. Ce qui n'est que partiellement vrai. La chasse à la baleine est pratiquée au Japon depuis les temps les plus reculés, mais seuls les habitants de certaines régions avaient coutume de s'en nourrir. Après la deuxième guerre mondiale, en raison de la pénurie alimentaire, cette pratique se répandit à toute la population : à la fin des années 40, 55 % des protéines consommées par les Japonais provenaient des baleines. Aujourd'hui, ce n'est plus qu'un mets d'amateurs, proposé dans une dizaine de restaurants.

Derrière la bataille menée par le Japon, il y a plus que la défense des quelque trois cents pêcheurs vivant aujourd'hui de la chasse à la baleine ou d'une question de principe : la baleine constitue une première ligne de défense de l'industrie de pêche nippone. Des espèces tel que le thon sont également menacées, soit une pêche ayant des implications économiques autrement plus importantes que celle de la baleine : céder sur les cétacés, c'est ouvrir la porte à de nouvelles restrictions.

PHILIPPE PONS

La mort du vice-président du conseil général du Calvados

Frank Duncombe, un discret défenseur des oiseaux

La mort subite du docteur Frank Duncombe (*le Monde* du 15 mai) est *un choc pour tous ceux qui, avec lui,* ont œuvré pour la protection des oiseaux et la défense de l'environnement. A côté de son rôle politique dans le département du Calvados comme vice-président du conseil général, et dans sa ville de Caen comme maire adjoint, Frank Duncombe s'était engagé très tôt dans la sauvegarde du patrimoine naturel de toute la France.

Son effort a d'abord porté sur la réserve de l'archipel des Sept-Iles, créée en 1912 par la toute nouvelle Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) au large de Perros-Guirec (Côtes-d'Armor). Il a été à l'origine de la réintroduction aux Sept-Iles du macareux moine, qui, avec le fou de Bassan, sont les oiseaux nicheurs parmi les plus rares en France.

Lorsque le docteur Duncombe a pris la succession du colonel Philippe Milon au poste de conservateur de la réserve des Sept-Iles, il a eu la tâche de défendre ses pensionnaires contre les marées noires. Il a donc créé sur le continent, à l'Ile-Grande, un centre d'information et de sauvetage pour oiseaux mazoutés, qui a eu tant à faire dans les années 70 et 80. Frank Duncombe s'est aussi beaucoup intéressé au sort de la réserve de Camargue, dont il était membre du conseil scientifique, ainsi qu'à la réserve de Grandlieu (Loire-Atlantique), dont il fut membre du conseil de gestion.

On retrouvait Frank Duncombe dans toutes les associations qui se préoccupent d'environnement, qu'il *s'agisse de la LPO, dont il était* vice-président, ou de la Société nationale de protection de la nature, dont il était administrateur. Il avait participé dès 1968 à la fondation du CREPAN, le groupe qui se consacre à la protection de la nature dans sa région d'origine, à Caen, et il était devenu administrateur de la Fédération française des sociétés de protection de la nature, appelée aujourd'hui France Nature Environnement. Il présidait aussi l'association Rivages de France, créée en 1991 pour soutenir l'action du Conservatoire du littoral.

Frank Duncombe ne s'intéressait pas seulement aux oiseaux marins et au littoral. Discrètement, mais efficacement, il lançait toutes sortes d'initiatives pour la protection de l'environnement dans sa ville et son département, qu'il s'agisse de gestion des déchets ou de taxe départementale pour les espaces naturels sensibles. L'une des dernières, avant son retrait en 1989, aura été l'élevage des coccinelles pour lutter contre les pucerons, à la place des insecticides chimiques (*le Monde* du 21 avril *1993*). *Sans tapage, il avait fait de sa* ville un centre pilote de la lutte biologique pour la protection des plantes. Il est mort au moment même où cette initiative a pris une ampleur nationale.

ROGER CANS

JUSTICE

Au tribunal de Paris

De six à dix ans de prison ont été requis contre le «commando itinérant» de l'ETA

De six à dix ans d'emprisonnement ont été requis, vendredi 14 mai, devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris contre quatre Français, membres présumés du «commando itinérant» de l'ETA, et trois Espagnols, militants présumés de cette organisation. Au cours des débats, les trois avocats de la défense ont pris à partie le substitut du procureur, Irène Stoller, lui reprochant d'avoir été récemment décorée, en même temps que deux autres magistrats parisiens, de la plus haute distinction de la justice espagnole pour *«leur inlassable travail et leur collaboration avec l'Espagne dans la lutte contre l'ETA»*.

Tout en affirmant qu'elle avait *«toujours travaillé dans le respect du droit»* et n'avait *«absolument pas honte de lutter contre un mouvement terroriste comme l'ETA»*, Mme Stoller a requis dix ans de prison contre Francisco Mugica Garmendia, dit «Artapalo» ou «Paco», chef présumé de l'organisation, José Maria Arregui Erostarbe, dit «Fitti», Jacques Esnal et Frédéric Haramboure, sept ans contre Jean Parot, frère d'Henri Parot, emprisonné en Espagne et qui aurait dénoncé tous les prévenus, et six ans contre José Ochoantesana et José Aizpurua-Aizpuru, qui apportaient une aide active au groupe. Le jugement a été mis en délibéré au 18 juin.

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Madeleine Bachman,
Mme Laurence Bachman-Tronel,
son époux et ses enfants,
Mme Catherine Cogdell,
son époux, et ses enfants,
M. et Mme Julien Solovieff
et leurs enfants,
Les familles Lévy, Elbaz, Chavel et Braun,
ont la douleur de faire part du décès de leur très regretté

André BACHMAN,

survenu le 12 mai 1993.

L'incinération aura lieu le lundi 17 mai, à 9 heures, au crématorium du Père-Lachaise (entrée place Gambetta).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Mme Jean de GALLIER de SAINT SAUVEUR,
née Ginette Happe,

s'est endormie dans la paix du Seigneur.

Vous êtes invités à participer ou à vous unir par la prière à la messe qui sera célébrée le lundi 17 mai 1993, à 14 heures, en l'église Saint-Germain de Saint-Germain-en-Laye.

De la part de
Ses enfants,
Ses seize petits-enfants,
Des familles Happe, Saint-Sauveur et Flament.

Ni fleurs ni couronnes mais des prières et des messes.

Des dons peuvent également être envoyés à la Ligue contre le cancer, 18, rue Hoche, 78000 Versailles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

73 *bis*, rue de Pologne,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– C'est avec tristesse que
Jean-François,
Bernard,
Jean-Luc,
ses fils,
Ses petits-enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
font part du décès de

André GUILLOT,

dans sa quatre-vingtième année.

– Marseille (Bouches-du-Rhône). Orange (Vaucluse).

Le conseil d'administration de l'AGRMVO,

Le personnel de l'AGRMVO,
ont la tristesse de faire part du décès de

Raoul ROSE,
président d'Organic-Provence,
vice-président de l'AGRMVO,

survenu le 14 mai 1993, à Marseille.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Michel, à Marseille, le 17 mai, à 14 heures.

– Le docteur Marianne Delacour-Severie,
M. et Mme Michel Delacour,
ses enfants,
Toute la famille,
Et les amis,
font part du décès de

M. Roger SEVERIE,
ancien préfet,
officier de la Légion d'honneur,
officier du British Empire,

survenu le 14 mai 1993, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques seront célébrées le mardi 18 mai, à 15 heures, en l'église d'Agon.

Condoléances sur registres.

Cet avis tient lieu de faire-part.

«Les tilleuls de Masse»,
50230 Agon-Coutainville.

Anniversaires

– Le 16 mai 1988, mon mari bien-aimé,

Axel GUIGUI,

nous quittait.

«Il n'a jamais blessé personne, si ce n'est par sa mort.»

VICENTE AMIGO
Jeudi 20 mai 20 h 30
à Barcelone
ou
à Amiens ?

JOHN MC LAUGHLIN
Jeudi 20 mai 20 h 30
à Londres
ou
à Amiens ?



هكذا من الأصل

AGENDA

THÉÂTRE

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45, dim. 15 h 30.
ARCANE (43-38-19-70). L'île des esclaves : 20 h 30, dim. 17 h.Dim. *L'île de la raison et la Colonie : 17h.*
ATALANTE (46-06-11-90). Le Marin : *20 h 30, dim. 17 h.*
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Sa lettre de mariage : 20 h 30.
BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). L'Homme qui : 16 h et 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). *L'Avare : 21 h.*
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Gala : 19 h. Le Médecin malgré lui : 21 h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Inde : de père en fils, de mère en fille : 15 h et 19 h 30.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Mercedes : 20 h 30, dim. 16 h.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69). Alfred et George : 20 h. Les Taxidermistes : *21 h 30. Chez Panique : 23 h.*
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES *(47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 18 h et* 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Le Doux Baiser d'amour : 20 h, dim. 14 h. L'Epouse prudente : 21 h 15, dim. *15 h 30.*
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). *Voltaire-Rousseau : 19 h et 21 h 30.*
COMÉDIE-FRANCAISE SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). La Serva amorosa : 14 h. Le Faiseur : 20 h 30.Dim. Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : *20h30. Le Malade imaginaire :* 14h.
COMÉDIE-FRAN AISE THÉATRE DU VIEUX-COLOMBIER (42-22-79-22). Le Silence ; Elle est là : 20 h 30, dim. 15 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). La Frousse : 21 h, dim. 15 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). L'île *des esclaves : 19 h. Feu la mère de* madame : 20 h, dim. 16 h. La Mouette : 21 h. Téléramdam : 23 h, dim. 19 h.Dim. Le Mariage de Figaro : 16h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Dialogue avec une jeune fille morte : *20 h 30,* dim. 16 h.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (45-57-44-11). Edam Peccata (Même les péchés) : 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on *attend : 20 h 45, dim. 15 h.*
HÉBERTOT (43-87-23-23). Pygmalion : 16 h 30 et 20 h 45, *dim. 15 h.*
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. L'Augmentation : 21 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps *contre temps : 20 h 30, dim. 15 h.*
LE TRIANON (46-06-63-66). Dérapage *sur un clair de lune : 18 h 30, dim.* 14 h 30. Schubert, le voyageur de l'hiver : 20 h 30, dim. 16 h.
LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). Encore une heure si courte : 20 h 30, dim. 16 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). *Salle Roger Blin. La Marelle ; Didascalies :* 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Escalier : 20 h. René Descartes, le passion d'un exilé volontaire : 21 h 30. Théâtre rouge. Les Dix Commandements : 18 h. Le Banc : 20 h. La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : 21 h 30.
MADELEINE *(42-65-07-09).* Atout coeur : 21 h, dim. 15 h 30.
MARIE-STUART (45-08-17-80). Je me tiens devant toi nue : 16 h et 20 h 30. Huis clos : 18 h 30. Tempête *sur une toile* cirée : 22 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas *un homme facile : 17 h 30 et 21 h, dim.* 15 h.
MARIGNY (SALLE POPESCO) (42-25-20-74). Suite royale : 21 h, dim. 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Sexe & jalousie : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.
MICHODIÈRE *(47-42-95-22).* Partenaires : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.
MOGADOR *(48-78-04-04).* Les Rustres : 20 h 30, dim. 16 h.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : 18 h et 21 h 15.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Le Golem : *21 h,* dim. 15 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le roi se meurt : 20 h 30, dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Tout va *bien : 20 h 30, dim. 15 h.*
OLYMPIA (47-42-25-49). Guy Bedos et *Muriel Robin : 20 h 30.*
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 17 h et 20 h 45.
POTINIÈRE (42-61-44-16). *Méli-mélo*man : 21 h, dim. 16 h.
RANELAGH *(42-88-64-44). Les Enfants* du silence : 20 h 45, dim. 17 h.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Gisèle et Robert : 20 h 30. Improvizafond : 22 h.
THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Coupeurs de virages : 21 h.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). L'Avare : 20 h 30.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Laurent Violet : 21 h.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-*DE-MAI* *(48-05-67-89).* Jeunes Filles seules avec peu d'expériences... : *20 h 30, dim. 17 h.* Belle de Mai. L'Aberration des étoiles fixes : 21 h, dim. 17 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Les Dessous de Labiche : 22 h, dim. 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Jean Vilar. La Mégère apprivoisée : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Staline : 21 h, dim. 16 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON *(PETITE SALLE)* *(44-41-36-36). Le Phé*nix du Nouveau Monde : 18 h 30.
THÉATRE DE NESLE *(46-34-61-04).* Satie rit jaune : 20 h 30. On va faire la cocotte, Mais n'te promène donc pas toute nue : 22 h 15.
THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-*BARRAULT* *(44-95-98-00). Petite salle.* Le Moine : 19 h, dim. 16 h.Dim. Là où le bleu de la *mer est sans limite :* 18h.
THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-31-10-96). Arlequin serviteur de deux maîtres : 20 h, dim. 16 h 30.
THÉATRE DE LA VILLE *(42-74-22-77). Figaro divorce : 20 h 30.*
TOURTOUR (48-87-82-48). M'sieur *Offenbach : 19 h. Chronique d'une mort* retardée : 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Marc Jolivet : 21 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Pavillon noir (1944, v.o. traduction simul*tanée par casque), de Frank Borzage,* 19 h ; la Femme au corbeau (1933, v.o. intertitres anglais - traduction simultanée), de Frank Borzage, Humoresque (1920, v.o. intertitres anglais - traduction simultanée), de Frank Borzage, 21 h.

DIMANCHE

Hommage à Frank Borzage : The Ninth Commandment (1923, v.o. intertitres anglais - traduction simultanée), de Frank Borzage, Sa vie (1924, v.o. intertitres *anglais - traduction simultanée), de Frank* Borzage, 16 h 30 ; Simon le pêcheur (1958-1959, v.o. traduction simultanée), de Frank Borzage, 19 h ; Ceux de la zone (1933, v.o. s.t.f.), de Frank Borzage, *22 h 15.*

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

SAMEDI

Trop tôt, trop tard (1980-1981), de Jean-*Marie Straub et Danièle Huillet, 19 h ;* Chronique d'Anna Magdalena Bach (1968, v.o. s.t.f.), de Jean-Marie Straub, le Fiancé, la comédienne et le maquereau (1968, v.o. s.t.f.), de Danièle Huillet et Jean- Marie Straub, 21 h.

DIMANCHE

*J. M. Straub et D. Huillet : la Mort d'Em*pédocle (1986), de Jean-Marie Straub et *Danièle Huillet, Noir Péché (1989), de* Jean-Marie Straub et Danièle Huillet, 16 h ; Amerika, rapports de classe (1984, v.o. s.t.f.), de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet, 19 h ; Tournage de Amerika, rapports de classe (1983), d'Harun Farocki, Toute révolution est un coup de *dés (1977), de Jean-Marie Straub et* Danièle Huillet, En rachachant, de Jean-*Marie Straub, Cézanne (1989), de Jean-*Marie Straub et Danièle Huillet, 21 h 15.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Paradise Lost (1970, v.o. s.t.f.), d'Evelyn Lambart, Pour la suite du monde (1963, v.o. s.t.f.), de Pierre Perrault, 17 h 30 ; *Tout rien (1978, v.o. s.t.f.), de Frédéric* Back, Gine (1975, v.o. s.t.f.), de Denys Arcand, 20 h 30.

DIMANCHE

Les Cinémas du Canada : Métrofolle (1967, v.o. s.t.f.), d'Yvon Mallette, Isabel (1967, v.o. s.t.f.), de Paul Almond, *14 h 30 ; Zikkaron (1971, v.o. s.t.f.),* de Laurent Coderre, Patricia et Jean-Baptiste (1966, v.o. s.t.f.), de Jean-Pierre Lefebvre, 17 h 30 ; Après la vie (1978, v.o. s.t.f.), d'Ishu Patel, Dernières Fiançailles (1973, v.o. s.t.f.), de Jean-Pierre Lefèvre, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

Charles Trenet, le Fou chantant a quatre-vingts ans : Spot dans les pharmacies (1978) de François Reichenbach, Ce *soir à l'Etoile,* Charles Trenet (1961) de François Chatel, Trenet (1990) de Simon Freige, 14 h 30 ; Spot chocolat Kohler *(1947), Ce soir à Paris : Charles Trenet* (1961) d'Igor Barrère, Frederica (1942) de Jean Boyer, 16 h 30 ; Eclair journal, Charles Trenet (1983) de Jacques Ertaud, 18 h 30.

DIMANCHE

Charles Trenet, le Fou chantant a quatre-vingts ans : les Paris du coeur (1986) de Jacques Richard, France actualités, *Romance de Paris (1941) de Jean Boyer,* 14 h 30 ; Portrait : Charles Trenet (1970) de Pierre Philippe, Spot chocolat Kohler (1947), Spot Wizard (1979), Trenet d'hier et d'aujourd'hui (1988) d'André Pergament, *16 h 30 ;* Spot chocolat Kohler (1947), Ce soir à Paris : Charles Trenet *(1961) d'Igor Barrère, Frederica (1942)* de Jean Boyer, 18 h 30 ; Spot dans les pharmacies (1978) de François Reichenbach, Ce soir à l'Etoile, Charles Trenet (1961) de François Chatel, Trenet (1990) de Simon Freige, *20 h 30.*

LES FILMS NOUVEAUX

FRANÇOIS TRUFFAUT. A partir de vendredi 14 mai. Film français de Serge Toubiana et Michel Pascal : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

MA SAISON PRÉFÉRÉE. A partir de vendredi 14 mai. Film français d'André Téchiné : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gau*mont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ;* UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-*65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e* (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e *(43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ;* UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-*70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-*95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont *Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montpar*nasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-*00-16 ; 36-65-70-61) ;* Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

PASSAGER 57. Film américain de Kevin Hooks, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-*70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ;* 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

PROPOSITION INDÉCENTE. Film américain d'Adrien Lyne, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; *UGC Normandie,* 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, *9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ;* 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-*70-61) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e* (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC *Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ;* 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, *14e (36-65-75-14) ;* Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Conven*tion, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-*70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES EXCLUSIVITÉS

L'ADVERSAIRE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
AGAGUK (Fr.-Can., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Gau*mont Parnasse, 14e (36-68-75-55).*
AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES AMIES DE CŒUR (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e *(46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ;* Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; *36-65-70-67)* ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Biar*ritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ;* Mistral, 14e (36-65-70-41).
ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
AVRIL ENCHANTÉ (Brit., v.o.) : Forum *Orient Express, 1er (42-33-42-26 ;* 36-65-70-67) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88).
BAD LIEUTENANT (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; v.f. : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; *36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e* (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
BENNY'S VIDEO (Autr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BODYGUARD (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CAVALE SANS ISSUE *(A., v.o.) :* Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA CITÉ DE LA JOIE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
COUP DE JEUNE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; *36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e* (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).
LA CRISE (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, *6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e* (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e *(36-68-75-55 ; 36-65-75-08) ; Les* Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont *Alésia, 14e (36-65-75-14) ;* Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
DE FORCE AVEC D'AUTRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DERNIÈRE LIMITE (**) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
DES HOMMES D'HONNEUR (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : Les Trois Luxembourg, *6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).*
LA DIFFÉRENCE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55 ; 36-65-75-08) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gau*mont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gau*mont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
DRACULA (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e *(45-32-91-68).*
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., *v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ;* Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55 ; 36-65-75-08) ; v.f. : Gau*mont Parnasse, 14e (36-68-75-55).*
FATALE *(Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e* (46-33-10-82).
FOREVER YOUNG *(A., v.o.)* : UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Les Montparnos, *14e (36-65-70-42).*
HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e *(42-71-52-36) ; Denfert, 14e* (43-21-41-01).
HÉROS MALGRÉ LUI (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e *(43-07-48-60) ; Grand Pavois, 15e* (45-54-46-85).
INDOCHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Les *Montparnos,* 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
INTIMES CONFESSIONS (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14).
JENNIFER 8 (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Miramar, 14e (36-65-70-39).
JERICO *(V., v.o.)* : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE JEUNE WERTHER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
LE JOUR DU DÉSESPOIR (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LA LOI DE LA NUIT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, *2e* (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hau*tefeuille, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e* (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; *14 Juillet Bas*tille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e *(43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ;* Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; *Pathé Wepler, 18e* (36-68-20-22).
MALCOLM X (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, *6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68).
MENDIANTS ET ORGUEILLEUX (Eg., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MONSIEUR LE DÉPUTÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er *(42-33-42-26 ;* 36-65-70-67) ; Gaumont Ambassade, 8e *(36-68-75-55 ; 36-65-75-08) ;* UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; *36-65-70-14) ;* Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; *Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; La Gam*betta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; *36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e* (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).
L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
OPPOSITE SEX (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Par*nassiens, 14e (43-20-32-20).*
ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e *(42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e* (43-37-57-47).
LE PAYS DES SOURDS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05).
PÉTAIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; *UGC Biarritz,* 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e *(42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC* Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; *UGC Biarritz, 8e* (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).
LE PETIT PRINCE A DIT (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
RAPID FIRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e *(42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ;* UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; *36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC *Gobelins,* 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).
RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
RETOUR A *HOWARDS END* (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8e *(36-68-75-55 ;* 36-65-75-08) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
RIENS DU TOUT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
ROULEZ JEUNESSE ! (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, *6e (36-68-75-55) ; Gaumont* Ambassade, 8e (36-68-75-55 ; 36-65-75-08) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
SAMBA TRAORÉ (Fr.-Suis.-burkinabé, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
SANTA SANGRE (**) (Mex., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
SCHTONK ! (All., v.o.) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, *15e (45-32-91-68).*
SINGLES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er *(45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ;* 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e *(43-20-32-20) ;* 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Miramar, 14e (36-65-70-39).
SISTER ACT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SOMMERSBY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC *Rotonde,* 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; *Pathé Wepler II, 18e* (36-68-20-22).
LE SONGE DE LA LUMIÈRE (Esp., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).
LES SURVIVANTS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins, 13e *(36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e* (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Denfert, 14e *(43-21-41-01) ;* Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE TEMPS D'UN WEEK-END *(A., v.o.)* : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).
THE CRYING GAME (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet *Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
THE UNBELIEVABLE TRUTH *(A., v.o.)* : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : *Ciné Beaubourg,* 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TOYS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55).
UN CŒUR EN HIVER (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
UN FAUX MOUVEMENT (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).
UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., *v.o.) : Epée de Bois, 5e* (43-37-57-47).
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55 ; 36-65-75-08) ; Publicis Champs-Elysées, *8e (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC *Maillot, 17e (40-68-00-16 ;* 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LE ZÈBRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

PARIS EN VISITES

LUNDI 17 MAI

« Une création originale de l'architecte Duban : l'Ecole nationale des beaux-arts » *(limité à vingt-cinq personnes),* 14 heures, 14, rue Bonaparte (Monuments historiques).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles, jardins et village », 14 heures, *métro Abbesses (M.-C. Lasnier).*

« Les passages *couverts du Sentier,* où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 14 h 30, 3, rue *de Palestro (Paris autrefois).*

« L'hôtel de Bourrienne et de Madame Hamelin » (limité à vingt-cinq personnes), 14 h 30, 58, rue d'Hauteville, dans la cour (Monuments historiques).

« Exposition : le printemps des génies », 14 h 30, Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (Tourisme culturel).

« *Versailles : les hommes célèbres* du quartier Notre-Dame », 14 h 30, *7, rue des Réservoirs* (Office de tourisme de Versailles).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie *métro* Saint-Paul (Résurrection du passé).

« *Le village de Charonne », 14 h 30,* métro Porte-de-Bagnolet, sortie boulevard Mortier (C. Merle).

« Le jardin du Luxembourg : histoire d'un jardin et d'un palais », 14 h 30, métro Luxembourg, sortie à l'entrée du jardin (Connaissance de Paris).

« Cours et hôtels de Saint-André-des-Arts », 14 h 30, carrefour de l'Odéon, statue de Danton (Mme Cazes).

« *Rotonde* et salle souterraine de l'ancienne faculté de médecine et collège des Ecossais », 15 heures, angle de la rue de la Bûcherie et de la rue Colbert (D. Bouchard).

« Le septième arrondissement ou le quartier du Vieux-Caillou », 15 heures, *sortie métro Latour-Maubourg (Paris* et son histoire).

CONFÉRENCES

Musée de l'homme, palais de Chaillot, 12 h 30 : « Hommes et cultures au temps de la Préhistoire : Arts préhistoriques », par D. Vialou. Entrée libre (Société des amis du Musée de l'homme).

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Temps cosmique et temps du salut dans la conscience iranienne islami*que », par C. Jambet (Académie des* sciences morales et politiques).

23, quai de Conti (grande salle des séances), 15 heures : « Les centres actifs en polymérisation ionique : une nouvelle approche de leur caractérisation », par S. Penczek ; « *Excitotoxicité et cibles gliales du glutamate », par* V. Teichberg (Académie des sciences).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « L'Autriche de Schoenbrunn », par A. Neumann (Maison de l'Europe).

LE 46e FESTIVAL DE CANNES



Les films peuvent très bien être des portraits des pays, on l'a vu vendredi. Le clochard métaphysique anglais, les carabiniers italiens manipulés, les jeunes gens roumains frustrés et le vieux maître nippon amoureux de son chat sont autant de métaphores de l'Angleterre, de l'Italie, de la Roumanie et du Japon. Avec le remake des Body Snatchers, *premier film d'horreur en compétition à Cannes, Abel Ferrara va plus loin : il dit que son film est le symbole de notre planète livrée au virus du sida... Les chiffres, cependant, parlent aussi. Ceux de l'industrie de la fête à Cannes, ceux de l'industrie du cinéma en France.*

SELECTION OFFICIELLE
NAKED, *de Mike Leigh,* **LA SCORTA,** *de Ricky Tognazzi*

Le juge et le clochard

Un type est en train de violer une pauvre nana dans un souterrain, la fille s'échappe en hurlant. Le film de Mike Leigh n'a même pas commencé, offrant avant le générique une sorte de carte de visite bien glauque du «héros». Le violeur, c'est lui. Mais on n'a pas fini de rire. Pas drôle? Mais si, c'est drôle et tragique, sale et superbe, réaliste et métaphorique, *sordide et métaphysique.* Mike Leigh, après *High Hopes* et *Life is Sweet* (titres antinomiques, bien entendu), donne avec *Naked* (Nu) une véritable gifle, tonique et douloureuse. On suivra son Johnny de bout en bout avec une sorte de dégoût émerveillé.

Johnny, joué avec un engagement, une virtuosité, un humour incroyables par un comédien de théâtre, David Thewlis, est jeune, enfin pas vraiment d'âge. Il a une tronche maigre, envahie des mauvaises herbes d'une barbe rare, de jolies mains. Fuyant Manchester (et la fille violée), il arrive à Londres dans une voiture volée. On *devrait le détester,* on va l'adorer la plupart du temps. On ne sait pas où il va ni pourquoi. C'est un chien perdu, mais pas geignard, génial. Il sonne à la porte d'une ancienne copine qui habite avec une autre copine, bien défoncée (Katrin Cartlidge, Lesley Sharp). Johnny ne fait que passer, mais il *revient toujours vers ce havre de* féminité où s'incruste un yuppie obsédé dans un mini-slip noir assorti à sa Porsche (Greg Cruttwell). Johnny, lui, ce n'est pas pour l'amour qu'il vient, il n'est plus temps peut-être.

Les dialogues sont tout le temps décalés, très comiques. Il y a un boomerang *sur une cheminée : «Tiens, ton boomerang est revenu.»* Les filles, paumées, larguées, plaquées, disent de petites phrases pathétiques et banales, qui font mal. Clochard lyrique et riche à crever d'une culture qui ne nourrit plus son homme, Johnny, lui, parle d'abondance à des gens de passage, un vigile, un colleur d'affiches. Il cite Shakespeare, Homère, la Bible et Hitchcock, il voit dans la statue du *Discobole* un livreur de pizza, et dans le passage du Livre de l'Apocalypse où il est dit : *«Tu ne pourras ni vendre ni acheter sans la marque»* l'ancêtre du code barre...

«M. Mains propres»

Dès qu'on se rassure un peu, qu'on se dit : ça va s'arranger pour Johnny, pour les filles, pour l'Angleterre post-thatchérienne, il y a un coup dur. Des bouffées de désespoir violent, filmées vite, comme des coups de poing d'actualité. Johnny a *«des pieds qui en ont plein les jambes»,* il perd le peu qu'il a, il se fait tabasser par des ombres dans une ruelle sombre, se cogne la tête contre les murs, les vrais, et ceux de Jéricho, de Berlin et des Lamentations pour faire bonne mesure. Enfin, il va se reposer, *il* chante avec sa copine une douce ballade de suie et de poussière où il est question de leur bon vieux *«pluvieux Manchester».* Et puis non, blessé mais indomptable, Johnny se tire à cloche-pied avec du fric qu'il a piqué. On n'oubliera pas de si tôt *Naked,* ce petit chef-d'œuvre délabré et salubre.

Curieusement, quoique à mille lieues par le ton, le style, l'inspiration, *la Scorta* (l'Escorte), de Ricky Tognazzi, traite du même sujet que *Naked.* C'est aussi le portrait sans fard d'un pays. *L'Italie* aujourd'hui. L'Italie des juges assassinés, filmée volontairement «télé», dans un manifeste un peu simplificateur mais sincère et salutaire.

Comment de simples carabiniers, mal entraînés, peu motivés, vont devenir les membres de l'escorte d'un magistrat engagé sur une grosse et louche affaire d'adduction d'eau, en Sicile, et que menacent à la fois la Mafia et sa hiérarchie. Comment, prenant leur tâche à cœur et leur juge en affection, nerfs à vif et armes à la main, ils vont bientôt dépasser leur mission, mettant leur propre vie et celle de leur *famille* en danger. Comment, à *la* fin, tout rentre dans l'«ordre», le juge trop honnête dessaisi de son dossier et ses «trois mousquetaires» mutés.

On n'est pas plus clair. Peut-être trop. Pour dénoncer en bloc prévarications, collusions, corruptions en tout genre et au plus haut niveau, Ricky Tognazzi, fougueux «M. Mains propres», a choisi l'efficacité, pas la nuance. Brossant à grands traits archétypiques les *caractères de ses personnages* (le juge intègre et obstiné, le flic naïf et courageux, le «repenti» brutal et malin, etc.), il pousse chacun à surjouer (Claudio Amendola, Enrico Lo Verso, Angelo Infanti...).

Mais cette théâtralisation de la réalité, la nervosité spectaculaire des policiers, les hurlements «opératiques» des sirènes de voiture, on les vit bel et bien au quotidien dans les rues des grandes villes d'Italie. Ricky Tognazzi, en optant *pour le mélodrame, en* montrant des enfants qui tremblent et des hommes en lambeaux, est peut-être plus prêt de la vérité qu'il n'y paraît.

DANIÈLE HEYMANN


THIERRY ARDITTI POUR LE MONDE/POLAROID

FERRARA **Avec *Body Snatchers* (en compétition samedi) d'Abel Ferrara, pour la première fois l'horreur a droit de cité au Festival. Italo-Américain et catholique tourmenté et ricaneur (le festival n'a pas oublié *Bad Lieutenant* en 1992), Abel Ferrara, né dans le Bronx en 1951, a longtemps été tenu pour le cousin maléfique de Martin Scorsese. Comme lui, il bouge tout le temps, parle très vite, saute d'un sujet à l'autre et ne finit jamais ses phrases. C'est à cause de Scorsese qu'il a accepté de tourner la troisième mouture de *Body Snatchers* que lui proposait la Warner (Don Siegel avait réalisé l'original au milieu des années 50 et Phillip Kaufman le remake à la fin des années 70). *«Si, en tournant Cape Fear, Scorsese n'a pas eu honte à s'attaquer à un remake, pourquoi serais-je plus chatouilleux?»***

Le livre de Jack Finney, qui a inspiré les films, dépasse, d'après Ferrara, la science-fiction ordinaire : *«Le concept du «pod», cette entité venue d'une autre planète qui s'insère dans le corps des humains pendant leur sommeil, est a priori inconcevable : l'ennemi est d'abord passif. Ensuite, l'ennemi, c'est vous.»* Dans les années 50, on vit dans *Body Snatchers* une métaphore du Maccarthysme. *«En 1990, ce pourrait être le crack, ce pourrait être le SIDA,* dit Ferrara, *des métaphores infiniment plus terrifiantes – et plus évidentes. Vous vous réveillez un beau matin et... vous n'existez plus. A votre place, une semence, un virus. Qui vient d'où? Et pourquoi?»* H. Bé.

SÉLECTION OFFICIELLE HORS COMPÉTITION
MADADAYO *d'Akira Kurosawa*

Cache-cache avec la mort

«Moyikaï? – Madadayo!» (*Es-tu prêt? – Pas encore!*) : paroles rituelles d'une variante japonaise du jeu de cache-cache. «Moyikaï» est le nom donné par ses disciples à l'association qu'ils ont formée en l'honneur de leur vieux maître. Chaque année, lors d'un banquet d'anniversaire, celui-ci vide une grande chope de bière et crie *«Madadayo!»* (je ne suis pas prêt – à mourir, – je suis toujours là), *prélude* aux libations, aux discours et aux chansons. Jeux d'enfant et cruauté, rituel et humour : tout le film est là, dérangeant et instable. *Madadayo* a déplu aux Japonais, il décevra, ici, les admirateurs des *Sept Samouraïs* et de *Ran.* Pourtant, chaque plan porte en lui l'évidence du cinéma, une noblesse de la composition et de la durée aussi assurée que l'ensemble est déséquilibré. Kurosawa aussi est «toujours là».

Qui est ce maître ainsi fêté au long du film? Un prof d'allemand, également *auteur de livres, et qui* prend sa retraite, annonce la séquence du début, située durant la deuxième guerre mondiale : le grand écrivain Hyakken Uchida, paraît-il, mais au public français les sous-titres n'en disent rien. Un *senseï,* en tout cas, c'est-à-dire plus qu'un enseignant : un guide intellectuel et moral. Kurosawa lui-même, à peine dissimulé derrière le visage de l'acteur Tatsuo Matsumura?

Le cinéaste japonais le plus fêté au monde n'a jamais occupé, chez lui, *pareil statut – et n'a jamais fait* mystère qu'il en souffrait. Il semble donc se rendre lui-même les honneurs que ses compatriotes lui refusent, à travers le portrait de cet intellectuel irrévérencieux et *sentimental,* entouré par une femme compréhensive et des jeunes gens imperturbablement dévoués et cravatés, dont on ne connaîtra rien d'autre que leur état de disciples.

A la fois bonhomme et amer, cet exercice de narcissisme, tissé d'aperçus sur les mœurs traditionnelles peu à peu transformées par la modernité, émaillé d'aphorismes pleins de sagesse, de chansons à boire et de sourires, paraît devoir se poursuivre paisiblement au fil des ans. Il est brutalement brisé net, un peu après le milieu du film. A propos d'un incident banal, la perte de son chat, le *senseï* devient geignard et ridicule. Il persécute son entourage et se *décompose* littéralement sous nos yeux.

L'histoire du sage qui avait perdu sa maison sans sourciller mais craque à la disparition d'un animal familier *devient alors* grinçante métaphore sur l'insuffisance de l'amour reçu mais non donné, et parabole sur la dépendance affective du maître. On songe aussi à la phrase de Giaco*metti sur* l'art et la vie disant que, dans un incendie, entre un chat et un Rembrandt, il sauverait le chat. Tout le monde se retrouve dix-sept ans plus tard, plus vieux dans une société plus jeune, pour une ultime fête. Sa chope avalée, le maître a un malaise, on l'emporte, ses disciples le veillent, en piccolant sec (il y a, parmi mille autres indices évoqués, une véritable description de la culture japonaise de l'alcool dans *Madadayo*). Le vieux rêve, rêve qu'il est un enfant, qu'il se cache dans les foins et que ses camarades crient : *«Moyikaï?»* Pas encore! Le ciel est rose et vert, magique et malsain, comme celui de *Dodes'ka-Den,* ce chef-d'œuvre dont l'échec poussa Kurosawa à tenter de se suicider. Etait-ce lui, son chat perdu?

JEAN-MICHEL FRODON

QUINZAINE DES RÉALISATEURS / DES DIMANCHES DE PERMISSION, *de Nicolae Caranfil*

Rire roumain

Le jeune soldat est amoureux de la lycéenne. Elle exige des fiançailles, puis tombe sous le charme d'un jeune premier en tournée dans sa petite ville. *Celui-ci* croit *qu'elle lui a* envoyé des lettres enflammées, elle croit avoir une vocation de comédienne, le jeune soldat croit qu'il va enfin consommer, et tout le monde est floué. Tous veulent partir, et partent sans trouver ce qu'ils cherchent.

Des dimanches de permission est une sorte de *Ronde,* autour de la frustration sexuelle, d'un vide cerné par les désarrois drolatiques des trois protagonistes : l'histoire est racontée trois fois, du point de vue de chacun. Belle réussite d'écriture, dans le ton frénétique des comédies napolitaines, avec un regard *aigu sur les* personnages puérils, sur la déliquescence d'un monde où l'on parle pour ne rien dire sachant qu'on ne va pas être écouté. C'est le premier long métrage de Nicolae Caranfil, jeune cinéaste roumain.

«Je suis entré dans la vie professionnelle au plus mauvais moment, Ceausescu venait de consacrer au cinéma deux paragraphes d'un discours : il reprochait l'esprit négatif et exigeait que soient désormais montrés des héros exemplaires. J'ai commencé comme assistant – je déteste ce métier : j'étais incapable de me concentrer sur les aspects concrets de la production. J'ai alors réalisé des mises en scène au théâtre.

» J'ai attendu deux ans avant de pouvoir tourner mon film. C'était mon travail de fin d'études. J'avais montré un synopsis à mon professeur : elle a été déçue par mon manque d'audace. Alors j'ai déclaré que l'histoire serait racontée par trois personnes. Elle a été ravie, et j'ai dû m'exécuter. En Roumanie, il existe une rupture schizophrène entre ce qui est officiel et la réalité.

» Nous devions donner l'idée d'une armée en marche, disciplinée et fière. En fait, tout le monde s'en foutait. Nous étions très mal payés, c'était déjà trop pour ce que nous faisions. J'ai trente-deux ans, j'appartiens à une génération de victimes et en même temps de profiteurs. Ignorant la culpabilité collective de nos aînés, nous étions superbement irresponsables.

» Nous n'avons jamais mis nos échecs sur le compte du manque de talent, de détermination, de travail, mais sur le compte du système. Nous avons employé la langue de bois officielle, mais toujours avec des clins d'œil de connivence. En même temps, les gens faisaient la queue pour les livres autant que pour la nourriture. Je ne crois pas que l'humanité ait jamais connu une époque où l'on ait passé autant de temps à discuter des mérites comparés de Dostoïevski et de Tolstoï, de Fellini et d'Antonioni, de Picasso et de Dali. Les démocraties produisent la culture, les dictatures s'en gavent.

» On a beaucoup dit que les années 80 ont été la période pure et dure de la dictature. Ce n'est pas si simple. Ceausescu avait trouvé une formule efficace : le maximum de terreur, le minimum d'horreur. La menace plus forte que la répression. Je suis parti pour la Belgique en 1988. Je suis revenu chez moi le 31 décembre 1989. J'ai vécu la désillusion, le réveil.

» En Roumanie, le milieu du cinéma est en pleine déroute. Les cinéastes se sont jetés sur tout ce qui était interdit. On ne voit plus que meurtres et viols avec du sang partout. Mais pas de façon commerciale, ils sont esclaves de leur éducation «second degré». Ils montent sur scène et disent : si mon film vous fait mal, je suis heureux, j'ai atteint mon but.»

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

Moins de spectateurs dans les salles

Comme chaque année durant le Festival, le Centre national du cinéma (CNC) devait rendre publics, dimanche 16 mai, ses indicateurs pour l'année écoulée. Un bilan relativement stable, ce qui n'est déjà pas si mal, compte tenu de l'état général du cinéma, mais qui fait apparaître une nouvelle, et inquiétante, baisse des entrées *en salles.*

Au chapitre de la production, 113 films français ont été produits en 1992, cinq de plus que *l'année précédente, dont* 39 premiers films contre 34 en 1991. Ils représentent un investissement de 2 623,84 millions de francs, soit une hausse de 9 %. Le «devis médian» (budget du film qui se situe au milieu du classement par coûts) s'établit à 19 millions de francs, soit 0,5 de plus qu'en 1991. Alors que Canal Plus est présent dans pratiquement tous les films français, 69 titres ont été cofinancés par les chaînes de télévision en clair, *pour un total de 391,9 millions* de francs – soit une baisse sensible *par rapport à l'année précédente,* du fait de la disparition de la Cinq.

Côté distribution et exploitation, 381 *nouveaux films* sont sortis en 1992 dans les 4 402 salles françaises, soit une baisse du nombre de titres de 13 %, et la disparition de 39 écrans – ce qui constitue une quasi-stabilisation, après la grande chute des années 85-90. Sous réserve de quelques corrections de dernière minute, le nombre des entrées s'établit à 115,9 millions, soit un nouveau recul de la fréquentation (– 1,4 %), en constante diminution depuis 1982. *En revanche,* la part du cinéma français sur son propre marché s'améliore, avec 34,9 % des entrées (contre 30,6 % l'an dernier), tandis que celle des films américains demeure constante à 58 %.

En marge de ce bilan chiffré, Dominique Wallon, directeur du CNC, devait *également* souligner dimanche sur la Croisette l'engagement des pouvoirs publics dans le domaine de l'enseignement du cinéma, destiné à renouveler les générations de spectateurs, et dans les opérations de sauvegarde et de conservation des films. Et évoquer ce qui, à côté de la toujours *préoccupante situation des* entrées, est en passe de devenir la pomme de discorde du cinéma en France : le risque de disparition totale des studios de tournage. Aussitôt avant cette conférence de presse, Jacques Toubon, ministre de la culture, devait rencontrer une délégation des professionnels qui ont occupé, le jeudi 13 mai, le siège du CNC, et on s'attend sur la Croisette qu'il profite de l'occasion pour annoncer les premières mesures en faveur des industries techniques.

J.- M. F.

Champagne !

par Michel Braudeau

Il y a, le temps du Festival, à Cannes, un genre de stress mou qui s'empare de chacun, un sentiment confus d'exagération et d'irréalité. Peut-être parce que *la réalité* se met à exagérer, en effet. Les vêtements sont plus voyants, les voitures plus neuves, les *additions plus salées qu'ailleurs.* Parce qu'il faut que tout le monde vive dans la ville qui se veut l'une des plus propres et les plus sûres de France. En moins de deux semaines, l'an dernier, le Festival international du Film a drainé 35 000 personnes supplémentaires, dont 20 000 professionnels, soit quelque 100 000 nuitées pour l'hôtellerie. A la mairie, on estime à 4 millions de francs le budget *alloué au Festival,* à 12 millions le coût de son fonctionnement, en personnel notamment. On constate aussi que le Festival rapporte à la ville et aux commerçants environ 350 millions de francs. Sans même estimer l'incalculable bénéfice de la gloire.

Le tour de force est d'étendre à toute l'année l'impulsion donnée par ces douze jours de paillettes. Le Palais fonctionne 365 jours par an. Du Festival international du bel âge à celui de la musique classique, du Marché international des pro*fessionnels de l'immobilier* au MIP TV, du Congrès national des Notaires au Festival du film publicitaire, sans oublier les concerts, les feux d'artifice, les concours de pétanque, les régates, les marionnettes, le tir à l'arc, les antiquaires et le Festival de la voyance, on n'en *finit pas de sabler le champagne.* Il faudrait interroger un gastro-entérologue local à ce sujet.

Le soir, on projette en compétition officielle un film désespéré et irrésistible, Naked, de l'Anglais Mike Leigh, où l'on assiste à la dérive d'un jeune clochard intellectuel dans un Londres plus maussade que nature, superbe d'énergie comique. Après quoi on reprendra les coupes et les flûtes.

CULTURE

MUSIQUES

L'œuvre au noir de l'Opéra de Lyon

Un inédit de Debussy a été acclamé dans la capitale des Gaules pour l'inauguration de la nouvelle scène lyrique

LYON

de notre envoyé spécial

Il y a quinze jours à peine, la place qui fait face à l'Opéra et à la mairie de Lyon était encombrée de palissades, et le bâtiment résonnait des travaux inachevés. Tout devait être prêt pour l'inauguration, le 14 mai. A l'intérieur, *Rodrigue et Chimène* de Debussy se répétait dans le bruit et les allées et venues. Ce soir, la place est envahie par le public, et seul le va-et-vient des voitures officielles – le maire, Michel Noir, le ministre de la culture, Jacques Toubon – et des caméras de télévision rappelle le caractère solennel de cette soirée.

Si l'Opéra de Lyon est séduisant vu de l'extérieur, son hall d'entrée déroute. Le sol et les murs sont noirs, l'éclairage qui vient du sol est si faible, le plafond si bas, que l'on n'y voit pas grand-chose. Pour atteindre la salle, il faut prendre des escaliers roulants, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont rapides. Jean Nouvel a-t-il voulu mettre en scène l'arrivée du public? Ces épreuves imposées conditionnent le public, qui découvre avec plaisir une salle aux proportions harmonieuses qui offrant le paradoxe de paraître plus grande qu'elle n'est tout en donnant l'impression que l'on y est peu nombreux. Bien qu'à l'italienne, elle n'a pas été conçue pour que les gens puisse s'y observer. Bien au contraire, le noir focalise l'attention du public vers la seule scène.

Après les discours d'usage, le rideau se lève. Les premières notes de *Rodrigue et Chimène* de Debussy sortent de la fosse et se déploient dans la salle. L'orchestre est transparent, et pourtant le son semble venir de partout à la fois. Un second rideau – noir celui-là – se lève, à son tour, sur le décor. Jean-Pierre Vergier a fait construire deux immenses bases de tours stylisées. Légèrement décalées, elles délimitent un espace chichement mesuré, écrasant. C'est là que va se dérouler le drame. Vergier n'a pas joué le jeu du réalisme : ses tours sont gris foncé, presque noires, et parsemées d'étoiles argentées qui semblent tombées du petit coin de ciel nuageux qui se dessine entre leurs sommets tronqués. Rude décor unique, qui concentre le mouvement des chanteurs sur quelques mètres carrés seulement. Les costumes sont à mi-chemin de la stylisation ibérique et du défilé de mode d'un couturier farfelu.

La mise en scène de Georges Lavaudant, elle-même, semble marcher à cloche-pied, hésitant entre l'essentiel, des corps qui s'enlacent, se repoussent, des situations dramatiques si condensées qu'un geste infime provoque l'effroi – scène admirable où Don Diègue (Jean-Philippe Courtis) perd la face devant Don Gomez (Jules Bastin) et ses gens –, la parodie et le mille fois vu (ces têtes qui chantent à travers des trous pratiqués dans le décor). Mais au moins, Lavaudant a-t-il, ce qui est si peu fréquent à l'opéra, dirigé les acteurs. La bride sur le cou, ils semblent ne faire aucun geste, ne lancer aucun regard qui ne soient déterminants.

A la décharge de Lavaudant, il y a le livret de Catulle-Mendès, d'une platitude, d'une médiocrité rare, vulgaire et belliqueux. On comprend pourquoi Debussy n'a pas achevé son opéra. Ce n'était pas dans sa manière, le grand sujet historique, avec duel, défilés militaires, simulacres de procès et processions religieuses, la musique efficace et redondante. Et pourtant, ce qu'il a laissé de *Rodriguz et Chimène* ne ressemble en rien à ce que l'on écrivait à son époque. Ni dans le maniement de l'orchestre ni dans la rhétorique. C'est du Debussy, parfois du Debussy un peu gourd, parfois du Debussy digne de *Pelléas et Mélisande*, chavirant d'émotion (tout le rôle de Don Diègue, si proche de celui d'Arkel, les duos de Rodrigue et de Chimène). S'il fallait trouver une autre source d'inspiration à cet opéra, ce pourrait être *Tristan et Isolde*, dont il a parfois le lyrisme brûlant. Edison Denissov, qui a achevé et orchestré l'œuvre (*le Monde Arts et Spectacles* du 6 mai), porte évidemment sa part de responsabilité dans l'impression ressentie lors de cette première mondiale. Avec humilité, il a choisi de se glisser dans la peau de Debussy, en sorte que son travail s'oublie tant il semble que *Rodrigue et Chimène* a été pensé, ainsi qu'on l'a entendu, comme un travail préparatoire à *Pelléas*. Le compositeur russe n'a pas cherché à gommer les faiblesses de la musique. A l'extrême fin de l'opéra, Debussy a été vaincu par le livret. Denissov n'a rien arrangé : les faiblesses d'un génie sont dignes de respect.

On s'en doute, un opéra comme celui-là tient avant tout par ses interprètes. L'Orchestre de Lyon a le poids, le son qu'il faut. Il a également la fluidité, la mobilité psychologique requise. Et Kent Nagano qui le dirige, une vivacité, un lyrisme et une légèreté de touche indéniables. Il lui manquerait la juste carrure rythmique si difficile à trouver chez Debussy, la précision dans la plus extrême liberté qui fait toujours tenir l'édifice debout. Il a encore quatre représentations pour peaufiner son travail. Et il est si méticuleux que le disque qui va bientôt être mis en boîte pour Musifrance-Erato devrait s'imposer pour longtemps. D'autant que les chanteurs, malgré quelques inégalités, sont ceux qu'il fallait choisir. Eprouvé par une tessiture exigeante, Laurence Dale compose un Rodrigue juvénile, emporté et convaincant, et Donna Brown une Chimène émouvante, passant de la résignation à la colère, de l'amour fou à la raison, avec une aisance de grande artiste. Les deux héros sont malheureusement parfois couverts par l'orchestre – Il faudra quelque temps à l'orchestre pour s'habituer à une salle qui «sonne». Jules Bastin (Don Gomez) n'a plus ses facilités d'antan, mais il dit toujours aussi bien, et sa présence en scène est intacte. Gilles Ragon (Hernan) et Jean-Christophe Hurtaud (Bermudo) manquent, certes, de poids vocal pour toujours passer la rampe, mais ils ont de jolies voix, jouent excellemment, et leur diction est impeccable. Hélène Jossoud est une Inès bien chantante, même si elle paraît trop en retrait. Vincent Le Texier se sort du rôle impossible du roi avec les honneurs. Et Jean-Philippe Courtis mériterait pour la splendeur de son chant, de sa diction et de sa performance d'acteur que l'on débaptise *Rodrigue et Chimène* pour l'appeler *Don Diègue*. Depuis Paul Cabanel, on n'avait pas entendu, en France, de voix d'homme dont les inflexions puissent ainsi passer de la colère à la résignation, voix plus blessée et plus noire dans la douleur.

ALAIN LOMPECH

ÉDITION

Sous la houlette du Groupe de la Cité

Julliard prend le contrôle des Editions François Bourin

Au terme d'une négociation qui a abouti le jeudi 13 mai, les Editions François Bourin et Julliard vont fusionner et intégrer le Groupe de la Cité, deuxième groupe d'édition français derrière Hachette. La nouvelle entité prendra le nom de Julliard. Les deux fondateurs, en 1987, des Editions François Bourin, François Bourin et Marie-Anne Bernard, gardent la marque «Editions François Bourin», qui ne fait donc pas partie de la négociation. M. Bourin devient PDG des éditions Julliard, et *«conserve une participation de 15 % du nouvel ensemble»*, tandis que M[me] Bernard en devient directrice générale. Des *«garanties»* ont été obtenues pour les huit salariés de leur maison d'édition, au cours de la négociation avec Bertrand Eveno, PDG des Presses de la Cité et qui était jusqu'à maintenant PDG par intérim des éditions Julliard, toutes deux filiales du Groupe de la Cité.

La fusion des Editions François Bourin et Julliard a pour objectif de développer la qualité littéraire des deux fonds. *«La mission de Julliard consiste à associer une grande qualité et une bonne gestion. Il ne lui est pas demandé de gagner de l'argent, ce qui est plutôt sympathique et lui laisse sa liberté éditoriale pour devenir une maison d'édition solide»*, affirme l'un des participants à la négociation. Le fonds des éditions François Bourin compte plus de 120 titres, romans et essais, et compte parmi les auteurs qu'elles ont publiés les romanciers Jeanne Bourin (mère de l'éditeur), Jack-Alain Léger, François Salvaing, Bernard Chambaz, etc., et des essayistes comme le philosophe Michel Serres, Jacques Testart, Alain Etchegoyen, etc. Le catalogue des éditions René Julliard, qui découvrit Françoise Sagan, comprend quelque 350 titres. La nouvelle maison d'édition Julliard privilégiera la littérature française et les essais avant d'envisager de publier de la littérature étrangère, comme le fit antérieurement Julliard.

Y.-M. L

TÉLÉVISION

Samedi 15 mai

TF 1

- 20.45 Téléfilm : *On a tué mes enfants.* De David Greene.
- 0.05 Magazine : Formule foot. Championnat de France.
- 0.45 Journal et Météo.
- 0.50 Magazine : Le Club de l'enjeu.

FRANCE 2

- 20.50 *En attendant l'Eurovision.* Présentation du sélectionné français, Patrick Fiori, et de sa ville natale, Cargèse (Corse).
- 21.00 Variétés : 38[e] concours Eurovision de la chanson. Émission présentée par Fionnuela Sweeney, en direct de Millstreet (Irlande).
- 0.05 Journal et Météo.
- 0.20 Magazine : Le Cercle de minuit.

FRANCE 3

- 20.45 Opéra : les Contes d'Hoffmann. De Jacques Offenbach, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano (retransmis en direct de l'Opéra de Lyon simultanément en stéréo sur France-Musique).
- 23.10 Journal et Météo.
- 23.35 Magazine : Repères.
- 0.30 Continentales club. Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

- 20.35 Téléfilm : L'Enfant en héritage. De Josée Dayan.
- 22.25 Documentaire : Les Allumés... L'Atelier des illusions, de Jesper Lorentz.
- 22.52 Flash d'informations.
- 22.54 Le Journal du Festival. Présenté par Isabelle Giordano.
- 23.00 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 35[e] journée du championnat de France de D1.
- 23.30 Cinéma : L'Exorciste, la suite. ■ *Film américain de William Peter Blatty (1989).*
- 1.15 Cinéma : Betty. ■■■ Film français de Claude Chabrol (1991).

ARTE

- 20.45 Documentaire : Grands soirs et petits matins. Mai 68 au Quartier latin, de William Klein.
- 22.30 Téléfilm : La Collection secrète de Salvador Dali. D'Otto Kelmer
- 23.40 Courts métrages. Premiers regards : Una de Amor, de Carlos Brito. Vis à vis, d'Antonio Cano.
- 0.00 Musique : Montreux Jazz Festival. Flamenco de toujours. El Pele, Lole y Manuel, Manolo Sanlucar, Camaron de la Isla & Tomatito (45 min).

M 6

- 20.45 Téléfilm : Bangkok Hilton. De Ken Cameron
- 0.30 Série : Soko, brigade des stups.
- 1.25 Informations : Six minutes première heure.

Dimanche 16 mai

TF 1

- 19.05 Magazine : 7 sur 7. *Hassan II, roi du Maroc.*
- 20.00 Journal, Tiercé et Météo.
- 20.45 Cinéma : Nikita. ■
- 22.45 Magazine : Ciné dimanche.
- 22.55 Cinéma : Le Repos du guerrier. □
- 0.45 Journal et Météo.

FRANCE 2

- 18.20 Magazine : Stade 2. Invitée : Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports. Football ; Rugby ; Basket-ball ; Cyclisme ; Escrime ; Gymnastique ; Rugby à XIII ; Tir à la carabine.
- 19.30 Série : Maguy.
- 20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
- 20.50 Cinéma : Canicule. ■
- 22.30 Cinéma : Bandido Caballero. ■■
- 23.55 Journal et Météo.
- 0.10 Magazine : Le Cercle de minuit.

FRANCE 3

- 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.30, le journal de la région.
- 20.05 Divertissement : Yacapa.
- 20.45 Spectacle : Cirque de Monte-Carlo.
- 22.05 Magazine : A vos amours.
- 22.50 Journal et Météo.
- 23.15 Cinéma : Frankenstein. ■

CANAL PLUS

- 17.05 Documentaire : Les Surprises du sexe.
- 18.00 Cinéma : Confessions d'un barjo. ■

— *En clair jusqu'à 20.35* —

- 19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
- 20.35 Cinéma : Le Retour de Casanova. ■ [1]
- 22.05 Flash d'informations.
- 22.10 Le Journal du Festival.
- 22.15 Magazine : L'Equipe du dimanche.
- 0.45 Cinéma : Vincennes-Neuilly. ■

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

- 18.10 Court métrage.
- 18.20 Documentaire : Palettes.
- 19.00 Série : Ripping Yarns.
- 19.30 Magazine : Mégamix.
- 20.30 8 1/2 Journal.
- 20.40 Soirée thématique : Mon pays est la mer.
- 20.41 Court métrage : Surabaya Jonny.
- 20.50 Documentaire : Marines.
- 21.20 ▶ Cinéma : Bleu marine. ■
- 22.40 Documentaire : Naufrages.
- 23.20 Documentaire : Cimetière marin.

M 6

- 17.05 Série : Airport unité spéciale.
- 18.00 Série : Clair de lune.
- 19.00 Série : Tonnerre mécanique.
- 19.54 Six minutes d'informations, Météo.
- 20.00 Série : Cosby Show.
- 20.35 Sport 6 (et à 1.00).
- 20.50 Téléfilm : Bébé désir.
- 22.25 Magazine : Culture pub.
- 22.55 Cinéma : Vanessa. □
- 0.25 Six minutes première heure.
- 0.35 Magazine : Nouba.

INSTITUT

Troisième échec pour Jean-Marie Rouart

Elections blanches à l'Académie française

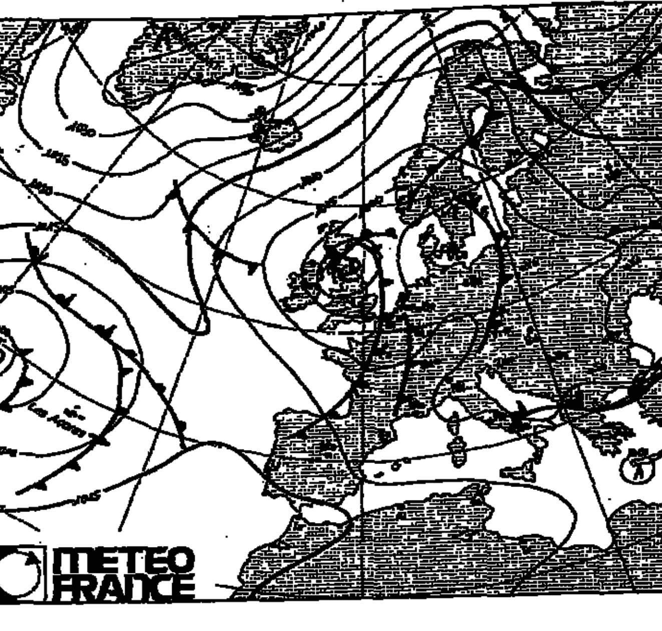
Deux voix de plus auraient suffi à Jean-Marie Rouart pour entrer à l'Académie française dont il briguait jeudi 13 mai les suffrages pour la troisième fois. Elles lui ont été refusées. Déjà mis en compétition le 25 février dernier, le fauteuil du professeur Jean Hamburger, décédé le 2 février 1992, reste donc vacant, au moins jusqu'à l'automne prochain. Pour beaucoup, Jean-Marie Rouart, cinquante ans, écrivain et responsable du «Figaro littéraire», était pourtant donné gagnant. Il n'avait contre lui que Charles Dedeyan, l'éternel candidat malheureux. Quatre tours de scrutin – car, contrairement à l'usage, on ne s'était pas arrêté au troisième – n'avaient guère modifié les prises de position des trente-deux votants. En voici le détail : premier tour, M. Dedeyan, huit voix, M. Rouart, quinze voix, bulletins marqués nuls de la croix fatale, neuf. Second tour, dans le même ordre : huit, quatorze, dix. Troisième tour : six, quatorze, douze. Quatrième tour: six, quatorze, un bulletin blanc et onze impitoyables.

Plutôt qu'un rejet d'ordre personnel, faut-il voir dans cette élection blanche un vieux réflexe d'hostilité à toute candidature unique, celle de Jean-Marie Rouart étant généralement considérée comme telle ?

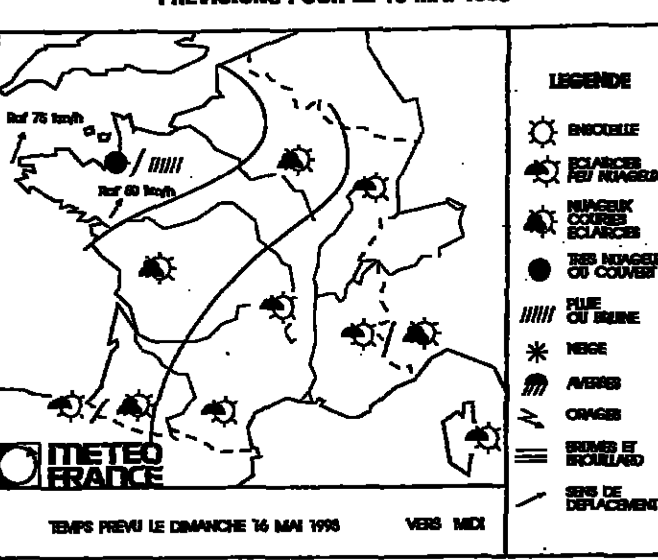
JEAN-MARIE DUNOYER

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15 MAI A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 16 MAI 1993

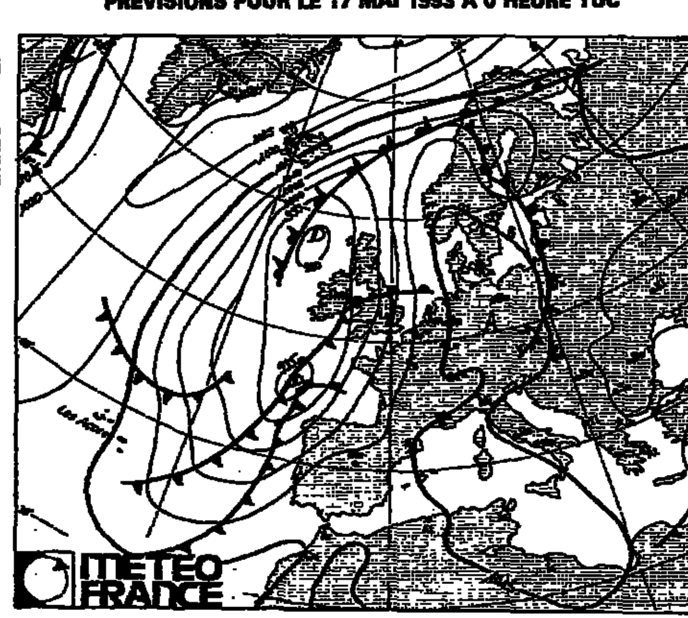


Dimanche. – Temps déjà couvert et pluvieux au lever du jour, sur la Bretagne. Cette zone de mauvais temps gagne peu à peu dans la journée les pays de la Loire, la Normandie, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais. A l'avant, sur un grand quart nord-ouest, de Poitou-Charentes, Centre, ouest de la Bourgogne, Ile-de-France et Champagne-Ardennes, le ciel sera très nuageux toute la journée. Toutefois, ces régions ne devraient pas être touchées par les pluies qui se limiteront aux cotes de la Manche. Ciel très nuageux également du Nord-Est aux Alpes, mais il se dégagera bien dans la journée. Partout ailleurs, la journée commencera avec de nombreuses brumes, parfois des bancs de nuages bas, mais ils seront vite dissipés, et le soleil brillera largement dans un ciel clair à peu nuageux.

Le vent de secteur sud-ouest soufflera modérément dans la zone pluvieuse du Nord-Ouest, jusqu'à 50 km/h en pointes, atteignant 75 km/h sur la pointe Bretagne.

Les températures matinales seront fraîches, de 6 à 8 degrés en général, et atteignant-13 degrés sur le pourtour méditerranéen. Dans l'après-midi, avec un petit vent du sud généralisé, les températures maximales seront en hausse. Elles s'étageront au Nord, entre 20 et 24 degrés, sauf dans l'extrême Nord-Ouest, où elles ne dépasseront pas 18 degrés. Au Sud, on dépassera souvent 23 degrés, localement 26 degrés au pied des Pyrénées.

PRÉVISIONS POUR LE 17 MAI 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 15-5-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 14-5-1993 à 18 heures TUC et le 15-5-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	21	13	N
BIARRITZ	18	13	C
BORDEAUX	21	11	N
BOURGES	21	10	N
BREST	12	5	D
CAEN	17	5	D
CHERBOURG	16	4	A
CLERMONT-FER.	20	10	N
DIJON	17	9	C
GRENOBLE	21	9	D
LILLE	18	8	N
LIMOGES	17	8	D
LYON	18	10	C
MARSEILLE	24	14	D
NANCY	16	8	P
NANTES	17	4	D
NICE	20	13	D
PARIS-MONTS.	20	7	C
PAU	20	12	P
PERPIGNAN	17	15	C
POINTE-A-PITRE	32	22	D
RENNES	18	5	D
ST-ETIENNE	19	9	P
STRASBOURG	17	8	N
TOULOUSE	21	13	C
TOURS	19	6	D

ÉTRANGER			
ALGER	23	11	D
AMSTERDAM	15	8	A
ATHÈNES	21	13	D
BANGKOK	35	26	N
BARCELONE	20	11	D
BELGRADE	25	12	N
BERLIN	26	13	C
BRUXELLES	16	9	P
COPENHAGUE	20	10	C
DAKAR	26	19	D
GENÈVE	18	7	C
ISTANBUL	17	13	A
JÉRUSALEM	28	17	C
LE CAIRE	35	25	N
LISBONNE	19	14	N
LONDRES	16	5	D
LOS ANGELES	22	14	C
LUXEMBOURG	14	9	B
MADRID	21	13	C
MARRAKECH	25	13	D
MEXICO	21	10	O
MILAN	22	8	D
MONTRÉAL	14	2	C
MOSCOU	22	13	C
NAIROBI	25	14	C
NEW-DELHI	41	24	D
NEW-YORK	19	11	D
PALMA	21	9	D
PÉKIN	27	14	C
RIO-DE-JANEIRO	27	22	C
ROME	22	12	N
HONGKONG	31	25	C
SÉVILLE	22	13	N
SINGAPOUR	34	26	O
STOCKHOLM	23	11	D
SYDNEY	22	11	N
TOKYO	14	10	N
TUNIS	24	12	D
VARSOVIE	25	12	N
VENISE	23	14	C
VIENNE	26	14	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ÉCONOMIE

Dix mille salariés et chefs d'entreprise ont manifesté dans Paris

« Balkanisation sociale »

Les références traditionnelles du jeu social sont en pleine implosion. La semaine qui vient de s'écouler en a fourni des illustrations particulièrement édifiantes.

Lundi, le plan de redressement d'Edouard Balladur a été accueilli avec une modération teintée de morosité par les syndicats. Le gouvernement, contraint d'augmenter les prélèvements sociaux et de programmer un rétrécissement des avantages sociaux, n'a apparemment pas à redouter une intense mobilisation syndicale. Seule, la CGT tentera de réaliser un baroud d'honneur le 27 mai, avec une journée de grève dont le succès n'est pas acquis, si l'on en juge par la discrétion des cortèges du 1er mai. Les manifestations d'antan contre les plans de rigueur sont bien loin !

Interlocuteurs traditionnels du gouvernement et du patronat, les syndicats ne sont pas plus heureux dans le jeu institutionnel dans lequel ils se sont empêtrés. Mercredi, la réunion de l'UNEDIC a confirmé qu'ils n'ont le choix qu'entre gérer la crise ou se condamner à l'impuissance, au risque d'abandonner à l'Etat les dernières prérogatives qui leur restent.

Alors qu'en Allemagne, en Italie et en Espagne, le triptyque traditionnel mobilisation-négociation-compromis paraît encore opérationnel, un clivage social d'un type nouveau apparaît dans l'Hexagone. Jeudi, à Nantes, salariés et employeurs de la filière bois ont manifesté contre les importations scandinaves, dopées par les dévaluations successives. Enfin, vendredi, dix mille petits patrons et salariés de l'industrie de l'habillement ont défilé côte à côte à l'appel des organisations professionnelles – mais contre l'avis des syndicats – pour dénoncer les excès du libre-échange.

Alors que les plans de licenciement ne déclenchent plus guère de conflits sociaux, les réactions de défense émanent désormais de collectivités professionnelles toute entière. Dépassant l'antagonisme employeur-salarié, elles se mobilisent contre une menace extérieure et cherchent des remparts contre la concurrence internationale. Une telle « balkanisation sociale » menace aussi les organisations patronales, déchirées par des conflits d'intérêts croissants (les professions qui exportent craignent les conséquences d'un durcissement de la position française au GATT). Quant au gouvernement, il se trouve en porte à faux. Apparemment seule capable de faire entendre sa voix, cette France, qui est largement celle du « non » à Maastricht, attend de lui des décisions – subventions, protections douanières – peu compatibles avec de fermes options européennes ou avec la politique du franc fort.

JEAN-MICHEL NORMAND

Le pari gagné des patrons de l'habillement

Il y avait des slogans mille fois entendus, comme ceux *défendant* l'emploi. Il y avait cet *« achetons français »* qui reprenait un thème mis en avant par le Parti communiste au début des années 80. Il y avait aussi, plus surprenants, ces macarons *« GATT pas mon métier »* ou *« Le temps se GATT pour le textile »*. Et ce slogan, carrémment étonnant, lui : *« Patrons-salariés, nous sommes tous rassemblés »*, à peine chahuté par des sifflements venus des profondeurs de la manifestation.

Précédés par une soixantaine de caddies garnis de ballots de tissus fabriqués en Chine, en Corée ou *« made in ailleurs »*, environ 10 000 salariés ont battu le pavé de Paris, vendredi 14 mai, des Invalides à Montparnasse. Dix *mille*, des jeunes femmes en majorité, défilant au coude à coude avec leurs patrons dans un cortège dont les échasses de quelques *Landais rappelaient l'origine* provinciale et, sous une forêt de parapluies bleu-blanc-rouge, l'humeur cocardière...

« Union sacrée »

L'Union française des industries de l'habillement (UFIH) a gagné ce pari « fou », dont son président Henri Weil soulignait le caractère *« sans précédent »*, *« cette union sacrée entre les patrons et les salariés »*. Malgré la défection de l'Union des industries *textiles (UIT), la* branche cousine, qui n'avait pas cru le pari possible. Malgré, surtout, l'opposition des syndicats, mani*feste dans certaines entreprises.*

La CGT l'avait qualifié de *« manipulation gigantesque des salariés »* ; la CFDT avait demandé aux salariés de *« ne pas être les dindons de la farce »* ; Force ouvrière avait dénoncé *la « manœuvre trompeuse de type poujadiste »*. Signe des temps, c'était la Coordination rurale qui s'était déclarée *« solidaire »*... Les *quelque 800 chefs d'entreprise* qui s'étaient associés à la manifestation avaient certes fait correctement les choses, fermant l'usine, payant transport et nourriture, sans aller toutefois jusqu'à donner un congé – la journée sera récupérée.

Un troisième signal

Dans une profession qui a perdu la moitié de ses effectifs en quinze ans, qui pourrait en perdre encore 60 000 dans les dix ans (sur 143 000); les salariés ont préféré croire leurs patrons, qui, comme Marcel Albert, PDG des Etablissements Marcel Albert en Vendée, se défendait d'avoir choisi délibérémment la délocalisation dans les pays du tiers-monde. *« C'est vrai, nous aussi nous délocalisons : mais nous y sommes contraints par l'environnement laxiste qui nous est imposé par Bruxelles »*, affir*mait-il*, répondant aux *syndicats* qui lui reprochent de produire à bas prix en Russie quand les 800 emplois du groupe en France sont menacés.

Aux yeux des manifestants de vendredi, les patrons ne sont plus des boucs émissaires. Les coupables sont ailleurs. A Bruxelles, où l'absence de statistiques empêche de faire jouer toute clause de sauvegarde à l'égard de pays du tiers-monde détournant l'accord multifibres (AMF). Sur les bords de lac de Genève, dans les locaux feutrés du GATT, où se joue la réintégration du textile dans le cadre général du commerce international. Après les agriculteurs, après les salariés du bois (*le Monde* du 15 mai), la France rurale des petites entreprises de confection a envoyé, vendredi, un troisième signal au gouvernement.

P.-A. G.

Soumis aux 400 000 adhérents d'IG Metall

Un compromis a été trouvé dans le conflit salarial de la métallurgie allemande

Un compromis a été trouvé *dans l'est de l'Allemagne entre* IG Metall, le syndicat des métallurgistes en grève depuis deux semaines, et les employeurs. Tout en remettant en vigueur l'accord de 1991 dénoncé par le patronat, il repousse l'égalisation des salaires de l'Est sur ceux de l'Ouest de deux ans : la parité sera obtenue en cinq étapes d'ici à 1996 et non plus en 1994. Les entreprises en grande difficulté pourront déroger à la règle et payer leurs salariés au-dessous du tarif de la branche. Les 400 000 métallurgistes doivent se prononcer *en début de semaine prochaine* sur ce compromis.

FRANCFORT

de notre correspondant

Un compromis salarial est un art forcément complexe. Surtout au bout de négociations-marathon de vingt heures avec en arrière-plan deux semaines de grève. Surtout parce qu'au-delà des salaires le conflit portait sur le consensus social allemand et la réussite ou l'échec de la réunification.

Le patronat ne peut pas rompre *unilatéralement une convention* collective signée par lui. Le compromis trouvé vendredi 14 mai à Dresde, sous l'arbitrage de Kurt Biedenkopf, le ministre-président chrétien-démocrate de la Saxe, vient d'abord souligner que le dialogue est une obligation, même dans des conditions économiques dramatiques. La loi du consensus s'applique à toute l'Allemagne, y compris à l'Est.

Le syndicat IG Metall avait déclenché la grève, il y a deux semaines, après la dénonciation par les patrons de la métallurgie d'un accord salarial conclu en 1991 dans la liesse de la réunification.

Selon ce texte, les salaires de la métallurgie est-allemande devaient rapidement rattraper ceux de l'Ouest afin de ne pas laisser subsister durablement deux zones salariales, c'est-à-dire une division en deux de l'Allemagne du travail. IG Metall y tenait particulièrement, sachant que les entreprises utiliseraient les plus bas salaires à l'Est *pour faire pression sur ceux* de l'Ouest. Selon l'accord, les rémunérations, qui atteignent 68 % du niveau de l'ouest, auraient dû augmenter de 26 % au 1er avril 1993 et représenter alors 80 % du niveau de l'Ouest. Une dernière hausse était prévue en avril 1994 afin d'atteindre l'égalité.

Les difficultés économiques et la découverte de l'extrême vétusté des usines ont convaincu les patrons *que cette stratégie conduisait à* l'abîme. La productivité est si basse à l'Est que, tout compris, il coûte 70 % plus cher de produire à l'Est qu'à l'Ouest. Les entreprises de la métallurgie et de la sidérurgie ont rompu unilatéralement les accords de 1991 au début de l'année.

Un plan en cinq étapes

Le patronat vient, en somme, d'être rappelé à l'ordre social. L'accord de 1991 est remis en vigueur... du 1er au 15 avril. Une hausse rétroactive de 22 % sera appliquée, représentant en gros une prime de 250 marks (840 francs) par *métallurgiste. Le 15 avril*, l'accord est abandonné au profit d'un plan de rattrapage en cinq étapes. Le 1er juillet, le 1er septembre et le *1er décembre de cette année*, le niveau des salaires sera porté successivement à 75 %, 77 % et 80 % de celui de l'Ouest. Puis on passera à 87 % le 1er juillet 1994 et à 94 % un an plus tard. Les 100 % seront atteints le 1er juillet 1996. Si les conditions économiques sont mauvaises, un délai supplémentaire de six mois est possible.

Ce rattrapage programmé à nouveau de façon indépendante de l'évolution de la productivité à l'Est est toutefois accompagné d'une « clause de sortie ». Les entreprises qui sont déclarées en grande difficulté pourront payer leurs salariés au-dessous du niveau contractuel. Une commission paritaire de la branche décidera, entreprise par entreprise, celles qui ont droit à l'application de cette clause.

La composition de cette commis*sion était un point de divergence* qui avait bloqué les négociations depuis une semaine. Le patronat voulait que, du côté syndical, les *membres en soient choisis au* niveau de l'entreprise (du comité d'entreprise) et non au niveau du syndicat de la branche, escomptant *que les salariés concernés directe*ment feraient montre de plus de souplesse que les fonctionnaires syndicaux. Il a échoué : IG Metall *a obtenu une commission* « de branche », qui conforte le pouvoir des syndicats dans les nouveaux länder et qui sauve l'essentiel du principe des accords de branche.

En outre, cette « clause de sortie » disparaîtra à partir du 1er juillet 1996, soulignant que la règle reste en Allemagne l'accord de branche. Ayant montré sa force à l'Est et menaçant d'étendre le conflit à l'Ouest, IG Metall apparaît comme vainqueur. L'alignement salarial des deux Allemagnes reste l'objectif, même s'il est différé de deux ans. Le syndicat reste l'interlocuteur premier des firmes. Toutefois, le compromis est plus équilibré qu'il n'y paraît. On peut penser que la clause de sortie sera appliquée assez souvent dans les faits. IG Metall, forcé d'arbitrer lui-même sur le terrain entre l'em*ploi et les salaires*, devra faire preuve de réalisme. Et puis l'essentiel : la paix sociale est confortée à l'Est.

ÉRIC LE BOUCHER

Les difficultés du secteur automobile

La Française de Mécanique va supprimer 274 emplois

LENS

de notre correspondant

La Française de Mécanique (4 913 salariés), dont l'usine située à Douvrin (Pas-de-Calais) au cœur du bassin minier entre Lens et Béthune, produit six mille moteurs par jour pour les groupes Peugeot et Renault, vient d'annoncer 274 suppressions d'emplois sur la base du volontariat d'ici à septembre 1994.

Une programmation sur cinq ans

Ce plan comporte quatre mesures : préretraites FNE, mutations vers des sites des maisons-mères, travail à mi-temps et diverses aides à la reconversion.

Cent quinze salariés partiront en *FNE et 146 rejoindront le nou*veau site de Sevelnor Peugeot-Fiat à Hordain, au sud de Valenciennes, reconstruit sur celui de l'ancienne usine Talbot. Les autres départs se feront sous forme d'aides diverses.

Désiré Heine, directeur de la Française de Mécanique, a annoncé une programmation sur au moins cinq ans des réductions d'effectifs qui devront, *« dans des proportions supportables »*, permettre à l'établissement de passer de 4 900 salariés à moins de 4 000.

Y. J.

François Perigot reçu à Matignon

Le CNPF entend « tout faire pour éviter les licenciements »

« Nous devons tout faire pour éviter de licencier et les licenciements doivent être le dernier recours d'une entreprise lorsqu'elle ne peut plus vraiment faire autrement », a déclaré vendredi 14 mai François Perigot, président du CNPF, à l'issue d'une entrevue de plus d'une heure et demie à l'hôtel Matignon avec Edouard Balladur.

« Nous devons être à l'affût de toute possibilité d'embauche », a souligné M. Perigot, estimant que les aides annoncées le 10 mai en faveur des entreprises (prise en charge des cotisations au titre des allocations familiales sur les bas salaires, suppression du décalage d'un mois pour la déductibilité de la TVA) *« sont des mesures absolument nécessaires pour éviter la dégradation très rapide et pour arrêter les 8 000 faillites d'entreprises par mois »*. Le représentant patronal a également fait part de son intention de mobiliser *« tous les moyens pour doubler le nombre d'apprentis »*.

Pour faciliter une meilleure répartition des emplois

La DATAR et France Télécom encouragent trente-sept projets de « télétravail »

La délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) et France Télécom ont rendu publics, jeudi 13 mai, les résultats de l'appel à projets concernant les techniques connues sous le nom de « télétravail » (travail à distance). Sur 185 dossiers reçus, 37 ont été sélectionnés par un jury qui était présidé par Gilbert Trigano, PDG du Club Méditerrannée.

Les projets et expériences qui recevront un soutien financier des pouvoirs publics concernent soit le redéploiement d'activités (au ministère de la justice, par exemple, ou à la SNCF), la téléassistance (Compagnie générale de chauffe à Laon et Centre hospitalier universitaire à Pointe-à-Pitre), le maintien de services en milieu rural (en Lot-et-Garonne), *les activités télépendulaires dans* lesquelles les salariés ou fonctionnaires travaillent alternativement sur leur lieu de travail et à leur domicile (rectorat de Bordeaux, CNRS à Nice).

« Le Monde » primé

Le Monde a été primé à ce titre. Il s'agit pour celui-ci de permettre à ses correspondants et à ses envoyés spéciaux, ainsi qu'à ses délégués commerciaux, d'avoir accès, quel que soit le lieu où ils se trouvent, aux banques de données essentielles et au fond documentaire du journal.

Daniel Hoeffel, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des collectivités locales, a précisé que ces projets représentaient le maintien ou la création d'environ 500 emplois et une aide moyenne de 30 000 francs par emploi. Selon lui, le télétravail peut être un instrument essentiel d'aménagement du territoire, notamment des zones rurales, puisqu'il permet *« à des salariés d'effectuer des tâches à domicile ou dans des télécentres de proximité, d'où des économies de déplacement, un moindre engorgement des métropoles et le maintien d'une présence humaine hors des grandes villes. »*

Il faudra cependant concevoir et adapter les tarifs des transmissions des données en conséquence pour que les régions reculées ou peu peuplées ne soient pas pénalisées. M. Hoeffel a souhaité que le télétravail incite, par exemple, la Sécurité sociale et les caisses d'allocations familiales à renforcer leurs réseaux de « bureaux relais » dans les petites villes pour rapprocher les services publics de la population, notamment dans les bourg.

F. Gr.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

- **Inflation : + 0,4 % des prix en avril.** – Les prix de détail ont augmenté de 0,4 % en avril par rapport à mars. Il s'agit de la plus forte hausse depuis trois mois. En mars, les prix de détail avaient progressé de 0,1 % seulement. Sur un an, cependant (avril 1993 comparé à avril 1992), la hausse des prix de détail est limitée à 3,2 %.
- **Production industrielle : + 0,1 % en avril.** – La production industrielle a progressé de 0,1 % en avril par rapport à mars, après être restée inchangée le mois précédent. Le taux d'utilisation des capacités industrielles n'a pas varié, à 81,4 %, mais il a progressé de 1,6 point par rapport au mois d'avril 1992, signe du redémarrage de l'activité économique.

La justice et l'affaire Sasea

Le Crédit lyonnais se retourne contre Florio Fiorini

Après avoir porté plainte aux Etats-Unis contre Kirk Kerkorian, vendeur de Metro Goldwyn Mayer (MGM) au financier italien Giancarlo Parretti, *le Crédit lyonnais* va ouvrir un autre front juridique en Suisse. Une plainte sera déposée dans les prochains jours à Genève contre Florio Fiorini, patron de la nébuleuse Sasea et ancien associé de M. Parretti dans la conquête de MGM. Il a fallu un an au Crédit lyonnais et au cabinet d'audit Peat Marwick pour démonter les fils de ce qui semble être une gigantesque escroquerie du milieu bancaire.

Cette plainte en *« escroquerie par métier »* porte sur quatre aspects. Parmi ces aspects, M. Fiorini est accusé d'avoir indûment gonflé la valeur de certains actifs en organisant des cessions fictives entre filiales de son propre groupe. Il lui est également reproché d'avoir organisé un vaste commerce de créances fictives basé sur des actifs vendus et non livrés ou non payés. Le Crédit lyonnais reproche, en outre, à M. Fiorini d'avoir multiplié les sociétés pour mieux masquer le caractère fictif de certaines plus-values.

Y. M.

Sur plainte de Bernard Tapie Finances

Le directeur général de Testut est en prison

Le directeur général de l'entreprise Testut, qui fabrique des instruments de pesage, a été incarcéré lundi 10 mai à la maison d'arrêt de Béthune (Pas-de-Calais). Selon son avocat, Me Jacques Lammens, du barreau de Lille, il est reproché à Bruno Flocco *« des faux en écriture, abus de pouvoir, abus de biens sociaux »*. Une plainte avait été déposée, le 1er avril, par le groupe Bernard Tapie Finances (BTF), dont Testut est une filiale, contre M. Flocco pour des malversations atteignant près de 3 millions de francs.

Selon Me Lammens, cette somme, prélevée sur la comptabilité de l'entreprise, aurait servi à rémunérer des intermédiaires chargés de trouver des financiers extérieurs pour monter un nouveau tour de table pour le groupe Testut. M. Flocco disposait de la part de Bernard Tapie Finances du mandat lui permettant de négocier la reprise du groupe Testut, indique l'avocat. Me Lammens a fait appel de la décision d'incarcération prise par le juge délégué du parquet de Béthune, M. Lemaire. Bruno Flocco, quarante-neuf ans, dirigeait l'entreprise de Béthune depuis 1986, après avoir été le PDG de Trayvou à Lyon.

Un nouveau directeur de l'habitat et de la construction

Emmanuel Edou, administrateur *civil, membre du cabinet* d'Hervé de Charette, ministre du logement, a été nommé directeur de l'habitat et de la construction. Il remplace à ce *poste Michel Dresch, nommé* en novembre 1991.

[Né le 6 février 1943, M. Edou est licencié en droit et énarque. Il a notamment été directeur de cabinet du préfet de la Nièvre (1967-1969) et de celui de Seine-et-Marne (1969-1971), chef de cabinet de Jean Taittinger, garde des sceaux, ministre de la justice (1973-1974), rejoignant ensuite le cabinet de Michel d'Ornano lorsque celui-ci fut ministre de l'industrie et de la recherche (1974), puis de l'environnement et du cadre de vie ((1977-1981). Sous-directeur de cabinet au ministère de l'environnement (1981-1983), puis directeur de cabinet de Jacques Douffiagues (ministre délégué aux transports, de 1986 à 1988), M. Edou était jusqu'à son entrée récente dans l'équipe de M. de Charette, secrétaire général du Syndicat des entrepreneurs de réseaux et de constructions électriques.]

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 10 AU 14 MAI 1993

PARIS

Inquiétudes sur tous les fronts

INDICE CAC 40

- 1,41 %

Nouvelle semaine difficile à la Bourse de Paris qui, en dépit de reprises techniques mercredi et jeudi, perd encore du terrain. D'un vendredi à l'autre l'indice CAC 40 cède 1,41 %. Il a terminé la semaine de justesse au-dessus du seuil, considéré comme révélateur par les analystes, de 1 850 points, à 1 851,74 points. A *l'évidence un ressort est cassé* et il semble bien loin le 30 mars, quand les valeurs françaises avaient atteint leur plus haut niveau de l'année, deux jours après la victoire électorale de la droite aux législatives. A preuve, la baisse de 1,21 % et l'accueil désabusé fait, mardi 11 mai, au plan de rigueur *d'Edouard Balladur annonçé la* veille. *«On attendait des mesures de relance et on se retrouve avec un plan de refroidissement en pleine récession»*, explique un analyste.

C'est tout juste si les coups de pouce fiscaux pour inciter l'épargne à s'investir en actions – jugés généralement insuffisants – ne sont pas passés inaperçus ! Et pourtant le gouvernement a fait deux gestes : l'un attendu, en détaxant les plus-values réalisées sur les SICAV monétaires si les sommes sont transférées vers un PEA (plan d'épargne en actions) *pour au moins cinq ans et l'autre,* plutôt inattendu, en supprimant l'impôt de Bourse sur les petits ordres. Chaque transaction réalisée à partir du 24 mai bénéficiera d'un abattement de 150 francs. Ainsi, les achats ou les ventes n'excédant pas 50 000 francs échapperont au droit de timbre. Il devrait en coûter 540 millions en année pleine au budget de l'Etat. Mais les investisseurs ont d'autres préoccupations : l'activité et les performances des entreprises.

Le mal semble d'ailleurs profond et il a pour nom récession. Depuis plus d'un mois, les valeurs fran*çaises ne cessent de perdre du* terrain pour finir par se retrouver maintenant juste en dessous de leurs cours du 31 décembre. La chute atteint les 10 % depuis un mois et demi. Après avoir parié en février et en mars sur un scénario favorable de baisse des taux d'intérêt, d'effet psychologique sur l'investissement du retour de la droite aux affaires et, pour finir, du redémarrage de la croissance d'ici à la fin de l'année et, au pis, au début de 1994, les boursiers voient l'économie française s'enfoncer inexorablement dans la récession. Le collectif budgétaire, dont l'objectif principal est de réduire les déficits budgétaires et sociaux ne peut qu'aggraver cette situation en amputant le pouvoir d'achat des ménages. Or la consommation reste clairement le seul moteur de la croissance. En Allemagne, principal partenaire de la France, la récession frappe dur et de *nombreux pays européens* qui ont dévalué leurs monnaies ces derniers mois – l'Espagne et le Portugal jeudi – sont devenus des concurrents redoutables pour les exportations françaises.

Un marché encore cher

Certes, le mouvement de baisse du loyer de l'argent à court terme est engagé dans toute l'Europe. La Banque de France a réduit par six fois ses taux directeurs et, pour bon nombre de spécialistes, les taux courts pourraient approcher avant la fin de l'année les 6 %. Mais la baisse du coût de l'argent est perçue avant tout comme le reflet de la dégradation continue de la situation économique. A preuve, la dernière diminution d'un quart de point par la Banque de France du loyer de l'argent jeudi n'a pas provoqué de réactions sur le marché des actions. Pour les opérateurs, la baisse des taux d'intérêt allemands, mercredi, lors de la prise en pension, suivie par un mouvement similaire en Europe, appelait un nouveau geste de la Banque de France. Un point, c'est tout.

L'assouplissement de la politique de crédit permet à la Bourse de Paris tout au plus *«d'encaisser moins mal le coup»* des mauvaises nouvelles annoncées par les sociétés. Mais il ne lui permet pas réellement de résister aux ventes toujours importantes d'investisseurs étrangers et notamment anglo-saxons. Ces derniers ne voient pas de raisons pour conserver leurs investissements en France où le *marché des valeurs est «encore cher»*, compte tenu des perspectives. Le rapport cours/bénéfices moyen reste élevé, de l'ordre de 16.

Les épargnants français ne se manifestent pas non plus et les professionnels sont essentiellement préoccupés par le niveau de l'activité en France. L'INSEE a ainsi confirmé, vendredi, dans son dernier point conjoncturel que *«la France est en récession»* et que le chômage devrait continuer à croître. Du coup, les valeurs françaises ont cédé le même jour 1,5 %. L'activité économique devrait reculer sur l'ensemble du premier semestre de 1993, après avoir commencé à chuter au quatrième trimestre de 1992. L'Institut de la statistique estime que le produit intérieur brut marchand va fléchir d'environ trois quarts de point au premier semestre. Dans ces conditions, si l'activité reste étale à partir de juin, la croissance sera négative de 1 % en 1993.

Toujours selon l'INSEE, l'effet de la baisse des taux d'intérêt sur les comptes des entreprises ne pourra être que progressif et touchera en priorité les petites et moyennes entreprises plutôt que les grandes, qui sont généralement endettées à *long terme. Et les taux d'intérêt* à long terme ont beaucoup moins baissé que les taux courts. En terme réels, c'est-à-dire diminués du taux d'inflation (faible en avril), les taux obligataires (à long terme) restent très élevés (environ 6 points). Or, mécaniquement les cours de Bourse sont avant tout liés à ces taux.

ÉRIC LESER

Agroalimentaire

	14-5-93	Diff.
Bongrain	2 510	- 90
BSN	893	- 12
Eridania Béghin	710	- 21
Fromageries Bel	3 825	- 25
LVMH	3 628	+ 49
Pernod-Ricard	361,30	- 22
Rémy-Cointreau	146,30	- 0,70
Saint-Louis	1 110	- 33

Assurances

	14-5-93	Diff.
AGF	598	+ 2
AXA	1 227	+ 2
GAN	400	+ 7,60
Groupe Victoire	n.c.	n.c.
SCOR SA	570	- 30
UAP	531	+ 5

Bâtiment et matériaux

	14-5-93	Diff.
Bouygues	610	- 34
Ciments français	324,50	+ 0,50
Colas	929	- 19
Eurotunnel	33	- 2,10
Eiffage	960	+ 25
GTM Entrepose	430	+ 9
Immob. Phénix	127	+ 0,80
Jean Lefebvre	1 041	- 54
Lafarge-Coppée	331,80	- 8,20
Poliet	286	+ 2
Saint-Gobain	471,60	- 7,90
SGE	219	- 10,90
Spie-Batignolles	345	- 18,10

Chimie

	14-5-93	Diff.
Air liquide (L')	705	- 19
ELF Sanofi	892	- 51
Gascogne	338	- 11
Institut Mérieux	9 600	+ 230
Michelin	151,60	+ 4
Plastic Omnium	772	+ 21
Rhône-Poulenc A	529	- 5
Rhône-Poulenc CI.	579	- 28
Roussel-Uclaf	515	- 21
Synthélabo	1 194	+ 39

Consommation non alimentaire

	14-5-93	Diff.
BIC	1 060	+ 12
Chargeurs	996	- 116
Christian Dior	260,50	+ 10,50
Clarins	572	- 23
DMC	254,50	- 12
EBF	650	- 15
Essilor Int.	437	- 4
Groupe André	680	- 31
L'Oréal	1 046	+ 4
Moulinex	92,60	- 2,90
Salomon	1 370	- 80
SEB	417	- 0,50
Skis Rossignol	1 018	+ 12
Sommer-Allibert	1 380	+ 25
Yves Saint Laurent	720	- 25
Zodiac	1 800	- 20

Crédit et banques

	14-5-93	Diff.
Comp. bancaire	446,60	- 0,40
BNP CI	532	- 7
Cetelem	1 216	- 5
CPR	323,50	- 17,50
CDE	219	inch.
CCF	232,50	+ 2,30
CFF	1 032	+ 33
CLF	399	- 1,60
Crédit lyon. CI	619	- 16
Crédit national	1 300	+ 11
Société générale	579	- 9
SOVAC	1 239	+ 18
UFB Locabail	258	+ 5
UIC	505	inch.
Via Banque	333	- 2

Electricité et électronique

	14-5-93	Diff.
Alcatel-Alsthom	612	- 33
Alcatel-Câble	509	- 19
CSEE	560	- 10
Intertechnique	450,10	- 9,90
Labinal	640	+ 5
Legrand	4 318	- 105
Matra Hachette	115,50	n.c.
Radiotechnique	256	- 4
Sagem	3 351	- 29
Schneider	649	- 8
Sextant Avionique	170,10	- 5
Thomson CSF	158,10	+ 1,10

Pétrole

	14-5-93	Diff.
BP-France	91,50	- 0,50
Elf-Aquitaine	371,80	+ 10,80
Erap-Elf	303,10	+ 5,10
Esso	729	+ 2
Géophysique	635	- 5
Total	253,40	+ 2,10

Sicomi ou ex-Sicomi

	14-5-93	Diff.
Bail Investis.	897	- 10
Genefim	310	+ 8
Immobail BTP	430	+ 3
Interbail	528	- 1
Klepierre	561	- 15
Locindus	890	- 16
Selectibanque	167,10	- 0,80
Unibail	409	- 2

Mines d'or, diamants

	14-5-93	Diff.
Anglo-American	150,10	+ 4,70
Buffelsfontein	53,60	+ 3,25
De Beers	95,70	+ 2,20
Driefontein	58,90	+ 6,95
Gencor	14,30	+ 0,50
Harmony	24	+ 2,25
Randfontein	38,20	+ 1,75
Sainte-Helena	45,20	+ 4,40
Western Deep	129,70	+ 11,20

Distribution

	14-5-93	Diff.
Alsacienne Sup	2 029	- 19
Bon Marché	540	+ 9
Carrefour	2 619	- 29
Casino	133,60	- 2,40
Castorama	610	+ 2
CDME	478	- 1
Compt. Modernes	1 285	- 22
Damart	3 705	- 18
Docks de France	463	+ 7
Gal. Lafayette	1 471	- 154
Guilbert SA	1 500	- 10
Guyenne Gasc.	1 381	- 81
Pinault Printemps	728	- 9
Primagaz	827	- 83
Promodès	743	+ 19
SCOA	15,50	- 0,25

Immobilier et foncier

	14-5-93	Diff.
CFI	284	- 2
GFC	415,10	- 8,90
Lucia	N.C.	0
Olipar	54,35	- 1,55
Rue Impériale	3 205	- 45
Safimag	489	+ 2,50
Silic	731	+ 11
Simco	528	- 9
Sogeparc	715	- 32
UIF	550	- 2

Métallurgie, mécanique

	14-5-93	Diff.
Carnaud-Metalbox	192,60	- 7,50
Dassault Aviation	495	- 7
De Dietrich	1 610	+ 19
Fives-Lille	307,10	- 8,90
Imétal	415	+ 6
Legris Industrie	171	- 8
Métaleurop	72,20	+ 4,70
Pechiney CI	282,10	+ 15
Pechiney Int.	184,90	- 9,10
Peugeot SA	544	+ 1
Strafor Facom	549	- 38
Valeo	730	- 7
Vallourec	160,70	- 7,30

Investissement et portefeuille

	14-5-93	Diff.
Amault et Assoc.	NC	0
Bolloré	477,10	- 9,90
Cerus	73,40	- 0,60
CGIP	1 085	+ 5
Eurafrance	1 630	- 30
Gaz et Eaux	1 421	- 28
Lagardère MMB	96	inch.
Marine-Wendel	326	- 4
Navigation mixte	970	- 5
Nord-Est	141,10	- 1,9
Origny-Desvroise	770	- 14
Parfinance	185	- 5
Paribas	400	- 5,20
Pizault	335	+ 14
SPEP	389	- 9
Suez	288	- 2,50
Worms et Cie	257,10	+ 4,80

Transports, loisirs, services

	14-5-93	Diff.
Accor	612	- 8
BIS	166	- 0,50
Canal Plus	1 291	+ 15
Cap Gemini	166,20	- 8,10
CEP Communic.	341	- 12,50
CGI Inf.	365	- 5
Club Méditerranée	[illegible]	- 3,30
Dauphin Ota	270	inch.
Génér. des eaux	2 115	- 64
Ecco	425	+ 8
Euro Disney	67,65	- 2,80
Havas	411,90	- 18,10
Lyonnaise-Dumez	435,50	+ 4,40
OGF	555	+ 25
Pub. Filipacchi	684	+ 4
Publicis	575	- 7
Delmas Vieljeux	780	- 30
SITA	602	- 15
Sligos	480	- 5,10
Sodexho	949	+ 28
TF1	451,50	+ 13,50

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	14-5-93	Diff.
10 % 1978	n.c.	n.c.
9,80 % 1978	100,10	+ 0,10
9 % 1979	101,60	- 0,80
10,80 % 1979	102,30	inch.
EDF-GDF 3 %	5 530	+ 70
CNB 5 000 F	100,06	inch.
CNB Par. 5 000 F	n.c.	n.c.
CNB Suez 5 000 F	99,80	inch.
CNI 5 000 F	100,05	inch.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (MF)
Alcatel Alsthom	2 412 369	1 515 822
ELF Aquitaine	1 798 200	680 639
BSN	726 420	655 280
Oréal (L')	510 730	533 063
Société générale	895 400	529 401
Total	1 793 590	464 882
Air Liquide	623 410	448 702
Carrefour	154 140	410 849
Eaux (Générale des)	178 850	389 782
LVMH	108 960	339 876
Peugeot	619 325	338 207
Suez	938 950	319 087
Michelin	2 015 100	304 073
Saint-Gobain	617 430	295 709

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Métaleurop	+ 8,2	Chargeurs	- 11,2
UFB Locabail	+ 5,4	Bail Equip.	- 10,1
Eiffage	+ 4,7	Eurotunnel Un. Sico	- 7,1
CFF	+ 4,1	Strafor Facom	- 7,0
Michelin Cat. B	+ 4,0	Salomon	- 6,7
Péchiney CIP	+ 3,9	Elf Sanofi	- 6,7
Cegid	+ 3,8	Galeries Lafayette	- 6,4
Christian Dior	+ 3,1	Alcatel Alsthom	- 6,1
Synthélabo	+ 3,1	Primagaz	- 6,0
Ingenico	+ 3,0	Fimalac	- 5,7
Promodès	+ 2,8	Legrand Ord.	- 5,4
Europe 1 Sico.	+ 2,8	DMC (Dollfus Mieg)	- 5,4
Locindus	+ 2,7	Electrolux SB Sico	- 5,2
Poliet	+ 2,4	CEP Communication	- 5,2

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	7-5-93	10-5-93	11-5-93	12-5-93	13-5-93
RM	3 224 623	2 434 106	2 958 034	2 850 743	2 634 271
Comptant R. et obl.	29 781 068	28 597 242	21 379 415	26 394 535	33 190 922
Comptant Actions	202 903	120 107	147 469	182 287	139 971
Total	33 208 594	31 151 455	24 482 918	29 427 565	35 965 164

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	10-5-93	11-5-93	12-5-93	13-5-93	14-5-93
Indice gén. (base 100, 31 décembre 1987)	511,9	512,2	510	515,6	512,7
Indice CAC 40	1 877,21	1 854,52	1 872,67	1 879,93	1 851,74

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 mai 1993

Nombre de contrats : 116 604 environ

COURS	ÉCHÉANCES JUIN 1993	SEPT. 1993	DÉC. 1993	MARS 1994
Premier	117,36	117,02	116,50	–
Dernier	117,34	117,04	116,60	118,88

NEW-YORK

Indécise

INDICE DOW JONES

+ 0,17 %

Après avoir battu un nouveau record mercredi, Wall Street a finalement terminé la semaine sur des gains modestes, le marché étant dominé par les craintes d'une accélération de l'inflation aux Etats-Unis, après la publication d'une augmentation des prix de gros et de détail en avril supérieure aux prévisions *(lire page 13)*. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a progressé légèrement d'un vendredi à l'autre de *5,82 points (+ 0,17 %) pour s'ins*crire à 3 443,01 points.

Les prix de gros ont progressé de 0,6 % et ceux de détail de 0,4 % en avril, alors que les experts tablaient en moyenne sur une hausse de 0,2 % des deux indices. Ces statistiques ont fait chuter les prix sur le marché obligataire (entraînant une hausse des taux), rebondir le prix de l'or et fait monter les titres des compagnies minières. Ce groupe de valeurs pourrait continuer d'accroître ses gains et progresser plus rapidement que le reste du marché, indique Mace Blicksilver, analyste du Crédit lyonnais Securities, qui a ajouté que 1993 pourrait être l'année de la remontée des prix de l'or. M. Blicksilver note, par ailleurs, que le record établi mercredi par les trente valeurs vedettes ne reflète pas la grande stabilité du reste du marché.

Sur le marché obligataire, le taux des bons du Trésor à trente ans, principale référence, est remonté vendredi à 6,94 % contre 6,84 % la semaine précédente.

	Cours 7 mai	Cours 14 mai
Alcoa	83 7/8	85 3/4
ATT	56 3/8	54 7/8
Boeing	38 7/8	39 7/8
Chase Man. Bank	29 7/8	29
Du Pont de Nemours	51 7/8	51 1/2
Eastman Kodak	49 1/2	51 1/4
Exxon	69 1/8	63 7/8
Ford	56 3/8	53 7/8
General Electric	94 1/4	93 1/4
General Motors	40	39 1/4
Goodyear	38 7/8	39
IBM	48 1/2	47 3/4
ITT	83	81 3/4
Mobil Oil	70 1/4	69 3/4
Pfizer	69 3/8	69 3/4
Schlumberger	63 3/4	65 7/8
Texaco	63 3/8	63 1/2
UAL Corp. (ex-Allegis)	135 1/2	140 1/4
Union Carbide	19 1/2	18 3/4
United Tech.	51 3/8	51 7/8
Westinghouse	15 7/8	15 3/8
Xerox Corp	74 3/8	75 3/8

TOKYO

Nouvelle baisse

INDICE NIKKEI

- 1,6 %

La Bourse de Tokyo a poursuivi son *mouvement* de baisse cette semaine, les investisseurs se montrant préoccupés par la publication de mauvais résultats de sociétés pour l'année fiscale terminée en mars. Le Nikkei a reculé de 337,21 points, soit 1,6 %, à 20 474,15 points après avoir déjà perdu 107,82 points (0,51 %) la semaine dernière.

En moyenne, le volume d'affaires a été de 589 millions de titres par jour, contre 605 millions la semaine dernière. Le chiffre d'affaires quotidien a été en moyenne de 559 milliards de yens, contre 548 milliards de yens (27,6 milliards de francs) la semaine précédente.

Après une ouverture à 20 682,46 points, le Nikkei atteignait lundi le niveau des 21 000 points pour la première fois depuis mars 1992. Selon les courtiers, cette hausse de l'indice a été provoquée par des achats intenses des fonds publics. *Mais l'indice n'a pas cessé de chu*ter pendant le reste de la semaine, les investisseurs se montrant préoccupés par les résultats annuels des sociétés, dont la publication a commencé cette semaine.

Les intervenants se sont inquiétés de la forte hausse du yen qui pourrait avoir des conséquences négatives sur les firmes japonaises vouées à l'exportation, notamment dans les secteurs de l'automobile et de l'électronique.

Indice du 14 mai : Nikkei 20 474,15 (c. 20 811,36), Topix 1 605,71 (c. 1 620,77).

	Cours 7 mai	Cours 14 mai
Akai	1 380	1 350
Bridgestone	1 400	1 400
Canon	1 530	1 430
Fuji Bank	2 080	2 040
Honda Motors	1 410	1 410
Matsushita Electric	1 390	1 350
Mitsubishi Heavy	734	706
Sony Corp.	4 890	4 750
Toyota Motors	1 780	1 690

LONDRES

Reprise

+ 1,9 %

Les espoirs d'une baisse des taux *d'intérêt* ont stimulé cette semaine le Stock Exchange, mais les gains ont été réduits à l'approche du week-end par des prises de bénéfices. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a toutefois enregistré un gain hebdomadaire de 53,3 points (+ 1,9 %), terminant à 2 847 points. Il retrouve son niveau du 31 décembre.

Les spéculations sur une baisse du loyer de l'argent ont repris, car les investisseurs ont estimé que le gouvernement britannique pourrait assouplir sa politique monétaire afin de tenter de redresser sa popularité après sa déroute aux élec*tions locales de la semaine précé*dente. Ces espoirs ont été alimentés par une baisse du taux de prise en pension de la Bundesbank mercredi, avant de diminuer à l'approche du week-end, déclenchant un repli de la cote.

Le marché a été également favorablement influencé, lundi, par l'annonce d'une hausse de 0,4 % des prix de gros en avril, d'une baisse de 1 % du prix des matières premières industrielles et de la plus forte hausse depuis deux ans de l'encours du crédit à la consommation.

Indices «FT» du 14 mai : 100 valeurs 2 847 (c. 2 793,7) ; 30 valeurs 2 218,6 (c. 2 189,5) ; fonds d'Etat 94,71 (c. 94,79) ; mines d'or 165,1 (c. 151,0).

	Cours 7 mai	Cours 14 mai
Allied Lyons	5,60	5,43
BP	3,06	3,20
BTR	5,85	5,87
Cadbury	4,42	4,57
De Beers	11,72	11,38
Glaxo	5,93	6,39
GUS	29,13	29,13
ICI	12,40	12,60
Reuters	12,68	12,67
RTZ	6,10	6,44
Shell	5,66	6,10
Unilever	10,85	10,66

FRANCFORT

Espoirs

+ 1,45 %

Les espoirs d'une nouvelle baisse *des taux d'intérêt ont alimenté la* hausse cette semaine à la Bourse de Francfort, même si vendredi, après des déclarations «refroidissantes» de Helmut Schlesinger, président de la Bundesbank, les valeurs allemandes ont perdu du terrain. D'un vendredi à l'autre, l'indice DAX des valeurs vedettes a gagné 1,45 % et s'est inscrit en fin de semaine à 1 634,51 points.

La petite baisse, mardi, du taux des prises en pension de la Bundesbank à 7,60 % contre 7,71 % a surpris agréablement le marché. Toutefois, les déclarations de Helmut Schlesinger jeudi, indiquant qu' *«il n'était pas souhaitable de mener une politique de baisse des taux au marteau-pilon»*, suivies vendredi par un refus de *«baisser les taux directeurs pour ramener le calme au sein du système monétaire européen lorsque ce dernier est en crise»*, ont fait l'effet d'une douche froide.

D'autant que, selon les opérateurs, la Bourse allemande reste fondamentalement sous l'influence de la récession en Allemagne et que la reprise des cours provoquée par les espoirs d'une baisse des taux n'est que de courte durée. Ils indiquent également que l'accord intervenu vendredi entre patronat et le syndicat IG Metall mettant fin à la grève dans la métallurgie est-allemande n'a eu que peu d'influence sur le marché.

Indice DAX du 14 mai : 1 634,51 (c. 1 611,92).

	Cours 7 mai	Cours 14 mai
AEG	152	149,80
BASF	217,30	223,80
Bayer	264,40	260,80
Commerzbank	282	283,50
Deutschebank	685	694,70
Hoechst	236,50	241,80
Karstadt	516,20	514
Mannesman	250,20	254,40
Siemens	606,20	610,80
Volkswagen	326,80	318,50

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Un record espagnol

Le Trésor public espagnol a réussi un coup de maître. Deux jours avant les dévaluations de la peseta, qui devaient être annoncées jeudi, il a *augmenté de 1 milliard de francs* français le montant de son euroémission de six ans de durée, qui avait été émise au début du mois de mai. L'opération s'est faite sans aucune difficulté et *les changements monétaires* ne l'ont pas affectée. Pourtant, au vu des souscriptions qu'elles avaient recueillies la semaine passée, les banques qui s'occupaient de l'emprunt n'étaient pas toutes convaincues de la nécessité d'en accroître le volume. La transaction atteint maintenant 7 milliards de francs, ce qui constitue un nouveau record pour le compartiment de l'eurofranc, et chacun aujourd'hui s'en félicite.

Pour le développement de Paris en tant que place financière, c'est un événement important, qui montre que le *marché français est à même* de rivaliser avec son homologue allemand. Les pays qui lèvent des fonds en devises cherchent, certes, à se procurer les ressources dont ils ont besoin en grandes quantités et au meilleur compte, mais ils veulent par surcroît avoir l'occasion de s'illustrer. Or, l'Espagne en est à sa seconde réussite de l'année. La première avait été obtenue en février. Madrid s'était alors aisément procuré 4 milliards de deutschemarks à Francfort pour une durée de dix ans. Sa dette allemande lui coûte 7,37 % l'an tout compris. L'opération française qui est plus longue de cinq ans lui revient entre 7,86 % et 7,87 %.

Pour le crédit de l'Espagne, l'une et l'autre de ces transactions sont *capitales, car elles lui permettent de* compenser l'impression laissée par l'instabilité de la situation monétaire. En octobre dernier, Madrid, qui cherchait des fonds en dollars des *Etats-Unis, avait fait une tout autre* expérience. La crise qui s'était déclenchée sur le marché des changes avait mis à mal l'exécution de son emprunt et il avait fallu accroître de beaucoup *le rendement* des titres pour attirer les investisseurs. La leçon de ce pénible échec a été tirée d'une manière qui force l'admiration de tous les spécialistes.

Parmi les raisons qui expliquent la réussite de cette dernière transaction espagnole, il convient de mentionner l'appétit persistant que les investisseurs internationaux manifestent *pour les placements* en francs, de même que la qualité du travail accompli par les banques qui s'occupaient de cet emprunt. L'affaire était placée sous la direction de trois établissements, le Crédit commercial de France, le Crédit lyonnais et la Société générale. Mais dans le milieu financier, on insiste tout particulièrement sur la façon dont les autorités madrilènes ont géré la transaction. Le Trésor espagnol a toujours été très précis dans l'énoncé de son projet. Depuis l'annonce des élections législatives qui se tiendront le 6 juin, il a pris grand soin de faire part de son plan et de sa détermination à l'accomplir. Les investisseurs qui veulent savoir à quoi s'en tenir avant de souscrire lui en sont reconnaissants.

Vers une baisse des taux au Danemark

D'autre débiteurs ont profité de l'attrait des placements en francs, parmi lesquels il convient de mentionner l'Ile-de-France, qui vient d'émettre sa première euro-émission. D'une durée de huit ans, cette affaire a été une des grandes réussites de la semaine écoulée. *La signature* est impeccable et le rendement proposé au départ, de 31 points de base plus élevé que les obligations du Trésor, était alléchant. En cherchant bien, les *critiques avaient fini par trouver un* défaut à l'opération, sa taille, 800 millions de francs, visiblement trop faible pour autoriser l'espoir d'une véritable liquidité des titres sur le marché secondaire. En fait, cela n'a pas empêché de nombreux investisseurs institutionnels de souscrire avec empressement.

A *quelques jours d'un second référendum danois sur le retrait de* Maastricht, le marché des titres en couronnes danoises est assez fiévreux. Les rendements des fonds d'Etat sont encore très éloignés de ceux des titres comparables libellés dans d'autres monnaies, et en particulier ceux du Trésor allemand, qui servent de référence. Cet écart apparaît injustifié à de nombreux experts qui, pour ces prochaines semaines, tablent sur une baisse des taux, quoi qu'il arrive, quel que soit le résultat du référendum. Si le oui l'emporte, cela n'aura rien de surprenant. Le pays ne se singularisant plus, ses taux d'intérêt devraient évoluer de la même façon que l'ont fait récemment les taux français; l'écart avec l'Allemagne devrait se rétrécir fortement. Si au contraire la réponse est non, il y a fort à parier, prédisent ces mêmes experts, que la monnaie sera soumise à une lourde pression, ce qui pourrait conduire à des remaniements de parités dans le système monétaire européen et, partant, faciliter une baisse des taux danois, comparables à celle qui vient de se produire en Espagne.

Les investisseurs sont nombreux qui cherchent à bénéficier de cette perspective et les banques s'emploient à mettre à leur disposition *des instruments qui leur permettent* de jouer la baisse des taux au Danemark. C'est ainsi que la Société de banque suisse vient d'émettre une série de warrants qui, durant un an, *permettront à leurs détenteurs d'acquérir* à un prix déterminé d'avance des obligations du Trésor danois dont le coupon est de 9 % et dont la durée est de cinq ans. De tels war*rants amplifient* de beaucoup la performance des obligations auxquelles ils se réfèrent. On ne compte plus les transactions de ce genre qui se rapportent aux fonds d'Etat français et *allemand, mais il s'agit* en l'occurrence de la première émission à se greffer sur des effets publics du Danemark.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

La peseta plonge, le métal jaune progresse

C'est fait! Jeudi 13 mai, le gouvernement espagnol a demandé, et obtenu, une troisième dévaluation de sa monnaie, à hauteur de 8 %. Il aurait bien voulu 10 %, mais plusieurs des partenaires européens, notamment la Grande-Bretagne, et surtout la France, la plus menacée par les exportations espagnoles, sur*tout agricoles, ont refusé, essayant* même de limiter à 6 % le réajustement. Mais les experts chiffraient à 8 % le pourcentage au-dessous duquel la dévaluation aurait été jugée insuffisante, avec la menace d'une reprise de la spéculation contre la devise espagnole un peu plus tard.

Cette fois-ci, après une première dévaluation de 5 % le 17 septembre dernier, après le décrochement de la livre sterling et de la lire, et une seconde de 6 % le 22 novembre. Au total, le cours de la peseta a glissé d'un peu plus de 20 % en huit mois, par rapport aux monnaies fortes européennes, mark, franc, florin, franc belge, couronne danoise. Ce glissement ne fait que compenser la dérive des coûts de production espagnols depuis 1987. Dans l'immédiat, il va favoriser les exportateurs espagnols, qui voyaient leurs marges laminées par la surévaluation progressive de leur monnaie. Il risque, aussi, d'attiser la colère des agriculteurs français du *Sud-Ouest* qui pourraient, de plus belle, attaquer les camions de fruits et légumes qui franchissent les Pyrénées. Seuls s'en étonneront les pouvoirs publics, qui s'imaginent qu'un avantage de cette ampleur donné en si peu de temps sera aisément admis par les citoyens d'un pays voué au «franc fort». Il y a là une faille dans le système moné*taire européen qui est difficilement* admissible, sans les amortisseurs que représentaient, avant leur suppression, les prélèvements compensatoires aux frontières.

Dans l'immédiat, le cours de la peseta n'a baissé que d'un peu plus de 3 %, de 4,59 centimes à 4,44 centimes à Paris : c'est simplement le cours-pivot de 4,61 francs qui a été abaissé de 8 %, avec une marge de fluctuation de 6 % de part et d'autre de ce pivot. Mais depuis l'été dernier le cours de la devise espagnole est tout de même revenu de 5,30 centimes aux 4,44 centimes déjà cités.

Pour les marchés des changes, la dévaluation de la peseta a constitué une surprise, pas tant sur le principe (il était largement acquis) que sur la date. Le gouvernement espagnol avait affirmé et réaffirmé, la tête sur le billot, que les parités de la monnaie seraient maintenues jusqu'au 6 juin prochain, date des élections législatives. Mais la Banque d'Espagne épuisait ses réserves de devises à *soutenir sa monnaie* et les *marchés* devenaient de plus en plus nerveux à l'approche d'un scrutin dont l'issue est tout à fait incertaine. De plus, la banque centrale, toujours pour défendre sa monnaie, devait pratiquer les taux d'intérêt les plus élevés d'Europe, meurtriers pour une économie en récession, et ne pouvait même pas participer au grand mouvement de baisse européen. Mieux valait donc jeter le gant, sans avertissement. Notons que c'est la première fois, depuis janvier 1987, qu'un «réajustement» s'effectue à froid, sans capitulation d'une banque centrale devant une spéculation déchaînée. En tout cas, ce réajustement a permis à la Banque d'Espagne d'abaisser immédiatement son taux directeur, ramené de 13 % à *11,50 %*.

«Mûr pour une reprise»

Les tribulations sont-elles terminées pour le système monétaire européen? Le sort de la couronne danoise est suspendu au second vote des citoyens du Danemark sur le traité de Maastricht, pendant le week-end prochain. Mais les milieux financiers internationaux parient sur un «oui» assez majoritaire.

A Paris, la Banque de France a fait rentrer plus de 24 milliards de francs de devises, portant ses avoirs net de change à près de 165 milliards de francs, c'est-à-dire le niveau – élevé – du début de 1991. Le cours du mark s'est légèrement raffermi à 3,3740 francs en fin de semaine, contre 3,37 francs huit jours auparavant. Ce raffermissement est dû, essentiellement, à la remontée du mark après l'accord de principe signé à la veille du week-end entre le patronat et les syndicats de la métallurgie de l'ex-RDA. Le mark restait relativement faible en début de semaine, face à un dollar qui se renforçait, notamment jeudi lors de la dévaluation de la peseta, et, aussi, de l'escudo portugais, déprécié de 6,5 % : tous ces remous dans le SME bénéficient à la devise américaine. Mais, le lendemain, le sentiment que le mark était, derechef, réévalué, dopait la devise allemande. Enfin, Helmut Schlesinger, président de la Bundesbank, réaffirmait que son établissement ferait tout son possible pour maintenir la confiance dans le mark et se déclarait opposé à tout assouplissement trop marqué de sa politique monétaire.

Le cours de l'once (31,1 grammes) d'or, en pleine reprise depuis quelques semaines, a atteint jeudi 13 mai, son plus haut niveau depuis dix-sept mois, à 369,55 dollars. En mars dernier, il était retombé au plus bas depuis sept ans, à 327 dollars. La baisse des taux d'intérêt, qui rend moins coûteux les achats à terme, la crainte d'une reprise de l'inflation aux Etats-Unis après l'annonce des prix de gros et de détail en hausse, les achats de métal par les Chinois ont alimenté une vague de spéculation, déclenchée, au départ, par un événement boursier. L'investisseur et spéculateur américain d'origine hongroise Georges Soros, avait racheté, il y a trois semaines, au financier Jimmy Goldsmith, 10 % du capital des plus grands producteurs d'or américain, Newmont Mining, M. Goldsmith cédant encore 9,5 % à un consortium bancaire. Du coup, à *New-York et à Hongkong*, les «suiveurs» ont acheté massivement, estimant que *«l'or était mûr pour une reprise»*. En fin de semaine, l'once cotait environ 367 dollars.

FRANÇOIS RENARD

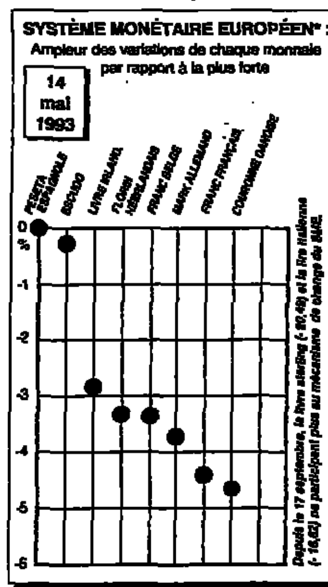
COURS MOYENS DE CLOTURE DU 10 AU 14 MAI 1993

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,5345	8,3262	2,2312	2,4675	50,7613	2,7682	2266,46
	–	1,5810	7,9589	2,2411	2,4924	51,2718	2,7984	2292,45
New-York	1,5345	–	18,4298	68,7758	62,1891	3,0230	55,4324	0,08677
	1,5810	–	17,9899	70,5467	63,4317	3,0836	56,4972	0,00690
Paris	8,3262	5,4260	–	373,1774	337,4378	16,4027	300,7761	3,6737
	8,3999	5,3130	–	374,814	337,0124	16,3830	300,1695	3,6641
Zurich	2,2312	1,4540	26,7969	–	90,4229	4,3954	80,5987	0,9844
	2,2411	1,4175	27,3932	–	89,9144	4,3710	80,0847	0,9776
Francfort	2,4675	1,6080	29,6351	110,5915	–	4,8609	89,1353	1,0887
	2,4924	1,5765	29,5334	111,2169	–	4,8612	89,0678	1,0872
Bruxelles	50,7613	33,08	6,0966	22,7510	20,5721	–	18,3370	2,2397
	51,2718	32,43	6,0947	22,8783	20,5709	–	18,3220	2,2366
Amsterdam	2,7682	1,8040	332,4732	1,24072	112,1890	5,45345	–	1,221394
	2,7984	1,7700	332,4079	1,24868	112,2740	5,45791	–	1,220689
Milan	2266,46	1477	272,2079	1015,8184	918,5323	44,64933	818,7361	–
	2292,45	1450,00	275,9918	1022,9277	919,7590	44,71169	819,2090	–
Tokyo	170,82	111,32	20,51603	76,56121	69,22886	3,36518	61,70732	0,075369
	174,23	110,20	21,57249	77,74250	69,90168	3,39809	62,25989	0,076000

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 14 mai 1993, 4,8742 F contre 4,8212 F le vendredi 7 mai 1993.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN* :
Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte



Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MATIÈRES PREMIÈRES

Le lin fait peau neuve

Cultivé depuis des siècles – déjà les Egyptiens utilisaient des bandelettes de lin pour entourer leurs momies, – le lin connaît aujourd'hui quelques accrocs de nature à peser sur les cours. Alors que la tonne valait 12 470 francs en 1990 sur le marché mondial, elle coûte aujourd'hui 6 710 francs. La plus aristocratique des plantes textiles a perdu l'essentiel de ses débouchés. Jusqu'en 1990, les pays de l'Est qui cultivent également du lin, mais de moindre qualité, achetaient systématiquement 15 000 tonnes par an. Aujourd'hui, leurs filatures tournent au ralenti en attendant une éventuelle restructuration. Même les volumes qu'ils produisaient pour leur propre consommation ont chuté de moitié. *«La destruction du mur de Berlin nous a été fatale»*, explique un professionnel. Grands amateurs de linge de table en lin, les pays de l'Est n'ont plus les moyens *de cultiver l'art* du raffinement domestique...

L'ancien bloc soviétique ne connaît pas un meilleur sort. Il confirme chaque année son incapacité à financer ses besoins. Le débouché était pourtant de taille : l'armée soviétique était la seule armée au monde, hiver comme été, à se vêtir de lin... Et l'ex-URSS ne *produit que 121 000 tonnes de lin*, tonnage nettement insuffisant pour sa consommation. De l'autre côté de l'Oural, il faut croire que le lin se portera usé cette année.

PRODUITS	COURS DU 14-5
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 164 (+ 36) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 147 (– 4) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	5 750 (– 310) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	313,80 (+ 11,80) Dollars/tonne
Café (Londres) Juillet	886 (+ 12) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Juillet	985 (– 29) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	354 (+ 61) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	223 (– 7) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	193,1 (inch.) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Juillet	18,48 (– 0,71) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Quant au Japon, autre grand consommateur de lin européen, il sonne également le glas des illusions perdues. Ce pays consommait 10 000 tonnes de lin par an entre 1987 et 1990, soit 25 % du potentiel européen. A ce jour, ce marché s'est volatisé au profit de la Chine qui cultive cette plante (elle est le cinquième producteur après l'ex-URSS, la France, la Belgique et les Pays-Bas) en Mandchourie, mais aussi la ramie, cette ortie qui ressemble au lin mais qui coûte infiniment moins cher!

«Au bout de trois ans d'achats renouvelés de la part de l'Etat nippon, nous avons cru que c'était gagné! explique un liniculteur français. *Nous avons augmenté nos surfaces cultivées et... alimenté les stocks!»* Ces derniers représentent aujourd'hui 50 000 tonnes, soit un an de consommation. C'est ainsi que les cours ont chuté de près de moitié en deux ans. Devant cette situation, les producteurs européens ont réagi immédiatement, ils ont divisé par deux leurs surfaces et, du même coup, leur production (1) qui s'élève à 53 500 tonnes aujourd'hui. L'Europe a pu ainsi commencé à déstocker. Concernée au premier chef, la France, deuxième producteur mondial de lin par la quantité mais premier par la qualité – c'est au pays de Caux que l'on produit le meilleur lin au monde – a également réduit ses superficies cultivées. Elles sont passées de 60 000 à 35 000 hectares. Chiffres dérisoires pour un pays qui représente 80 % du potentiel européen... surtout lorsque l'on songe à la grande époque du lin. A son apogée, vers la moitié du dix-neuvième siècle, les surfaces culminaient à près de 300 000 hectares.

Plus d'un atout dans son sac

On ne peut le cultiver que dans les zones tempérées et humides. Pour la France, la région linicole s'étend de la Manche à la mer du Nord, entre le Calvados et l'Oise en passant par la Seine-Maritime, l'Eure, le Nord-Pas-de-Calais et la Somme. Cette plante rare reste chère, car exigeante : il faut bien sûr semer, mais aussi arracher, rouir, opération qui consiste à déposer en quinconce la plante à même le sol, puis «teiller», c'est-à-dire *séparer la* fibre de la paille. Il faut encore filer, tisser et teindre.

Mais cette culture délicate dispose d'un atout de taille : elle est écologique, car *elle nécessite peu d'azote*, et constitue un piège à nitrate. Une qualité que les producteurs de lin entendent valoriser dans deux directions : d'une part, étendre le rayonnement géographique du lin et, d'autre part, diversifier sa stratégie commerciale. Les mésaventures avec les pays de l'Est et le Japon lui ayant servi de leçon, la France ne néglige aucun pays. Elle vend également en Chine et au Brésil. *«Ce que nous avons perdu à l'Est, nous l'avons regagné en Chine, qui achète 10 000 tonnes de lin*, commente Guy Hue, président de l'Association générale des producteurs de lin, *mais nous ne pouvons baser une politique d'exportation sur un pays qui importe un produit qu'il nous revend sous forme de vêtements.»* Aussi la France ne néglige-t-elle pas le Brésil même si la demande de ce pays, d'un volume de 5 000 tonnes, reste marginale. *«Il s'agit d'une clientèle haut de gamme»*, souligne un opérateur. Et c'est là que réside le problème du lin. Luxueuse par essence, cette culture doit se démocratiser, s'ouvrir aux mélanges... Pour des raisons de prix mais aussi parce que le lin est froissable à l'excès. *«Le cent pour cent lin n'a aucune chance auprès du consommateur de base, pas plus en France qu'en Europe, à l'exception de l'Italie. Nous avons vendu du rêve aux créateurs de mode mais ce n'est pas suffisant; le marché a toujours raison, il faut répondre à la demande des filateurs qui veulent des mélanges»*, souligne un professionnel du secteur. Les experts songent le plus souvent à des associations avec le polyester ou le Lycra. Une matière qui pourrait donner une nouvelle élasticité à un marché amoindri.

MARIE DE VARNEY

(1) Un hectare cultivé produit en moyenne une tonne de lin.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 7-5-93	Cours 14-5-93
Or fin (kilo en barre)	81 100	84 200
– (kilo en lingot)	81 300	84 450
Pièce française (20 F)	353	380
● Pièce française (10 F)	284	365
Pièce suisse (20 F)	360	367
Pièce latine (20 F)	348	388
● Pièce tunisienne (20 F)	345	360
Souverain	443	463
● Souverain Elisabeth II	458	458
● Demi-souverain	289	285
Pièce de 20 dollars	2 380	2 500
– 10 dollars	1 350	1 350
● – 5 dollars	790	875
– 50 pesos	2 280	2 395
● – 20 marks	439	440
– 10 florins	380	380
● – 5 roubles	280	281

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La baisse continue sur le court terme

La détente des taux d'intérêt à court terme s'est poursuivie, cette semaine, en Europe. La Banque fédérale d'Allemagne, qui, la semaine dernière, avait ramené de 7,75 % à 7,71 % son taux de pension à court terme devenu directeur, l'a abaissé, cette semaine, à 7,60 %, plus sensiblement que ne le prévoyaient les opérateurs. La Banque de France, pour la sixième fois en un mois, a réduit d'un quart de point ses taux directeurs, ramenés à 7,75 % *pour ses appels d'offres et* à 8,75 % pour ses pensions à 5-10 jours. Mercredi, les banques commerciales françaises, accédant avec grâce aux «souhaits» du ministre des finances, ont diminué également d'un quart de point leur taux de base, qui, à 9 %, retrouve son niveau d'il y a quinze ans, époque où l'inflation était plus forte que maintenant. Ailleurs, les banques centrales d'Autriche, de Belgique et des Pays-Bas ont procédé également à des réductions d'un quart de point sur leurs taux directeurs, accompagnées par celle d'Espagne (1,5 point de moins) après la dévaluation de la peseta.

A Paris, le loyer de l'argent au jour le jour, après avoir baissé à 7,80 %, est remonté à 8 %, contre 7,50 % à Francfort, où le trois mois vaut 7,40 % contre 7,60 %, sans changement, sur les bords de la Seine. Le rendement de l'OAT 10 ans est revenu à 7,15 %, soit un écart de 0,35 point avec le BUND allemand 10 ans. Tout le problème maintenant est de savoir si la Banque de France osera abaisser ses taux directeurs au-dessous des taux allemands, ce qu'elle devrait faire d'urgence, vu l'état de l'économie.

Sur le front des sicav, Europerformance a publié ses chiffres mensuels définitifs sur les sicav en avril. Le fait marquant est l'accélération des souscriptions de sicav obligataires : 14,6 milliards de francs (contre 10 milliards de francs en chiffres provisoires), ce qui porte à 36,2 milliards de francs les souscriptions nettes depuis le début de l'année, l'essentiel (35,3 milliards de francs) s'effectuant *en sicav d'obligations françaises*; l'encours atteint maintenant 372 milliards de francs : la collecte en Sicav de trésorerie a été nettement positive en avril (17,4 milliards de francs), après avoir été négative de 3 milliards en mars, l'encours, compte tenu des intérêts capitalisés, augmentant de 27,6 milliards de francs et atteignant 1 326 milliards.

Financer le logement social

Les sicav indexées sur le marché monétaire subissent des retraits nets, au profit des sicav à «gestion dynamique» (+ 14 milliards de francs) et à «performance lissée (+ 4 milliards), ces variations étant le fait des trésoreries d'entreprise. Quant aux particuliers, *ils continuent à délaisser prudemment* les sicav court terme au profit des placements longs (sicav obligataires, assurance-vie, etc.).

Sur le marché obligataire, l'événement de la semaine a été le *lancement*, sous la conduite de Paribas, d'un emprunt d'une durée de vingt-six ans, jamais atteinte en dehors des emprunts d'Etat, pour le compte de la Caisse autonome de refinancement (CAR), émanation de la Caisse des dépôts, qui met sur le marché, par ce moyen, ses prêts aux HLM, façon comme une autre de se procurer des fonds pour financer le logement social afin de pallier la disparition de l'apport du livret A des Caisses d'épargne, victimes de retraits continus. Cet emprunt, d'un montant de 2,5 milliards de francs, à 7,75 % nominal et 8,02 % final, a été bien accueilli par les investisseurs institutionnels, dont l'horizon de placement est éloigné (compagnies d'assurance-vie et caisses de retraite). Pour d'autres, la durée a été jugée un peu longue.

En revanche, les 2,5 milliards de francs levés par la Compagnie bancaire sous la houlette de la banque Paribas, à sept ans 7,50 % nominal et 7,70 % final, 0,85 point au-dessus de l'OAT, ont reçu un accueil mitigé : le montant a été jugé élevé pour une obligation de deuxième catégorie, et certains investisseurs, malgré la solidité de l'émetteur, demeurent un peu réticents sur le financement de l'immobilier. Même accueil pour la Caisse de refinancement hypothécaire (CRH), 1 milliard de francs à 7,40 % nominal et 0,40 point au-dessus de l'OAT 2004, sous la direction de la Société générale. De plus, cette signature, après de nombreuses émissions, atteint ses quotas réglementaires dans de nombreux portefeuilles institutionnels.

F. R.

Le Monde

Répondant aux propositions de M. Millon (UDF)

M. Fillon écarte toute régionalisation de l'enseignement supérieur

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a précisé, vendredi 14 mai, sa politique universitaire. Répondant aux initiatives récentes de Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, il a notamment refusé toute régionalisation des universités.

M. Fillon s'était exprimé une première fois, le 15 avril dernier, devant la conférence des présidents d'université pour ébaucher les orientations de sa politique dans le domaine de l'enseignement supérieur. Et il prévoit de préciser les grands axes de son action le 17 juin prochain. Avant cette date un peu lointaine, il a jugé nécessaire de refaire le point, vendredi 14 mai. Pour deux raisons : tout d'abord, la nécessité de préciser les contours de la réorganisation administrative rendue inévitable du fait du regroupement dans un même ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. D'autre part, le souci de répondre aux initiatives récentes de Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, qui souhaite un élargissement considérable de l'autonomie des universités.

Sur ce point, M. Fillon a été très clair. Il s'est, en effet, déclaré *« favorable à une proposition de loi qui pourrait être déposée par la majorité »*, mais uniquement si elle se limite à autoriser les universités qui le souhaitent à sortir du cadre législatif actuel pour expérimenter de nouveaux modes d'organisation et de fonctionnement. Mais ces innovations, a-t-il précisé, devront être mises en œuvre dans le cadre strict des diplômes nationaux et contrôlées par le ministère de l'enseignement supérieur qui *« les autorisera et mettra en place des procédures d'évaluation »*.

Déconcentration des responsabilités

Pas question, par conséquent, d'ouvrir les portes à une déréglementation généralisée. Pour être sûr d'être bien entendu, M. Fillon a ajouté : *« Je n'accepterai rien d'autre dans ce domaine : ni régionalisation, ni secondarisation des universités. Avec le gouvernement, y compris le premier ministre, nous ne sommes pas favorables à ces deux orientations. »* Or il s'agit bien, là, des deux orientations qui sous-tendent, peu ou prou, les propositions de M. Millon.

Enfin, M. Fillon a précisé les grandes lignes de la réorganisation administrative rendue nécessaire par le regroupement de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il entend réunir l'ensemble de ses services, jusque-là répartis entre le ministère de la recherche et celui de l'éducation nationale, autour de trois grandes directions – enseignement supérieur, recherche, administration des ressources humaines et du financement, – auxquelles s'ajouteront une direction de l'information scientifique et des bibliothèques et une direction de l'innovation, de la technologie et de l'action régionale, ainsi qu'une délégation aux affaires européennes, internationales et à la francophonie.

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche espère pouvoir mener à bien ces transformations, et les changements de personne qui les accompagneront, avant la fin du mois de juillet. Au-delà des nécessités fonctionnelles du nouveau ministère, M. Fillon souhaite transformer son administration en une *« administration de mission »* plus que de gestion. Et son objectif central, en la matière, est de développer une politique très ambitieuse de *« déconcentration »* des pouvoirs vers les établissements d'enseignement supérieur. *« Il faut donner leur budget aux universités pour qu'elles le gèrent elles-mêmes, y compris la gestion du personnel »*, a-t-il précisé. Et il entend mettre en place cette politique d'ici à la fin de l'année 1994.

GÉRARD COURTOIS

En raison d'un lourd déficit

La menace d'un dépôt de bilan pèse sur l'Agence centrale de presse

L'Agence centrale de presse-Communication (ACP-C) est une nouvelle fois au bord du dépôt de bilan. Jean-Paul Fourdinier, actionnaire majoritaire du groupe Telpresse, qui contrôle l'ACP-C, a indiqué le jeudi 13 mai aux représentants du comité d'entreprise que la situation financière de l'agence, dont le déficit au 31 mars s'établit à 60 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 75 millions, lui faisait *« envisager le dépôt de bilan de l'ACP-C »*.

Une assemblée générale du personnel de l'ACP-C et de Telpresse (91 salariés) s'est réunie le vendredi 14 mai. Dans un communiqué diffusé le même jour, le personnel affirme qu'*« aucune mesure de relance n'a été mise en place »* et s'étonne que *« Jean-Paul Fourdinier n'ait pas tenu ses engagements pris auprès du tribunal de commerce lors du rachat du groupe »*. Le personnel a donc décidé de *« déclencher une procédure d'alerte »* auprès du tribunal de commerce et de saisir l'inspection du travail, compte tenu de la *« situation préoccupante »* de l'agence.

La gravité de la situation est tangible. A la suite de la démission, en avril, de Charles-Emile Loo, président du conseil de surveillance de l'ACP-C et actionnaire minoritaire (7 %), suivi des autres membres du conseil, le tribunal de commerce de Marseille avait nommé deux administrateurs provisoires à l'ACP-C, Mᵉ Henri Nespoulous et Jean-Pierre Bechtold, ex-directeur général de l'agence. C'est à eux qu'il revient de saisir le tribunal de Marseille, ville où l'ACP-C a son siège social depuis que Charles-Emile Loo, dirigeant de la Société coopérative de manutention du port de Marseille (SOCOMA), était devenu actionnaire de l'agence, aux côtés de Robert Maxwell et de René Tendron, il y a trois ans (*le Monde* du 17 octobre 1990), après la mise en liquidation de l'agence alors contrôlée par Robert Maxwell.

Le tribunal de commerce devrait être saisi le 17 mai. Il devra choisir ensuite entre deux solutions : le dépôt de bilan de l'ACP-C, sa mise en redressement judiciaire, puis en liquidation, ou l'obligation faite à Jean-Paul Fourdinier d'assurer la trésorerie de l'agence jusqu'à une prochaine assemblée générale des actionnaires, fixée au 2 juin.

Au sein de l'ACP-C et de Telpresse, l'atmosphère est à l'amertume. L'ancien groupe de René Tendron, qui comprend en plus de ces deux agences les journaux *le Journal des finances* et *Epargner*, ainsi que des lettres et des activités de télématique, avait été repris en janvier pour un peu plus de 5 millions de francs par Jean-Paul Fourdinier. Cet actionnaire de plusieurs sociétés d'investissement, qui est aussi le gendre d'un riche agent de change, Henri Diti, avait promis de réinjecter 76 millions de francs dans le groupe (*le Monde* du 7 janvier).

Mais, selon différentes sources, il n'aurait pour l'instant versé que 8,5 millions de francs en compte courant. Pour sa défense, le patron de l'ACP-C et de Telpresse a déclaré au comité d'entreprise que les comptes étaient plus *« dramatiques »* que le budget prévisionnel ne le laissait prévoir et qu'il ne voyait pas *« d'autres solutions que de combler le déficit pendant des années ou de mettre l'ACP-C en dépôt de bilan »*. A l'ACP-C, plusieurs journalistes estiment qu'un dépôt de bilan de l'agence pourrait être suivi par celui de Telpresse et par la vente du *Journal des finances*. En dépit des dénégations de M. Fourdinier, plusieurs candidats, dont le groupe britannique Pearson (propriétaire des *Echos*) et le groupe allemand Handelsblatt, seraient intéressés par l'hebdomadaire financier.

YVES-MARIE LABÉ

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Heures locales » folioté de 17 à 24 et un cahier « Radio-télévision »

Le numéro du « Monde » daté 15 mai 1993 a été tiré à 478 011 exemplaires.

L'affaire du sang contaminé devant la cour d'appel de Paris

Les « provocations » du docteur Garretta

La 13ᵉ chambre de la cour d'appel de Paris a terminé, vendredi 14 mai, l'interrogatoire des docteurs Michel Garretta et Jean-Pierre Allain, qui avait débuté le 10 mai. Les professeurs Jacques Roux et Robert Netter seront interrogés la semaine prochaine, avant que la cour procède à l'audition de vingt et un témoins.

Une bonne justice peut aussi être un supplice pour des victimes qui doivent supporter ce que la mortelle blessure a rendu insupportable. Il faut, les poings crispés, subir les discours de ceux que l'on juge et les arguments de leurs avocats. Il faut, la gorge nouée, retenir un cri lorsqu'on entend parler de sérénité, de droit de la défense, de droit tout court et de présomption d'innocence.

En prenant la parole, vendredi 14 mai, Mᵉ Pierre Chaigne tente d'exprimer ce sentiment qui règne sur quelques bancs des parties civiles où les longues explications des prévenus sont accueillies comme des *« provocations »*. Et l'avocat traduit l'agacement de ses clients quand il dit : *« La question qui se pose n'est pas de savoir si les médecins prescripteurs ou les hommes politiques ont fait ceci ou cela. Ce que nous voulons savoir, c'est ce qu'a fait ou n'a pas fait le docteur Garretta »*.

Accusé de *« tromperie sur la qualité substantielle d'un produit »*, l'ancien responsable du Centre national de transfusion sanguine soutient qu'il a donné les informations sur la contamination des produits sanguins à ceux qui étaient ses interlocuteurs, c'est-à-dire les médecins prescripteurs et les autorités de tutelle. *« Il y a trois cents ou quatre cents personnes qui disposaient des mêmes informations que j'ai contribué, entre autres, à diffuser »*, affirme le docteur Garretta. Il estime donc n'avoir trompé personne dans la mesure où les médecins spécialistes de l'hémophilie *« savaient »*. Ce sont eux qui rédigeaient les ordonnances.

Par ce moyen, l'accusé tente de briser le lien juridique direct qui le relierait aux victimes. L'argument devient discutable selon le sens que l'on donne au mot *« savoir »* à une date donnée. Mais, depuis une semaine, le docteur Garretta se bat, bec et ongles, pour faire comprendre sa thèse. Il veut être clair, s'arrête sur chaque détail, explique chaque mécanisme. Il le fait à la manière d'un instituteur, en employant les meilleures comparaisons, les meilleurs exemples. Il ne laisse rien passer et, à la moindre erreur prononcée par un avocat, la luciole rouge de la lampe témoin de son micro s'allume, énonçant une réponse claire, détaillée, renforcée par un écrit, qu'il puise instantanément dans un dossier étudié la nuit.

La lettre ouverte de treize médecins

Le plus actif de ses contradicteurs, Mᵉ Georges Holleaux, admet lui-même : *« Nous sommes d'accord sur beaucoup de points, mais c'est sur l'interprétation que nous divergeons. »* Ainsi, lorsqu'on reproche au docteur Garretta de ne pas avoir rapatrié les produits contaminés en citant l'exemple de la société Perrier, qui avait fait retirer de la vente des bouteilles d'eau minérale, l'ancien président du CNTS crie à la *« supercherie »* : *« A l'époque, nous ne disposions pas de produits exempts de contamination. Il y avait l'hépatite C. Pour comparer valablement, il faudrait dire que nous avons remplacé du Perrier par de l'eau de puits. »*

Cette nouvelle évocation de l'hépatite agace les avocats des victimes. Mais le docteur Garretta insiste en rappelant que, en octobre 1985, lors d'une réunion du comité de Bretagne de l'Association française des hémophiles, le docteur Lorient avait relevé qu'en France, 1,5 pour 1 000 hémophiles avait développé un sida, alors qu'à la même époque 99 % avaient été mis en contact avec l'hépatite C. *« Le risque du sida était considéré comme extrêmemement minime »*, soutient le docteur Garretta.

Comme pendant toute la semaine, défense et accusation continuent d'exploiter des dizaines de lettres, de comptes-rendus, de rapports et de procès-verbaux de réunions. Dans les uns, le docteur Garretta et le docteur Allain puisent les phrases qui prouvent la réelle diffusion de l'information et les faiblesses de la connaissance. Dans les autres, les avocats des victimes constatent, au contraire, l'absence d'informations ou la mention alarmante qui aurait dû conduire à prendre d'urgence les décisions qui s'imposaient. Les victimes écoutent, submergées par tant de vérités contradictoires.

L'interrogatoire des deux médecins se termine lorsque le docteur Garretta sort une ultime pièce. Elle est bien plus récente, et c'est son grand défaut. Il s'agit d'une lettre ouverte adressée le 18 février 1993 aux plus hautes autorités de l'Etat par treize responsables de la transfusion sanguine (*le Monde* du 26 mars). Cette lettre résume toute la défense du docteur Garretta en reprenant les mêmes arguments, notamment sur *« les incertitudes scientifiques et techniques de l'époque »*.

Cependant, l'un des signataires, le professeur Maurice Goudemand, du CRTS de Lille, avait déclaré, le 16 juillet 1992, devant la 16ᵉ chambre correctionnelle de Paris : *« Dès le mois de juin [1985], nous avons rappelé les produits contaminés (...). Nous les avons remplacés. Cela a pris un mois. »* Une attitude qui, sans être totalement incompatible avec les termes de la lettre de février 1993, pourrait en affaiblir la portée. Pour en juger, il faudra attendre la déposition du docteur Jean-Jacques Huart, actuel directeur du CRTS de Lille, qui se présentera devant la cour le 25 mai.

MAURICE PEYROT

Entre 1982 et 1985

La Croix-Rouge suisse a exporté des produits sanguins contaminés par le virus du sida

La Croix-Rouge suisse a livré entre 1982 et 1985 aux Etats-Unis, à l'Arabie saoudite et à la Grèce des produits sanguins contaminés par le virus du sida, a reconnu, vendredi 14 mai, le porte-parole de cette institution, Markus Haechler. Au total, 83 sachets de sang infectés auraient été envoyés, 40 à New-York, 32 à Athènes et 11 en Arabie saoudite sur un total de plus d'un million de sachets exportés. Jusqu'à présent, aucun des hôpitaux destinataires des trois pays qui ont été prévenus n'a signalé que ces produits avaient contaminé des patients, a précisé M. Haechler. La Suisse a été, avec l'Espagne, le pays européen ayant le plus tardé à mettre en œuvre un dépistage systématique de l'infection par le virus du sida dans les dons de sang.

Selon la Télévision suisse romande, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) avait refusé, en 1985, malgré les demandes d'un centre de transfusion sanguine d'Interlaken, d'utiliser le test de dépistage américain Abott. Ce dépistage n'a commencé en Suisse qu'en mai 1986. Près de 300 hémophiles et transfusés auraient été infectés en Suisse jusqu'à cette date par des préparations sanguines contaminées par le VIH.

Selon le reportage diffusé par la télévision suisse, intitulé « Le sang qui tue », les responsables de la Croix-Rouge suisse et des ministères concernés avaient décidé, en 1987, de garder le silence sur ce drame, plutôt que de tenter de limiter les dégâts en recherchant les personnes qui avaient été transfusées avec des produits contaminés. Cette enquête n'a été déclenchée qu'en décembre dernier. Avant la diffusion de cette émission, la Croix-Rouge suisse avait saisi la justice et obtenu la censure d'un témoignage d'un jeune hémophile contre la Croix-Rouge. – *(AFP.)*

Après la destruction d'une trentaine d'embryons

M. Douste-Blazy souligne « l'urgence d'un débat public » sur la bioéthique

La destruction, dans un laboratoire parisien, d'une trentaine d'embryons conservés par congélation (*le Monde* du 15 mai) suscite de nouvelles réactions. M. Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, a déclaré au *Monde* : *« Il faut réaffirmer que le principe fondamental est le respect de la vie dès son commencement. Il figure dès l'article premier de la loi de 1975 sur l'interruption de grossesse et dans les textes sur la bioéthique, adoptés en première lecture par l'Assemblée nationale. Certaines exceptions sont possibles dans les cas prévus par la loi de 1975. D'autres ne sont pas encore prévus, mais il n'appartient à personne de décider, à lui seul, de mettre fin à la vie. Cette triste affaire montre l'urgence d'un débat public. Nous allons très prochainement confier une mission, sur ce sujet, à un parlementaire. »*

D'autre part, le Groupe d'étude de a fécondation *in vitro* en France (GEFF), qui représente la quasi-totalité des professionnels pratiquant la FIV, nous indique qu'il avait été interrogé par M. Marc Ebel, directeur du laboratoire parisien où viennent d'être détruits ces embryons. Le 7 novembre dernier, le GEEF avait répondu : *« Vous avez la possibilité d'en faire vous-même le transfert aux patientes auxquels ils appartiennent ou (...) de les transmettre à un laboratoire agréé par l'administration. »* En aucun cas le GEFEF n'avait évoqué une possible destruction des embryons.

□ **Le RPR complète son organigramme.** – Jacques Chirac a désigné, vendredi 14 mai, sur proposition du secrétaire général, Alain Juppé, trois nouveaux secrétaires nationaux du RPR. *Christian Bergelin*, ancien secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, et le benjamin du Sénat, Simon Loueckhote (Nouvelle-Calédonie), sont nommés auprès du secrétaire général. Jacques Legendre, ancien secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, sénateur du Nord, est responsable de la francophonie.

Directeur adjoint du cabinet de M. Balladur

M. Pouillieute devient directeur du cabinet du ministre de la coopération

Antoine Pouillieute, directeur adjoint du cabinet du premier ministre, a été nommé, vendredi 14 mai, directeur du cabinet du ministre de la coopération, Michel Roussin, en remplacement de Dov Zerah, appelé à la direction de la Caisse française de développement.

[Né le 20 décembre 1951 à Abbeville (Somme), ancien élève de l'ENA, Antoine Pouillieute, membre du Conseil d'Etat, a été en poste à la direction générale des collectivités locales du ministère de l'intérieur. Directeur adjoint du cabinet d'Edouard Balladur au ministère de l'économie et des finances de 1986 à 1988, il est devenu, en avril 1989, vice-président de Strategic Planning Associates. Elu conseiller (RPR) du quinzième arrondissement de Paris en mars 1989, puis suppléant de Robert-André Vivien, réélu député (RPR) du Val-de-Marne aux élections législatives, M. Pouillieute avait été nommé directeur adjoint du cabinet du premier ministre le 2 avril dernier.]

هكذا من الأصل

Le Monde

HEURES LOCALES

DES DÉMÉNAGEMENTS CRITIQUÉS

A la demande de la délégation à l'aménagement du territoire, deux chercheurs du CNRS ont passé au crible les conséquences de la « délocalisation » de services publics en province

LA «délocalisation» de services publics en province n'est pas une idée neuve. Depuis les années 60, la délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) tente en effet de lutter contre l'engorgement de l'Ile-de-France, en obligeant les administrations parisiennes à *gager toute* extension de locaux ou renouvellement de bail par un déménagement proportionnel (en surface et en emplois) de leurs services en province. Mais, selon le constat que viennent de dresser deux chercheurs du CNRS, Nicole de Montricher et Jean-Claude Thœnig, à la demande de la DATAR, il apparaît que cette procédure administrative n'a le plus souvent pas tenu ses promesses (1).

Cette enquête a été réalisée au début de l'année 1991 sur trois services de l'administration employant environ 300 personnes et dont les opérations de déménagement se sont effectuées à partir du milieu des années 70. Elle montre que les postulats et autres intuitions sur lesquels repose cette pratique ne se sont pas vérifiés à l'usage, qu'il s'agisse de la mobilité individuelle des agents, du développement local ou du fonctionnement du service transféré.

A travers l'étude de toutes les phases de ces transferts, qui ont duré dix ans, depuis la prise de décision jusqu'à l'insertion sociale des personnes transférées, Nicole de Montricher et Jean-Claude Thœnig ont d'abord mis en lumière le hiatus existant entre la volonté gouvernementale et les intérêts divergents des rouages administratifs chargés de l'appliquer. La mise en œuvre du déménagement repose essentiellement, par exemple, sur le bon vouloir de l'encadrement des services «délocalisés». Or, aucun de ces cadres n'a intérêt à s'éloigner des réseaux parisiens qui conditionnent, selon eux, le bon déroulement de leur carrière.

De même, jusqu'à l'automne 1991, aucun financement spécifique n'était prévu pour accompagner le déménagement des services, alors que les administrations ne sont naturellement pas enclines à affecter des ressources à une politique qui leur est imposée. Cet obstacle financier a théoriquement été levé par le gouvernement d'Edith Cresson, avec la création, en 1992, d'un fonds spécial «délocalisations» de 900 millions de francs.

« La lassitude de Paris, sur laquelle est bâtie cette politique, apparaît comme une motivation relativement marginale », relèvent les chercheurs. Ils ont observé que les fonctionnaires qui acceptaient de suivre leur service en province fondaient avant tout leur décision sur leur souci de *« retourner au pays »* dont ils sont originaires. De leur côté, les cadres n'acceptent de partir que dans l'espoir d'accélérer leur carrière et n'envisagent donc pas de s'enraciner en province. A l'inverse, la principale cause de refus tient à l'impossibilité pour le conjoint de retrouver un emploi dans une région que le service transféré est censé redynamiser économiquement et qui connaît, par conséquent, un fort taux de chômage.



Une certaine frustration

Les habitants des villes d'accueil qui croyaient bénéficier des emplois transférés ont éprouvé une certaine frustration. Ces postes sont en effet le plus souvent pourvus par concours national ou par mutation. Et lorsque ces administrations finissent par recruter localement, les nouveaux embauchés ne peuvent de toute façon pas obtenir les mêmes statuts et salaires que leurs collègues d'administration centrale. Ce qui constitue une source inépuisable de conflits...

De plus, le service délocalisé – et ce d'*autant plus lorsqu'il est composé d'emplois* tertiaires – reste souvent, selon les deux chercheurs, isolé dans la réalité locale qu'il était censé animer, dans la mesure où l'essentiel de ses relations continuent de passer par Paris.

Mais, s'il rapporte peu en termes d'emplois induits, voire en matière de sous-traitance, ce service peut toutefois constituer un levier significatif pour accélérer, par exemple, la construction d'équipements collectifs. *« Les relations de pouvoir entre le centre et la périphérie se transforment »* sous l'effet de la « délocalisation », ont constaté les auteurs. Les services déménagés qui étaient déjà en situation de faiblesse au moment où la décision de « délocalisation » a été prise accentuent leur marginalisation.

D'autres subissent, au contraire, une pression plus forte de la part d'une administration centrale soucieuse de maintenir son emprise. Dans ce dernier cas, la tâche des services transférés, dans le domaine de la gestion des «affaires courantes», se complique singulièrement, faute d'une autonomie suffisante. D'une manière générale, l'enquête *de Nicole de Montricher et de Jean-Claude* Thœnig montre que la distance géographique influe sur la marche du service. *« Le fonctionnement de la structure, qui était inclus dans une politique globale à Paris, devient une fin en soi »*, constatent-ils. Une fois le transfert réalisé, l'activité du service devient plus transparente, l'autorité de l'encadrement est mieux affirmée, les responsabilités de chacun sont clairement définies. Quant aux agents, *« ils perdent la protection que représente pour eux la masse du personnel qui les entoure dans les administrations centrales parisiennes... »*

Apparaît, en outre, un phénomène paradoxal : la minorité d'agents parisiens qui ont fait l'effort de suivre leur service constituent souvent, une fois sur place, un frein aux changements d'organisation décidés par la nouvelle hiérarchie...

Valérie Devillechabrolle

(1) *La Délocalisation des emplois publics*, de Nicole de Montricher et Jean-Claude Thœnig, aux éditions de La Documentation française, 65 p., 90 F.

Pathologie

CONJONCTURE oblige, les budgets alloués à la communication des collectivités locales tendent à la baisse, mais pas l'intérêt des élus.

Deux rencontres qui se sont déroulées cette semaine, Cap'Com à Lyon et Communication publique à Paris, ont permis de le constater.

« Dans l'action publique, rien ne se fait sans l'opinion », a rappelé, au Sénat, Jean-Pierre Raffarin (UDF), président du conseil régional de Poitou-Charentes. Les municipalités le savent, et leurs directeurs de la communication ont profité des colloques pour échanger leurs expériences. Il fut question de *« cohérence »*, de *« coordination »*, face au foisonnement des messages publics dans la ville.

Changement de ton de la *part des élus. Chez eux*, le couple région-département, qualifié de *« pathologique »* par Marc Censi (UDF), président de la région Midi-Pyrénées, suscite plutôt la *« rivalité »*, voire la *« concurrence »*, dans leur façon de tirer, chacun, la communication à soi. Ce n'est pas un hasard si l'expression des collectivités locales souffre des mêmes défauts de jeunesse que la décentralisation. Elles ont le même âge et révèlent les mêmes conflits de compétences.

Les régions et les départements français, ainsi que leurs équivalents frontaliers, commencent à se faire connaître du reste du monde en ordre pas trop dispersé, sous la forme d'un Arc atlantique par exemple. Mais il n'en va pas de même lorqu'ils s'adressent à leurs habitants. Le gigantisme de panneaux indiquant le *« collège départemental »* devient plus démesuré encore lorsqu'un *« lycée régional »* lui fait face.

Las, les cofinancements étant de plus en plus souvent de règle, la guerre des enseignes risque de devenir cocasse.

Martine Valo

DROIT

PARIS FACE AUX PLAIDEURS

Avec la multiplication des procès, la capitale est obligée de renforcer ses services juridiques

LES Parisiens mécontents et procéduriers vont trouver à qui parler. Depuis le début mai, la Ville dispose d'un nouveau service des affaires juridiques particulièrement musclé. Fort d'une trentaine de fonctionnaires dont plusieurs du plus haut niveau, il est dirigé par Dominique Laurent, quarante-deux ans, jusqu'ici maître des requêtes au Conseil d'Etat. Par sa carrière, Mme Laurent est à la fois rompue aux subtilités du droit public et à celles de l'administration des collectivités locales. Afin que nul ne s'y trompe, son service a été rattaché directement au secrétariat général de la Ville, alors que l'ancien «bureau du contentieux» dépendait de la direction des affaires générales.

C'est la première fois dans les annales de l'Hôtel de Ville qu'un service juridique est doté d'un tel statut, qui l'apparente à une petite direction. La mesure s'inscrit dans le grand chambardement qui secoue le « palais » de Jacques Chirac. Après les résultats des élections législatives, deux directeurs ont déjà rejoint des cabinets ministériels (1). Une dizaine d'autres mutations sont à l'étude et les rumeurs vont bon train. Il s'agit de renouveler et de «réveiller» la haute administration municipale dans la perspective de la présidentielle et surtout des élections municipales de 1995.

La promotion des spécialistes du contentieux était l'une des décisions les plus urgentes. Comme toutes les mairies des grandes villes de France, celle de Paris est littéralement submergée par les procès. Jadis, les sujets se révoltaient contre les décisions du pouvoir. Aujourd'hui, les citoyens votent et ils en appellent à la justice. Tel est le prix d'une société évoluée où l'État de droit a remplacé l'arbitraire.

L'arbitrage du juge

L'inflation des affaires de contentieux a de multiples sources : la prolifération des *textes, l'instabilité des règles (par* exemple les transformations incessantes des plans d'occupation des sols), les particularismes locaux (vérité ici, erreur ailleurs), la facilité d'accès aux tribunaux administratifs (le plaignant débouté pour procédure abusive ne risque rien), la carence des *préfets qui ne contrôlent plus* la légalité des décisions locales. Tout cela a été dénoncé par le Conseil d'Etat, notamment en matière d'urbanisme et vient d'être souligné, une fois encore, par les notaires réunis en congrès à Cannes (*le Monde* daté 25-26 avril). Thème de leurs travaux : l'urbanisme et l'insécurité juridique. Autrement dit, on ne sait plus à quel texte se vouer et il faut bien recourir à l'arbitrage du juge.

Marc Ambroise-Rendu

Lire la suite page 20

(1) Bruno Racine, directeur des affaires culturelles, a rejoint le cabinet d'Alain Juppé au ministère des affaires étrangères. Il est remplacé par Jean-Jacques Aillagon (*le Monde* du 5 mai). Elisabeth Allaire, directeur de l'action sociale, de l'enfance et de la santé, a été appelée au cabinet de Simone Veil, ministre chargée des affaires sociales, de la santé et de la ville. Dominique de Legge occupe désormais son poste.

Le Monde des
DEBATS
Le Monde

Dans le Monde des débats *de mai*

SUPPRIMER LES DÉPARTEMENTS ?

Il y a en France de trop nombreux niveaux d'administration : faut-il supprimer celui qui, à l'heure de l'Europe, paraît le plus anachronique, c'est-à-dire le département.
Les points de vue de deux «adversaires» du département, Pierre Mazeaud et Georges Frêche, d'un «défenseur», Jacques Barrot, et d'un politologue italien spécialiste des collectivités locales en Europe : Luciano Vandelli.

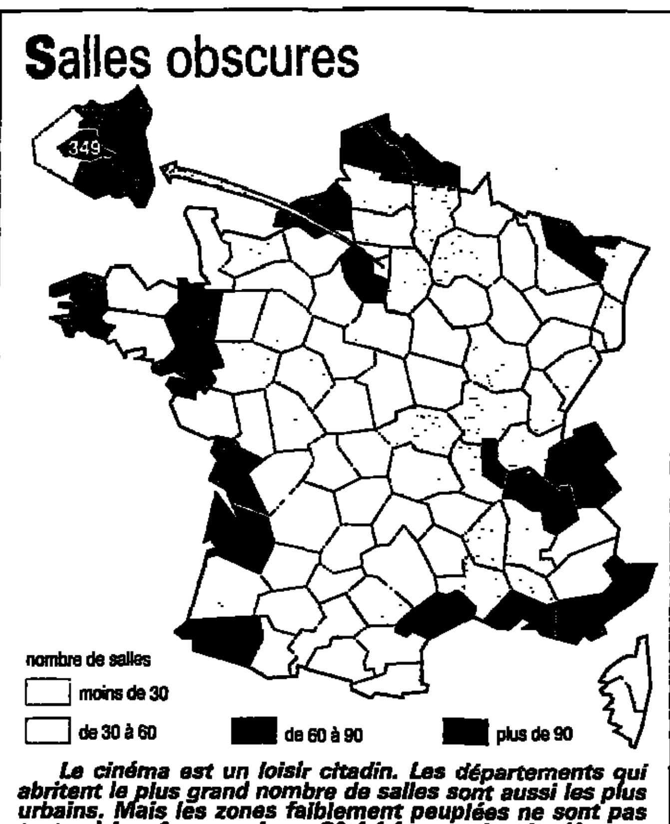
En vente dans les kiosques – 30 F

هكذا من الأصل

REPÈRES

STATISTIQUES

Salles obscures



Le cinéma est un loisir citadin. Les départements qui abritent le plus grand nombre de salles sont aussi les plus urbains. Mais les zones faiblement peuplées ne sont pas toutes à la même enseigne. Côté fréquentation, les Hautes-Alpes font exception à la règle selon laquelle plus il y a d'équipements, plus le public va voir de films.

(Source : Centre national de la cinématographie.)

CULTURE

UN MOIS MUSICAL DANS LES COTES-D'ARMOR

La diffusion de spectacles n'incombe pas aux conseils généraux, mais le département breton encourage la décentralisation culturelle

EN mai, la musique résonne dans les Côtes-d'Armor. Encore un festival ? Pas exactement, ou du moins pas un de ces « événements » prestigieux, créés pour vanter la gloire des artistes présents ou celle de la collectivité locale qui les a invités. Plus de quarante concerts – musique contemporaine, nuit du rock, jazz et fest-noz – programmés dans une vingtaine de communes, de Saint-Brieuc à Plounévez-Quintin : le conseil général a préféré, en collaboration avec des associations locales, s'adresser aux mélomanes du littoral aussi bien qu'à ceux du centre rural.

Le Cuarteto Cedron se produit à Guingamp et à Langueux, banlieue de Saint-Brieuc, mais aussi à Ploubazlanec, Angélique Ionatos à Perros-Guirec, Louis Sclavis aux cinquièmes Rencontres internationales de la clarinette populaire à Berrien et Glomel (1)... Le programme est éclectique, comme l'est la politique de l'office départemental de développement culturel des Côtes-d'Armor.

Adapter les équipements locaux

« Musiques aimées en mai » n'est qu'une des manifestations organisées toute l'année dans l'ensemble du département. « Les chemins de la voix », « La campagne du rire », « De conte en conte » : pour chacune d'elles, l'office choisit et achète les spectacles, se charge de leur promotion et de leur logistique. Les communes peuvent ensuite choisir de les diffuser en prenant à leur compte une part des coûts artistiques.

Dès sa création, il y a trois ans, l'office a réalisé un inventaire des lieux dotés d'une scène, condition préalable pour qui veut irriguer le territoire. Salle des fêtes, foyer rural, voire lycée agricole, leur foisonnement était à la mesure de leur sous-équipement et reflétait la lenteur des progrès de l'intercommunalité dans les Côtes-d'Armor comme ailleurs... Depuis, le conseil général, présidé par Charles Josselin (PS), incite les municipalités à adapter leurs salles, même modestement, à l'accueil de représentations. Ses aides peuvent représenter 20 % des investissements nécessaires et l'office dispose d'un parc de matériel moderne, qu'il met à la disposition des collectivités locales.

L'effort du département ne se limite pas à la diffusion du spectacle vivant. La mission arts plastiques, qui travaille en partenariat avec des institutions régionales, est désormais bien implantée. D'étonnantes installations contemporaines dans quelques villages bretons en témoignent.

En fait, les Côtes-d'Armor illustrent à leur façon cette fameuse *« décentralisation culturelle »*, leitmotiv de tous les colloques nationaux et casse-tête des élus locaux concernés. Hormis la gestion des archives et des bibliothèques centrales de prêts, les lois de décentralisation n'ont pas prévu de rôle particulier pour les conseils généraux dans ce domaine.

Pourtant, la production et la diffusion musicale, chorégraphique et théâtrale prennent une part toujours grandissante dans leurs budgets. Le spectacle vivant se place maintenant en deuxième position après la conservation du patrimoine, qui s'impose de fait.

Au total, les départements consacrent 2,5 % de leurs dépenses au secteur culturel. Un pourcentage qui ne peut refléter la diversité de leurs choix. Les Côtes-d'Armor se situent d'ailleurs en dessous de cette moyenne nationale, déformée par les quelques « gros coups » qui ponctuent la belle saison de l'Hexagone.

M. V.

(1) Pour obtenir les détails de la programmation, s'adresser à l'office départemental de développement culturel. Tél : (16) 96-62-62-31.

BLOC-NOTES

AGENDA

■ **Images d'Epinal.** – La caricature a supplanté les traditionnelles illustrations naïves à Epinal, avec le Festival de dessin de presse qui se termine, cette année, le lundi 24 mai. Expositions, débats, concert, édition de plusieurs catalogues sont organisés pendant deux semaines dans différents lieux de la ville. La municipalité souhaite exploiter davantage sa tradition en créant une Cité des images, regroupant, sur un site, un Centre du dessin de presse, l'Ecole des beaux-arts et un Musée de l'imagerie.
► **Renseignements au (16) 29-31-35-66.**

■ **Salon des associations.** – Les associations sont invitées à se retrouver au centre d'exposition Mégacité d'Amiens, à l'occasion de la huitième édition du Salon Espaces 1901, le samedi 15 et le dimanche 16 mai. Le samedi se tiendra un colloque, organisé par l'office culturel d'Amiens, qui coordonne l'ensemble de la manifestation. Thème retenu : « Les associations face aux collectivités locales: représentativité et créativité ». Des spectacles de théâtre, de marionnettes, des concerts animeront ce week-end.
► **Renseignements au (16) 22-92-50-59.**

■ **Evaluation.** – L'université de Provence (Aix-Marseille-I) organise un colloque sur « Les méthodologies d'évaluation des politiques publiques », à Vitrolles (Bouches-du-Rhône), du lundi 17 au mercredi 19 mai. Comment contrôler l'efficience des politiques publiques ? Comment définir une méthodologie ?
► **Renseignements au (16-1) 42-20-70-06.**

■ **Démocratie et citoyenneté.** – Les deuxièmes Rencontres de Parthenay (Deux-Sèvres), organisées, du jeudi 20 au samedi 22 mai, par l'association Transversales sciences culture et *le Monde diplomatique*, avec le concours de la Fondation de France, poursuivront la réflexion entamée en mars 1991 sur la démocratie participative et la citoyenneté active au quotidien.
► **Rencontres de Parthenay. 21, boulevard de Grenelle. 75015 Paris. Tél : (16-1) 45-78-34-00.**

■ **Villes et santé financière.** – Comment les villes peuvent-elles réagir face à la crise économique ? Au moment où la dette s'accroît et les concours financiers de l'Etat se réduisent, quelle stratégie adopter pour retrouver les marges de manœuvre nécessaires à l'investissement ? Le cabinet Bossard Consultants présentera des principes méthodologiques permettant de réduire les dépenses des villes et de conduire des actions de changement dans les municipalités, à Paris, mardi 25 mai.
► **Renseignements au (16-1) 41-08-40-00.**

■ **Paysage.** – Le conseil général des Deux-Sèvres, que préside André Dulait (UDF), organise un colloque sur « La gestion locale du paysage » à Niort, samedi 26 et dimanche 27 mai. Du remembrement à la friche, comment protéger les paysages ? Comment réhabiliter des espaces abîmés par les activités agricoles, les réseaux électriques ou les autoroutes ?
► **Renseignements au (16-1) 45-15-09-09 et (16) 49-24-98-92.**

■ **Congrès des ingénieurs.** – L'Association des ingénieurs des villes de France (AIVF), que préside Jean Gayas, directeur général du district de Bayonne, organise son prochain congrès à Lyon, du mercredi 26 au vendredi 28 mai. Il aura lieu en même temps que le salon Citexpo, qui accueille des entrepreneurs du bâtiment et des prestataires de service aux collectivités locales. Le congrès portera sur « Les villes et l'Europe ». Des tables rondes sont prévues sur la stratégie européenne des villes moyennes ou l'évolution du métier d'ingénieur territorial.
► **Renseignements au (16-1) 42-45-81-82.**

■ **Propreté du littoral.** – L'Association nationale des élus du littoral, que préside Antoine Rufenacht (RPR), organise une journée d'étude sur « La propreté du littoral », jeudi 27 mai à Paris. Alors que les côtes vont bientôt connaître une affluence estivale, des spécialistes parleront de la lutte contre la pollution marine, du traitement des déchets, ou du nettoiement des plages.
► **Renseignements au (16-1) 45-62-00-95.**

■ **Délinquance.** – La Maison des collectivités locales organise un colloque : « Canaliser les énergies, réprimer, gérer, prévenir la délinquance », sous la présidence, notamment, de Pierre Cardo (UDF), maire de Chanteloup-les-Vignes, jeudi 3 juin à Paris. Quels sont les âges, les formes, les causes de la délinquance ? Comment remplacer l'incarcération ? Comment fonctionnent les entreprises de réinsertion ?
► **Renseignements au (16-1)45-35-00-00.**

■ **Restauration municipale.** – L'Association nationale des directeurs de la restauration municipale (ANDRM) tiendra son prochain congrès à Lorient (Morbihan), jeudi 10 et vendredi 11 juin. L'ANDRM est présidée par André Nizard, ancien directeur de la restauration municipale d'Etampes (Essonne). Elle regroupe environ 300 fonctionnaires chargés du suivi de la restauration municipale, et « milite » pour la gestion en régie de ce service public.
► **Renseignements au (16) 98-70-63-05.**

PUBLICATIONS

■ **Un classeur pour la démocratie locale.** – L'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (ADELS) propose des « fiches de la citoyenneté locale » aux abonnés de sa revue mensuelle *Territoires*. Il s'agit de huit pages détachables, devant s'insérer dans un classeur. Pédagogiques, elles font le point sur l'organisation du conseil municipal, le fonctionnement d'une mairie ou les terrains d'intervention de la commune. Les auteurs proposent des commentaires, des textes de loi, ainsi que la liste des partenaires à contacter pour agir en citoyen et se préparer aux élections municipales de 1995.
► **Abonnement d'un an à la revue *Territoires* : 330 francs pour les particuliers, 450 francs pour les collectivités. ADELS, 108-110, rue Saint-Maur, 75011 Paris. Tél (16-1) 43-55-40-05.**

■ **Aide-mémoire de la presse.** – La Documentation française vient de publier l'édition 1993 de *l'Aide-mémoire de la presse, Médiasid*. Ce précieux répertoire, mis à jour par le service d'information et de diffusion du premier ministre, le SID, donne les coordonnées des divers services de presse ministériels et présente l'ensemble de la presse : écrite, audiovisuelle, française, étrangère... *L'Aide-mémoire* consacre une soixantaine de pages à la presse écrite régionale. Il présente aussi les journaux spécialisés dans le secteur des collectivités locales.
► ***Médiasid* 1993-465 pages, 130 francs. La Documentation française, 29, quai Voltaire, 75344 Paris cedex 07. Tél. (16-1) 40-15-70-00.**

■ **Le budget en cent leçons.** – François Valembois, administrateur territorial et professeur au Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), fait preuve de pédagogie pour présenter les principes du budget communal et leurs entorses. En cent leçons, il explique en quoi consiste la séparation de l'ordonnateur et du comptable, et la gestion de fait qui y déroge, la règle de l'annualité budgétaire et l'autorisation de programme, qui permet de ventiler les dépenses d'investissement sur plusieurs années. Le budget primitif, cet acte *« par lequel sont prévues et autorisées les dépenses et les recettes de la commune »*, peut être ajusté par des décisions modificatives et un budget supplémentaire.
► ***Le Budget communal*, de François Valembois. 100 pages, 350 francs. Collection « les Essentiels ». Edition Sofiac, 8, rue de Furstenberg, 75006 Paris. Tél : (16-1) 46-34-20-20.**

TEXTES

■ **Indemnités des responsables de groupement.** – Le *Journal officiel* a publié, le 30 mars, un décret précisant le montant des indemnités de fonction des présidents et vice-présidents d'établissements publics de coopération intercommunale. Ce texte achève le dispositif indemnitaire prévu par la loi du 3 février 1992 sur les conditions d'exercice des mandats locaux, dite « loi sur le statut de l'élu ». Il permet de mieux rémunérer les responsables de structures intercommunales. Il avantage légèrement ceux qui dirigent des groupements à fiscalité propre, parce que ces formules témoignent d'une intégration plus soutenue en matière d'intercommunalité, et nécessitent souvent plus de travail.
Les indemnités perçues pour l'exercice des fonctions de président ou de vice-président sont égales à 75 % des *indemnités prévues, respectivement*, pour le maire et l'adjoint du maire d'une commune dont la population est égale à celle du groupement, lorsque celui-ci est doté d'une fiscalité propre (district, communauté de communes ou de villes, syndicat d'agglomération nouvelle). Les indemnités sont égales à 50 % du montant de ces indemnités lorsque l'établissement public n'est pas doté d'une fiscalité propre (syndicat de communes).

Renseignements, inscriptions, réservations, Institut Supérieur de Management du Patrimoine / Emergence
B.P 114 - 72003 LE MANS cedex
téléphone : 43.76.45.45 (province)
télécopie : 43.82.61.51

Colloque 17-18 juin 1993 Rouen
LES TERRITOIRES DU PATRIMOINE CULTURE TOURISME ENJEU POUR LE DÉVELOPPEMENT

Thèmes première journée
1 _ le patrimoine comme ressource de développement
2 _ conservation/mise en valeur du patrimoine: quelle répartition du champ des compétences entre l'Etat, les collectivités territoriales et le secteur privé?
Thèmes deuxième journée
3 _ mise en valeur du patrimoine: nouvelles demandes, nouveaux services, la dimension européenne et la dynamique française.
4 _ mise en valeur du patrimoine: nouveaux services, nouveaux métiers.

ORGANISÉ PAR LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE BROTONNE, SOUS LE HAUT PATRONAGE DE LA PRÉFECTURE DE RÉGION ET DU CONSEIL RÉGIONAL DE HAUTE NORMANDIE

Graphy 28

DÉCALAGE HORAIRE

Amsterdam coulera-t-elle ?

Sous les pavés, la gangrène ? Un mal aussi pernicieux que souterrain rongerait les pilotis sur lesquels repose une grande partie d'Amsterdam, pour cause de sous-sol spongieux ! Il mine *« entre 10 % et 20 % des bâtiments »* et met en danger, à terme, la viabilité de *« 40 000 à 70 000 logements »*, sur un total de 344 000 (pour 714 000 habitants).

« Ce sont des estimations minimales », affirme même Ton Hooijmaijers, conseiller municipal de la capitale néerlandaise depuis 1990, qui vient de soumettre au Collège (le bourgmestre et ses adjoints) un étude signalant le risque d'affaissement *« du tiers des habitations »*. Les longs pieux de bois qui leur servent de fondation depuis plusieurs décennies pourrissent, se déforment et s'incurvent, entraînant lentement mais sûrement les immeubles dans leur avachissement.

Ce *« problème de fondations »* se pose par définition en sous-sol. Son résultat est cependant parfaitement imaginable en surface : les planchers s'affaissent, les murs se distendent, les façades se fissurent, et toute la construction finit par se gondoler. La « Venise du Nord » qu'est Amsterdam lui doit déjà quelques maisons sérieusement inclinées. Elle lui doit aussi, selon le directeur du service de la construction et du logement, Jaap Vos, *« la démolition, bon an mal an, d'un millier de logements »* dont la consolidation coûte trop chère. Le phénomène n'a donc, en soi, rien de nouveau et la mairie le qualifie de *« problème connu »*.

Ton Hooijmaijers n'en a pas moins voulu lancer un *« cri d'alarme »*, la situation étant selon lui gravement dégradée. *« Tout l'Amsterdam de l'entre-deux-guerres, la « ceinture 20-40 », est menacée. »* Or cette ceinture abrite *« le tiers des logements de la ville »* et son urbanisme est un double legs, de l'architecte Berlage et de la célèbre Ecole d'Amsterdam. Des quartiers populaires et des avenues résidentielles, telles la Beethovenstraat ou l'Apollolaan, en font partie, qui composent le visage de la ville au même titre que les maisons étroites ou les résidences patriciennes s'élevant le long de ses canaux.

La médaille de l'histoire présente en l'occurrence son revers. Lorsqu'il s'est agi, à partir des années 1900, d'étendre l'Amsterdam portuaire et industrielle autour du lobe central formé par ses canaux de légende (Singel, Keizersgracht, etc.), les bâtisseurs ont rencontré un sol de plus en plus humide, constitué de polders. Pour le mettre à hauteur de la « vieille ville », ils l'ont rehaussé à l'aide de couches de sable, au départ déposées manuellement, puis projetées sous pression à partir de 1918. Plus denses, ces couches se sont révélées aussi plus lourdes : au fil du temps, elles se sont affaissées dans la tourbe mouillée des polders, tirant vers le bas les pieux de bois d'au moins 10 mètres de long implantés en guise de fondations et amenuisant leur force portative. Plus récemment, la baisse du niveau des eaux souterraines a mis le sommet des pilotis au sec, accélérant leur affaiblissement.

Selon Ton Hooijmaijers, le phénomène n'est pas irréversible : il est possible d'aspirer le sable et de lui substituer une « mousse » de béton, déjà utilisée pour la construction de routes ou de digues. L'opération coûterait de 600 millions à 1,2 milliard de francs. Alors que laisser la situation se dégrader se traduirait à terme par une facture de 3 à 6 milliards de francs, théoriquement entièrement à la charge des propriétaires des bâtiments menacés. La municipalité n'a pas encore réagi à cette suggestion : tout en admettant que *« la frontière critique est dépassée dans la ceinture 20-40 »*, le service du logement *« ne prévoit pas de catastrophe »*.

de notre correspondant à Amsterdam
Christian Chartier

Le Monde ÉDITIONS
Social
Par ici la sortie !
Alain Lebaube
EN VENTE EN LIBRAIRIE

PICARDIE

LA SOMME BATIT SUR LE SABLE

L'action du département a permis de tirer le meilleur parti des 50 kilomètres de rivages inhospitaliers

C'EST un jour de grande marée qu'il faut voir vivre le parc ornithologique du Marquenterre. Chassés par le flot qui envahit l'estuaire de la *Somme, de l'autre côté* des digues, des milliers d'oiseaux arrivent à tire-d'aile et s'abattent ici et là. En livrée noir et blanc, les huîtriers pie s'établissent au bord des mares. A certaines époques on a pu en compter plus de 7 000. Ils y rejoignent tout un peuple de blanches avocettes et de spatules qui prospectent la vase à pas comptés. Sur les canaux et les marigots, des escadrilles de canards amerrissent à grand bruit. Qu'elles soient *« cendrées », « rieuses », « bernaches »* ou *« des moissons »*, les oies en transit préfèrent les prairies où elles paturent en compagnie des chevreuils, résidents habituels des lieux.

Tout ce bestiaire déambule, virevolte et vaque à ses affaires sans prêter la moindre attention aux centaines de visiteurs qui les épient. Ceux-ci, jumelles aux yeux et téléobjectifs en bataille, *sont dissimulés dans des observatoires* habilement nichés au creux des dunes. Et pour aller d'un poste à l'autre, ils sont obligés d'emprunter des chemins *creux, toujours à l'abri des* regards des animaux.

Cette cohabitation quasi idéale entre le tourisme et la faune sauvage est l'une des particularités du Marquenterre. Elle résulte d'un montage juridique qui n'est pas moins original. Ici l'Etat, les collectivités locales et une entreprise privée ont réussi à se marier pour le meilleur. Résultat : le Marquenterre n'est pas seulement un reposoir fréquenté par plus de 300 espèces d'oiseaux migrateurs. Avec 100 000 visiteurs par an (dont 35 000 écoliers en visite guidée), il est aujourd'hui le point le plus attractif du littoral picard. Il vient de marquer le vingtième anniversaire de sa création en offrant aux amateurs de nouveaux espaces d'observation.

L'idée d'exploiter la facade maritime du département de la Somme revient à Max Lejeune *(centriste), qui fut pendant près* d'un demi-siècle président du conseil général et qui est encore sénateur de ce terroir. En 1974, il créait avec les dix-huit communes littorales le Syndicat mixte pour l'aménagement de la côte picarde (Smacopi) (1). Le conseil général, qui prend l'essentiel des dépenses à sa charge (certains les trouvent trop lourdes), occupe 60 % des fauteuils au conseil d'administration. Objectif : aménager les 50 kilomètres de *« fenêtre »* sur la mer de manière à y attirer les voyageurs de passage. Entre Fort-Mahon et Mers s'égrennent une demi-douzaine de bourgades abritant chacune de 1 500 à 4 000 âmes. Pas de quoi nourrir de vastes desseins hôteliers ou immobiliers. Le rivage est difficile : un tiers de falaises, deux tiers de marais et de dunes. C'est le royaume des oiseaux d'eau, des lapins ... et des chasseurs. Le plomb vous siffle aux oreilles huit mois sur douze. Comble de disgrâce, le cordon dunaire protégeant l'arrière-pays est si dégradé par le piétinement et le vent que, par trop gros temps, il laisse passer la mer !

Mais Max Lejeune a tracé la route. *Le seul capital exploitable* étant la sauvagerie des lieux, il faut la protéger, la restaurer puis l'offrir au public. Le département a donc classé en zone de préemption 3 000 hectares de rivages. Là-dessus, il a déjà acheté 600 hectares et s'est acquis la complicité du Conservatoire qui en a acquis 900 autres. Le reste passera dans le *domaine public au fur et à* mesure des opportunités.

Une solution ingénieuse

Puis le Syndicat mixte a entrepris un patient travail de réhabilitation du paysage. Des dunes entières ont été remodelées au bulldozer. On y a posé des kilomètres de filets brise-vents et de fascines derrière lesquels on a aligné des millions de touffes d'oyats. On a même inventé une machine pour les planter plus vite. Déjà les pins, les arbousiers et les euphorbes colonisent le sable. En dix ans on a dépensé près de 8 millions de francs pour cet indispensable labeur de remise en état. Et il ne sera jamais terminé car ici la nature est violente. Mais à présent on peut ouvrir des aires *d'accueil et de sentiers-nature.*

L'un des sites les plus intéressants était celui du Marquenterre sur les franges nord de la baie de Somme. Pour y tirer le lapin, un industriel parisien, Henri Jeanson, y avait acheté jadis un millier d'hectares. Par le biais d'une concession d'endigage – alors que ce type d'opération était encore possible – ses descendants s'y étaient approprié 150 hectares de littoral appartenant au domaine public pour le poldériser et y installer successivement une exploitation *horticole puis un parc ornithologique.*

Mais la famille Jeanson était hors d'état d'investir suffisamment pour en tirer parti. Une solution assez ingénieuse a finalement été trouvée. En 1986 et 1990, le Conservatoire du littoral a acheté l'ancien polder et en a confié la gestion au Syndicat mixte. Celui-ci, qui n'a nulle vocation à recevoir des touristes, a remis l'exploitation du parc à ses anciens propriétaires désargentés mais qualifiés.

Cette combinaison porte ses fruits. Le Smacopi réalise les aménagements (avec des aides de Bruxelles et de Paris), et les frères Jeanson accueillent les visiteurs. Le parc, où les courbes *de fréquentation des oiseaux et* des hommes grimpent en parallèle, est devenu le noyau d'un complexe de loisirs avec résidence hotelière, gîte d'étape, restaurant, chasse à la *journée*, centre équestre, etc. Une centaine de personnes y travaillent à la belle saison et réalisent un chiffre d'affaires de 8 millions de francs. Le village voisin reçoit les taxes professionnelles et quatre terrains de camping s'y sont ouverts.

En d'autres points du littoral picard on trouve une seconde réserve ornithologique, une maison de l'oiseau, un aquaclub, un golf 18 trous, etc. Le tout dans des paysages préservés ou le département interdit toute urbanisation. Sur les *côtes* de la Somme, à présent connues comme le pays des oiseaux, on attend l'ouverture du tunnel sous la Manche et l'autoroute A 16. Alors Bruxelles et Londres seront à deux heures de voiture, Paris à 1 heure 30. Le pari sur la nature n'est pas encore gagné mais, tout est prêt pour qu'il le soit.

de notre envoyé spécial en baie de Somme
Marc Ambroise-Rendu

(1) Smacopi : 1, place de l'Amiral Courbet, 80100 Abbeville, Tél. 22-31-12-28. Parc du Marquenterre : Saint-Quentin-en Tourmont, 80120 Rue, Tél. 22-25-03-06.

RHONE-ALPES

LES PRIVATISATIONS CONTINUENT A GRENOBLE

Après avoir cédé certaines de ses activités, la municipalité poursuit le désengagement de la commune

ALAIN CARIGNON (RPR), maire de Grenoble, s'est récemment converti à la privatisation d'une partie des activités que sa ville gérait jusqu'alors directement (*le Monde* daté 5-6 octobre 1992). Après avoir cédé l'eau, au lendemain des élections municipales de 1989, après les parkings ainsi que les places de stationnement sur la voie publique, les abattoirs et la Régie foncière et immobilière, elle-même propriétaire d'un centre commercial situé dans le sud de la ville qui a *été vendu, Grenoble* vient de remettre la responsabilité de son tourisme d'affaires au secteur privé.

Depuis vingt ans, la ville est propriétaire d'un palais des congrès, d'une superficie de 8 500 mètres carrés, dont une partie fut récemment rénovée par ses soins. La « capitale des Alpes » estimait disposer d'atouts suffisants pour attirer, au pied du massif de Belledonne, des manifestations pouvant rassembler quelques centaines ou plusieurs milliers de congressistes. Alpes-Congrès pouvait compter sur la présence à ses côtés d'un voisin entreprenant, le palais des expositions, dont le propriétaire est également la ville. Il y a trois ans un « mariage » avait même été envisagé. Les deux associations gestionnaires de ces équipements auraient fusionné pour constituer une entité regroupée autour d'Alpexpo (1), capable de rivaliser avec ses concurrents français.

Comme beaucoup de palais des congrès, celui de Grenoble fut confronté, jusqu'à la fin des années 80, à un déficit qui augmentait proportionnellement au *nombre de ses hôtes. Ils furent* 136 000 en 1989, grâce à la centaine de manifestations, dont la moitié seulement de congrès, organisées dans ce vaste espace. L'importance des subventions accordées par la ville et le conseil général ne se justifiait que par les retombées économiques générées par ces rendez-vous.

Depuis 1990, l'activité congrès n'a cessé de diminuer pour atteindre le nombre de douze rassemblements en 1992, pour un chiffre d'affaires de 3 millions de francs, hors subventions.

Le rôle de la CCI

Pour réactiver cet outil, la ville décidait, le 9 juillet, de céder gracieusement son palais des congrès à la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Grenoble qui venait de se doter dans le nouveau quartier, Europole, d'un centre de conférences intégré à un « World Trade Center ». La mise en place de synergies entre ce pôle, adapté à des manifestations d'une taille inférieure à 500 personnes, et celui d'Alpes-Congrès, d'une plus grande dimension, paraissait naturelle aux élus et aux responsables économiques.

Mais la CCI, *« qui ne dispose pas des réseaux susceptibles d'attirer des congrès, se devait de trouver un partenaire pour l'aider à remplir l'espace formé par les équipements d'Europole et d'Alpes-Congrès »*, explique son président Christian Gauduel, également adjoint au maire chargé des problèmes économiques. Il justifie ainsi la convention d'affermage, d'une durée de douze ans dont trois d'essai, qu'il vient de signer avec le groupe Accor et sa filiale Atria.

La remise des clefs d'Alpes-Congrès à une société privée, effectuée en deux temps, est dénoncée par l'opposition municipale. Les socialistes déplorent la *« manœuvre »* qui a consisté à remettre, gracieusement, à la disposition de la CCI le « palais », qui fut aussitôt cédé à Accor sans aucune contrepartie pour la ville. Seule la chambre devrait bénéficier d'un intéressement de 300 000 francs aux bénéfices escomptés des activités du nouveau centre, dont le chiffre d'affaires est estimé, dès la première année, à 8 millions de francs. Selon le président du groupe socialiste, Michel Destot, cette initiative municipale est *« contraire à l'esprit des lois de décentralisation, qui font des collectivités territoriales les leviers du développement économique »*. Il redoute qu'à son tour le palais des expositions soit entraîné dans la spirale des privatisations. Un moment intéressée par la reprise des activités d'Alpexpo, le président de la CCI affirme *« ne pas être demandeur »* et ne pas pouvoir, ni vouloir, tout embrasser.

de notre correspondant à Grenoble
Claude Francillon

(1) Alpexpo gère également une salle de concerts et le Palais des sports de la ville, construit pour les Jeux olympiques de 1968.

BASSE-NORMANDIE

LE CENTRE DE CAEN EN MUTATION

Tramway, anneaux de circulation, espaces piétonniers : la ville rénove son cœur

POUR rénover totalement son centre-ville, la préfecture du Calvados vient d'engager une vaste opération qui va la mobiliser jusqu'en l'an 2000. Conçu comme un carré avec ses quatre côtés, le chantier s'accélère avec la proximité des fêtes du cinquantième anniversaire du débarquement allié en Normandie, en juin 1994.

Premier côté du carré : la restructuration du réseau de transports en commun avec la création d'un transport sur voie réservée. Une innovation pour une agglomération de 200 000 habitants, qui a retenu l'option du tramway *sur pneus*, un système intermédiaire entre le tramway et le bus articulé auquel s'intéressent également les villes de Tours, Lorient et Le Mans. *« Nos travaux ont abouti à ce que nous soyons les premiers en France à choisir un nouveau mode de transport sur voie réservée*, explique François Solignac-Lecomte, premier adjoint de Jean-Marie Girault (UDF-PR), *maire de* Caen. *Il sera électrique pour être non polluant, sur pneus pour être moins coûteux, guidé pour affirmer sa priorité, à plancher plat intégral pour améliorer les conditions d'accès et à grande capacité. »*

Actuellement, les bus caennais transportent chaque jour 90 000 voyageurs, soit 23 millions de passagers par an. Après l'appel d'offres lancé au niveau européen, le 26 février, une première phase d'études avec un prototype du matériel roulant a lieu jusqu'en 1995, puis une seconde phase de réalisation est prévue en 1996-1997. L'exploitation est prévue pour janvier 1998.

Pas d'« intégrisme anti-voiture »

Deuxième démarche : la réorganisation du réseau de circulation. Imaginé dans les années 70 par l'architecte et urbaniste parisien René Doddelonde, le nouveau plan de circulation est appréhendé à la façon d'anneaux. Les véhicules circuleront au travers de quatre anneaux : un premier anneau extérieur, celui du périphérique, dont la partie sud est en cours d'achèvement ; un deuxième, constitué des grands boulevards ; un troisième pour la desserte du centre servira de « ring ». L'originalité de l'opération réside dans le quatrième anneau qui irriguera l'hyper-centre, dans un sens de circulation inverse du précédent. A l'intérieur de cet anneau, priorité sera consacrée aux piétons afin de *« donner à Caen un cœur de ville qu'elle ne possède pas naturellement »*, la guerre ayant détruit beaucoup du bâti ancien.

Le troisième temps fort de cette approche globale concerne la création de parkings souterrains en centre-ville et à la périphérie. Sur le troisième anneau, deux des trois nouveaux parkings souterrains, de 400 places chacun, devraient *ouvrir en juin* 1994. A l'extérieur, deux parcs d'accueil sont créés au nord et à l'ouest de la ville, près de la salle Zénith qui sera inaugurée le 19 juin.

Dernier côté du carré : l'extension des zones à dominante piétonne. Au sein du dernier anneau, un nouvel espace de 32 000 mètres carrés de rues et de places doit être rendu aux promeneurs pour juin 1994. *« Je veux mettre un trait d'union entre toutes les richesses caennaises, l'abbaye aux Dames, l'abbaye aux Hommes, le château, le bassin Saint-Pierre, alors qu'aujourd'hui la ville est coupée en deux par des axes de circulation rapide »*, dit René Doddelonde.

Partisan d'un centre avec *« plus de piétons, moins de voitures »*, François Solignac-Lecomte ne veut pas pour autant tomber *« dans l'intégrisme de l'anti-voiture ou dans celui de la voiture. Notre problème*, explique-t-il, *est d'éviter dans le centre ceux qui n'ont rien à y faire et de rejeter vers l'extérieur la circulation de transit. Pour le centre-ville, il faut favoriser l'accès et le stationnement de ceux qui viennent y flâner, acheter, se rencontrer dans une ambiance d'agrément. Avec l'ensemble de cette opération, notre volonté est de redonner vie au centre de Caen »*.

de notre correspondant à Caen
Jean-Jacques Lerosier

MUSIQUES

Kiosques en fête

Les kiosques à musique ont séduit la France dès le début du dix-huitième siècle. Il faudra *attendre 1848 pour* y entendre d'autres accords que ceux des fanfares militaires et 1992 pour les voir reprendre vie, après un long silence indifférent. *Euroscène événements,* une société spécialisée dans la programmation artistique, a lancé l'an dernier l'opération « Kiosques en fête », où trois mille musiciens professionnels et amateurs se sont côtoyés.

Pour la deuxième édition, qui aura lieu samedi 15 et dimanche 16 mai, quatre *kiosques parisiens se joindront* à la soixantaine de villes partenaires de la manifestation. Le succès devenant international, une commune suisse et quatre belges résonneront aussi au même rythme.

Certaines municipalités profitent de la manifestation pour rénover leur pavillon désuet ou pour l'habiller de sculptures et de peintures.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Les routes du Var victimes des vandales

Quatre à 5 millions de francs, telle est la somme que coûtent chaque année, dans le Var, les déprédations de panneaux de signalisation *ou de mobilier urbain*. La direction départementale des Postes et des télécommunications supporte une charge annuelle supplémentaire de 150 000 F pour remettre en état ou changer des boîtes à lettre, des combinés ou des cabines téléphoniques. Le seul enlèvement des graffitis coûte 450 000 francs par an à la ville de Toulon.

Mais c'est pour la direction départementale de l'Equipement que la facture est la plus lourde : 2 millions de francs consacrés à remplacer des plantes, à gommer les traces de l'affichage sauvage, ou des panneaux et bornes kilométriques annonçant *Saint-Tropez ou le circuit du Castellet.*

RÊVONS LA FRANCE

Quel avenir pour le territoire français ? Un état des lieux, des tendances, des scénarios. Une réflexion prospective initiée par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

Naissance de nouvelles campagnes, *Bernard Kayser*, 176 p., 95 FF*

Les villes, lieux d'Europe, *Alain Sallez*, 200 p., 95 FF*

La planète au village, *Hervé Le Bras, 224 p., 120 FF*

Les nouveaux espaces de l'entreprise, *Michel Savy, Pierre Veltz*, 200 p., 95 FF*

Circuler demain, *Alain Bonnafous, François Plassard, Bénédicte Vulin*, 192 p., 95 FF*

Entre l'Europe et la décentralisation, *Jean-Claude Némery, Serge Wachter*, 176 p., 95 FF*

Destins atlantiques, *Jacques Beauchard*, 192 p., 95 FF*

La Méditerranée inquiète, *Xavier Gizard*, 192 p., 95 FF*

Le continent retrouvé, *Michel Foucher, Jean-Yves Potel*, 184 p., 95 FF*

Les territoires du futur, *ouvrage collectif*, 95 FF

* Sous la direction de

datar / éditions de l'aube

LOISIRS

Réservé aux amateurs

Cinq mille jeunes dans la rue et dix fois autant pour les applaudir. Il ne s'agit pas d'un cortège de manifestants empruntant les Grands Boulevards, mais de la Fête de la jeunesse, dont une nouvelle édition aura lieu samedi 22 mai de 10 heures à la tombée du jour. Dans les squares, les centres municipaux d'animation, les mairies et les conservatoires, 870 groupes de treize à vingt-cinq ans, musiciens, comédiens, danseurs, peintres, photographes, sportifs et sculpteurs, tous amateurs, montreront ce qu'ils savent faire. En quatre-vingts lieux différents répartis à travers les arrondissements, les Parisiens pourront gratuitement apprécier les talents de leurs enfants. Parmi ceux-ci, beaucoup se produiront pour la première fois en public. Cette fête est organisée par la direction de la jeunesse et des sports de la Ville. Il en coûte 2,5 millions de francs au budget municipal, mais seuls les grincheux trouveront cela trop cher.

QUATRIÈME

Chirac au marché corrézien

A chacun son 1er mai. Une cinquantaine de jeunes agriculteurs corréziens avaient choisi de se manifester à Paris. Ils avaient choisi la place Baudoyer, juste devant la mairie du quatrième arrondissement et à quelques enjambées de l'appartement de Jacques Chirac, le député de leur département. Quelques stands prêtés par la Ville leur ont permis d'offrir aux Parisiens, qui avaient bravé le temps maussade, les produits du terroir : saucissons, fraises, tomates, pommes, noix, fromages. Vedettes attendues : le maire de Paris et son épouse. Ils sont venus en voisins *« faire leur marché »*. Jacques Chirac a expliqué aux curieux ce qu'était la *« génisse lourde »* dont la viande persillée mettait l'eau à la bouche. Une limousine de trois ans, nourrie exclusivement à l'herbe et pesant au minimum 380 kilos. C'était une leçon de choses campagnardes sur le pavé de Paris...

PERSONNELS

Des téléviseurs municipaux

Faire partie du corps des 36 000 fonctionnaires municipaux de Paris est un privilège recherché. Mais comment connaître aussi tôt que possible les postes mis au concours, les stages de formation, les occasions de promotion ? Voilà trois ans, la municipalité a installé, à l'usage exclusif du personnel, en 53 points fréquentés, comme par exemple les cantines, des téléviseurs qui, à partir d'une *« rédaction »* centrale, diffusent 24 heures sur 24 les précieuses informations, quotidiennement mises à jour. Pour en savoir davantage, les agents intéressés peuvent interroger des bornes Minitel en pianotant sur un clavier. Ce système de télévision interne répond au nom de « Paris Mairie Vidéo ». Une spécialiste de la communication, Véronique Le Hen, trente et un ans, en a la responsabilité. Son dispositif vient d'obtenir un prix décerné par l'Union des journaux et journalistes d'entreprise de France (UJJEF). Ce succès encourage Véronique Le Hen à mettre en place, à travers Paris, 12 téléviseurs et 4 bornes supplémentaires.

HISTOIRE

GRÉVIN SAISI PAR LA DÉCENTRALISATION

Le célèbre établissement n'est plus l'apanage de Paris : ses ateliers fournissent des personnages pour des musées de cire de province

AU mois de juillet à Saint-Jean-de-Luz, le jeune Louis XIV, escorté de sa mère Anne d'Autriche et de Mazarin, rencontrera l'infante d'Espagne. Exactement comme il y a trois cent trente-trois ans. Ces fantômes seront des personnages de cire, imaginés, moulés, habillés et montés sur place par les ateliers parisiens du Musée Grévin.

Ainsi doit s'ouvrir, royalement, le huitième musée français portant le nom du célèbre établissement de la capitale. La vieille maison du boulevard Montmartre s'est mise à l'heure de la décentralisation. Elle essaime à travers l'Hexagone sous forme d'établissements privés ou municipaux, tous franchisés. Et elle garde le contrôle de sa marque, comme de son image, en fournissant les sujets de cire et en les entretenant. Un service clés en mains en quelque sorte.

C'est le journaliste Arthur Meyer, directeur du quotidien *le Gaulois*, qui, en 1882, eut l'idée de mettre en scène des poupées grandeur nature représentant les célébrités du moment. Avec la complicité du sculpteur caricaturiste Alfred Grévin, alors fort connu, et du financier Gabriel Thomas, il fit aménager la galerie du boulevard Montmartre. Intrigués, amusés, épatés par la ressemblance de ces fac-similés, les Parisiens de toutes conditions lui firent un énorme succès.

En 1889, le musée aménagea ses caves pour y représenter les scènes de la Révolution, dont on fêtait le centenaire. Puis il récupéra l'un des « sons et lumière » de l'exposition universelle de 1900 : le palais des mirages. L'affaire connut une telle prospérité qu'elle fut introduite en Bourse, où elle est toujours cotée. Elle a annoncé pour 1992, un chiffre d'affaires de 30 millions et 3 millions de bénéfices.

Résister à la télévision

Aujourd'hui encore, malgré la concurrence du cinéma, de la télévision et des parcs de loisirs, le vieux musée reçoit encore 500 000 visiteurs par an. L'arrière-petit-fils de l'un des fondateurs, Bernard-Gabriel Thomas est aux commandes. *« Euro Disney nous a enlevé des clients parisiens*, reconnaît-il, *mais il nous amène un surcroît de touristes étrangers. »*

Si le musée Grévin continue à séduire, c'est qu'il joue, comme à l'origine, sur deux tableaux : l'actualité et l'histoire. Chaque année de nouveaux personnages à la mode prennent la relève des célébrités d'hier. Grevin est aussi cruel qu'un audimat. On y entre comme à l'Académie, mais on y est rarement considéré comme un immortel. Les dépouilles des anciennes vedettes sont tout de même respectées. Sourires figés, leurs têtes s'alignent par centaines dans des placards à la Frankenstein : le conservatoire des vanités. Les corps, trop encombrants, mais réutilisables, sont expédiés dans une réserve située à Tours. On y pratique en somme le recyclage des anatomies.

Restent les scènes et les personnages définitivement consacrés par l'histoire. Elles sont d'autant plus réalistes que certains des accessoires sont authentiques : la porte du cachot de Marie-Antoinette, la baignoire de Marat, le lit de Napoléon. Le musée renouvelle aussi ses attractions : son merveilleux théâtre, classé monument historique, abrite sans cesse spectacles, one-man-show et concerts classiques. Le musée se loue même pour des réceptions.

Mais surtout il fait des petits. En 1979, il a installé, dans les profondeurs du Forum des Halles, 140 personnages Belle Epoque. Puis sont venues les villes de province : la Rochelle, Tours, Lourdes, Salon-de-Provence, Dijon, Le Mont-Saint-Michel. Initiative privée ou municipale, elles ont toutes pour objectif de faire revivre l'histoire locale à travers ses plus fameux acteurs. Tous sont conçus et fabriqués dans les coulisses de la galerie du boulevard Montmartre où s'activent à longueur d'année une douzaine d'artistes.

A partir des gravures d'époque, les sculpteurs modèlent les têtes dans la glaise avant d'en tirer un moulage de cire. Les yeux sont soigneusement choisis dans des collections multicolores et les dentitions sont exécutées sur mesure par des prothésistes. Des capilliculteurs plantent alors un à un 500 000 vrais cheveux et, s'il le faut, les frisent au fer. Puis les maquilleuses interviennent avec leurs fards. Confectionnés sur mesure en résine synthétique, les anatomies arrivent de Tours et l'assemblage peut se faire.

Alors interviennent les tailleurs et les bottiers. A l'aide des livres de mode des siècles passés, dont ils conservent des bibliothèques entières, ils habillent et chaussent les mannequins. Etoffes de prix – certaines sont tissées spécialement à Lyon – et cuirs de première qualité sont exclusivement employés. Même exigence pour les bijoux et les couronnes revêtues d'or fin. Il faut que les personnages Grevin restent présentables pendant quarante ans. Le prix est en conséquence : en moyenne 70 000 francs.

Cet artisanat d'art typiquement parisien a du succès. Pour son musée du sport, Lausanne a commandé un Pierre de Coubertin. Après Saint-Jean-de-Luz, qui va recevoir du boulevard Montmartre 41 personnages de la cour du Roi-Soleil, l'Alsace, Carcassonne, la vallée du Mont-Blanc, la Bretagne pourraient voir éclore de nouveaux musées Grévin. Encore des années de travail pour les créateurs parisiens. Et même si la chaîne s'arrêtait, des décennies d'entretien. Car les poupées de cire et de résine vieillissent, comme leurs vêtements. Il faut les soumettre périodiquement à des cures de jouvence. Grévin prend donc une dimension nationale. Mais son cerveau reste sur le lieu même de sa création : dans les pittoresques ateliers du neuvième arrondissement.

Marc Ambroise-Rendu

Après l'histoire, la géographie

Le Musée Grévin a pris le contrôle, il y a quelques mois, d'un parc de mini-monuments situé à Elancourt dans les Yvelines. Cent soixante maquettes au 1/30 des édifices et villages les plus célèbres de France sont plantées sur un hexagone de 3,5 hectares. Montagnes, fleuves et rivages sont à leur place et figurés à l'échelle.

Après une ouverture difficile en mai 1991 et 360 000 visiteurs seulement en 1992, le parc France-Miniature avait besoin d'un coup de pouce financier. Il est devenu aujourd'hui le complément géographique, et estival, du musée de cire du boulevard Montmartre. Une initiative encore rare. Quatre parcs de même nature fonctionnent en Europe : à Brignoles (Var), Rimini (Italie), Madurodam (Pays-Bas) et Bruxelles. En développant celui de l'Ile-de-France, la vieille maison Grévin montre qu'elle a toujours de l'ambition.

M. A.-R.

LA CAPITALE FACE AUX PLAIDEURS

Suite de la page 17

Mais les juristes oublient un élément sans doute déterminant. Dans une société très organisée où puissance publique et technocratie sont omniprésentes, l'individu a l'impression qu'il ne peut plus exister qu'en s'opposant. Bref, le juridisme, qui était l'apanage des Anglo-Saxons (un homme d'affaires américain ne se déplace plus sans ses avocats), atteint à présent la France.

Conséquence : à Paris, le nombre des affaires contentieuses opposant la Ville aux citoyens augmente de 15 % par an. Il a quasiment doublé en dix ans. On dépassera cette année le chiffre de 1 100 procès. Sur presque tous les sujets : les marchés publics (1 %), le statut du personnel (7 %), les concessions (8 %), les travaux publics (10 %), la publicité murale (10 %), et surtout l'urbanisme (40 %) où permis de démolir, autorisation de travaux et permis de construire sont systématiquement mis en cause. Si le tribunal de commerce est très rarement sollicité, les tribunaux civils de grande instance sont de plus en plus mobilisés, notamment dans les cas d'expulsions et, plus encore, le tribunal administratif, qui croule sous les recours.

Cet assaut des plaideurs coûte cher à la Ville, même si elle gagne 80 % des procès. Une évaluation financière est en cours, mais elle se chiffre sans doute par des dizaines de millions de francs chaque année. Le dernier coup de Trafalgar a été l'arrêt de la grande opération Seine Rive gauche. Le recours d'une modeste association de quartier, baptisée Tam Tam, a suffit à immobiliser une énorme machine déjà fortement ralentie par la crise de l'immobilier. Les promoteurs, qui allaient signer des actes d'achat, ont suspendu leur plume. Or les intérêts des emprunts continuent à courir. Le projet subit une remise en cause psychologique et politique. Même à l'Hôtel de Ville, certains demandent qu'on en profite pour réexaminer complètement le dossier. Petites causes, immenses effets...

Déminer le terrain

Jacques Chirac et Camille Cabana (RPR), adjoint à l'urbanisme, n'ont pas à faire un complexe de persécution. Tous les maires sont sur la sellette. Partout, les services juridiques, souvent confiés à titre accessoire aux responsables administratifs ou financiers, sont débordés. Au point qu'une dizaine de grandes cités ont souscrit un abonnement annuel auprès de bureaux de conseil juridique. Et dans certains cas, des avocats, spécialistes du droit public, rédigent à présent les projets de délibération soumis aux conseils municipaux. *« On n'est jamais trop prudent »*, explique-t-on.

Harcelée de demandes, l'Association des maires de France donne environ cent cinquante consultations juridiques par an. Une Association française des avocats-conseils auprès des collectivités locales s'est créée voilà un an. Elle compte une quarantaine de membres et se fixe comme objectif d'en grouper une bonne centaine à l'avenir. L'Hôtel de Ville de Paris a déjà un avocat attitré au Conseil d'Etat et en mobilise une vingtaine d'autres pour le tribunal administratif. Avec des professeurs de droit, ils ont constitué un comité fournissant à la mairie des avis sur *« certains points de doctrine juridique »*.

C'est précisément pour diriger l'imposant groupe des avocats, et en régler les honoraires, que le nouveau service juridique a été créé. Il ne l'a pas été sur un coup de tête mais après un audit réalisé par un conseiller d'Etat. Sa mission est beaucoup plus ambitieuse, et c'est en cela que Paris prend une longueur d'avance sur les autres grandes villes françaises.

Les juristes de Mme Laurent vont éplucher les arrêtés signés par Jacques Chirac et les délibérations du Conseil de Paris. *« Vigilance et compétence »* sont leurs mots d'ordre. Puisque la moindre virgule peut devenir un piège, il s'agit de déminer le terrain. Autrement dit, *« réduire les défaillances »* au strict minimum.

Placé auprès de Jean-Michel Hubert, secrétaire général de la Ville, le « commando » de Mme Laurent n'entend pas se substituer aux juristes qui travaillent dans chacune des quinze grandes directions de la ville. Mais il jouera le rôle de superviseur de la stricte légalité des actes. Et il va s'efforcer de diffuser cette rigueur nouvelle dans l'épaisseur du corps administratif municipal.

Notamment en assurant un va-et-vient de spécialistes entre le service juridique et leurs bureaux d'origine.

Mais l'administration municipale ne cache pas que la tâche va être rude. Car en matière d'urbanisme, notamment, la jurisprudence est en train de faire évoluer le droit. Et les juges apprécient souvent d'une manière inattendue. Quant aux citoyens, de mieux en mieux formés et informés, ils sont devenus civiquement des adultes. Du coup, l'administration doit se préparer à dialoguer avec de redoutables plaideurs.

M. A.-R.

PORTRAIT

Roland Perreaut : cuisinier de la crise

« Temps court et budget limité » : c'est avec ces deux idées bien dans l'air du temps que Roland Perreaut a décidé de s'installer à son compte en ouvrant une boutique de restauration rapide. A mi-chemin entre les hamburgers du fast-food et le steak-frites du bistrot, il a traduit en cuisine française les formules pizzas ou rouleaux de printemps prêts à déguster ou à emporter qui se multiplient. Pour des Parisiens apparemment de moins en moins enclins à fréquenter les restaurants ou à cuisiner eux-mêmes.

Pour l'enseigne des 60 mètres carrés qu'il a aménagés rue Falguière, dans le quinzième arrondissement, Roland Perreaut avait d'abord choisi *Faim de loup*. Hélas ! l'intitulé était déjà pris, du coup il a opté pour *Gros loup*. Si cela sonne moins bien, en revanche il s'y retrouve côté souvenirs. C'est ainsi que ses copains surnommaient ce natif de la Nièvre qui maintenant frise la quarantaine et a conservé une rondeur avenante.

Dans ce métier de la restauration, Roland Perreaut n'est pas un débutant. Orphelins de père, son frère Didier et lui doivent travailler très tôt. A Saint-Honoré-les-Bains, ville thermale et touristique, en dehors de l'hôtellerie et de la restauration, les emplois sont plutôt rares. Du coup, les deux frères se lancent dans ce secteur. Pour s'adapter à la saisonnalité de cette activité, Roland travaille à Saint-Honoré-les-Bains durant l'été et, l'hiver, il exerce ses talents à Courchevel (Savoie).

Vers 1975, une fois attrapés leurs vingt ans, les deux frères se sentent l'envie de venir à Paris. *« C'était l'âge d'or du métier*, se souvient Roland. *Il y avait du travail, et on pouvait même fort bien gagner sa vie en travaillant beaucoup. »* A cette époque les « formules » sont un beau succès. Roland peaufine sa formation. *« Après douze ans de cuisine et autant de service en salle, j'ai estimé qu'il était temps de monter ma propre affaire. »*

Pas question pour autant de faire de la restauration traditionnelle. D'autant que la conjoncture est à la crise et, dans les grandes villes, les gens sont de plus en plus pressés. Selon les jours, *Gros loup* propose des endives au jambon, des dames de saumon, de la blanquette de veau. Pour des prix qui varient entre 26 et 32 francs la part. A consommer sur place avec un verre de vin, accoudé au comptoir, ou à emporter pour faire réchauffer chez soi ou au bureau. Sans compter les salades, les sandwiches ou les viennoiseries pour les petits creux du matin. Car pour les heures d'ouverture, Roland a vu large : de 7 h 30 à 20 heures, six jours sur sept. Les pains au chocolat et les croissants sont cuits sur place. En revanche, c'est le soir très tard, dans une cuisine mieux adaptée à ses besoins, que Roland Perreaut concocte les plats qu'il apporte le lendemain.

Discussions courtelinesques

En réalité, son installation ne relève pas d'une simple intuition, mais d'une véritable étude de marché sur le quartier. Avant de signer son bail dans cette rue à la frontière de Montparnasse, il avait repéré la proximité de l'hôpital Necker, d'un grand laboratoire d'analyses médicales, d'écoles professionnelles. Sans compter les habitants du quartier : *« Nous avons aussi comme clientes les mamies qui sont ravies de venir faire un brin de causette »*, raconte Roland qui semble avoir davantage misé sur la qualité de l'accueil que sur celle de la cuisine. Sa mère et son frère lui donnent un coup de main, notamment pour tenir la boutique lorsqu'il s'absente pour faire les courses.

Discret sur ses comptes, Roland Perreaut se donne entre six et huit mois pour vérifier que son idée était bonne et pour prendre le risque d'embaucher un salarié. Il conserve un très mauvais souvenir des démarches administratives qu'il a dû effectuer pour le lancement de sa société. Malgré le comptable et l'avocat auxquels il avait fait appel pour la signature du bail, il a aussi dû négocier avec ses banquiers et mener des discussions courtelinesques avec l'administration des douanes pour obtenir une licence de débit de boissons. *« Il faut une patience d'ange et ne pas être pressé de gagner sa vie »*, commente Roland Perreaut qui a passé plus de quatre mois à ces préparatifs.

Françoise Chirot

L'Avant-Scène Opéra

publie un numéro spécial sur

Aïda de Verdi.

Avec livret intégral traduit, illustré et commenté, études littéraires et historiques, discographie et vidéographie comparées, portraits de grands interprètes d'*Aïda* à travers le monde. Un guide complet en 152 pages et 120 photos. 100 F (+ 8 F frais de port).

Par chèque à l'Av.-Sc. Op. - 15, rue Tiquetonne 75002 Paris

Par Carte bleue au (1) 42 33 51 51 ou 3615 ASOPERA.

Envoi du catalogue complet de nos éditions sur simple demande.

Lire avant, c'est mieux entendre pendant

ESSONNE

LES VOIX DE BIÈVRES

La moitié des habitants ont répondu au questionnaire rédigé par les associations

A onze kilomètres au sud de Paris, juste après la zone d'activités, les centres commerciaux et l'aéroport militaire de Vélizy-Villacoublay, la vallée de la Bièvre apparaît comme un extraordinaire îlot de nature préservée, entre les pôles d'urbanisation de Versailles et du plateau de Saclay. Cette vallée, inscrite à l'inventaire des sites, court d'ouest en est, de Buc à Verrières-le-Buisson, traversant les départements des Yvelines et de l'Essonne, mordant même légèrement sur celui des Hauts-de-Seine.

Au milieu de cette vallée, Bièvres est une des communes d'Ile-de-France où les conditions de vie restent privilégiées. Les immeubles collectifs y sont rares et toutes les habitations paraissent enfouies dans une nature omniprésente, entre deux collines boisées.

La menace du « bétonnage »

L'émotion a été grande parmi certains des 4 200 habitants lorsqu'ils ont découvert, en janvier 1992, à l'occasion d'une exposition à la mairie, l'existence d'un concours d'idées auprès d'architectes et d'urbanistes. Le conseil municipal avait donné *« carte blanche »* à ces spécialistes, et les projets présentés redistribuaient la circulation, les équipements et les espaces verts à l'intérieur de la commune. Quelques Biévrois en ont déduit qu'une menace de *« goudronnage et bétonnage »* pesait sur leur commune. A la même époque, le projet de schéma directeur pour l'Ile-de-France multipliait les infrastructures routières nouvelles dans cette région et envisageait le développement d'un *« centre d'envergure européenne »* autour de Saclay et de Massy.

Les associations, qui sont nombreuses dans la commune, ont alors pris contact avec la mairie. Celle-ci les a renvoyées dans un premier temps vers le cabinet Carrie et Roze, qu'elle venait de désigner, et auquel avait été décerné un prix de 50 000 francs pour faire un *« état des lieux »* et élaborer un *« plan de référence »*. Mais douze associations de quartier et trois mouvements de défense de l'environnement ont finalement obtenu d'être associés à d'éventuels réaménagements de la commune.

Réunis au sein d'un groupement informel, leurs représentants ont voulu donner la parole aux habitants eux-mêmes. Pendant l'été 1992, ils ont dressé une liste des problèmes dont dépend l'avenir de la commune. Sur une vingtaine de pages, pas moins de 282 questions devaient permettre aux Biévrois de s'exprimer sur l'intérêt qu'ils attachent à leur cadre de vie et au patrimoine architectural et historique de leur commune ; sur leurs problèmes de logement, de garde et de scolarisation des enfants ; sur leurs pratiques sportives, leur vie culturelle, leurs loisirs ; sur leurs difficultés de transports ; et enfin sur leur participation à la vie locale.

Des volontaires ont distribué ces volumineux questionnaires dans les 1 565 foyers de la ville, en expliquant à chaque fois l'importance de la consultation. Ils proposaient même un deuxième exemplaire du questionnaire aux familles dont les conjoints ou les enfants semblaient en désaccord sur les réponses à donner.

Les associations ont refusé toute subvention pour l'impression du questionnaire et le dépouillement des résultats, qui ont coûté 35 000 francs. Elles ont financé l'opération en insérant la publicité des commerçants locaux dans une petite brochure intitulée *Une commune s'exprime*, qui reprend les résultats de la consultation, et qu'ils ont déjà vendue (20 francs) à 650 exemplaires, en deux tirages.

Plus encore que la substance des réponses, qui confirment l'attachement des Biévrois à leur cadre de vie, leurs réserves devant tout bouleversement de l'urbanisme dans la commune et leur participation active à la vie locale, le taux de participation à la consultation témoigne de l'intérêt de la population à cette démarche. Avec 815 questionnaires retournés, ce sont 52 % des foyers de la commune qui ont consacré chacun environ une heure à répondre. Un chiffre qui permet aux responsables des associations de demander au maire de revenir sur certains de ses engagements. Ils regrettent en particulier que Bièvres adhère au district du plateau de Saclay, *« qui défend une forte urbanisation de ce plateau agricole. »*

Une question de légitimité

Pour Jacques Berthier (sans étiquette), le maire élu en 1989, la consultation des Biévrois constitue un *« excellent travail »* et un *« indispensable instrument de réflexion »*. Mais M. Berthier tient aussi à rappeler que la majorité municipale a plus de légitimité pour conduire l'avenir de la commune que les associations qui ont organisé cette consultation, et dont certains membres font partie de la liste battue aux dernières élections municipales. *« Il n'est pas possible de laisser la commune en l'état. Il faut des logements et des équipements sociaux pour que les enfants des Biévrois puissent se loger sur place »*, assure l'élu, qui affirme que l'on oublie parfois que le POS, voté en 1973, comprend des ZAC sur lesquelles pourraient être construits des ensembles immobiliers.

« Si on les laisse se réaliser, la population actuelle de la commune risque de doubler. La municipalité doit également réorganiser la circulation automobile sur le territoire de la commune. Elle est actuellement complètement parasitée par les véhicules qui tentent d'échapper aux embouteillages des grands axes de la région. Il faut donc que nous élaborions un nouveau plan d'urbanisme, un véritable contre-projet aux opérations immobilières et aux projets routiers qui pèsent sur Bièvres », conclut M. Berthier.

Christophe de Chenay

SEINE-ET-MARNE

SÉNART SUSPENDU AU GRAND STADE

Les hésitations du gouvernement pèsent sur le développement de la ville nouvelle

« *NOUS avons déjà gagné le match deux fois. On nous oblige aujourd'hui à le rejouer une troisième fois. Avec le temps tout cela ne m'émeut plus beaucoup et je reste confiant. Le Grand Stade se fera à Sénart ou ne se fera pas !* ». Le président du syndicat d'agglomération nouvelle de Sénart (Seine-et-Marne), Jean-Jacques Fournier (PS), témoigne d'un optimisme à toute épreuve en dépit des récentes attaques dont sa ville nouvelle fait à nouveau l'objet.

Le combat de Sénart pour accueillir des matches de la Coupe du monde de football de 1998 fait pourtant figure d'un long chemin de croix (*le Monde* du 13 mai). Première station : Sénart est désigné, contre toute attente, le 8 février 1991, par Michel Rocard au terme d'une compétition entre vingt-cinq sites de la région parisienne. Moins d'un an plus tard et après plusieurs semaines de comparaisons juridiques et financières avec le projet de Charles Pasqua sur Nanterre-la Défense, Pierre Bérégovoy confirme Sénart. Une victoire de courte durée, puisque depuis trois semaines les réserves et les critiques se sont à nouveau multipliées à l'encontre de la plus jeune des cinq villes nouvelles d'Ile-de-France.

Projets gelés

« Nous ne sommes pas surpris. Nous nous attendions en effet à ce que certains profitent de l'alternance pour remettre en cause la décision de Michel Rocard et de Pierre Bérégovoy, estime Jean-Jacques Fournier. *Mes récentes entrevues avec le ministre des sports, Michèle Alliot-Marie, et le responsable du dossier à Matignon, Pierre Louette, m'ont rassuré. La consultation lancée par l'établissement public d'aménagement ira à son terme, le 8 juillet. Le gouvernement s'est engagé à respecter les accords contractés auprès de la Fédération internationale de football association (FIFA) en organisant la Coupe du monde et en construisant un stade de 80 000 places »*.

Tout se passe aujourd'hui comme si les projets d'aménagement de Sénart étaient entièrement suspendus au stade. Avec 19 000 logements, 86 000 habitants mais seulement 17 000 emplois et un développement éclaté autour des centres anciens de ses dix communes, la ville nouvelle misait, il y a quelques mois, sur l'aménagement d'un *« espace central »* appelé à devenir le cœur de la ville, qui lui fait toujours défaut.

Ce grand pôle urbain, destiné à accueillir 150 000 habitants à l'horizon 2010, doit s'étendre sur plusieurs centaines d'hectares au nord de la ville nouvelle. Le projet s'articule autour d'un échangeur de l'autoroute A5 (Paris-Troyes), de la gare RER de Lieusaint-Moissy (l'ouverture de la ligne D jusqu'à Melun est prévue pour 1995) et d'une gare TGV située sur le barreau sud de l'interconnexion. Il comprend notamment la réalisation d'un lac de 45 hectares, d'un pôle universitaire de plusieurs milliers de mètres carrés de bureaux, d'environ 15 000 logements et d'un immense centre commercial baptisé Francilia.

Ce dossier, repoussé successivement par les commissions départementale et nationale d'urbanisme commercial, a finalement obtenu le feu vert du ministre du commerce quelques semaines avant les élections.

L'opposition suscitée par ce projet de centre commercial à l'extérieur de la ville nouvelle et jusque dans sa commune d'accueil, Lieusaint, conjuguée au ralentissement du marché immobilier l'a depuis lors considérablement éclipsé. *« Il y a quatre ans*, reconnaît Jean-Jacques Fournier, *on ne parlait pas de Grand Stade ni de crise immobilière. Francilia nous permettait de démarrer la construction de notre centre. Les perspectives ont aujourd'hui changé et nous mettons l'accent sur le stade, la gare TGV et le plan d'eau, en sachant que, si nous n'obtenons pas le premier de ces éléments, il est inutile de songer aux autres. »*

Reste à savoir si une enceinte sportive de 80 000 places fréquentée quelques jours par an est susceptible de créer la dynamique de ville dont rêvent les élus ? *« Elle est pour nous synonyme d'infrastructures, de notoriété et donc de développement économique*, affirme Jean-Louis Mouton (PS), maire de Savigny-le-Temple et président de l'établissement public d'aménagement. *Les villes nouvelles sont des opérations d'intérêt national voulues par le gouvernement. Si celui-ci ne manifestait aucun intérêt pour la nôtre en décidant par exemple de ne plus y implanter le Grand Stade, nous devrions revoir le développement à la baisse ! »*

Roland Puig

VAL-DE-MARNE

Des Jeux pour favoriser le sport

Plus de 100 000 personnes ont participé aux dix-septièmes Jeux du Val-de-Marne du 7 au 16 mai. Cet ensemble de manifestations destinées à promouvoir le sport comporte quatre volets. *Les Ecoliades*, journées de patins à roulettes et d'initiative sportive rassemblent les classes du CP au CM1, dont le nombre a été limité à 500 pour des raisons de sécurité. 40 000 scolaires et 35 000 membres d'associations ont participé aux compétitions et aux démonstrations à l'initiative des villes. Les Olympiades des collèges ont réuni 21 000 élèves de 80 établissements pour une série d'épreuves . Les comités départementaux ont organisé une journée « Sport pour tous » au parc du Tremblay, complétée par des tournois de football, de tennis et de pétanque réunissant une cinquantaine d'entreprises.
Le conseil général a assuré le financement de ces manifestations. Le comité départemental olympique et sportif, la direction de la jeunesse et des sports et l'inspection académique, avec l'appui des communes et l'engagement des bénévoles du mouvement sportif, ont permis sa réalisation.

YVELINES

Nouveau pont à Mantes-la-Jolie

LE trafic routier de l'agglomération mantaise (80 000 habitants) connaît une nette amélioration avec la mise en service, le 7 mai, de la rocade de Limay, une voie de 5,2 km déviant la RN 183 par l'est via Limay, Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville. Le point fort de cet axe est le nouveau pont de franchissement de la Seine, un viaduc de 500 mètres, enjambant l'île de Limay et destiné à soulager le seul pont jusqu'à présent en service à Mantes.
La rocade de Limay complète le schéma routier de desserte de la vallée de la Seine, essentiel à moyen terme à un nouvel essor économique. de ce bassin d'emplois touché par les restructurations industrielles. Le financement de l'opération prévu au contrat de Plan Etat-région était à l'origine de 50 % pour l'Etat et 50 % pour la Région. Depuis 1991, cette dernière assure à 100 %, pour un total de 21 millions de francs, les frais de cet investissement. Le conseil général des Yvelines a pris en charge les échangeurs avec la voirie locale, soit 30 millions.

LOGEMENT SOCIAL

L'INSERTION RÉCOMPENSÉE

Les initiatives pour reloger les personnes démunies sont primées

LE premier groupe français de logement social qui possède un parc de dix mille logements locatifs dont 80 % en Ile-de-France, 3 F, vient de décerner son premier prix de l'innovation sociale à deux associations. La Clef, dans le Val-de-Marne, et l'Association insertion et réhabilitation (AIR), en Seine-Maritime, sont ainsi récompensées pour leurs actions innovantes en faveur du relogement des personnes défavorisées.

Ce prix de l'innovation sociale est, en effet, destiné à soutenir une action d'accompagnement liée au logement et mise en œuvre par une association : accès au logement autonome, maintien dans les lieux, insertion dans le quartier, actions visant à favoriser la mobilité résidentielle. Les bénéficiaires doivent être des ménages défavorisés au sens de la loi du 31 mai 1990, pour lesquels l'intervention d'une association ou d'un autre partenaire a été jugée nécessaire. Ces initiatives, individuelles ou collectives, peuvent s'intégrer dans une procédure conventionnelle territoriale (DSU, DSQ, POPS, plan départemental...).

L'association La Clef a été créée en 1983 à l'initiative de quatorze des dix-huit centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS) du Val-de-Marne, qui abritent des SDF et des chômeurs à titre provisoire et dans lesquels trois cent quatre-vingts personnes sont accueillies quotidiennement. La Clef a imaginé plusieurs initiatives pour favoriser l'accès au logement et le maintien dans les lieux de familles démunies. Par exemple, elle signe un bail au nom de la famille et suit celle-ci jusqu'à sa complète autonomie ; alors la location passe sous le nom des bénéficiaires selon le principe du bail glissant.

Le financement d'un poste

Grâce au projet primé, vingt familles à très faibles revenus – soit bénéficiaires du RMI, soit en formation professionnelle – et pour lesquelles l'insertion nécessitait une action prolongée, ont pu être relogées dans le parc HLM, sur contingent de la préfecture. Il a fallu mettre en place un dispositif de prospection auprès des bailleurs sociaux et une concertation avec la préfecture. Les candidats avaient été sélectionnés par une commission qui s'est également chargée de l'évaluation des besoins. Un intervenant du CHRS s'est occupé du suivi social des familles jusqu'au moment où elles ont été en mesure d'assurer leur totale autonomie.

Pour La Clef, ce prix équivaut à une contribution du groupe 3F pour le financement d'un poste de travailleur social chargé du suivi des familles ainsi qu'à la reconduction pour 1993 du contrat d'objectif pour le relogement de familles, notamment de CHRS signés en 1992.

En Normandie, l'Association insertion et réhabilitation créée en 1988 par le Centre communal d'action sociale de Bolbec poursuit une double mission : aider à la création d'emplois satisfaisant des besoins collectifs et favoriser l'insertion ou la réinsertion dans la vie active de personnes au chômage. Son action s'appuie sur une formation des jeunes aux métiers du bâtiment. Ceux-ci peuvent accéder à un logement en participant à sa réhabilitation au sein de l'entreprise d'insertion créée par l'AIR en vue de réaliser des logements sociaux et des plaines de jeux pour les enfants.

Le projet primé concerne l'attribution de quatre logements anciens réhabilités avec la participation de leurs futurs occupants. Les bénéficiaires, employés dans le cadre de contrats emploi-solidarité (CES), ont participé aux travaux de plomberie et de second œuvre. Le groupe F3 contribuera au financement d'un poste de travailleur social chargé du suivi des familles et il participera à la réalisation de deux logements en PLA-insertion à Mélamare (Seine-Maritime).

Francis Gouge



DOSSIER

BASSE-NORMANDIE

Coutances à l'heure du jazz sous les pommiers

La douzième édition de «Jazz sous les pommiers» a lieu du 15 au 22 mai à Coutances, dans la Manche. Durant cette semaine de l'Ascension, la cité épiscopale de 12 000 habitants, habituellement blottie derrière les haies du bocage normand, double sa population. Au fil des concerts, «Jazz sous les pommiers» s'est taillé une réputation de convivialité et de qualité.

Comme à son habitude, l'édition 1993 mélange les «pros», comme Lionel Hampton, Budy Guy ou Césaria Evora, l'étonnante chanteuse du Cap-Vert, et les originalités. Pour ouvrir le festival, un «bœuf sous les pommiers» mariera la compagnie de danse contemporaine Daniel Larrieu et le quatuor anglais Balanescu. Lancé en 1982 par une équipe de copains autour de Denis Lebas, aujourd'hui directeur du théâtre de Coutances, ce festival tient à tout prix à protéger son côté artisanal et bénévole.

RHÔNE-ALPES

Un funiculaire à Tignes

Un quatrième funiculaire dessert, depuis le 14 avril, les pentes des Alpes. Après Val-d'Isère, les Deux-Alpes et Bourg-Saint-Maurice-les Arcs, la station de Tignes, en Savoie, vient de se doter d'un appareil qui achemine toutes les six minutes, jusqu'à 3 000 mètres d'altitude, 330 skieurs. Cette nouvelle remontée mécanique emprunte un tunnel de 3,5 kilomètres sous le glacier de la Grande-Motte. Près de quatre années ont été nécessaires pour réaliser ce projet financé par la Société des téléphériques de la Grande-Motte, contrôlée par la Compagnie des Alpes, elle-même filiale à 100 % du groupe Caisse des dépôts-développement.

Cette remontée mécanique, d'un coût élevé (près de 170 millions de francs), doit permettre à la station d'améliorer l'environnement en faisant disparaître les deux lignes de télécabines en service depuis plus de vingt ans. Les cinquante pylônes de la remontée et la ligne électrique de 20 000 volts qui «polluaient» le site seront démontés, livrant aux skieurs de nouveaux espaces.

Un district de l'Ain invite ses «enfants»

Partant du principe que les gens qui ont quitté la région sont les mieux à même d'y revenir, à condition de gommer l'image négative qui leur est restée et de leur offrir des perspectives, les responsables du district rural de Champagne-en-Valromey, dans le département de l'Ain, ont bâti ce qu'ils appellent *«une opération diaspora»*. L'objectif de cette initiative, qui a lieu samedi 15 mai, est de sensibiliser les *«enfants du pays»* aux efforts de revitalisation engagés par les élus et leurs partenaires.

L'idée est de leur montrer, témoignages à l'appui, qu'il est possible de travailler et de bien vivre dans leur région d'origine et qu'ils peuvent contribuer à son développement, soit en apportant leurs idées, soit en y revenant pour y créer de nouvelles activités. Le district a retrouvé et invité trois cent cinquante personnes, dont les médaillées olympiques et championnes du monde de biathlon Corinne Niogret et Delphine Burlet, devenues aujourd'hui porte-drapeau de la région, qui partageront leur journée entre informations, réflexions et retrouvailles festives.

LA CALABRE PROCHE DE LA CORSE

Ces deux régions périphériques de l'Europe souffrent de maux semblables : une agriculture en déclin et une industrialisation problématique



LES «éléphants blancs», ces équipements démesurés construits à grands frais dans les pays sous-développés, sans jamais les enrichir mais en gonflant les comptes en banque de quelques profiteurs, ne sont pas une spécialité africaine. La Calabre, à la pointe sud-ouest de la péninsule italienne, a les siens. Elle en a même beaucoup pour une région aussi pauvre, dont le niveau de vie atteint seulement 62 % de la moyenne de la Communauté européenne.

Le plus célèbre de ces «éléphants blancs» calabrais est le complexe sidérurgique avorté de Gioia-Tauro. Dans cette plaine fertile, richesse précieuse en théorie pour cette région montagneuse, *«on a arraché des hectares d'oliviers plusieurs fois centenaires»*, dit, avec une voix encore frémissante de colère, Domenico Rognietta, bientôt quatre-vingt-huit ans et toujours bon pied bon œil, ancien consul de France, descendant d'une vieille famille de Reggio. Un saccage organisé pour construire ce qui devait être le «cinquième pôle industriel» du pays, né dans l'imagination des hommes politiques de Rome, quand, en 1970, la décision de tranférer à Catanzaro, plus au nord, la capitale de la région déclencha la colère des habitants de Reggio. Il fallut envoyer l'armée pour calmer la ville, et le gouvernement promit un complexe sidérurgique... au moment où l'acier européen s'effondrait.

Aujourd'hui, il n'y a plus que quatre grues inutiles, puisqu'il n'y a jamais aucun bateau dans ce port, visibles à des kilomètres à la ronde et symboles du gâchis de cet énorme chantier qu'on dirait stoppé net. Mais il n'y a pas que Gioia-Tauro. A Saline, tout près de Reggio, on a construit, selon la même logique, une usine chimique. Elle n'a jamais tourné, mais trois cents personnes sont toujours payées pour veiller à son bon non-fonctionnement.

Pour bien des Calabrais, ces «éléphants blancs» résument jusqu'à la caricature l'attitude de l'Etat vis-à-vis d'une région dont Rome, selon eux, se souvient seulement quand elle menace d'exploser, pour jeter alors sur l'incendie une eau qui s'évapore au soleil sans rien changer à son non-développement. Aujourd'hui comme hier, l'agriculture, souvent morcelée, peu compétitive, malgré des «poches» de modernité, reste la principale activité productive ; sans substitut, pour le moment, à une activité qui, comme partout en Europe, a entamé un déclin apparemment irrémédiable. D'autant que cette agriculture, confrontée à la baisse des marchés, est en concurrence directe avec des pays comme l'Espagne, dotés de circuits commerciaux plus efficaces.

C'est pourquoi l'agriculture calabraise traverse une *«grave crise»*, comme l'explique, dans son *palazzo* de Polistena, le comte Nicola Riaro Sforza, l'un des grands propriétaires terriens de la province de Reggio. Pour la première fois cette année, le comte, qui exploite 250 hectares plantés d'oliviers, d'orangers et d'actinidias (kiwis), a commencé à ressentir les effets de la crise. Il pense qu'à terme très peu d'agriculteurs pourront rester sur leurs terres et que les petits exploitants seront condamnés à se regrouper pour survivre. Ce diagnostic est largement partagé. Mais personne ne sait ce que vont faire les actifs qui abandonnent la terre.

La puissance de la Mafia calabraise, la N'drangheta, ne fait que compliquer les choses. L'économie est prise dans un cercle vicieux : cette situation dissuade une partie des investisseurs potentiels, peu soucieux d'avoir à choisir entre la *mazzetta*, la dîme prélevée d'autorité par la Mafia, et, en cas de refus, les représailles en forme d'incendie ou d'attentat à l'explosif (*le Monde* du 16 mars) ; cela contribue à maintenir un chômage élevé, qui, à son tour, permet à la N'drangheta de recruter dans la masse des sans-emploi.

Au-delà de la présence mafieuse, singularité du sud de l'Italie, le problème posé par la Calabre au pays est un peu celui de l'intégration dans la Communauté de bon nombre de régions du sud de l'Europe. Proportions gardées, la situation de la Calabre vis-à-vis de Rome n'est-elle pas comparable à celle de la Corse vis-à-vis de Paris ?

«On parle d'ère post-industrielle, mais ici on n'a jamais vu l'industrie !»

Le parallèle est réducteur et gomme les nuances, alors que les contextes politiques locaux – le courant nationaliste corse, qui recueille quelque 20 % des voix, n'a pas son équivalent en Calabre, où ce sont les partis classiques qui sont en présence – sont très différents. Mais les similitudes entre ces deux régions périphériques, mal à l'aise dans leurs ensembles nationaux respectifs, sont suffisantes pour dresser ce parallèle. Comme si une unité nationale encore récente se traduisait, d'une certaine façon, par des difficultés comparables à celles qu'entraîne l'insularité.

En Corse comme en Calabre, on raconte qu'il y a quelques décennies les jeunes hommes découvraient pour la première fois qu'ils étaient Français pour les uns, Italiens pour les autres, en recevant leur feuille de route pour le service militaire. A Reggio comme à Ajaccio, le visiteur rencontre la même rancœur dirigée contre des capitales accusées de se désintéresser de régions abandonnées à leur «handicap». Les deux économies ont aussi des structures comparables, avec un poids décisif du tertiaire, notamment administratif, et de l'agriculture.

Les populations, elles, partagent cette même identité culturelle forte, ce même attachement à leur terre, accompagnés d'un fort courant historique d'émigration pour échapper à la misère, mais aussi à la sensation d'étouffement que l'on peut ressentir parfois dans ces régions ouvertes au vent du large, en fait repliées sur elles-mêmes. Et les mêmes histoires contant des réussites économiques exemplaires d'enfants du pays, dès lors qu'ils sont expatriés, courent sur les Calabrais comme sur les Corses.

Dans les deux cas se retrouve ce comportement contradictoire, en particulier vis-à-vis de l'Etat, ces reproches permanents qui s'accommodent du respect de la «loi du silence» vis-à-vis des étrangers ; ces mêmes zones d'ombre qui rendent la réalité, notamment économique, difficile à appréhender. En Corse, on ironise sur les «primes à la vache» de la CEE qui permettent d'acheter des voitures tout terrain, à la réalité plus tangible que les bovins qui les ont financées... En Calabre, ce sont les «primes à l'olivier» qui jouent ce rôle. Avec la différence que ce qui va, en Corse, dans la poche d'individus qui ont su exploiter les failles du système va, en Calabre, grossir le patrimoine de la criminalité organisée. L'une des craintes que suscite l'évolution de la Corse est que se développe une situation mafieuse à l'italienne si l'économie continue de péricliter.

La *stagnation économique* est au cœur des frustrations qui se manifestent en Calabre comme en Corse. *«On parle d'ère post-industrielle, mais ici on n'a jamais vu l'industrie !»*, lance avec amertume un journaliste calabrais. Mais le problème, dans le cas de la Calabre comme dans celui de la Corse, ne se résume pas au manque d'attention de l'Etat : ces sociétés encore archaïques, bâties sur les structures familiales et les relations de solidarité, ne favorisent pas l'émergence d'une mentalité industrielle, fondée sur l'émulation et la concurrence. L'un des quelques chefs d'entreprises performantes qui existent en Corse racontait que, lorsque sa compagnie de transports a commencé à enregistrer des succès, un concurrent est venu lui dire qu'il ne comprenait pas son attitude, en ajoutant : *«Nos familles n'ont jamais été ennemies.»* Au surplus, les interférences entre les mondes économique et politique – la réussite dans le premier peut déboucher sur une concurrence dans le second – constituent un autre frein à l'activité. Enfin, le manque de matières premières, les frais de transports liés à l'éloignement, ajoutés à toutes ces spécificités, font que l'implantation d'industries inadaptées au contexte local paraît, à l'avance, vouée à l'échec.

Tout se passe comme si un modèle de développement restait à inventer pour ces anciennes sociétés rurales, longtemps fondées sur une économie agricole désormais dépassée, sans que l'industrie ait pris la relève. C'est pourquoi le débat sur le développement du tourisme dans ces contrées joue un rôle clé : activité moderne, pourvoyeuse de devises, utilisant l'espace et les richesses naturelles dont elles disposent, le tourisme suscite la convoitise de beaucoup, qui y voient une sorte de troisième voie pleine de promesses entre agriculture et industrialisation. La Commission européenne considère que l'axe principal de l'action du Fonds européen de développement régional (FEDER) en Calabre devrait être le tourisme qui est le programme le plus en retard.

Pourtant l'exemple corse est là pour montrer combien une invasion massive peut bouleverser l'équilibre de ces sociétés où l'hospitalité à l'égard de l'étranger est une valeur traditionnelle. Jean-Paul de Rocca-Serra, figure historique de la politique corse, n'a-t-il pas expliqué que les Corses perçoivent le tourisme comme une *«agression»*, même si elle est *«rentable»* ? Rien ne dit que les Calabrais, infiniment désireux de sortir de leur marasme, auraient une attitude comparable. Mais, en dépit de l'aide de la CEE, le développement du tourisme ici se heurte pour le moment à deux obstacles. D'une part, la présence de la Mafia ; d'autre part, encore que ces deux obstacles soient en partie liés, l'urbanisation anarchique et la spéculation immobilière, qui rendent les villes peu attirantes et gâchent les paysages.

Les deux régions partagent, au fond, une ultime singularité, dont elles se seraient sans doute bien passées : le diagnostic de leurs maladies est aussi facile à établir que les remèdes sont difficiles à imaginer.

de notre envoyé spécial à Reggio-de-Calabre
Jean-Louis Andréani

Crise de la bergamote

La culture de la bergamote est une spécialité «historique» de Reggio. La Calabre, grâce à un microclimat très favorable, en détient pratiquement l'exclusivité mondiale et sa production représente 20 % des exportations de la province. Les problèmes que rencontrent aujourd'hui ses producteurs illustrent les difficultés, qui paraissent parfois insolubles, de l'agriculture calabraise.

Francesco Crispo, président du consortium de Reggio, dont l'usine transforme, dit-il, de 20 % à 25 % de la production de la province, raconte le lent déclin de la bergamote calabraise. Utilisée surtout dans la fabrication des parfums, la bergamote a vu les superficies consacrées à sa culture, situées en bord de mer, grignotées par l'urbanisation et la spéculation immobilière. Accusée, il y a quelques années, de contenir des produits cancérigènes, elle subit maintenant la concurrence d'essences de synthèse.

Enfin, faute d'un lobbying efficace des représentants de cette production marginale, les certificats d'origine qui attestaient sa qualité et sa provenance ne sont plus obligatoires, explique M. Crispo, depuis l'ouverture du grand marché européen. Le prix payé pour le kilo d'essence de bergamote équivalait, en 1989, en lires constantes, à 10 % du prix payé en 1966 !

Bien que le fruit de la bergamote ressemble à un gros citron, sa culture n'a longtemps pas été considérée par la CEE comme une production agricole, puisque la bergamote est surtout utilisée à des fins industrielles. M. Crispo explique que la Communauté soutient depuis deux ans cette culture, dans le cadre de la défense des patrimoines régionaux spécifiques.

Une usine vieillotte et délabrée

La CEE a financé à 100 % la reconversion de plantations anciennes et devrait aider à la modernisation de l'usine de transformation du consortium de Reggio. Ce qui ne serait pas un luxe, tant l'usine, vieillotte et délabrée, évoque plus le dix-neuvième siècle que le vingt et unième.

Néanmoins, selon M. Crispo, l'aide, trop faible, accordée jusqu'à maintenant a profité seulement à 5 % des producteurs. Lorsqu'on lui demande comment, dans ces conditions, les heureux bénéficiaires ont été choisis, il éclate de rire et répond : *«A l'italienne !»* C'est tout dire.

J.-L. A.

Les aides de Bruxelles

Comme toutes les régions pauvres de la CEE, la Calabre reçoit l'aide des fonds structurels de la Communauté (fonds agricole, fonds régional, fonds social). Au total 13 % de l'ensemble des sommes attribuées à l'Italie lui reviennent. Bruxelles a prévu, ici aussi, une diminution de l'activité agricole, qui représente encore 20 % des emplois. C'est pourquoi, si l'action de la CEE comprend un volet agricole (des subventions destinées à renouveler les variétés d'orangers, ou à compléter les oliveraies par la construction d'huileries), la Commission consacre l'essentiel de son aide à d'autres secteurs : infrastructures de transports ou de communication, environnement, équipements touristiques, formation, petites et moyennes entreprises.

Mais l'action de la CEE se heurte à de nombreuses difficultés. Au 1er janvier 1993, les programmes, qui venaient à échéance cette année pour les uns, en 1992 pour les autres, n'avaient été réalisés en moyenne qu'à 23,6 %. Le rythme s'est récemment accéléré, puisque ce taux était passé à 30 % environ à la fin mars. Ces chiffres ne sont pas spécifiques à la Calabre ; des données similaires se retrouvent dans toutes les régions du sud de l'Italie.

Les trois acteurs principaux de l'utilisation des fonds communautaires se partagent la responsabilité de cette situation : les difficultés venues de la région, sous-équipée et sous-administrée, sont réelles, tout comme les retards du gouvernement romain pour apporter sa part de cofinancement. Mais, dans des milieux proches du gouvernement, on peut aussi recueillir des commentaires peu amènes sur la démarche «technocratique», de la Commission en Calabre : *«On ne peut pas échapper à cette logique, il faut rester dans ce chemin, dans cette procédure, sinon vous êtes perdu !»*

Ce que reprochent certains à la Commission, qui se défend en soulignant le laxisme italien, c'est de vouloir plaquer sur une réalité – culturelle, économique et administrative – du sud de l'Europe des schémas mentaux qui sont ceux du Nord. D'où les difficultés de compréhension et de mise en œuvre de la politique de la Communauté. Ainsi pour l'université de Reggio, réalisée avec l'aide de la CEE : *«L'université est plutôt une réussite, mais elle est considérée comme une faillite, parce qu'elle n'a pas eu les effets d'entraînement prévus»* dans d'autres secteurs.

J.-L. A.

هكذا من الأصل

E LA CORSE

DÉBAT

REPENSER LA DÉCENTRALISATION

par Paul Graziani et Pierre Richard

LA décentralisation est à repenser. Cette affirmation en forme d'apparent paradoxe ne mésestime pas l'importance des réformes qui ont été accomplies depuis onze ans, pas plus qu'elle ne traduit une volonté sous-jacente de surenchère. Plus modestement, mais sans doute aussi plus fondamentalement, elle souligne en revanche l'urgence qu'il y aurait à procéder à une évaluation digne de ce nom des réformes engagées et à clarifier l'écheveau d'une décennie de réformes qui a généré un droit ambigu, souvent obscur, contradictoire, et des pratiques parfois lourdes de dysfonctionnements.

Une dimension très politique

L'affirmation appelle une réflexion sur le *sens et les finalités d'un « mouvement »* dont on commence à prendre conscience qu'il ne se situe pas à la marge mais bien au cœur du processus de modernisation de l'ensemble de notre sphère publique et des principaux défis qui se posent aujourd'hui à notre société.

En fait, après onze ans de décentralisation, le *« local »* n'est plus seulement dans le *« local »* : la construction européenne, l'impérieuse nécessité d'une relance de l'aménagement du territoire, la crise du politique, celle de nos systèmes de solidarité sociale, les interrogations sur l'évolution du rôle de l'Etat *« central »* dans un monde où l'une des caractéristiques de la modernité est le partage des pouvoirs, restituent à la dynamique lancée en 1982 la dimension politique qui est la sienne.

Car non seulement la décentralisation ne peut plus être réduite à son seul mécano administratif, mais elle constitue désormais l'un des *« fils rouges »* traversant ce tissu sans coutures, d'enjeux complexes, de crises et de défis multiples, de mutations et d'évolutions, qui touchent tous les grands domaines de notre organisation sociale, institutionnelle et politique.

Parler de la décentralisation aujourd'hui, c'est parler à la fois de l'amélioration du cadre de vie et du fonctionnement de la démocratie, de la gestion des collèges ou des lycées et de l'avenir de notre système éducatif, de l'urbanisme et du logement et de la montée de l'exclusion sociale, de l'archaïsme de notre système fiscal et des *prélèvements obligatoires, de la modernisation* de la gestion locale et de l'avenir du service public, de la citoyenneté et de l'Europe.

Cette évolution n'est pas seulement le fait de l'exercice des responsabilités territoriales par des élus devenus de véritables décideurs publics locaux et confrontés, en première ligne, à une pression sans précédent de la demande sociale. Elle tient aussi à la relative incapacité de l'Etat, ces dernières années, à intégrer, la logique de la décentralisation et à la configuration d'un nouveau diptyque, où la construction de *l'Europe et l'émergence d'une « scène politique locale »* jouent un rôle majeur.

De l'Etat jacobin à l'Etat relatif

L'ouverture européenne entraîne L'Etat sur un terrain où il n'est plus le seul *« maître des horloges »*; la relance de l'Europe, avec l'affirmation du principe de subsidiarité, ne peut sans doute qu'accélérer en la révélant un peu plus, la nécessaire évolution de l'Etat jacobin. Mais s'agit-il de revenir en arrière ou d'accepter ces évolutions et donc d'y réfléchir collectivement? Cette ligne de partage est désormais tracée dans notre paysage politique, d'une part entre les jacobins et les décentralisateurs, et d'autre part entre les « eurosceptiques » et les « pro-européens », ce qui complique notre vieux clivage droite-gauche et traverse chaque famille politique.

S'il faut aujourd'hui repenser la décentralisation dans toute sa dimension polyphonique, il convient d'abord de mieux connaître ses réalités complexes, d'avoir enfin, comme l'appelait de ses vœux le sociologue Michel Crozier, une *« connaissance experte »* du chemin parcouru, appuyée sur des faits incontestables, qui puissent devenir matière pertinente à analyse. Cela suppose aussi de réunir les conditions d'un débat public entre experts et élus, fondé sur la transparence, la vérité des arguments et la recherche de l'objectivité, *dans le respect des sensibilités.*

Expertise et débat public

Depuis plusieurs années, l'Institut de la décentralisation s'est engagé dans cette voie. Fort de son pluralisme, de la qualité de ses travaux, il doit aujourd'hui répondre mieux encore à sa vocation. Le renouvellement de ses instances revêt le double sens de cette exigence et d'un appel que nous voulons lancer. Nous pensons qu'il est *temps que, dans un esprit de tolérance et* de dialogue non partisan, au-delà des querelles de chapelles, de territoires et de spécialistes, se rassemble, au sein d'une structure s'inspirant des grandes fondations anglo-saxonnes, tout ce que l'esprit public et l'entreprise comptent d'élus, de spécialistes, de fonctionnaires, de citoyens engagés.

L'Institut de la décentralisation pour sa part, veut être ce *« lieu indépendant d'expertise »*, de débat et de libre réflexion, éclairant la délibération politique, et ouvert à tous ceux qui voudront, à nos côtés, dans le respect des missions régaliennes de l'Etat, penser l'avenir des libertés locales en Europe.

► Paul Graziani (RPR) est maire de Boulogne-Billancourt, président fondateur et président du comité d'orientation de l'Institut de la décentralisation.

► *Pierre Richard est président du directoire* du Crédit local de France, président du conseil d'administration de l'Institut.

LIVRES

MÉMOIRES DE BARCELONE

par Montserrat Roig
et Annie Goetzinger
Ed. La Sirène,
18, avenue de la Cristallerie,
92310 Sèvres.
76 p., 129 F.

Une promenade dans la capitale catalane est toujours un moment agréable. Une flèche de la *Sagrada Familia*, le doigt de Christophe Colomb, une vue de quelques terrasses des *ramblas*, voilà de petites parcelles de Barcelone qui rappellent des souvenirs, qui invitent à de nouvelles aventures.

Annie Goetzinger, la dessinatrice qui chaque semaine apporte des couleurs aux villes présentées dans la série « Cités » page suivante, a vécu à Barcelone. Elle a aimé cette ville, son architecture, son histoire, son ambiance méditerranéenne, ses habitants. L'envie de restituer ces images glanées au fil des jours, au gré des flâneries et des sorties nocturnes, lui est venue. *« Ce livre est né de l'envie de renouer le dialogue, même artificiel, et de faire encore une promenade avec Montserrat dans Barcelone »* écrit Annie Goetzinger dans la préface, en évoquant son souhait de faire mieux connaître aux lecteurs français Montserrat Roig, une romancière et essayiste catalane disparue prématurément.

Alors, avec ses couleurs et ses crayons, l'auteur de bandes dessinées abandonne ses personnages et se fait reporter. Elle propose aux lecteurs de l'emmener dans les cafés de la place Catalunya, au marché de la Boqueria, dans les quartiers neufs construits pour les Jeux olympiques, le long de la plage San-Miquel et encore, et toujours, sous les platanes des Ramblas. Annie Goetzinger dessine les fenêtres avec leurs stores verts à lamelles de bois, elle parvient aussi à illustrer les parfums de la ville.

Des textes de Montserrat Roig, des images d'Annie Goetzinger, des pages qui invitent au voyage. Et parfois le plaisir laisse place à la mélancolie. *« Les tertulias disparaissent, mais les cafés aussi. Sur une portion de la rambla qui porte son nom, à Can-Canaletes, on sert désormais des hamburgers et des boissons pétillantes venues d'ailleurs. »* Le temps passe, la ville change, et parfois les amis disparaissent.

S. B.

URBANISME ET SÉCURITÉ JURIDIQUE
Ed. Litec.
158, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.
1993, 1047 p.

Les notaires ne font pas les choses à la légère. Pour préparer leur congrès consacré cette année à l'urbanisme *(le Monde* du 25-26 avril), ils ont travaillé durant des mois en quatre commissions. Le résultat de leurs réflexions est un pavé juridique, tant par son épaisseur que par sa pertinence. Abordant les quatre sujets clés de l'urbanisme (le plan d'occupation des sols, la maîtrise et l'aménagement des sols, le permis de construire, la protection des espaces bâtis), ils se livrent à une analyse critique du code et de son application. Elle intéressera les praticiens et les juristes. Car en ce domaine les textes sont loin de se suffire à eux-mêmes, il faut aussi flairer « l'esprit des lois ».

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

AUDITEUR INTERNE-ANALYSTE DE GESTION

LA VILLE DE MULHOUSE, 2 200 agents, un budget de 900 MF + 300 MF d'investissement, s'est dotée d'un système d'information de gestion performant. Elle souhaite développer ces procédures afin d'optimiser le service public.

FONCTIONS : La création d'une mission d'audit interne est ainsi à l'ordre du jour.
Votre rôle sera de promouvoir cette nouvelle structure, participant par là même à la détermination des objectifs stratégiques concernant l'ensemble de la gestion de la ville (conception et suivi du système d'information de gestion, analyse de la performance, évolution des tableaux de bord existants et leur hiérarchisation).
La mission d'audit interne regroupera également l'administration du système d'information et la cellule organisation et méthode. Dotée d'une compétence transversale, elle sera directement rattachée au Secrétaire général de la ville de Mulhouse.

PROFIL : Formation grande école de gestion, ingénieur ou équivalent, complétée si possible par une formation en informatique (type MIAGE).
La connaissance des outils micro-informatique est indispensable. Le candidat retenu sera un homme ou une femme de terrain, alliant rigueur, méthode, sens de l'analyse et de grandes qualités relationnelles. Il devra justifier d'une ou plusieurs expériences concluantes dans des organisations similaires (minimum : 7 à 10 ans).

Merci d'adresser votre candidature manuscrite accompagnée de votre CV, d'une photo et de vos prétentions à ;
M. LE MAIRE DE MULHOUSE - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
BP 3089 68062 MULHOUSE Cedex - Fax 89/32/59/09

VILLE DE TREMBLAY-EN-FRANCE

(Seine-Saint-Denis ■ 32 000 habitants)

20 minutes CHATELET RER B

RECHERCHE

UN DIRECTEUR DE CABINET

Collaborateur du Maire, il s'attachera à étudier les grands dossiers d'une ville dynamique placée au cœur du pôle d'envergure européenne de Roissy, aidera le Maire dans la prise de décisions, dirigera une équipe de collaborateurs et d'assistants.

QUALITÉS REQUISES :
- Formation universitaire souhaitée.
- Connaissance des affaires municipales appréciée.
- Esprit d'écoute et d'ouverture aux problèmes complexes de société.

UN ATTACHÉ PARLEMENTAIRE

Chargé de coordonner l'activité parlementaire dans les trois villes de la circonscription : SEVRAN/TREMBLAY/VILLEPINTE.

Travaillera en étroite liaison avec le Directeur de Cabinet.

QUALITÉS REQUISES :
- Esprit d'initiative.
- Aptitude à la rédaction.
- Formation juridique souhaitée.

Envoyer lettre de candidature et curriculum vitae *à :*

MONSIEUR LE DÉPUTÉ/MAIRE
VILLE DE TREMBLAY-EN-FRANCE
18, bd de l'Hôtel-de-Ville
93290 TREMBLAY-EN-FRANCE



LE CNASEA

établissement public national

recrute par CONCOURS

son CHEF DE BUREAU pour CERGY-PONTOISE (95)

Sous l'autorité du délégué régional d'Ile-de-France, vous aurez la responsabilité du bureau chargé des actions de formation professionnelle et de l'emploi.

Dans le cadre de l'organisation de votre unité, vous assurerez la gestion administrative et financière des dossiers en utilisant des procédures informatisées, vous concevrez et réaliserez des études et bilans statistiques, vous encadrerez et évaluerez les personnels du bureau (30 à 40 personnes).

Vous représenterez la délégation régionale dans les réunions externes et participerez avec le délégué régional aux négociations conduites avec les partenaires locaux.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les candidats devront être titulaires d'un diplôme de niveau bac + 5 (diplôme de troisième cycle de l'enseignement supérieur, d'ingénieur des grandes écoles ou équivalent) et retirer un dossier d'inscription à l'adresse ci-dessous. La clôture des inscriptions interviendra le **14 JUIN 1993.**

CNASEA, Service du Personnel, Cellule Concours
7, rue Ernest-Renan, 92136 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex
Téléphone : 46-48-40-42 ■ 46-48-40-51

L'AFAQ, organisme certificateur
de systèmes Assurance Qualité en France

RECHERCHE

UN CADRE
pour son Comité Sectoriel Transports



Dynamique, méthodique et rigoureux, il ou elle aura en charge d'animer ce comité.
Agé(e) entre 30 et 40 ans, il ou elle devra avoir une formation supérieure (ingénieur) et devra bien connaître le monde du Transport ou de la Logistique et les systèmes de certification (assurance Qualité).
Parler anglais et utiliser la micro-informatique sont des atouts essentiels.
Poste à pourvoir rapidement, basé banlieue sud de Paris.

Adresser CV + lettre manuscrite à l'attention de P. BOURGEOIS : AFAQ ■ BP 40 ■ 92224 BAGNEUX Cedex

CALAIS

Un pas entre la France et l'Angleterre

CALAIS, c'est déjà un peu l'Angleterre. Après une promenade venteuse sur la jetée, deux dames britanniques se réfugient dans une brasserie pour commander *«a nice cup of tea»*, tandis que leurs époux savourent un verre de bière rousse. Les accents, l'obscurité un peu mystérieuse des pubs qui jalonnent la rue Royale, le ballet des ferries auquel on assiste depuis la plage rappellent à chaque instant combien les côtes anglaises sont proches. Distantes de quarante kilomètres, on peut même les apercevoir, par beau temps.

Le détroit qui sépare Calais de Douvres est le plus court chemin entre l'île et le continent. A partir du treizième siècle, il est devenu le principal point de passage des bateaux, le «pas», comme on disait alors. Ce «pas» de Calais a, depuis, donné son nom au département et, pour moitié, à la région. Aujourd'hui, les ferries, véritables immeubles flottants, le franchissent en soixante-quinze minutes. Les hovercrafts, aéroglisseurs bourdonnants, mettent un peu plus d'une demi-heure, lorsque la mer n'est pas déchaînée. Bientôt, un métro, le tunnel sous la Manche, unira les côtes en trente-cinq minutes, indifférent aux intempéries.

Quatorze millions de voyageurs sont passés par le port en 1992. Et pourtant, la ville est pauvre...

Premier port continental de transit, avec 14 millions de voyageurs en 1992, Calais va devenir «le» point de liaison avec l'Angleterre. En 1994, trente millions de personnes devraient y passer. On pourrait penser que la ville tire parti de cette rente de situation exceptionnelle. Il n'en est rien. Calais est pauvre. La preuve en est qu'elle touche la dotation de solidarité urbaine. Le taux de chômage dépasse le seuil national des 13 %. Le tiers de l'habitat est constitué de logements sociaux, et deux quartiers sont soumis à une opération de développement (DSQ). Ce n'est pas la municipalité qui encaisse les recettes liées à l'activité maritime, mais la chambre de commerce et d'industrie (CCI), concessionnaire du port. Calais ne profite de son site qu'indirectement, grâce aux entreprises qu'il attire, comme Alcatel, fabriquant de câbles sous-marins. Lorsque le tunnel sera en service, Calais ne devrait toucher qu'une partie de la taxe professionnelle induite : le terminal et sa zone de développement sont essentiellement situés sur le bourg voisin de Coquelles, et l'intercommunalité n'est pas encore au point.

Le tourisme n'est pas particulièrement développé. Calais est une ville de transit, et non de séjour. Elle ne capte que 2 % à 3 % des voyageurs. Nul n'est en mesure de dire pourquoi. Le climat et l'urbanisme n'en font pas, sans doute, un lieu de villégiature. Calais a été blessée par de multiples invasions. Sa position stratégique lui a valu d'être occupée dès le début de la seconde guerre mondiale. En mai 1940, les Allemands envahissent le nord de la ville pour contrôler le Channel, d'où l'ennemi pourrait débarquer. Ils chassent les habitants et dynamitent les voies de chemin de fer. Les bombardements des Alliés détruiront toutes les maisons. A la Libération, Calais-Nord n'est plus qu'une ruine, comme en témoignent des photographies exposées dans un ancien blockhaus. Il ne reste que la tour du guet, solitaire, et les fondations de l'église de style Tudor où s'est marié, en 1921, le capitaine Charles de Gaulle, lillois, à Yvonne Vendroux, native de Calais.

De Calais-Nord, les habitants disent, par dérision, qu' *«elle a été détruite deux fois, pendant la guerre et pendant la reconstruction»*. Pour aller plus vite, les architectes chargés d'en rebâtir le centre ont pris les plans de... Casablanca. D'où des cubes blancs aux toits en terrasse, qui rendent méconnaissable la place d'Armes où se promenaient jadis les Anglais bannis de leur pays, comme Lord Brummel, le célèbre dandy, ou Lady Hamilton, ancienne maîtresse de Nelson.

On peut pourtant aimer Calais-Nord pour son ouverture vers la mer, qui pardonne bien des choses. En se tournant vers le large, on oublie le front d'immeubles construit le long de la côte et l'on avale un air vivifiant, tandis que les véliplanchistes profitent du vent. Le dimanche, tous les Calaisiens viennent se promener sur la plage de sable jaune. Lorsque survient l'ondée, ils se réfugient dans leurs minuscules «chalets», plantés le long de la dune. A l'intérieur de ces baraques blanches au toit incliné, qu'ils peuvent acquérir moyennant 15 000 francs, ils disposent en général d'un réchaud, d'une table et d'un coin penderie. A l'abri de la pluie, ils regardent passer les ferries.

Bien que le nom de Calais soit associé au trafic avec l'Angleterre, localement les échanges restent inexistants. Compte tenu de la récession qui sévit outre-Manche, les Calaisiens ne sont pas des travailleurs transfrontaliers. D'Albion, ils n'attendent donc rien, si ce n'est les voyageurs d'un jour, qui viennent s'approvisionner dans les grandes surfaces. Est-ce pour cela qu'ils sont légèrement anglophobes? Il a fallu que la municipalité fasse une campagne de promotion pour qu'ils apprennent la langue de Shakespeare.

Les Anglais ont longtemps été des envahisseurs. Calais étant une place stratégique, ils l'ont contrôlée, puis les Français l'ont fortifiée pour la défendre. Est-ce parce que les guerres l'ont épargné, ou parce qu'il témoigne de cette époque, que le symbole de la ville est un groupe du sculpteur Auguste Rodin commémorant la reddition des bourgeois de Calais, pendant la guerre de cent ans? En 1346, les Anglais assiègent la cité. Affamés, les Calaisiens capitulent au bout de onze mois. Le roi Edouard III accepte de les épargner à condition que six notables viennent se livrer à lui *«tête nue, la corde au cou, les clés de la ville à la main»*. Au dix-neuvième siècle, la bourgeoisie locale manifeste un vif intérêt pour cet épisode relaté dans les *Chroniques* de Froissart. Elle voit, dans le sacrifice des bourgeois, un acte de courage civil exemplaire.

La municipalité commande un monument au sculpteur parisien. De multiples péripéties opposeront les souscripteurs à l'artiste, qui donne aux personnages une attitude douloureuse, impropre, selon certains, à traduire le dévouement patriotique des bourgeois. Pourtant, l'œuvre est inaugurée solennellement. Aujourd'hui, le groupe vert-de-gris, placé devant l'hôtel de ville, se retrouve sur les cartes postales, les briquets ou les tasses de thé que vendent les magasins de souvenirs. A l'office de tourisme, c'est une clé géante qui est accrochée sur un mur.

Curieusement, cette ville maritime a longtemps vécu repliée sur elle-même. Du dix-neuvième siècle jusqu'aux années 60, la principale richesse de Calais est venue de la dentelle, dont on oublie parfois de dire que ce sont des Anglais qui l'ont importée. Les métiers à tisser le tulle se sont installés dans Calais-Sud, où ils disposaient de vastes terrains. Ce quartier, séparé du nord par un canal et une voie ferrée, a vu naître une vraie ville manufacturière. Autour des fabriques sont apparues teintureries, fonderies, entreprises de mécanique, usines de production de gaz d'éclairage. De petites maisons de briques aux toits pentus, percés d'une lucarne, s'alignent dans les rues, et certaines façades sont agrémentées de bow-windows, qui traduisent les goûts anglais de leurs premiers habitants. Le musée des beaux-arts montre les plus précieux échantillons de la dentelle, ombrelle noire à manche d'ivoire, coiffe blanche ou voile de baptême. Après avoir perdu près de trois mille emplois en dix ans, et fait grimper le taux de chômage à 18 %, cette industrie restructurée exploite aujourd'hui de nouveaux débouchés dans la lingerie et la haute couture.

Bien que ville maritime, Calais a longtemps vécu repliée sur elle-même et sur son industrie principale : la dentelle

Lorsque la France et l'Angleterre ont pris, en 1986, la décision de creuser un tunnel sous la Manche, certains Calaisiens ont eu le sentiment qu'ils allaient subir une nouvelle invasion, de nature économique cette fois, celle d'Eurotunnel. La confiance est revenue lorsque le plan d'accompagnement transmanche a été rendu public. Calais serait enfin désenclavée côté terre, puisqu'elle allait être reliée au réseau autoroutier (A26 sur l'axe nord-sud, A16 sur l'axe littoral). En 1994, le TGV devrait la placer à 1 heure 35 de Paris, au lieu de 3 heures 30. Le chantier du tunnel et l'immense effort de formation qui allait être accompli devraient endiguer le chômage.

La CCI craignait, à juste titre, que l'activité maritime ne soit mise en péril. Mais elle s'est préparée à affronter la nouvelle concurrence du tunnel. Elle a fait creuser un bassin en eau profonde, afin d'accueillir des cargos. Elle s'est battue pour que la rocade littorale desserve non seulement le tunnel, mais aussi le port. Elle envisage de construire une plate-forme de fret au croisement des deux autoroutes. De leur côté, les armateurs ont modernisé les ferries et amélioré les services à bord, pour que la traversée devienne une *«mini-croisière»*. Les compagnies maritimes cassent les prix pour séduire la clientèle. La conjugaison de ces efforts a déjà produit des effets. En 1992, le port a vu passer trois millions de passagers de plus que l'année précédente.

Le maire, Jean-Jacques Barthe (PC), avait découvert avec inquiétude qu'un *«monstre du Loch Ness»* allait sortir des eaux. C'est ainsi qu'il désigne le complexe de commerces et de loisirs prévu aux portes du terminal, à cinq kilomètres de Calais. Ce projet, soutenu par la société Eurotunnel qui veut rentabiliser ses investissements, risque de dévitaliser le centre de la ville en aspirant sa clientèle. M. Barthe a décidé d' *«armer»* sa ville contre cette *«invasion commerciale»* qui la menace. Avec l'aide d'un architecte originaire de Calais, Yves Lepère, la municipalité a conçu un plan d'urbanisme censé donner de la cité une image plus séduisante.

Le projet du tunnel a stimulé l'activité économique locale. Mais aujourd'hui, les clignotants du chômage se rallument

La chose n'était pas facile. L'autoroute, surélevée, qui contourne désormais le polder calaisien, montre la ville sous un jour inattendu, en altitude. La municipalité a restauré les édifices qui attirent le regard (église, phare, théâtre, fortifications). Mais il faudra encore débarrasser un certain nombre de terrains des friches qui les envahissent.

Le plus difficile sera de ressouder Calais-Nord et Calais-Sud. Ces deux communes, qui ont fusionné à la fin du siècle dernier, sont reliées symboliquement par l'hôtel de ville. Ce curieux édifice d'allure néogothique flamande, construit au début du siècle en béton, mais décoré de briques et d'ardoises, n'arrive pas à égayer le couloir désolé qui fait passer de l'une à l'autre. Il faudra animer cette longue ossature. Le plan de circulation invitera les automobilistes à rouler jusqu'à la mer. Les boulevards, enfin rendus aux habitants grâce au contournement autoroutier, mais meurtris par les milliers de véhicules qui les ont traversés, seront aménagés. Enfin, pour que les voyageurs aient envie de faire un détour par Calais, la ville doit leur offrir un pôle d'attraction original. Elle envisage de créer un centre international de la dentelle.

Le projet du tunnel a stimulé les acteurs politiques et économiques locaux. Mais le chantier se termine et les clignotants du chômage se rallument. L'inquiétude demeure. Le projet d'intérêt national que constitue le tunnel va-t-il donner sa chance à Calais, ou la rayer de la carte? De l'autre côté de la Manche, les habitants de Folkestone viennent de manifester pour protester contre la décision qui avait été prise de remplacer, sur les pancartes, le nom de leur ville par celui d'Eurotunnel...

de notre envoyée spéciale
Rafaële Rivais

Prochain article :
ANNECY

«Champagne Charlie's» et les «day trippers»

Alan Thomson répond au téléphone, décharge des palettes de bière, étiquette des prix en francs et en livres, conseille les clients. Cet Anglais d'une cinquantaine d'années s'est installé à Calais depuis deux mois. Il a ouvert un «cash and carry», magasin sans fioritures ni [illegible] dans un ancien entrepôt près du terminal des ferries. Il l'a baptisé «Champagne Charlie's», *«en hommage à Charles Heidsieck, dont c'était le surnom»*, explique-t-il.

Tony, pharmacien, et sa femme Annett, infirmière, ont été attirés par des prospectus distribués à la sortie du bateau. Ils ont suivi les flèches qui indiquent le long du chemin «beers, wines, spirits» et se sont retrouvés dans l'entrepôt, où le patron leur propose, dans leur langue, les meilleurs vins ou les affaires du jour. Tony et Annett habitent dans le Kent, à 50 kilomètres de Douvres. Ils sont venus pour l'après-midi à Calais afin d'acheter à moindres frais de l'alcool.

Tony et Annett sont des «day-trippers». Ces voyageurs d'un jour représentent environ 40 % du trafic entre Douvres et Calais. Ils filent dans les hypermarchés acheter bière, vins rouges ou mousseux, qu'ils chargent sur des chariots pliants amenés d'Angleterre. Pendant la morte saison, ils accostent par milliers, profitant des tarifs très bas que leur proposent les compagnies maritimes.

Aujourd'hui, le téléphone d'Alan Thomson n'arrête pas de sonner. Un journal populaire, le *Sun*, et une compagnie de ferries se sont associés pour proposer une traversée à moins de 1 livre (9 francs). Sur une demi-page illustrée de photos couleur accrocheuses, le journal compare les prix des alcools en Grande-Bretagne à ceux d'un hypermarché calaisien où des marques de bière sont trois fois moins chères. L'article indique aussi les meilleures affaires de Champagne Charlie's. Comment Alan Thompson peut-il faire mieux qu'une grande surface? *«Regardez le décor! Les palettes sont posées à même le sol, nous n'avons pas de parking!»*

C'est en revenant d'un voyage à Ebrodishey que cet ancien patron de pub au bras tatoué a eu l'idée de s'installer à Calais. Avec l'ouverture du marché unique, les ressortissants britanniques peuvent acheter vingt fois plus d'alcool que par le passé. *«Ils ont droit à près de 100 litres de vin par personne et autant de bière. Quand un Anglais se marie, il vient acheter son champagne ici!»* Lorsque le tunnel ouvrira, son affaire ne risque-t-elle pas de péricliter? *«Il y aura toujours des passagers sur les ferries»*, prévoit-il, en faisant ses comptes sur un petit bloc-notes. Les jours de grande affluence, son chiffre d'affaires dépasse 50 000 francs, payés en cartes de crédit, en chèques, en francs ou en livres.

Son magasin a permis de créer quatre emplois, qu'il a confiés à de jeunes compatriotes d'une vingtaine d'années. Après des études laborieuses, Anthony est parti de chez lui *«pour avoir la paix»*. Il a connu les petits boulots et le chômage. Un jour, il s'est retrouvé sur un chantier à Hesdin, dans le Pas-de-Calais. De là, il est venu chez Charlie, qui cherchait de la main-d'œuvre. Pour ne pas dépenser son maigre salaire à l'hôtel, il partage avec un camarade une chambre sans fenêtre dans le fond de l'entrepôt. Mais il est content, parce qu'il a installé sa télévision et sa chaîne hi-fi. *«Jamais en Angleterre je n'aurais pu avoir tout cela.»*

R. Rs.

Chiffres

■ **Sous-préfecture du département du Pas-de-Calais, Calais compte 75 309 habitants.**

■ **L'agglomération**, qui réunit sept communes, compte 101 768 habitants et se situe au cinquante-cinquième rang du classement effectué par l'INSEE des cent premières agglomérations de France métropolitaine.

■ **Résultats des élections municipales du 12 mars 1989 :**
I., 50 088 ; V., 33 434 ; A., 33,24 % ; E., 31 618.
Union gauche (Barthe, PC, m.), 18 895 (59,76 %), 40 élus (21 PC, 18 PS, 1 MRG).
Union droite (Demassieux, RPR), 10 565 (33,41 %), 8 élus (2 UDF-CDS, 1 UDF-PR, 4 RPR, 1 div. d.).
Divers (Fleuret), 2 158 (6,82 %), 1 élu.

■ **Résultats du référendum sur l'Union européenne du 20 septembre 1992 :**
I., 48 983 ; V., 31 627 ; A., 35,43 % ; E., 30 530.
Non........ 18 455 (60,44 %)
Oui........ 12 075 (39,55 %)

● *Dans la série «Cités»*, le Monde *a déjà publié* : *Arras* (daté 15-16 novembre 1992) ; *Saint-Malo* (daté 22-23 novembre) ; *Mâcon* (daté 29-30 novembre) ; *Perpignan* (daté 6-7 décembre) ; *La Rochelle* (daté 13-14 décembre) ; *Rodez* (daté 20-21 décembre) ; *Lisieux* (daté 27-28 décembre) ; *Valenciennes* (daté 3-4 janvier 1993) ; *Aurillac* (10-11 janvier) ; *Troyes* (17-18 janvier) ; *Tulle* (24-25 janvier) ; *Blois* (31 janvier-1er février) ; *Albertville* (7-8 février) ; *Angers* (14-15 février) ; *Périgueux* (21-22 février) ; *Vesoul* (28 février-1er mars) ; *Bastia* (7-8 mars) ; *Thionville* (14-15 mars) ; *Arles* (21-22 mars) ; *Colmar* (28-29 mars) ; *Le Havre* (4-5 avril) ; *Saint-Quentin* (11-12 avril) ; *Auxerre* (18-19 avril) ; *Carcassonne* (25-26 avril) *et Versailles* (9-10 mai).